LE DEVOIR

Vol. LXXIX — No 280 ★ Quelques flocons de neige. Max.: 0. **Détail page 14.** Montréal, jeudi 1er décembre 1988 Côte-Nord, Gaspésie, Nouveau-Brunswick: 60 cents; Toronto: 80 cents **50 CENTS**

l'impromptu
restaurant français
Ouvert le dimanche à 17h00
1265 a, rue bernard, Outremont (québec)
H2V 1V8 Réservations: 270-2411

LA RÉFORME DE L'AIDE SOCIALE

Le Barreau critique sévèrement la loi 37

« Votre projet risque de brimer les droits des assistés sociaux », écrit le bâtonnier au ministre Bourbeau

Gilles Lesage
de notre bureau de Québec

LE PROJET de réforme de l'aide sociale risque sérieusement de compromettre, voire de brimer, les droits individuels des assistés sociaux.

C'est ce que fait valoir le Barreau du Québec, à l'encontre du projet de loi 37, tout comme la Commission des droits de la personne, il y a quelques jours.

C'est avec beaucoup d'inquiétude que le Barreau réagit à certaines dispositions du projet de loi sur la sécurité du revenu, dont l'étude des articles fait du sur-place en commission parlementaire, par suite de l'obstruction systématique (filibuster) de l'opposition officielle.

Le projet de loi risque de compromettre les droits individuels, voire de les brimer, écrit le bâtonnier Guy Gilbert dans une lettre au ministre responsable, M. André Bourbeau, en date du 16 novembre. La lettre n'a pas été rendue publique, mais LE DEVOIR en a obtenu copie hier.

Le Barreau joint ainsi sa voix à plusieurs personnes et organismes — dont la Commission des droits de la personne du Québec — qui s'interrogent sur le bien-fondé d'aspects fondamentaux de la réforme de l'aide sociale.

Votre projet, écrit M. Gilbert au ministre, « atteint la capacité juridique des prestataires de l'aide sociale, il met en danger le rôle de l'a-

Voir page 8 : Le Barreau

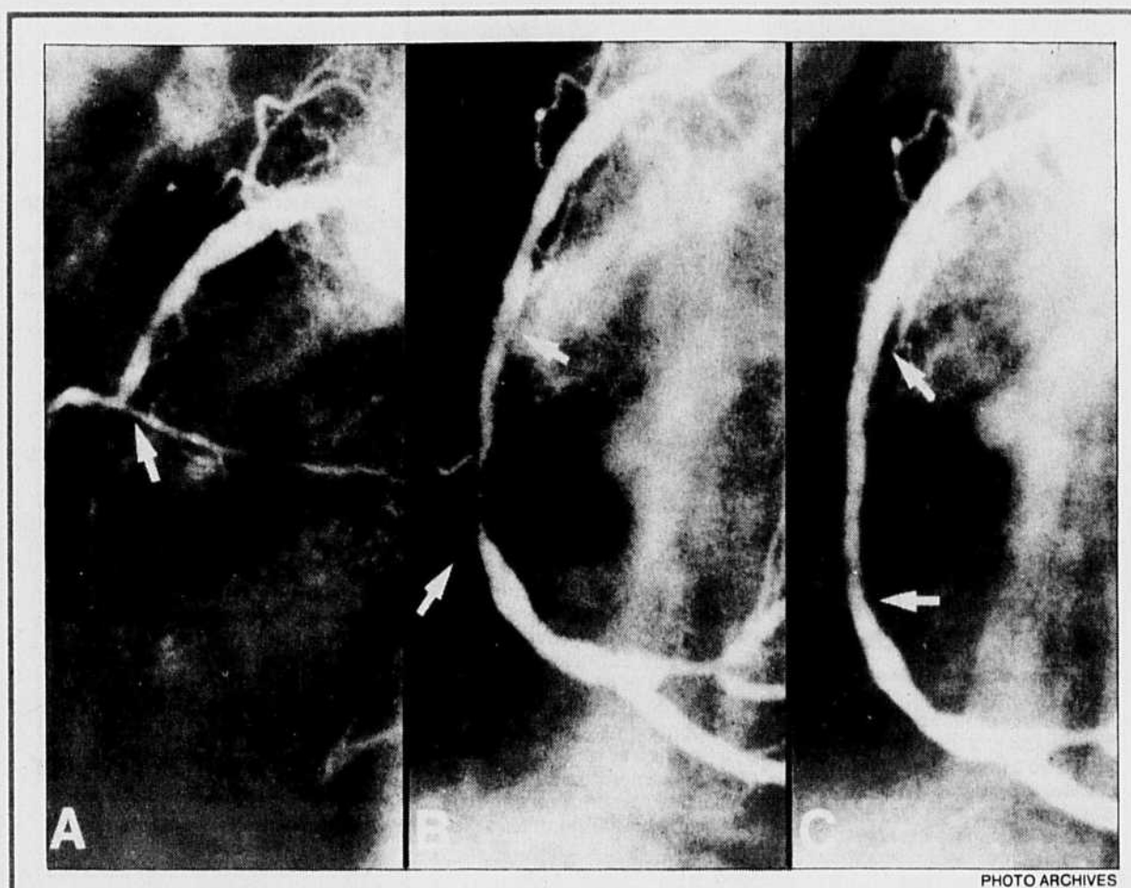

PHOTO ARCHIVES

La nouvelle technique médicale s'adresse aux patients qui ont les artères coronaires complètement obstruées (photo A) et qui normalement doivent subir des pontages coronariens. Les décharges de rayons laser débouchent environ 50 % de l'artère (photo B). On complète la recanalisation à l'aide de petits ballonnets que l'on gonfle dans l'artère (photo C). Onze patients de l'Institut de cardiologie de Montréal ont bénéficié avec succès de cette nouvelle approche.

Le laser au secours des artères

Une première mondiale à l'Institut de cardiologie

Pierre Cayouette

UNE ÉQUIPE de l'Institut de cardiologie de Montréal a réalisé une première mondiale en désobstruant les artères coronaires bouchées d'une dizaine de patients à l'aide de rayons laser.

L'équipe, dirigée par le Dr Gilles Côté, a réussi la première intervention du genre le 22 mars dernier auprès d'un patient de 58 ans qui avait les artères complètement obstruées depuis plusieurs mois. Depuis, dix autres patients en ont profité. Et tous s'en portent très bien.

Par sagesse et par prudence, l'Institut de cardiologie a attendu quelques mois avant de publiciser sa réussite. Question de s'assurer des bienfaits de l'intervention à moyen terme avant d'en vanter les vertus au public.

Selon le Dr Gilles Côté, cette technique constitue une alternative d'avenir pour des patients angineux qui, autrement, devraient subir des pontages aorto-coronariens et consommer des médicaments.

« La technique est d'autant plus attrayante que les coûts sociaux

Voir page 8 : Laser

À la veille du jugement sur la loi 101

La Cour suprême dans une situation précaire

La démission du juge Le Dain est la troisième cette année

Bernard Descôteaux
de notre bureau de Québec

LE JUGE Gérald Le Dain, qui était absent de la Cour suprême depuis quelques mois pour raisons de maladie, a démissionné hier. Il était l'un des sept juges à avoir entendu la cause sur la loi 101 dont on attend le jugement avec impatience à Québec.

Cette démission ne devrait pas empêcher la Cour suprême de rendre son jugement sur la loi 101, a aussitôt commenté le ministre québécois de la Justice, Gil Rémillard, qui croit que néanmoins cela place la Cour dans une situation précaire.

« Il est évident que la Cour suprême ne peut continuer comme cela très, très longtemps avec des démissions sans se retrouver dans une situation difficile pour rendre le jugement (sur la loi 101) », a déclaré en fin de journée le ministre à un groupe de journalistes.

Selon le ministre, cette nouvelle démission devrait contribuer à hâter la publication de ce jugement par la Cour. Une autre démission pourrait survenir (il y a des rumeurs à propos du juge William McIntyre) et il ne serait plus possible alors pour la Cour de rendre ce jugement car elle n'aurait pas le quorum de quatre juges, soutient M. Rdmillard. Deux autres juges qui ont entendu cette cause ont démissionné plus tôt cette année.

Cette situation devrait amener la Cour à rendre ce jugement incessamment, pense le ministre qui dit en « arriver à la conclusion que le jugement devrait nous arriver avant les fêtes de Noël ». Mardi, M. Rémillard et un de ses collègues ont évoqué la date du 8 décembre, ce qui n'a pas manqué de soulever un fort étonnement d'un porte-parole de la Cour suprême à Ottawa.

Le ministre québécois dit ne pas avoir d'informations privilégiés pour étayer sa conviction. Cela s'appuie sur l'interprétation qu'il fait de la loi de la Cour suprême. Une interprétation qui est littérale, convenait hier soir un porte-parole de son ministère tout en admettant que d'autres interprétations peuvent être données de la loi.

Cette loi prévoit que la Cour rend ses jugements en audience publique ou par dépôt auprès du régistraire de la Cour. Dans un tel cas, il faut que

Voir page 8 : Cour suprême

Angela Laurier, la contorsionniste vedette du Cirque du Soleil, quitterait elle aussi la troupe.

Le Cirque du Soleil amputé de 20 artistes

Paul Cauchon

LA MAJORITÉ des artistes du Cirque du Soleil n'effectueront probablement pas la tournée japonaise prévue pour 1989.

Radio-Canada annonçait hier soir que 23 artistes sur 30 avaient quitté la troupe, mais ces chiffres sont contestés par la direction du Cirque du Soleil.

Selon le président-directeur-général Guy Laliberté, 11 artistes ont confirmé leur retour au cirque. Sur les 19 autres la troupe a décidé de ne pas retenir les services de huit artistes, dont quatre enfants à qui on a conseillé de retourner à l'école. Chez les autres, quatre avaient déjà signé des contrats ailleurs, et quelques autres cas sont encore en discussion. « Il y a des artistes qui sont fatigués des longues tournées, mais nous pouvons les placer dans nos autres programmes d'animation », ajoute le patron de la troupe.

La tournée 1987-1988 du Cirque a débuté au Québec pour ensuite se déplacer aux États-Unis pendant un an et se terminer à Montréal en novembre. Les artistes n'ont donc pas démissionné, puisque leur contrat se terminait dimanche dernier avec le dernier spectacle de la tournée à Montréal.

Les artistes qui quitteront la troupe le font par épuisement après une tournée exigeante où l'on présentait 300 spectacles par année.

« Ce qu'on vit là ça fait 5 ans qu'on le vit, ajoute Guy Laliberté. À toutes les années il y a eu un roulement de personnel, je ne comprends pas pourquoi on en ferait une grosse nouvelle aujourd'hui. Pour plusieurs artistes

Voir page 8 : Cirque du Soleil

LE VISA D'ARAFAT

Les E.-U. ont 24 heures pour casser leur décision

Sinon, les Nations unies tiendront le débat sur la Palestine à Genève

Jocelyn Coulon

L'ASSEMBLÉE générale des Nations unies a appelé hier les États-Unis à autoriser le chef de l'OLP Yasser Arafat à se rendre à New York pour participer aux travaux de l'Assemblée générale de l'ONU.

La résolution a donné vingt-quatre heures aux États-Unis pour revenir sur leur refus d'octroyer un visa à M. Arafat. Si Washington refuse, les responsables du secrétariat général et la présidence de l'Assemblée ont dit qu'il était virtuellement certain que le débat palestinien aurait lieu à Genève au siège européen des Nations unies où Arafat pourra y participer.

151 États ont voté pour la résolution alors que les États-Unis et Israël ont été les deux seuls pays à voter contre. Une seule abstention a été enregistrée, celle de la Grande-Bretagne. Le vote a eu lieu par appel nominal, une procédure de scrutin rarement utilisée par l'Assemblée.

Tout en approuvant l'action américaine contre le leader de l'OLP, Israël ne s'opposera pas à la tenue d'un débat sur la Palestine et y participera, même s'il se déroule à Genève.

Lors d'une conférence de presse, hier à Montréal, M. Meir Rosenne, ancien ambassadeur d'Israël à Paris et à Washington et conseiller du gouvernement, a estimé que le gouvernement américain avait bien agi en refusant un visa d'entré à M. Arafat et que cette décision était tout à fait légale.

« Le pays hôte des Nations unies doit effectivement accorder un visa à toute personne qui est invitée par l'ONU. Toutefois, les Américains peuvent, pour des raisons de sécurité nationale, refuser le visa. C'est ce qu'ils ont fait », a-t-il déclaré.

M. Rosenne a estimé que si les Nations unies voulaient transférer à Genève le débat sur le problème palestinien et entendre M. Arafat, Israël

Voir page 8 : Arafat

Le libre-échange révolutionnera les relations de travail

Paule des Rivières

L'ARRIVÉE du libre-échange entraînera nécessairement des changements dans les relations de travail. Les impératifs de productivité et de concurrence forceront les syndicats et patrons à mettre leurs chicanes de côté et « à patiner plus vite ».

« Avec le libre-échange, avec la compétition accrue, on sera obligé de se recnontrer, de discuter de ce qui se passera chez nous. Il faudra qu'on patine plus vite. Ce sera essentiel », a déclaré hier le président de la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ), M. Louis Laberge, à un colloque sur les relations de travail en 1989, dans un contexte de libre-échange imminent.

« Les entreprises recherchent une plus grande productivité. Cela valait avant le libre-échange et cela vaudra encore davantage », a pour sa part prédit M. Philippe Martel, associé principal chez Sobeco. À partir d'une enquête auprès de 915 entreprises canadiennes, M. Martel a prédit pour 1989 « une progression conservatrice des salaires », même si le contexte économique est « relativement favorable ».

En revanche, il note un engouement croissant pour la rémunération au rendement chez les cadres. En 1987, 80 % des cadres recensés étaient partiellement rémunérés au mérite ; un an plus tard 85 % l'étaient. Il s'agit là d'une forte hausse, selon M. Martel. Pour les non-cadres, c'est la participation aux profits qui croîtra en 1989. Cette année, 35 % des employés souscrivent à un partage des profits (si profit il y a évidemment).

Ces méthodes de bonification, de rémunération au mérite et de participation aux profits visent à empêcher l'escalade des coûts fixes, tout en stimulant les employés. Aux États-Unis, la rému-

Voir page 8 : Révolution

AUJOURD'HUI

Walesa vante le pluralisme

Au cours d'une débat télévisé, Lech Walesa défend avec conviction le pluralisme sans lequel aucun progrès sensible ne sera possible en Pologne.
Page 5

UN NOUVEAU CONGLOMÉRAT

La Laurentienne veut se transformer en conglomérat industrialo-financier et cherche un partenaire.
Page 13

L'OPEP RESTE FRAGILE

La nouvelle entente sur les quotas de production assure la survie de l'OPEP qui demeure toutefois en mauvaise santé.
Page 15

PAS DE SLOGAN! **Nous ne savons que dire!** La **solution** aux problèmes de bureautique en français ne pouvait venir que des **Québécois**. Quatre années de recherches ont donné naissance à un logiciel unique. Ce logiciel vérifie **l'orthographe** des textes qu'on lui soumet. Pas sorcier! direz-vous. Attention! il détecte aussi **les fautes de grammaire**! Il vous avertit si vous avez mal accordé un verbe ou un adjectif. Peu importe le traitement de texte: notre logiciel est **compatible** avec **Word Perfect, Wordstar, le Secrétaire personnel, l'Écrivain public** et avec **la plupart des traitements de textes américains**! Ce logiciel a été conçu par **Hubert Manseau**, le directeur des services informatiques de l'UQAM, et **Francis Malka**, le programmeur du traitement de texte le plus performant qui soit, **l'Écrivain public PC**. Un texte sans faute n'a pas de prix, mais notre logiciel, lui, n'est pas cher: vous pouvez vous le procurer au bas prix de **84,95$**! Nous en sommes si fiers que nous lui avons donné le nom d'un géant de la littérature. Voici donc **HUGO • le dictionnaire**!

84,95 $

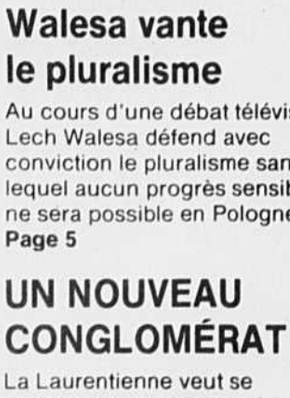

LOGIDISQUE Inc.
c.p. 10, succ. D, Montréal QC H3K 3B9 (514) 933-2225

Garderies: Québec s'attribuerait des mérites dus à Ottawa

(PC) QUÉBEC — Pratiquement la moitié de l'argent qui sera investi dans les garderies du Québec d'ici trois ans proviendra du gouvernement fédéral.

« La ministre Gagnon-Tremblay s'attribue un mérite qui reviendra au gouvernement d'Ottawa », a commenté la porte-parole de l'opposition péquiste, le député de Maisonneuve Louise Harel en commentant hier le programme de développement rendu public la semaine dernière.

Mme Harel a publié un tableau expliquant la façon dont sera financée la création de 60,000 nouvelles places en garderie au coût de $ 513.8 millions d'ici trois ans.

De cette somme, $ 273.3 millions (53 %) proviendront du Québec et $ 240.5 millions (47 %) proviendront du gouvernement fédéral.

Pour la première année du régime, soit 1989-90, l'effort du Québec dans l'augmentation du budget de l'Office des services de garde en provenance du gouvernement du Québec sera nulle, toute l'augmentation de fonds provenant du fait que la part d'Ottawa passera de $ 31.4 millions à $ 68.9 millions.

« La ministre Gagnon-Tremblay est comme la Perrette de la fable *Perrette et le pot au lait* : elle dépense l'argent des autres », a ironisé Mme Harel.

Le Parti québécois a également dénoncé plusieurs autres mesures. Le député de Chicoutimi Jeanne Blackburn a noté qu'en subventionnant désormais les garderies à but lucratif, le gouvernement instaure la notion de profit dans un service public, ce qui nuira à la qualité des services offerts à la population.

Le député d'Abitibi-Ouest François Gendron a dénoncé de son côté le fait que seulement 40,000 places existent dans les garderies en milieu scolaire pour desservir les 200,000 jeunes enfants qui fréquentent l'école.

M. Gendron a également souligné que le gouvernement n'avait rien prévu pour la garde d'enfants d'âge scolaire au cours de la période estivale.

CANAL sauve les meubles

CANAL et la Société d'édition et de transcodage (SETTE) ont pu s'entendre hier in extremis pour assurer la diffusion au canal 23 des cours universitaires jusqu'à la fin de la présente session.

C'est ce qu'a indiqué hier le directeur général de la SETTE, M. Hubert Stéphenne. CANAL devait $ 243,433 à la SETTE pour le loyer impayé de la liaison-satellite depuis juillet dernier. À défaut d'entente, la SETTE coupait le signal à 17 h 00 hier.

CANAL est le consortium d'établissements universitaires qui programme les cours sur la chaîne 23 et la SETTE assure la liaison-satellite vers les télédiffuseurs.

M. Stéphenne n'a pas voulu indiquer la teneur exacte de l'entente survenue hier avec CANAL, sauf pour dire que les parties avaient convenu d'un compromis qui sauve l'essentiel. Actuellement, quelque 10,000 étudiants sont inscrits à ces cours télévisés. Quant au problème du financement à long terme, il demeure tout entier.

Journée mondiale du sida

Pierre Cayouette

PARTOUT AU Québec, de nombreuses activités marqueront aujourd'hui la « Journée mondiale du sida » proclamée par l'Organisation mondiale de la santé.

Dans plusieurs hôpitaux montréalais, dont l'hôpital Sainte-Justine, l'hôpital de Montréal pour enfants, l'Hôtel-Dieu et Santa-Cabrini, des conférences auront lieu dans le but de sensibiliser le public et les professionnels.

Le Comité Sida-aide Montréal offre de son côté une journée « portes ouvertes ». De nombreuses conférence, dont l'une sur le sida et la spiritualité, s'y tiendront. Le maire de Montréal Jean Doré est sensé s'y rendre. En soirée, une marche au flambeau s'ébranlera du parc Lafontaine, dans le but de rendre hommage aux victimes du sida.

Des employés du CLSC Montréal-Métro circuleront par ailleurs toute la journée à bord d'un camion véhiculant des messages de prévention. Ils distribueront aussi des condoms sur leur passage.

Le département de santé communautaire de l'hôpital Charles Lemoyne, sur la Rive-Sud de Montréal, dispensera à ses professionnels une journée de formation. Un conférencier viendra aussi traiter des aspects économiques du sida.

À Sherbrooke, à Chicoutimi et à Québec, des groupes de pression multiplieront les activités de sensibilisation : kiosques, conférences, vidéos et concours de formation.

Les statistiques les plus récentes — 14 novembre 1988 — révèlent que l'on a enregistré 704 cas de sida au Québec depuis 1979, dont 538 à Montréal. En Ontario, le nombre s'élève à 861. Le Canada compte en tout 2,225 personnes atteintes du sida. Au pays, le sida a fait 1,202 victimes, dont 22 enfants — la plupart nés de mère sidéennes.

Aux États-Unis, on dénombre 78,312 sidéens.

Par ailleurs, le ministère de la Santé du Canada a dévoilé hier quelques bribes d'une vaste enquête sur le comportement sexuel des adolescents réalisée auprès de 30,000 jeunes de 11 à 21 ans. Ottawa espère ainsi secouer les derniers indifférents face à la menace du sida.

« Cherchez un brin de nouvelle rassurante dans cette enquête — il n'y en a pas », a dit le Dr David Walters, directeur de la campagne contre le sida de l'Association canadienne de la santé publique.

On y apprend que beaucoup de jeunes ont des rapports sexuels dès l'âge de 12 ans. La moitié des élèves des classes de 11e année (cinquième secondaire) visitées avaient des relations sexuelles.

Entre 15 et 20 % des jeunes qui ont des rapports sexuels se livrent à des relations anales.

« Cette dernière indication nous a causé une surprise, mais c'est seulement parce qu'auparavant personne n'avait posé de question sur cet aspect des relations sexuelles », a dit le Dr Walters.

« Le sida a toujours été une maladie liée à l'activité sexuelle », a affirmé le Dr Alastair Clayton, directeur général du Laboratoire de lutte contre la maladie.

C'est dans la modification des moeurs sexuelles, particulièrement chez les jeunes, qu'on pourra mener une guerre fructueuse contre le syndrome de l'immuno-déficience acquise, a-t-il ajouté.

PHOTO PC

Les doléances de 200,000 Lavallois

Le gouvernement entendra en commission parlementaire du 23 au 25 janvier prochain les doléances concernant le développement du transport dans la région de Montréal, a annoncé hier le ministre des Transports Marc-Yvan Côté. M. Côté a été saisi à l'Assemblée nationale d'une pétition de 200,000 noms de citoyens de Laval, au nord de Montréal, qui réclament l'avancement des travaux routiers dans cette région. La pétition a été présentée par le député de Mille-Iles Jean-Pierre Bélisle. Le ministre Côté et le premier ministre Robert Bourassa ont rencontré à ce sujet une délégation d'une centaine d'élus municipaux de la région qui était dirigée par le maire de Laval, M. Claude Lefebvre (photo). Le groupe demande que le gouvernement modifie ses priorités en traitant en premier le prolongement de l'autoroute 25, la construction d'un pont à l'est de la Rivière-des-Prairies et le parachèvement de l'autoroute 440. Ils réclament également que le métro de Montréal soit prolongé jusqu'à Laval. M. Côté a répliqué qu'une première tranche de $ 100 millions avait été consacrée au plus urgent, c'est-à-dire à la réfection de l'autoroute Métropolitaine et des échangeurs Décarie et Turcot. M. Côté s'est engagé à entendre les doléances des gens de la région de Montréal en janvier prochain dans le cadre d'une révision du programme de développement des transports dans la région métropolitaine.

Le Québec, un bouc émissaire, dit l'aile québécoise du NPD

LE NPD-QUÉBEC ne doit pas servir de bouc émissaire pour les résultats obtenus par le Nouveau Parti démocratique aux élections fédérales, a indiqué hier le coprésident de l'aile québécoise du parti, Pierre Graveline.

« Le NPD du Québec met en garde les néo-démocrates des autres provinces de porter des jugements trop hâtifs au terme de la campagne électorale fédérale », soulignait un communiqué émis par l'aile québécoise en réponse aux déclarations faites cette semaine par M. Nelson Riis, leader parlementaire du NPD à la Chambre des communes, et M. Gérald Kaplan, ancien secrétaire général du NPD-Canada.

Ces derniers ont laissé entendre que le NDP pourrait remettre en cause son ouverture au Québec à la suite des piètres résultats obtenus aux dernières élections. Agacés par l'attitude partisane du premier ministre Bourassa envers le traité de libre-échange, de plus en plus de néo-démocrates seraient opposés à l'accord du lac Meech, malgré la position officielle du parti.

M. Graveline a invité hier les néo-démocrates du reste du Canada à ne pas compromettre par des « gestes intempestifs » les efforts d'enracinement du NPD au Québec au cours des dernières années.

Le coprésident du NPD-Québec a rappelé que près d'un demi-million de Québécois ont accordé leur confiance au NPD le 21 novembre dernier et qu'il ne saurait être question de les trahir aujourd'hui.

« Plutôt que de faire du Québec le bouc émissaire des insuccès du NPD, il serait plus approprié de procéder dans les instances du parti à une analyse lucide des erreurs stratégiques du NPD durant la campagne, particulièrement au Québec », a conclu M. Graveline.

Selon la CEQ

Réduction inquiétante du financement des loisirs

d'après la Presse Canadienne

La Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ) s'inquiète des conséquences de la réduction du soutien financier du gouvernement québécois aux organismes de loisir. La présidente de la CEQ, Mme Lorraine Pagé, a lancé un « cri d'alarme » hier en dévoilant au cours d'une conférence de presse les résultats d'une enquête menée auprès des membres de la CEQ oeuvrant dans 42 organismes nationaux et régionaux de loisir disséminés à travers la province.

Cette enquête réalisée en juin dernier, révèle que les organisations oeuvrant dans ce secteur ont de la difficulté à rejoindre les deux bouts. On note un manque à gagner de 30 % en moyenne dans les organismes nationaux de loisir et de 62 % dans les centres régionaux.

De plus, souligne l'étude, on a assisté au cours des six dernières années à la disparition de 25 % des postes à temps plein dans ce secteur, alors que les emplois à temps partiel ont augmenté de 80 %, une hausse qui atteint même 120 % chez les employés de soutien.

Le manque de financement mène à l'abolition de nombreux services de base à la population, sans compter qu'on demande aussi au personnel d'augmenter sa charge de travail et de complexifier ses fonctions, souligne le document.

Selon Mme Pagé, il ne faut pas s'étonner que dans de telles conditions on entende parler de noyades dans les piscines publiques, de morts violentes sur les pistes de ski ou de suicide chez les jeunes.

La CEQ rapporte aussi comme exemple de « désengagement de l'État dans le domaine du loisir » la disparition des subventions aux bases de plein air durant cinq ans, l'abandon du programme particulier à cinq centres de vacances-familles et l'abolition du programme national de soutien aux activités de loisir municipal.

Le président de la Fédération du personnel des établissements de loisir (affiliée à la CEQ), M. Michel Hébert, trouve « contradictoire » que le ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, M. Yvon Picotte, dise qu'il est nécessaire de développer les loisirs pour améliorer la qualité de la vie de la population et décide de réduire les budgets alloués aux organismes oeuvrant dans ce secteur.

La loi 101 et le racisme

Exchange soutient ne publier que des textes « documentés, intelligents et responsables »

Jean-Pierre Proulx

LA REVUE américaine *Exchange* qui vient de publier ce mois-ci l'article de M. Tony Kondaks, assimilant la loi 101 à la doctrine raciste de « la primauté du sang » pratiqué en Afrique du Sud, a comme politique éditoriale de ne publier que des « textes documentés, intelligents, responsables et bien écrits ».

C'est la réponse qu'a fournie hier la coordonnatrice de la revue *Exchange*, Mme Barbara Futterman, à la question que lui a posée LE DEVOIR sur les critères de sélection des articles qu'elle publie.

La revue *Exchange* est publié par Freedom House, un très sérieux organisme vieux de 48 ans et voué à la promotion des libertés civiles et droits politiques à travers le monde. Il est présidé par M. Max Kampleman, du département d'État et chef de la délégation américaine aux négociations sur le désarmement, et comprend, dans son conseil, une brochette de politiciens et d'universitaires en vue.

L'auteur de l'article controversé, M. Kondaks, est un jeune Montréalais de langue anglaise de 23 ans, homme d'affaires de son métier. Sa thèse centrale qui, par les bons soins de *Exchange* vient de se retrouver propulsée à travers le monde auprès de 400 leaders d'opinion, est simple : le critère d'admissibilité à l'école anglaise qui repose sur le dossier scolaire du père ou de la mère est une application « voilée » et donc « insidieuse » de la doctrine raciste de « la primauté du sang » qui classifie les gens en fonction des caractéristiques de leurs parents. Comme en Afrique du Sud.

M. Kondaks a eu en outre l'honneur de voir son article présenté par M. Zbigniew Brzezinski, ex-conseiller du président Jimmy Carter et actuellement professeur à Columbia.

Mme Futterman a déclaré hier au DEVOIR que les opinions de M. Kondaks étaient les « siennes propres. Il a le droit de les avoir. Son essai de cinq pages est intéresant et, comme nous l'avons vu aujourd'hui, il porte à controverse ».

« Les idées de M. Kondaks ne concordent pas nécesairement avec les nôtres, comme d'ailleurs nous n'endossons pas tous les articles que nous publions. Peut-être, a-t-elle conclu, votre journal devrait-il publier intégralement le texte de M. Kondaks et laisser les lecteurs juger par eux-mêmes ».

Calculez-le comme vous voulez...

Vous êtes gagnant à acheter une résidence de la Phase VI du Sanctuaire du Mont-Royal.

C'est un calcul en deux étapes. Additionnez la vue spectaculaire qu'offre la Phase VI maintenant en réalisation, le mode de vie du Sanctuaire, la grande superficie des résidences, le design et la qualité des finis...

Rajoutez-y, lors d'une visite, tous les détails qui rendent chaque résidence si attrayante...

Calculez-le comme vous voulez: 244 000$ et + pour 2 ch. à coucher et 263 500$ et + pour 3 ch. à coucher, c'est peu... pour autant.

À l'heure actuelle, le choix est grand. Mais ne vous étonnez pas que les résidences de la Phase VI trouvent preneurs rapidement.

le sanctuaire du mont-royal

LE MODE DE VIE D'AUJOURD'HUI

PHASE VI EN RÉALISATION MAINTENANT EN VENTE
CONDOMINIUMS PRIVILÉGIÉS EN BORDURE OUEST D'OUTREMONT
BUREAU DE VENTE : 6100, CHEMIN DEACON, MONTRÉAL (514) 738-6000
DE PRÉFÉRENCE SUR RENDEZ-VOUS

2 CH. À COUCHER 244000$ +
3 CH. À COUCHER 263500$ +
PENTHOUSES 469000$ +

EN BREF...

35 requêtes en en accréditation

LE SYNDICAT des métallos (FTQ) a déposé cette semaine 35 requêtes en accréditation syndicale, au nom de 3,600 chauffeurs de taxi. Bien que les chauffeurs de taxi ne soient pas au bout de leurs méandres juridiques, le président des métallos, M. Clément Godbout, s'est dit « très fier de cette percée sans précédent ». D'autres syndicats avaient auparavant tenté de syndiquer les chauffeurs de taxi de la métropole, mais avaient abandonné. « Les chauffeurs savaient qu'on se rendrait jusqu'au bout », a-t-il dit en expliquant que l'adoption d'un décret pour régir les conditions de travail dans l'industrie du taxi serait « une solution intelligente ». Les métallos déposeront d'autres requêtes dans les semaines à venir, étant tenus d'avoir une majorité de chauffeurs de leur bord pour chaque employeur.

Saint-Basile a coûté $31.5 millions

QUÉBEC (PC) — L'incendie de Saint-Basile a coûté $31.5 millions au gouvernement québécois, révèle la synthèse des opérations budgétaires des six premiers mois de l'année du gouvernement. Le document, déposé hier en Chambre, indique par ailleurs que le coût des travaux d'amélioration du réseau routier, autorisés dans le cadre du plan d'action pour la région de Montréal, a été supérieur de $ 13 millions aux prévisions budgétaires. Par ailleurs, on indique que les prévisions concernant le déficit, chiffré à $ 1.6 milliard, sont maintenues. En ce qui a trait aux revenus, on observe une hausse de $ 37 millions qui est équilibrée par une perte du même montant au chapitre des transferts fédéraux.

Président du caucus conservateur

OTTAWA (PC) — Le Montréalais Bob Layton, ex-ministre des Mines, est le nouveau président du caucus des députés conservateurs, a annoncé hier le premier ministre Brian Mulroney. Par la même occasion, le député de Calgary Jim Hawkes a été nommé whip en chef du gouvernement. Ce sera désormais à lui de voir à ce que tous les députés conservateurs soient à la bonne place, au bon moment, surtout pendant les périodes de débat et les votes. M. Layton a été ministre d'État aux Mines de septembre 1984 jusqu'à juin 1986, quand il a été exclu du cabinet en faveur de Gerry Weiner, lui aussi un Montréalais, actuellement ministre d'État au Multiculturalisme.

La STCUM confirme des largesses à ses cadres

La Société de transport de la Communauté urbaine de Montréal (STCUM) a confirmé hier l'exactitude des informations voulant que des cadres à son emploi aient touché $ 1,000 par semaine en temps supplémentaire. Les données du quotidien *La Presse* sur des taux d'absentéisme de 20 % en 1987 et de 12 % cette année sont également corrects, mais « des mesures correctives ont été prises depuis et la situation est en voie d'amélioration », a déclaré, hier, le directeur du service des communications de la société, M. Hubert Sacy. Le recours au temps supplémentaire pour du travail de remplacements lors de congés fériés ou d'une absence est une pratique courante, a rappelé M. Sacy en arguant que le recours au surtemps constitue une « économie réelle » en comparaison de ce que coûterait l'embauche de nouveaux employés. En 1987, fait encore valoir M. Sacy, une grève des commis a entraîné un surcroît de travail pour les cadres et l'enveloppe de temps supplémentaire s'en est trouvée « gonflée ». Pour 1988, « la STCUM ne consacre que 4.5 % de sa masse salariale au temps supplémentaire », a dit M. Sacy. Ce montant représente $ 15.7 millions.

Grogne contre le budget du RCM

Isabelle Paré

EN DÉPIT de hausses de taxes modérées, de nombreux propriétaires qualifient « d'inflationniste » le budget présenté par la Ville de Montréal, qui prévoit une augmentation des dépenses de 5.4 % pour 1989.

Selon M. Pierre Aubry, président de la Ligue des propriétaires de Montréal, qui compte 1,400 membres dans la région métropolitaine, les contribuables auront d'une façon ou d'une autre à supporter l'augmentation des dépenses municipales au-delà de l'inflation, même si ce n'est pas par le biais de leurs comptes de taxes.

« Les Montréalais finiront par payer ces dépenses en hausses de loyers ou par le biais des commerces. Qu'on prenne notre argent dans la poche gauche ou droite, cela revient au même. On va payer en bout de ligne », a commenté le président de la Ligue.

Selon M. Aubry, Statistique Canada fixe le taux d'inflation à 3.7 % pour la région montréalaise. « Il est difficile de ne parler de budget inflationniste quand la hausse de dépenses excède l'indice des prix à la consommation de près de 2 % », s'exclame-t-il.

Dans un contexte où la population montréalaise peine à se maintenir au-dessus du million, il est inquiétant de voir les dépenses municipales augmenter, insiste M. Aubry.

Le grogne se fait aussi sentir du côté de Taxe$Action, un groupe militant pour la réforme de la fiscalité municipale, qui estime que le budget de la Ville de Montréal ne corrige pas les inégalités subies au cours des dernières années par plusieurs contribuables.

La présidente de Taxe$action, Mme Kathy Touchet, estime que la réduction de 2 cents du $ 100 d'évaluation annoncée par la Ville est dérisoire et juge inacceptable que certains contribuables bénéficient d'une baisse de taxes.

« Environ 7,640 comptes vont diminuer. Tout le monde doit contribuer, sinon c'est inéquitable », affirme-t-elle.

De toute façon, Taxe$Action s'oppose d'emblée au rôle d'évaluation 1989 utilisé par la Ville pour fixer ses taux de taxes. Des taux d'imposition fixés sur la base du projet de loi 90 qui, estime Mme Touchet, devrait être modifié.

Même si la hausse de taxes est limitée à 4.9 %, l'étalement triennal n'est qu'une « formule de rapiécage » qui ne résout pas à long terme les problèmes vécus par les contribuables, estime Taxe$Action.

Dans une lettre envoyée hier au ministre des Affaires municipales, M. Pierre Paradis, le groupe réclame des correctifs au projet de loi sur la fiscalité municipale, dont le gel du premier rôle triennal au niveau de celui de 1986 ou 1987, plutôt que du rôle de 1989. Taxe$Action exige aussi des indemnités pour les contribuables de 36 municipalités, dont celles de la CUM, qui présentent des rôles chaque année alors que 1,464 autres villes du Québec ne se conforment pas à cette obligation.

« Les contribuables de la CUM ont été les victimes de la souplesse du gouvernement qui n'a jamais imposé de pénalité aux milliers de municipalités qui dérogent à leur obligation légale de présenter un rôle d'évaluation chaque année, déplore Mme Touchet. Pourquoi le ministre n'accorderait-il pas à la CUM cette dérogation pour une année ? »

Un rapport interne dément la fiabilité du réseau d'électricité

d'après la Presse Canadienne

LE VIEILLISSEMENT des installations, une politique de vente agressive de l'électricité, une réduction des dépenses d'exploitation et une baisse de qualification des employés sont certains des éléments qui affectent la fiabilité du réseau d'électricité d'Hydro-Québec.

Un rapport d'un groupe de travail interne d'Hydro-Québec, dont Radio-Canada a obtenu copie, identifie ces facteurs et d'autres comme ayant eu une influence négative sur la fiabilité de son réseau. Le rapport de 15 pages est daté du 14 septembre 1988. Il analyse les faiblesses du réseau de transport et recommande des correctifs à court terme.

Le rapport affirme que « l'agressivité de l'entreprise dans le domaine des ventes a augmenté le facteur d'utilisation du réseau de transport par rapport à ce qui était planifié. Ainsi, la capacité de transit a été étirée à son extrême au détriment des projets, des modifications et de l'entretien. Ceci a donc contribué à négliger la fiabilité du réseau de transport ».

On ajoute que le veillissement des équipements et leur utilisation au-delà des limites planifiées a amené certains d'entre eux à la limite de leur capacité.

Par ailleurs, puisque le réseau est utilisé sur des périodes de temps de plus longues, « en particulier à cause des programmes de vente », il est devenu de plus en plus difficile de retirer ce que les ingénieurs appellent les « appareils stratégiques », soit les compensateurs, lignes, disjoncteurs, etc, afin de faire leur entretien ou encore pour modifier les installations. Et puisque le parc d'équipement vieillit, il faut justement les entretenir plus régulièrement.

Le groupe de travail affirme que « les objectifs d'accroissement des ventes doivent être harmonisés avec les capacités réelles du réseau d'Hydro-Québec », en tenant compte particulièrement de la nécessité d'entretenir l'appareillage, ce qui suppose que certains d'entre eux sont rendus « indisponibles » pour des périodes plus ou moins longues de temps.

Le rapport s'interroge aussi sur les mécanismes automatiques d'exploitation du réseau, comme le télédélestage. On indique que « la surveillance du comportement des équipements est déficiente dans plusieurs des installations » et que les appareils de surveillance subissent peu ou pas d'entretien.

On ajoute que « la fiabilité des automatismes majeurs de réseau est à améliorer (comme le télédélestage). Il faut aussi signaler que le fonctionnement intempestif du télédélestage pourrait créer une panne majeure sur un réseau chargé ».

Le rapport affirme qu'il « est inadmissible que la qualité du service soit dégradée au point de délester les abonnés sur une simple contingence ». Il mentionne que les automatismes majeurs de réseau doivent être révisés à court terme et qu'il est important que les critères de conception de ces automatismes répondent à un haut niveau de fiabilité et de sécurité.

Le rapport signale aussi que la politique de décentralisation et de mises à la retraite anticipée d'Hydro-Québec ont entraîné une baisse de la qualification des employés. « On se retrouve avec des employés sans grande expérience et dépourvus devant les innovations technologiques », écrit-on.

Les compétences ont été dispersées géographiquement et plusieurs spécialistes se sont vus confier d'autres tâches. Conséquences : les compétences des spécialistes se perdent, les problèmes sont solutionnés localement, il y a accroissement d'erreurs humaines par manque de connaissances tandis qu'il y a eu « dévalorisation du titre de spécialiste ». Le rapport dit même que le grand nombre de réorganisations au sein de l'entreprise a fait en sorte qu'il est « difficile, voire impossible, de savoir aujourd'hui qui est responsable de quoi ». À cet égard, le groupe de travail recommande de rebâtir les équipes de spécialistes, afin « de trouver des solutions plus rapidement, d'avoir une vue plus globale et de pallier à des difficultés généralisées ». Les rôles de chacun devraient aussi être clairement définis.

Le groupe de travail s'interroge aussi sur le recours à des firmes extérieures de génie conseil et d'entrepreneurs privés. On signale que leurs plans doivent souvent être revus par le personnel d'Hydro et on estime qu'il y a un « risque » à poursuivre cette politique sans un encadrement plus rigoureux de la part de la société d'État.

950 médecins débraient en signe d'impatience

Renée Rowan

QUELQUE 950 médecins à honoraires fixes ont participé hier à la journée d'étude organisée par les médecins de CLSC et les médecins qui dispensent des soins psychiatriques pour protester contre la lenteur gouvernementale face au déroulement de leurs négociations.

« Le gouvernement, depuis 1979, se refuse à négocier les conditions d'exercice des médecins à honoraires fixes. Cette désinvolture est inacceptable et nous ne pouvons tolérer davantage les atermoiements du MSSS sans manifester notre insatisfaction, a déclaré hier le Dr Jean Rodrigue, président de l'Association des médecins de CLSC du Québec. Dix ans sans renouvellement d'entente, c'est assez », a-t-il ajouté en conférence de presse.

On compte 1,500 médecins omnipraticiens à honoraires fixes au Québec, dont plus de 700 travaillent en CLSC et quelque 250 en établissement où sont dispensés des soins psychiatriques. Les autres médecins qui oeuvrent dans les départements de santé communautaire, les hôpitaux pour malades chroniques, dans les unités de soins intensifs ou palliatifs, sont représentés par leur association régionale. Ceux-ci ne participaient pas officiellement à la journée d'hier, même si certains de la région montréalaise ont assité à la rencontre.

Sur 125 CLSC qui ont une équipe médicale, il y a eu des moyens de pression dans 114, soit un taux de participation de 92 %. Pour ce qui est des médecins eux-mêmes, 673 sur 711, ou 95 % ont débrayé.

Quant aux médecins qui travaillent en établissements où sont dispensés des soins psychiatriques, il est beaucoup plus difficile de faire le décompte puisque certains oeuvrent dans des hôpitaux spécialisés et d'autres dans des ailes psychiatriques d'hôpitaux généraux, a noté leur président, le Dr Benoît L. Poulin, ajoutant toutefois qu'il y a eu une participation massive dans les hôpitaux à vocation psychiatrique.

La population n'a aucunement souffert de ce débrayage puisque les médecins ont partout assuré les services essentiels : « Ça été une journée comme les fins de semaine et les jours fériés », a précisé le Dr Poulin.

Les médecins à honoraires fixes ont déposé l'ensemble de leurs demandes à une table technique Fédération des médecins omnipraticiens du Québec/ministère de la Santé et des Services sociaux en mars et avril 1987. « Le gouvernement, précise le Dr Rodrigue, n'a pas daigné discuter ce dossier avant mars 1988 et malgré des engagements écrits, il a restreint les négociations aux seuls avantages sociaux et à certaines clauses normatives. Après huit mois de négociations, nous attendons toujours que l'équipe gouvernementale obtienne un mandat pour conclure une entente ». Depuis 1979, poursuit-il, le gouvernement se refuse à négocier les conditions d'exercice des médecins à honoraires fixes. On attend toujours la publication d'un règlement législatif quant à la structure médico-administrative en CLSC. Les médecins demandent à participer aux décisions qui les concernent directement, entre autres le contrôle de la qualité des soins.

Les participants à la journée d'hier ont demandé une rencontre, dans les plus brefs délais, avec la ministre de la Santé et des Services sociaux, Mme Thérèse Lavoie-Roux. À moins d'un dénouement prochain de l'impasse, ils ont voté la tenue, le 14 décembre prochain, d'une autre journée d'étude qui sera étendue, cette fois, à tous les médecins à honoraires fixes dans toutes les régions du Québec.

Anjou: ultime tentative pour dénouer l'impasse

Isabelle Paré

L'IMPASSE qui sévit au conseil municipal d'Anjou depuis près d'un mois pourrait prendre fin ce soir. Une assemblée a été convoquée par le parti au pouvoir où figure à l'ordre du jour la nomination d'un conseiller au poste de maire.

À moins d'une volte-face du pro-maire à cette assemblée inattendue, les citoyens d'Anjou pourraient voir nommer un nouveau maire en la personne de M. Richard Quirion, chef du parti d'opposition majoritaire au conseil, la Relève démocratique municipale (RDM).

En effet, l'ordre du jour de cette assemblée envoyé aux conseillers municipaux inclut expressément la nomination d'un maire.

Toutefois rien n'est encore gagné, le pro-maire, M. Jean-Paul Laurier, ayant encore laissé entendre hier que le poste laissé vacant par l'ex-maire Jean Corbeil se devait d'être comblé par un vote populaire. « Je ne veux pas présager de l'assemblée de demain, mais je n'ai pas changé d'avis quant à la nécessité de tenir des élections. Tirez vos conclusions », s'est-il borné à dire.

Cette assemblée régulière, convoquée par le pro-maire à la demande des conseillers de l'opposition, survient la veille de la date limite laissée au conseil municipal pour convenir du remplacement du maire. À défaut d'une entente au conseil municipal, le greffier de la Ville fera parvenir au ministre des Affaires municipales, Pierre Paradis, un avis le pressant de décréter des élections partielles ou la nomination d'un maire.

On se souviendra que le 8 novembre dernier, une proposition de l'opposition visant à nommer un maire n'avait pu être votée, le pro-maire ayant décidé de lever subitement l'assemblée.

Depuis, le parti au pouvoir procède par assemblée spéciale pour empêcher l'ajout de cette proposition à l'ordre du jour. « Le pro-maire a pris un engagement moral en acceptant de placer notre proposition à l'ordre du jour. Mais on ne sait jamais ce qui peut arriver », a indiqué hier un porte-parole du parti d'opposition.

Au ministère des Affaires municipales, on reconfirmait que le ministre n'interviendrait pas avant le 8 décembre.

La Commission de police devra trancher un dilemme sans précédent

Martin Pelchat

LA COMMISSION de police du Québec doit se pencher aujourd'hui sur une question complexe qui lui est posée pour la première fois de son histoire : a-t-elle le droit d'enquêter sur la conduite d'un policier qui a quitté son emploi depuis les événements en cause ?

La réponse est d'autant plus importante que le plaignant, Robert Laplante, âgé de 27 ans, affirme être la victime d'une erreur judiciaire pour laquelle il a passé quatre années derrière les barreaux.

Son avocat, Yves Legris, affirme que « des preuves nouvelles, découvertes récemment par les enquêteurs de la CPQ, auraient pour effet d'incriminer des individus autres que Robert Laplante ».

La Commission de police devait entreprendre hier matin son enquête sur la conduite du sergent Jean-Guy Sauvé, de la police de Laval, à l'égard de Robert Laplante, à la faveur d'un vol de $ 3,000 commis le 21 juin 1982 dans un centre commercial de Laval. Mais l'avocat mandaté par Ville de Laval pour représenter le sergent Sauvé en a surpris plus d'un en annonçant que le policier avait été mis à la retraite pour des raisons de santé le 1er mai dernier.

Selon Me Gino Castiglio, le pouvoir de recommandation de la CPQ « implique nécessairement que la personne qui fait l'objet de l'enquête doit encore être un policier au moment où la Commission décide d'ouvrir une telle enquête ».

« Nous vous soumettons donc que la CPQ est dépourvue de toute juridiction pour entreprendre l'enquête publique qui a été convoquée dans le présent dossier et nous entendons, à titre préliminaire, nous objecter à la juridiction de votre Commission », soumet Me Castiglio.

Ce dernier plaide en outre que son client n'a jamais eu copie de la plainte de M. Laplante, et qu'il s'est écoulé entre le moment où les événements sont survenus et celui où la plainte a été déposée un délai de cinq années qu'il estime « déraisonnable » et de nature à priver son client d'un traitement équitable.

Confessant leur surprise, ni le procureur auprès de la Commission de police, ni celui du plaignant n'étaient en mesure d'offrir un plaidoyer hier matin, de telle sorte que Me Fernand Côté, qui préside l'enquête, a remis à ce matin les plaidoyers de même qu'une éventuelle décision quant au fond de la question.

Robert Laplante a été condamné à 10 ans de prison en 1982 après avoir été reconnu coupable d'un vol qualifié qu'il nie avoir commis. En juin 1987, la Cour d'appel a maintenu le jugement de première instance, mais réduit la sentence à six ans. Le mois suivant, M. Laplante était libéré. Il travaille maintenant pour une firme de ventilation.

Lors de son procès, Robert Laplante a été identifié formellement par la victime du vol. Le tribunal n'a pas cru les quatre témoins qui affirmaient que Laplante n'était pas sur les lieux du crime au moment où il fut perpétré.

Dans la plainte qu'il a déposée le 21 mai 1987 à la CPQ, Robert Laplante reproche entre autres à l'ex-enquêteur de Laval d'avoir négligé une piste qui aurait pu le disculper et de l'avoir soumis à une parade d'identification à laquelle ne participaient en plus de lui que des policiers sans ressemblance avec le portrait-robot.

Lincoln débordé par Saint-Basile

QUÉBEC (PC) — Le gouvernement québécois est tellement débordé avec l'affaire de Saint-Basile-le-Grand qu'il ne peut pas déposer maintenant sa politique sur les déchets bio-médicaux. C'est ce qu'a fait savoir hier en Chambre le ministre de l'Environnement Clifford Lincoln.

Le ministère de l'Environnement devait présenter au printemps dernier une politique sur les déchets biomédicaux, a souligné hier le député Jean-Pierre Charbonneau.

« C'est vrai, a admis M. Lincoln. Mais il y a eu l'incendie de Saint-Basile et le ministère a dû affecter une bonne partie de ses ressources au programme d'inspection des sites de BPC qui a suivi ».

Pour l'opposition péquiste, ce retard signifie que le ministère manque de ressources et est irresponsable, compte tenu du fait qu'il estime la situation dangereuse.

Le séisme provoque une ruée sur les brochures de protection civile

ALERTÉS par le séisme qui a ébranlé tout l'Est du pays, vendredi, les Canadiens se ruent littéralement sur les brochures mises à leur disposition par les organismes de protection civile.

« Depuis lundi, c'est un véritable raz-de-marée. Nous sommes presque en rupture de stocks », explique Jacques Janson, chef de la division information au quartier-général de la Protection civile du Canada à Ottawa.

La brochure de cinq pages qui traite des mesures individuelles à prendre en cas de tremblement de terre doit maintenant être rééditée, explique M. Janson. Seulement hier, en une seule commande, on en a demandé 12,000 ! Les gens en profitent pour se faire expédier les cinq autres brochures sur les mesures à prendre en cas d'inondations, ou de tempête de neige par exemple, et vont même parfois jusqu'à s'enquérir des dispositions à prendre en cas de guerre nucléaire ...

Au Bureau de la Protection civile du Canada à Québec, responsable de tout l'Est du Canada, les appels pour des informations sur les séismes arrivent à un rythme de 50 par jour, comparativement à deux ou trois habituellement, explique Louise Rousseau, adjointe au directeur régional.

« Les gens réagissent assez viscéralement, note M. Janson. Mais pendant les reportages sur le tremblement de terre de vendredi, j'ai entendu un animateur de radio inviter les gens à sortir de chez eux s'il devait y avoir une autre secousse. C'est exactement ce qu'il ne faut pas faire. C'est la preuve qu'on ne peut pas improviser en cette matière ».

ARCHAMBAULT

RECTIFICATIF

Une erreur s'est glissée dans notre annonce du 30 novembre en page 12.

Elle aurait dû se lire comme suit:

15% EXCEPTÉES ÉTIQUETTES ROUGE.
de réduction sur tous nos disques compacts, cassettes et microsillions jusqu'au 10 décembre.

CARTES D'AFFAIRES

ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS
Fondée en 1892
Agents de brevets d'invention et de marques de commerce
1514, Docteur Penfield, Montréal, Canada, H3G 1X5
Fax: (514) 934-1246
Télex: 05-268656
Tél.: (514) 934-0272

PUBLICITÉ
SWABEY, MITCHELL, HOULE, MARCOUX & SHER
Agents de brevets
Agents de marques de commerce
Fondé en 1936
Recherches en marques de commerce et en brevets
Conseils et services professionnels pour toutes questions impliquant la loi sur les brevets, les marques de commerce, les droits d'auteur et les dessins industriels.
Depuis plus de 50 ans
1001, Boul. de Maisonneuve ouest
Montréal, Québec H3A 3C8
Tél.: (514) 845-7126, Télex 05-24355
Fac-simile (514) 288-8389

D'EXTRAORDINAIRES
PHOTOCOPIES COULEUR
AU LASER
DE VOS DESSINS, PHOTOS, DIAPOSITIVES, CATALOGUES, ALBUMS CHEZ
SCRIBEC
45, rue Jarry est, Montréal, 385-9400
Semaine 8h30 à 20h – Samedi 10h30 à 16h

DIRECTEUR(TRICE) GÉNÉRAL(E)

L'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences (Acfas) est une association regroupant 10 000 chercheurs(es) et 40 sociétés savantes. L'Afcas vise à promouvoir la recherche scientifique, l'enseignement supérieur et l'information scientifique.

Sous l'autorité du(de la) Président(e), le(la) directeur(ice) général(e) se rapporte au Conseil d'administration dont il(elle) est le(la) secrétaire. Il(elle) est responsable de l'administration du secrétariat général, de la gestion des ressources humaines, matérielles et financières et de la mise en oeuvre des décisions du Conseil d'administration et du Comité exécutif. De plus, ses responsabilités comprennent la formulation d'avis sur des questions d'actualités, l'élaboration de politiques, la planification et la gestion de projets, l'organisation des congrès annuels et la participation à divers comités. Enfin, il(elle) doit être en mesure d'assurer de bonnes relations avec les différents milieux scientifiques et socio-économiques, les agences gouvernementales, le grand public et les médias.

Le(la) candidat(e) doit comprendre à fond le systèmes des universités québécoises et canadiennes et les mécanismes des gouvernement provincial et fédéral. If (elle) doit posséder des aptitudes remarquables à la communication orale et écrite. Détenteur(trice) d'une maîtrise ou doctorat, il(elle) doit avoir une expérience pertinente en gestion et être en mesure de fonctionner dans les deux langues officielles.

Ce poste exigeant sera rémunéré à un niveau proportionné selon l'ancienneté ou des qualifications du(de la) candidat(e). Les avantages sociaux rattachés à ce poste sont excellents.

Lieu de travail: Montréal

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae **sous pli confidentiel** avant le **15 décembre 1988** à:

Présidente du comité de sélection,
Commission de la recherche,
Bureau 1618,
Université Laval
Pavillon des Sciences de l'Éducation,
Québec, G1K 7P4

Pourquoi payer le double pour la même qualité?

Achetez directement de l'importateur les grands noms de la mode italienne.

NOUVEAU Afin de vous donner un meilleur service, nous avons maintenant un **tailleur** sur place pour faire vos retouches.

Club 402 HOMME
1237, rue de la Montagne - 3e étage
Montréal, 861-3636

CKAC 73 TOUJOURS NO 1...GRÂCE À VOUS!

Les derniers sondages BBM
sont formels : **CKAC 73 toujours**
la super station de Montréal.

CKAC	**894,200***
CKOI	794,000
CHOM	739,300
CKMF	647,200
CFGL	608,300
CJMS	572,300

MERCI À TOUS NOS AUDITEURS.
Tout le monde en parle... et ça continue!

* Source BBM Automne 1988—Rayonnement total

QUAND CKAC PARLE... *TOUS LES AUDITEURS EN PARLENT.*

CKAC 73
LA SUPER STATION DE MONTRÉAL

L'ACTUALITE INTERNATIONALE

Walesa fait l'apologie du pluralisme

Un débat télévisé l'oppose au chef du syndicat officiel

VARSOVIE (AFP) — Lech Walesa, le chef du syndicat interdit Solidarité, a défendu avec beaucoup de conviction le pluralisme sans lequel aucun progrès sensible ne sera, à ses yeux, possible en Pologne, au cours d'un débat télévisé hier soir avec M. Alfred Miodowicz, le président des syndicats officiels.

« Si le stalinisme a pu émerger dans les pays du bloc soviétique, c'est parce que le pluralisme politique n'y existait pas », a dit M. Walesa. « Nous devons en terminer avec les méthodes du stalinisme », qui se sont perpétuées en Pologne, a-t-il poursuivi. « Nous freinons le développement du monde. Le temps passe. Les jeunes Polonais fuient leur pays et voyez comment vivent les vétérans du travail, c'est scandaleux », s'est exclamé le chef de Solidarité.

Peu après son départ en voiture des bâtiments de la télévision à Varsovie, Lech Walesa a été ovationné par des dizaines de Polonais qui étaient spontanément descendus de leurs appartements situés juste en face. « Merci Walesa », ont-ils scandé au passage du prix Nobel de la paix.

« Partout où il a été instauré, le pluralisme a passé son examen avec succès, alors que son absence dans les États communistes a conduit à la situation qui prévaut aujourd'hui en Pologne », a encore dit le dirigeant ouvrier lors du débat qui s'est déroulé durant 45 minutes l'issue du journal télévisé du soir.

Le leader syndical, qui avait accroché au revers de son veston un badge de Solidarité, a estimé qu'« en URSS, on avance à grands pas dans le domaine des réformes ». « Arrêtons chez nous de mettre des bâtons dans les roues de la perestroïka », a-t-il dit, avant d'ajouter : « N'ayons pas peur du pluralisme, le pouvoir ne doit pas avoir peur de son peuple ».

Répondant à M. Miodowicz qui soulignait qu'un processus de démocratisation était actuellement perceptible en Pologne, Lech Walesa a déclaré : « Oui, c'est vrai, mais nous ne faisons que marcher alors que d'autres avancent en voiture ».

« Et puis, quelle est cette démocratie dans laquelle on ne me permet pas d'exister », a poursuivi le chef de Solidarité, faisant allusion à la mesure d'interdiction, qui avait frappé son organisation le 13 décembre 1981 et qui n'a pas été annulée depuis.

« La vraie question d'aujourd'hui, c'est la liberté, la liberté de s'associer. Cessons de détruire. Nous ne rendons pas le peuple heureux », a aussi déclaré Lech Walesa, exhortant le pouvoir à dire toute la vérité aux Polonais. « Actuellement, nous ne savons pas, a-t-il souligné à titre d'exemple, quelle est la part du budget national allouée au Zomos (unités anti-émeutes de la police) et à l'armée ». Reprenant alors l'un des slogans de Solidarité, il a lancé : « Pas de liberté sans Solidarité ».

Accusé par son interlocuteur d'avoir « politisé » son organisation, le responsable du syndicat dissous a répliqué que 90 % des militants des syndicats officiels (OPZZ) étaient également membre du PC polonais (POUP).

Lech Walesa a proposé une réunion d'experts des deux syndicats pour débattre de tous les problèmes qui se posent aujourd'hui à la classe ouvrière et « trouver des solutions ». M. Miodowicz n'a pas retenu explicitement cette proposition, tout en indiquant que des pourparlers pourraient avoir lieu dans le cadre de la table ronde pouvoir-opposition, sans cesse reportée depuis la mi-octobre.

Auparavant, le président de l'OPZZ s'était fermement opposé à la restauration du pluralisme dans les entreprises, estimant en se référant à la période légale de Solidarité (1980-81) que, dans le passé, il n'avait été qu'une source de divisions au sein de la classe ouvrière.

M. Miodowicz a tenu à affirmer que si les valeurs démocratiques n'avaient pas droit de cité en Pologne, un tel débat télévisé n'aurait pas eu lieu. À quoi Lech Walesa a rétorqué qu'il n'était considéré par les autorités que comme « une personne privée », alors qu'il souhaitait être reconnu comme un délégué à part entière des travailleurs.

À l'issue du débat, de nombreux Polonais ne cachaient pas leur enthousiasme et multipliaient les coups de téléphone pour partager leur émotion. « Victoire », a crié ur groupe de personnes rassemblées en début de soirée devant le siège de l'épiscopat, où Lech Walesa s'est rendu aussitôt après son entretien avec M. Miodowicz que pratiquement toute la Pologne a pu suivre.

Bhutto prête serment
PHOTO AP

Benazir Bhutto, qui a prêté serment hier comme député, a anticipé sur sa nomination probable à la tête du gouvernement pakistanais et s'est assise sur le siège de premier ministre au Parlement, après une croisade de neuf ans. « C'est un peu étrange d'être là, a-t-elle déclaré à des journalistes en entrant dans le bâtiment de marbre blanc de l'Assemblée nationale à Islamabad. Bien qu'il y ait de nombreuses restrictions, nous avons toujours espoir d'apporter des changements », a ajouté Bhutto qui, à 35 ans, va sans doute devenir, aujourd'hui, la première femme premier ministre du monde musulman. Son principal rival, le dirigeant de l'Alliance démocratique islamique (ADI), Nawaz Charif, a renoncé hier à tenter de former un gouvernement, ce qui laisse la voie libre à Bhutto. Bhutto, la tête recouverte d'un foulard, a été la première à signer la liste des membres du Parlement, où son parti, le PPP (Parti populaire pakistanais) a remporté 45 % des sièges lors des élections générales du 16 novembre.

Les pays baltes se montrent souples

MOSCOU (AFP) — Les travaux du Soviet suprême soviétique consacrés à l'examen des amendements de la constitution et à la nouvelle réforme électorale se sont achevés hier sur une très nette volonté de compromis des représentants des pays baltes où ces projets sont les plus vivement contestés.

Cette attitude a tranché avec les accusations réciproques que se sont lancés les représentants azerbaïdjanais et arménien à propos du Nagorny Karabakh.

Ces deux projets de lois, qui revêtent une importance cruciale dans le calendrier politique de M. Mikhaïl Gorbatchev, doivent être votés par les quelque 1,500 députés du Soviet suprême (Parlement) soviétique aujourd'hui, en milieu de journée.

Ils avaient été critiqués dans plusieurs républiques et en particulier dans les pays baltes qui y voyaient une limitation à leur souveraineté. Le Soviet suprême estonien a même voté le 16 novembre un amendement à la constitution aux termes duquel l'Estonie peut s'opposer à l'application des lois fédérales. Moscou a aussitôt déclaré « anti-constitutionnel » cet amendement.

Prenant la parole hier matin, après de nombreux intervenants qui dénonçaient, comme dans une véritable litanie, le vote estonien, M. Arnold Ruutel, le président du présidium du Parlement d'Estonie, s'est félicité que « beaucoup d'amendements avec lesquels nous sommes d'accord » aient été apportés aux deux projets de Moscou.

M. Ruutel a cependant défendu le choix des députés estoniens et s'est gardé d'annoncer qu'il allait observer l'ordre d'annuler l'amendement controversé. Il s'est contenté de déclarer que sa république « fera son possible pour suivre la ligne du parti ».

Il n'a pas davantage dit dans quel sens irait son vote. Il a simplement indiqué qu'il participerait « bien sûr » au scrutin. M. Ruutel a également déclaré, lors de son allocution, qu'il était opposé à la création éventuelle d'un Congrès des députés du peuple en Estonie.

Le président du parlement estonien a noté avec satisfaction que la direction collective de l'État avait reconnu samedi dernier la nécessité du « développement et la défense des droits souverains des républiques soviétiques » au sein de l'URSS.

Les représentants des républiques d'Arménie et d'Azerbaïdjan se sont mutuellement accusés, devant l'ensemble du Parlement soviétique et de la direction du pays, d'intransigeance et d'être responsable de la situation actuelle.

Alors que M. Suleïman Tatliev déclarait mardi qu'il y avait « des limites » à l'agitation des Arméniens du Nagorno Karabakh, M. Grant Voskanian lui répliquait le lendemain que la situation qui règne actuellement en Azerbaïdjan et en Arménie aurait pû être évitée si les anciens dirigeants de Bakou avaient eu la « sagesse » de déclarer que les massacres de Soumgaït constituaient un « crime contre une nation ».

LE MONDE EN BREF

Shamir va former un gouvernement

JÉRUSALEM (AFP) — M. Yitzhak Shamir, chef de file du Likoud désigné pour former le gouvernement, estime qu'il pourra former un gouvernement restreint dans les « tout prochains jours », a-t-on indiqué hier soir de sources proches de la présidence du conseil. M. Shamir « regrette » la décision du bureau du Parti travailliste de rejeter l'ouverture de nouvelles négociations pour la formation d'un cabinet élargi, a-t-on ajouté de mêmes sources. Les travaillites ont rejeté, hier, l'offre de M. Shamir. Les trois semaines accordées par le président de l'État Haim Herzog au chef de file du Likoud pour former un gouvernement arrivent à expiration lundi prochain. Jusqu'à ces derniers jours, M. Shamir disposait du soutien de 63 députés (sur 120) du Likoud, des quatres formations religieuses et des trois partis d'extrême-droite. Mais mardi, Agoudat Israel et Degel ha-Thora, les deux formations ultra-orthodoxes ashkénazes (7 sièges au total), ont pris leur distance vis-à -vis du Likoud en se rapprochant du parti travailliste. M. Shimon Pérès, dirigeant du Parti travailliste a, pour sa part, déclaré hier soir à la télévision qu'il ne pensait pas que M. Shamir réussirait à former un gouvernement restreint avant lundi.

L'Inde relâche un diplomate pakistanais

NEW DELHI (Reuter) — L'attaché militaire du Pakistan en Inde a été arrêté pour espionnage puis relâché hier une fois que son identité a été établie, a-t-on appris de source autorisée. Le général de brigade Zahir ul Islam Abbasi avait été appréhendé à l'hôtel Ranjit, en plein coeur de la capitale indienne, hier soir, au moment où il rencontrait un contact indien. Le gouvernement indien prendra aujourd'hui la décision de l'expulser ou non.

Exécution de deux sikhs demain

NEW DELHI (Reuter) — Deux sikhs seront pendus demain pour avoir assassiné le premier ministre indien Indira Gandhi en 1984, mais l'annonce hier de leur exécution fait craindre une vague de protestation violentes de la part de leur communauté dans le nord de l'Inde. Les forces de sécurité ont été placées en alerte rouge après la fuite de la nouvelle de l'exécution par un responsable qui a requis l'anonymat, a déclaré un representant du ministère de l'Intérieur. Satwant Singh, 24 ans, et Kehar Singh, 47 ans, seront pendus dans la prison de haute sécurité de Tihar, à New Delhi, le 2 décembre, avait-on auparavant révélé de source autorisée sous couvert de l'anonymat.

La longue paix

BRUXELLES (AFP) — Grâce à l'OTAN, l'Europe a vécu 43 ans et demi de paix, et battu ainsi un record historique, ont souligné hier le secrétaire américain à la Défense, Frank Carlucci, et le secrétaire général de l'OTAN, Manfred Woerner. L'armistice signifiant la fin de la Seconde guerre mondiale en Europe ayant été signé le 8 mai 1945, « il y a trois semaines, le 8 novembre dernier, l'Europe a passé sans tambour ni trompette le cap » de la plus longue période sans guerre qu'elle ait jamais connue, a déclaré M. Carlucci devant les membres de groupe privés, l'Association du Traité de l'Atlantique et l'Association belgo-atlantique, a Bruxelles. « Ces 43 ans et demi correspondent à la période qui va de la fin de la guerre franco-prussienne de 1871 au déclenchement de la Première guerre mondiale, qui avait été jusque-là, la plus longue période de paix dans l'histoire de l'Europe moderne ».

Un sénateur contre les pluies acides

WASHINGTON (PC) — Le sénateur du Maine George Mitchell, un ardent défenseur de l'environnement qui s'est illustré au Congrès dans la lutte contre les pluies acides, a été élu mardi leader de la majorité démocrate au Sénat, devenant ainsi l'une des personnalités les plus influentes de la scène politique américaine. L'élection de M. Mitchell à l'unanimité des 55 sénateurs démocrates apparaît comme un tournant favorable aux efforts du Canada pour persuader son voisin américain de s'attaquer aux précipitations acides. Et même si l'ex-juge de Nouvelle-Angleterre, âgé de 55 ans, a voté contre l'accord canado-américain de libre-échange, il est généralement considéré comme un ami du Canada, à cause de la campagne qu'il mène depuis huit ans au Sénat pour faire adopter une loi sévère sur le contrôle des pluies acides. Jusqu'à tout récemment, cependant, les efforts du sénateur ont constamment été bloqués par l'ex-leader de la majorité au Sénat, le démocrate Robert Byrd de Virginie occidentale, un État producteur de charbon.

L'OTAN en quête d'une solution au fardeau financier

BRUXELLES (Reuter) — Les alliés de l'OTAN se réunissent aujourd'hui et demain à Bruxelles pour tenter de trouver une solution à la querelle qui oppose les États-Unis à l'Europe sur la répartition des dépenses de l'Alliance atlantique en matière de défense.

Les ministres de la Défense de l'Alliance, réunis pour la session d'automne du Comité des plans de défense (CPD), discuteront à ces fins d'un rapport sur « le renforcement de la sécurité collective ». Celui-ci, selon des responsables, sera l'occasion de présenter le cas des Européens, qui estiment que leur contribution ne peut se mesurer simplement en termes financiers, face aux chiffres bruts avancés par les Américains.

De source autorisée au siège bruxellois de l'OTAN, on a ajouté en outre que le projet d'accord de financement du transfert de 72 bombardiers américains F-16 d'Espagne en Italie serait utilisé pour redorer l'image des Européens face au Congrès américain.

Dès son entrée en fonction, en janvier, le président-élu George Bush devrait être soumis à des pressions du Congrès, qui estime que l'Europe et le Canada n'assument pas une part équitable du fardeau budgétaire de l'Alliance, estime-t-on.

Sur la question des F-16, évacués de la base de Torrejon, près de Madrid, à la demande des autorités espagnoles, les alliés ont accepté de payer $320 millions supplémentaires pour participer au financement de la première phase du transfert au début des années 1990.

Lors de la session du CDP, les ministres entendront également un rapport du secrétaire américain à la Défense Franck Carlucci sur la politique de défense de l'administration Reagan au cours des huit dernières années.

En outre, le ministre ouest-allemand de la Défense, Rupert Scholz, devrait plaider auprès de ses alliés une réduction des vols d'exercices dans le ciel de la RFA. Il proposera également, indique-t-on de source autorisée ouest-allemande, la formation d'une division aéro-portée multi-nationale, à laquelle participeraient la RFA, la Grande-Bretagne, la Belgique et les Pays-Bas et qui serait stationnée dans le nord de l'Allemagne.

Par ailleurs, les pays européens de l'OTAN, représentés par leurs ministres dans le cadre de l'Eurogroupe, ont rappelé hier qu'ils avaient considérablement augmenté leur contribution à la défense au sein de l'Alliance atlantique.

Dans un communiqué publié à Bruxelles, les ministres réaffirment leur solidarité transatlantique mais insistent sur la nécessité pour les Nord-américains de maintenir leurs forces sur le sol européen.

Semblant répondre aux arguments essentiellement financiers des États-Unis, qui réclament depuis quelques années un plus grand effort de la part des Européens, les ministres de l'Eurogroupe déclarent : « Nous constatons avec satisfaction que le rapport sur le partage des rôles, des risques et des responsabilités reconnaît la large gamme des diverses charges quantifiables et non quantifiables — supportées par les pays membres de l'Alliance ».

Ils rappellent que, au cours des deux dernières décennies, l'Europe a pris « en charge une part beaucoup plus grande du fardeau de la sécurité collective au sein de l'Alliance (...) Entre 1970 et 1987, les alliés européens ont collectivement accru leurs dépenses de défense totales de 34 % en valeur réelle ».

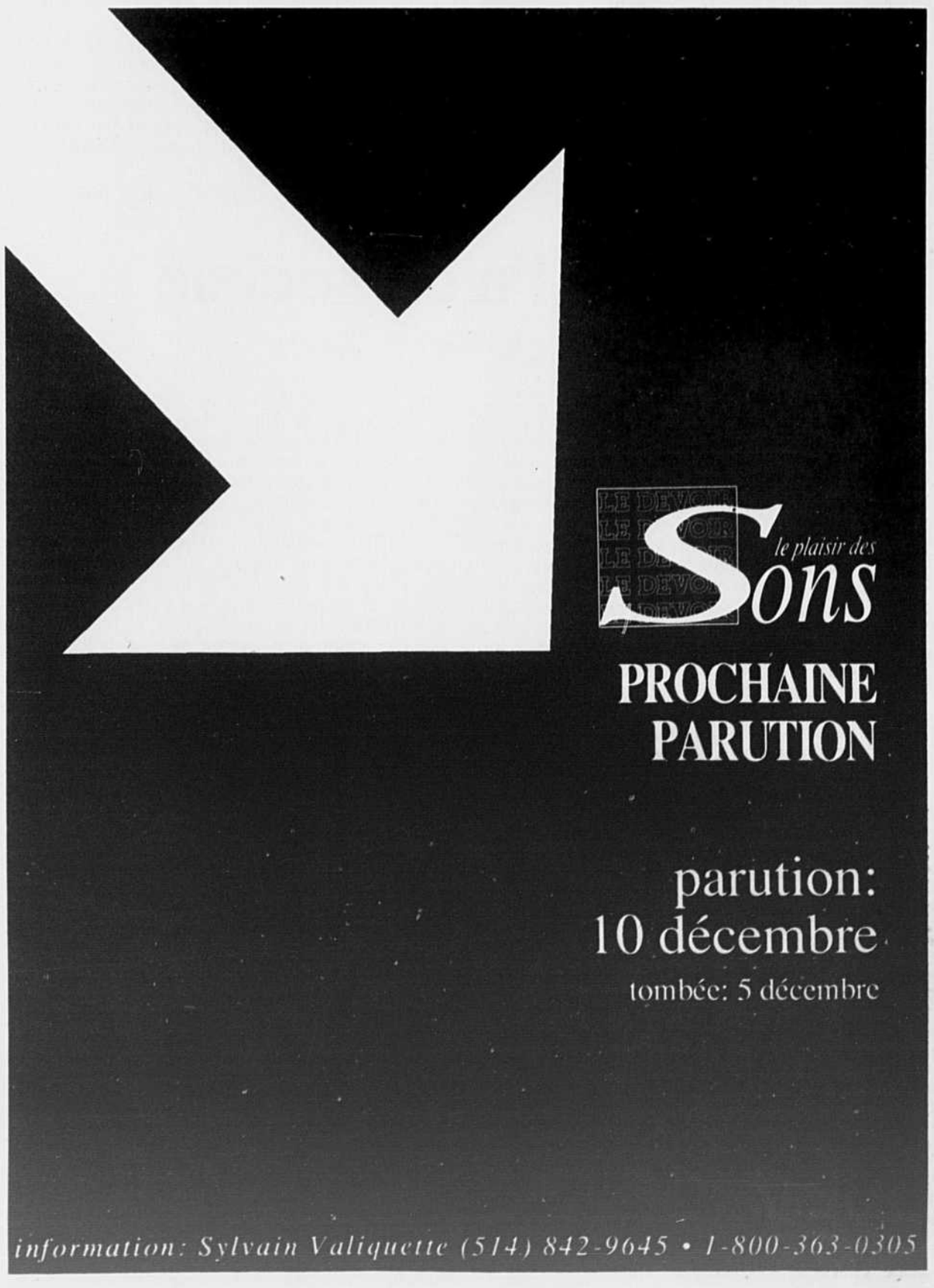

FAIS CE QUE DOIS

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910

Directeur: Benoit Lauzière

Rédacteur en chef: Paul-André Comeau

Rédacteurs en chef adjoints: Jean Francoeur, Albert Juneau, Paule Beaugrand-Champagne

Directeur de l'information: Jacques Chabot

Directeurs adjoints: Guy Deshaies, Pierre Godin

Directeur des services administratifs: Gabriel Hudon

Alliance pour la désunion

Il faut fermer la boucle avant qu'il ne soit trop tard

QU'IL SE lève celui qui a dit que le peuple a les politiciens (ou assimilés) qu'il mérite. Il sera confondu en apprenant que dans son acharnement à faire sauter l'accord du lac Meech, M. Jean Chrétien n'a cure des conséquences politiques de son travail de fossoyeur. « Ce sont là mes convictions et je me fiche des conséquences politiques », a déclaré la vedette des dinosaures... à Toronto.

La mémoire a beau être une faculté qui oublie, ces propos ne surprendront pas ceux qui ont encore dans la gorge l'alliance honteuse qui a abouti à un Canada sans le Québec en 1981. Les Québecois ont été très patients et très tolérants devant tant d'inconséquence politique. Heureusement pour le Canada, il y avait encore une majorité d'autres Québécois et d'autres Canadiens que le sens des conséquences poussait à réparer cette déchirure et cette blessure.

Ceux-ci ont péniblement réussi à rétablir un trait d'union qui joint de nouveau les parties de ce mot si long et si composé qu'est ce pays. Cette fragile victoire, c'est l'accord du lac Meech que les fossoyeurrs d'hier voudraient saboter aujourd'hui. Par conviction ? Mon oeil. Par souci de la primauté des droits individuels ? Décidément, il manque de Molières.

Il ne manque malheureusement pas d'alliances pour rendre les accords difficiles, voire impossibles; pas plus qu'il en manquait pour détruire et diviser. Quand l'idéologie et l'intérêt tiennent lieu de conviction et de vision et qu'on se fiche des conséquences politiques de ses chevauchées politiciennes, les alliances pour la désunion trouvent rapidement preneurs. Il est tellement plus facile d'allumer des feux que de bâtir maison, d'allonger la liste des choses à faire que de terminer le travail à finir.

Le travail à finir c'est l'entérinement de l'accord constitutionnel de juin 87. Les chefs des onze gouvernements du Canada s'y étaient engagés; neuf gouvernements ont déjà donné suite à cet engagement. Le retour du Québec à la table constitutionnelle était l'enjeu de ces négociations. Le compromis sur la table, accepté par la majorité, traduit le succès de ces négociations.

Que ceux qui pensent que cela ne valait pas la peine le disent franchement au lieu de prendre mille et un détours pour revenir à la case de départ. Et que ceux qui sont responsables du gâchis de 81 aient au moins la décence de se taire pendant que d'autres s'efforcent de réparer les pots cassés.

À moins que l'on ait pensé, l'espace d'une élection, que le Québec aurait dû renvoyer aussitôt l'ascenceur en ne défendant pas ses intérêts pendant la campagne électorale. C'est en tout cas ce que laissent entendre les propos du NPD des provinces de l'Ouest. Le Québec n'est même pas encore assis confortablement à la table constitionnelle et on s'empresserait de lui dire : *Sois beau et tais-toi.* À moins que l'on pense, comme toutes les Alliances - ?, que le Québec va succomber au charme des Tartuffes qui le pressent de laisser tomber la clause nonobstant.

Non, les alliances Chrétien-Romanow-McKenna-Alliance-Québec ne sentent pas bon ni pour le Québec ni pour le Canada. Que ceux qui ont et des convictions et le sens des conséquences politiques de leurs actions politiques s'empressent de boucler la boucle avant qu'il ne soit trop tard.

— BENOIT LAUZIÈRE

Le sida dans le monde

Nulle « découverte » ne pourra, à elle seule, enrayer le mal

L'OMS a voulu qu'une journée internationale fasse le point sur la maladie du sida. L'Organisation mondiale de la santé rappelle du coup que le virus mortel est un phénomène qui ne connaît aucune frontière, aucune classe sociale, sinon aucune barrière. Partout on reste encore démuni devant cette forme étonnante d'épidémie cachée.

Les pires prévisions sont en train de se réaliser. Certains pays sont gravement menacés. Ils comptent un si grand nombre de malades que leurs services publics vont être bientôt débordés (c'est le cas des États-Unis). Ou encore ils sont si dépourvus de moyens de prévention qu'une grande partie de leur population va périr (c'est le cas de quelques pays africains).

Tel gouvernement n'ose encore sonner l'alarme par crainte de faire fuir les touristes et de ruiner une économie nationale déjà faible. D'autres ont lancé des campagnes d'éducation, mais n'ont guère été capables d'enrayer la panique et l'intolérance qui gagnent peu à peu leur société.

Nulle part, non plus, n'a-t-on su imposer aux chercheurs une cohésion qui, favorisant de plus rapides découvertes, permettrait de sauver du temps, des vies et d'importantes ressources humaines et financières. On rivalise pour les subventions et les prix scientifiques pendant que des peuples sont près d'être fauchés.

Sous prétexte de moralité familiale, voire d'une éducation sexuelle élevée qu'ils ont été bien incapables de donner jusqu'à maintenant, certains milieux vont jusqu'à s'opposer aux campagnes de prévention. La sorcellerie n'est pas l'apanage des seuls pays « arriérés » !

Bref, nos sociétés et toute la planète, en dépit des moyens dont elles disposent, risquent de perdre une importante bataille, non pas parce que le sida ne peut être vaincu, mais parce qu'il les surprend dans un état de sous-développement culturel plus répandu qu'on n'ose le reconnaître.

Certes on va — dans un avenir qu'il faut souhaiter rapproché — découvrir des remèdes qui vont neutraliser ce virus. Mais les médicaments ne vont pas changer les moeurs, ni donner des services d'hygiène et d'éducation dans les milieux et les régions qui en manquent. Le sida va continuer de se répandre pendant encore plusieurs années, même après la grande percée médicale tant attendue.

Avec la multiplication des voyages et l'impossibilité d'imposer des contrôles médicaux à des millions de personnes, il va en être du sida comme des accidents nucléaires : les sociétés même les plus « sécuritaires » vont être mises en péril par d'autres pays incapables de surmonter leur problème. Le défi reste donc global.

Sans un investissement massif de ressources dans le domaine de la santé, de l'éducation, et de l'hygiène sexuelle, le sida risque de reprendre de la virulence après qu'on aura cru le contrôler. Dans un avenir plus ou moins éloigné, d'autres virus feront probablement leur apparition qui vont poser des dilemmes non moins cruels.

Malheureusement, trop de personnes et de sociétés croient s'en tirer seules, dans une monde où la maladie connaîtra de moins en moins de frontière. Pendant qu'on fait encore de l'argent et de la politique dans des méga-projets de plus en plus discutables sinon carrément inacceptables, on manque encore de fonds pour enrayer la maladie et mettre l'humanité à l'abri de fléau comme le sida.

Jusqu'à maintenant, une opinion publique mal éclairée à cru que le sida était le fait de populations plus ou moins marginales, et que l'ensemble de la communauté n'avait pas à faire une priorité de ce problème. L'erreur est dramatique et lourde de conséquences. Le sida menace maintenant tout le monde.

— JEAN-CLAUDE LECLERC

La sortie de l'aide sociale

Tout simplement, la marche est trop haute

LA RÉFORME de l'aide sociale entreprise par le gouvernement du Québec avait deux objectifs : d'une part, accorder la parité aux moins de 30 ans et, d'autre part, faciliter la sortie de l'aide sociale.

Avec l'adoption du projet de loi 37, qui est présentement à l'étape de l'examen article par article en commission parlementaire, on n'aura atteint que le premier de ces objectifs. Et encore la solution retenue ne fait-elle pas l'unanimité.

Tout pivote autour de la question centrale de savoir s'il faut assortir ou non la parité de certaines conditions. Jusqu'à dimanche dernier, les deux grandes formations politiques s'entendaient sur un point : la parité serait conditionnelle (même si le gouvernement et l'opposition divergeaient quant à la nature des conditions). Ce consensus est maintenant rompu. Le congrès national extraordinaire du Parti québécois — malgré les vibrants appels de M. Jacques Parizeau et de Mme Louise Harel — a repoussé la formule proposée par l'exécutif national du parti stipulant que les jeunes de 18, 19 et 20 ans ne toucheraient le plein montant de la prestation que s'ils participaient à des mesures d'amélioration de leur employabilité.

C'est en vain qu'en plénière le président du PQ a tenté de convaincre les délégués qu'il s'agissait là d'un acte socialement irresponsable, susceptible de multiplier le nombre des décrocheurs au niveau des études collégiales. Mais, comme simple délégué, il ne disposait que de quelques secondes pour infléchir le cours de cette machine à moudre des résolutions, aveugle et implacable, que sont devenus les congrès politiques. M. Parizeau a tout de même promis quelques nouvelles « charges de cavalerie » d'ici le prochain congrès.

Quant à la solution du gouvernement, elle comporte deux conditions : 1) la pleine prestation ne sera versée qu'aux personnes qui se déclarent prêtes à participer aux programmes offerts et 2) le ministère tiendra compte dans le calcul de la prestation d'une contribution parentale « présumée », variable selon le revenu familial, comme c'est le cas des prêts et bourses.

(À noter que la Ville de Montréal, dans un communiqué diffusé mardi, interprète les propos tenus récemment par le ministre de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu comme signifiant que « le nouveau projet de réforme élimine la diminution des prestations des bénéficiaires âgés de 18 à 20 ans, basée sur le principe de la contribution alimentaire parentale ». Ce qui obligera peut-être M. André Bourbeau à s'expliquer mieux.)

Pour ce qui est du deuxième objectif : faciliter la sortie de l'aide sociale, le projet de loi 37 ne fait que confirmer, peut-être en les consolidant — elles en ont grand besoin —, les mesures déjà mises en place par le gouvernement péquiste.

M. Parizeau ne rate jamais une occasion de rappeler, foi d'auteur d'un livre blanc sur la fiscalité des particulier ! quel est le principal obstacle à la sortie de l'aide sociale.

Tout simplement, la marche est trop haute !

La démonstration de M. Parizeau appelle des nuances, mais elle est particulièrement convaincante dans le cas d'une personne seule. Dans la meilleure des hypothèses, cette personne reçoit $ 520 auxquels peuvent s'ajouter des gains de travail de $ 80, soit un « confort frugal » de $ 600 par mois. Pour s'affranchir de la tutelle du ministère, cette personne devrait travailler quelque 150 heures par mois au salaire minimum. Pour $ 100 de plus que ce qu'il reçoit. Comme on dit dans la langue des Français d'Amérique : un fou dans une poche !

Telle est une partie du problème. Mais M. Parizeau a le tort de laisser croire que la solution qu'il propose est aussi facile à appliquer qu'elle est simple à exposer du haut d'une tribune : ne jamais réduire l'ensemble des bénéfices attachés à l'aide sociale d'un pourcentage plus élevé que 50 pour cent des gains de travail.

Cela s'appelle un régime de revenu minimum garanti. Depuis 20 ans qu'ils en parlent, les meilleurs cracks s'y cassent encore les dents.

— JEAN FRANCOEUR

LETTRES AU DEVOIR

Homogène

Lettre au rédacteur en chef

CE N'ÉTAIT pas à l'intention de notre Ambassade de se référer à votre article « L'agitation en Yougoslavie » du 23 novembre, mais une mise au point est nécessaire puisque la Grèce est mentionnée de façon inexacte au premier paragraphe.

Les Macédoniens slaves qui habitent la République populaire de Macédoine en Yougoslavie n'ont pas de « compatriotes » en Grèce.

Après les guerres des Balkans, la première Guerre mondiale et l'échange de populations qui a suivi, la Macédoine grecque est devenue absolument homogène. Cette région de la Grèce du Nord est, de nos jours, habitée uniquement par des Grecs.

C'est une réalité que toutes les parties doivent respecter afin que les Balkans se développent en zone solide d'amitié et de coopération.

— CHLOI SPYRATOU
bureau de presse
Ambassade de Grèce
Ottawa, le 25 novembre.

Le chemin de Dallas

CHÈRE Aline Desjardins, animatrice de la célèbre émission *Femmes d'Aujourd'hui.* Qu'avez-vous donc fait aux boss de Radio-Canada, vous, une femme de si haut calibre, pour vous retrouver comme une simple débutante dans une émission agricole à la radio de l'État ?

Grandes déesses ! Qu'est-ce qui se passe avec vous pour qu'on vous escamote du petit écran ? Êtes-vous devenue poilue, chauve, obèse ? Avez-vous subitement de longues oreilles, portez-vous des lunettes ? Êtes-vous affligée de grosses poches sous les yeux ? Êtes-vous aussi réaliste que Louise Arcand ?

Tout le monde sait que ce n'est pas raisons suffisantes pour bannir votre « bouille », du petit écran. Que revienne donc le beau temps sur le chemin de Dallas. Si Radio-Canada c'est pour nous, Radio-Canada c'est pour vous aussi.

— JEANNE D'ARC JUTRAS
Montréal, le 28 novembre.

À nos chefs

« LE POINT » a dénoncé la pauvre condition des lieux de « Dernier Recours », situé sur la rue Sanguinet, au sud de Ste-Catherine. Il dénonçait aussi l'état lamentable d'hommes et de femmes que la vie n'a pas choyés. Il dénonçait enfin le manque d'intervenants, de ressources, de logements et les problèmes de santé mentale, de drogues, de médicaments, d'alcoolisme, de MTS, et j'en passe . . .

Cette population est impuissante à s'exprimer. J'aimerais savoir si la Ville de Montréal et le gouvernement ont l'intention de faire quelque chose ? Ne me dites pas qu'ils ont reçu $ 25 000 du provincial. Aujourd'hui, ce montant ne suffit même pas à acheter une maison unifamiliale . . . Et ne me dites pas que la Ville paye le loyer de « Dernier Recours » !

Dites-nous plutôt — à nous, la population qui vous a élus — oui, dites-nous si vous êtes fiers et sans scrupule devant cette situation que vivent nos pauvres, à Montréal ?

Au moment d'écrire cet article, une amie m'a téléphoné pour me dire qu'elle venait d'avertir la Police du Port qu'un homme venait de sauter en bas du pont Jacques-Cartier. Le policier lui a répondu que c'était malheureux, car il est le quatrième cette semaine.

Si c'était un des vôtres, votre fils, seriez-vous toujours insensibles à ces cris ? Est-ce leur façon de demander de l'aide ?

Je fais appel à votre sens humanitaire et à ceux et celles qui ont la charge de faire respecter notre constitution. Si vous êtes incapables de faire quelque chose pour les démunis itinérants, vous n'êtes pas dignes d'occuper le poste que les citoyens vous ont confié.

— PIERRE DEMERS
Montréal, le 27 novembre.

Voeu

Lettre à Urgence Nicaragua

À LA mémoire de feu le docteur Bruce Jacks, veuillez trouver un chèque au montant de $ 50 afin de venir en aide à la population du Nicaragua si tragiquement éprouvée lors de l'ouragan qui a frappé ce pays.

Je souhaite que le gouvernement du Canada fasse parvenir un montant aussi important au Nicaragua que celui qu'il a fait parvenir à la Jamaïque.

Qu'il me soit permis de souhaiter que plusieurs Québécois répondent au voeu du docteur Bruce Jacks.

— LOUIS LAROCQUE
Montréal, le 22 novembre.

En toute liberté

INTÉGRER LE projet éducatif chrétien à l'école publique irait à l'encontre de la liberté de conscience et serait source de discrimination, affirme la Commission des droits de la personne.

Pourtant, c'est en toute liberté que, même des catholiques choisissent l'enseignement moral sans se sentir le moins du monde objet de discrimination. Au contraire, ce choix possible respecte pleinement tous les usagers de l'école.

Priver la majorité catholique du développement intégral de la personne que leur offre le projet chrétien serait une amputation gratuite qui ne donnerait rien de plus aux autres. Il faudrait alors refuser vaccin ou lit d'hôpital à tous les malades tant qu'il n'y en a pas pour tous, sous peine de discrimination. Je ne prive pas mes roses d'engrais tant que je n'ai pas trouvé celui qui fortifierait mes dahlias.

De plus, il ne s'agit pas ici d'« une confession particulière » selon les termes de la commission, mais de celle de la majorité. L'idéal serait bien que chaque enfant reçoive une formation intégrant sa vie de foi, les traditions et la langue des siens. Mais . . . devant cette impossibilité, la justice exige-t-elle de les en priver tous ?

Même que la langue de la majorité leur est imposée pendant le sommeil de la Commission. Surprenant scrupule face à la foi. À bientôt le jour où le son des cloches le dimanche et la croix au sommet du clocher briseront la liberté des consciences, où le menu au restaurant mettra mal à l'aise ceux qui se servent à la carte.

Est-ce aussi subtilement que sont nés les États totalitaires ?

■ *Avis de l'éditeur*

Les « Lettres au DEVOIR » doivent être signées. L'adresse et le numéro de téléphone sont requis également, mais seulement pour nos dossiers.

Prière de s'en tenir à moins de deux pages, dactylographiées à double interligne, et de faire parvenir le texte à l'attention de Jean-Claude Leclerc.

LE DEVOIR ne s'engage pas à publier toutes les lettres reçues et se réserve d'en réduire au besoin la longueur.

Je crois qu'il y a plus que des privilèges historiques à préserver. Il y a des valeurs essentielles qui bonifient notre société et auxquelles tient la nation. Elles ne peuvent lui être enlevées sans un vote populaire. Une multitude de voix s'élèveraient si chacun était conscient de la menace qui gronde dans le projet de loi 107 sans la vigilance de M. Ryan et le maintien de la clause « nonobstant ».

Merci à M. Jean-Pierre Proulx qui donnait l'alarme vendredi.

— CÉLINE DALATI
LaSalle, le 28 novembre.

Le partage du patrimoine

LE PRINCIPE du patrimoine familial découle d'une bonne intention, mais il pourra désormais se trouver des gens, hommes ou femmes, qui marieront un conjoint fortuné dans le simple but de partager un « patrimoine » auquel ils n'auraient guère contribué.

Il me semble qu'il faudrait au moins prévoir un minimum d'années de vie commune avant d'autoriser ledit partage, à moins que le couple ait un enfant.

Quant au projet d'y inclure les conjoints de fait, je ne comprendrai jamais pourquoi on cherche à mettre dans un carcan des personnes qui ne veulent pas légaliser leur union.

Pourquoi veut-on mettre les conjoints de fait sur le même pied que les conjoints mariés ? Pour leur permettre de jouir des avantages d'un état matrimonial auquel ils s'opposent pourtant ? Ou pour leur faire subir les inconvénients d'une situation qu'ils refusent ? De quoi se mêle l'État ?

Les personnes qui veulent partager leur vie, ou un bout de vie, sans partager leurs biens, n'ont que l'union de fait comme solution de rechange au mariage. Si le projet de loi est adopté, il ne restera plus aux couples qu'à demeurer dans des logements distincts. On revient à la mentalité « hors de l'union légale, point de salut » !

— SUZANNE BLANCHET
L'Assomption, le 24 novembre.

LE DEVOIR

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal, H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par Imprimerie Dumont, Division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés au 7743, rue Bourdeau, LaSalle. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR. LE DEVOIR est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., située au 775, boul. Lebeau, St-Laurent. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec. (514) 844-3361

DES IDÉES, DES ÉVÉNEMENTS

Le grand dérapage

Pierre GODIN

▲ Perspectives

JEUNES et vieux du PQ ont au moins une chose en commun : ils sont débranchés. Plus débranchés que ça, tu meurs. À deux doigts d'une élection générale perdue d'avance, ils agonisent d'ailleurs, ces congressistes de Saint-Hyacinthe qui ont raté leur aggiornamento. Un chef lucide, mais privé de la force capable d'envoyer aux douches ses sociaux-radicaux-souverainistes, n'a réussi qu'à endiguer à demi le flot d'un discours irréel au revanchisme à peine nostalgiquement dissimulé.

C'est pas rigolo ce qui nous attend. On va encore nous casser les noix avec le français menacé d'une mort garantie, si on permet une autre langue dans certaines boutiques, avec les jeunes assistés sociaux égaux dans la dépendance et la marginalisation sociale à perpète, avec le développement économique qu'il faudrait freiner parce qu'il gâte les pelouses vert pomme de nos écolos, et la souveraineté avec ou sans consultation populaire, qui a remplacé la souveraineté avec ou sans trait d'union.

Misère ! Mais que fait donc Jacques Parizeau dans cette galère pleine de rhinocéros et de rempilés de la première heure ? Son défi, ce n'est pas de battre Bourassa mais de ramener à coups de « charges de cavalerie » une troupe plus familiarisée avec l'idéologie éthérée qu'avec le plancher des vaches. Pourtant, avant le congrès, le chef avait supplié sa base de trouver une once de courage et de pragmatisme pour rafraîchir la petite idée genre années 60 qu'elle se fait encore de la social-démocratie. Eh ben ! il faudra repasser.

Prenons le débat sur la réforme de l'aide sociale, version Bourbeau, à l'agenda sûrement de la prochaine élection. On voit déjà poindre les écartèlements souffreteux d'un chef péquiste dont la vision social-démocrate renouvelée tranche avec celle de son petit monde. Un joli cul-de-sac en perspective. Le plus marrant, dans cette histoire de parité sociale sans condition aux 18-20 ans, c'est que la position déconnectée soit défendue mordicus par les jeunes du parti.

Comme quoi, le dérapage intellectuel nous guette tous.

La question environnementale en dit tout aussi long sur les états d'âme insondables des péquistes. Pince-sans-rire, ils nous ont proposé de freiner le développement économique du Québec, qui brime l'écosystème, alors que comme société performante, nous commençons à peine à prendre par les cornes le taureau du sous-développement régional et du chômage chronique à dix pour cent. Plus tordus que ça, c'est introuvable. Qu'il faille protéger l'éco-système, tout le monde est pour. C'est comme la vertu. Mais faut-il jeter le bébé avec l'eau polluée ?

« *Small is beautiful* », c'était en 1970, messieurs-dames les Verts.

Et que dire du battage à la langue que le PQ se fait fort d'orchestrer dans l'attente fébrile du grand soir : le jugement de la « tour de Pise » fédérale sur la langue d'affichage, catalogué d'avance comme hostile à la société distincte, et la législation subséquente des libéraux pour s'y conformer. Ici, l'exaltation péquiste, qui s'abreuve à la politique du pire, est grandiose. C'est la ligne pure et dure de l'unilinguisme français à cent pour cent, peu importe la réalité sociologique ambiante.

Le bon docteur Laurin désigne déjà sa future cible : les stations de radio-télévision anglaises, beaucoup trop nombreuses à Montréal. On brouillera les ondes et si ça ne suffit pas, on fermera tout ce qui dépasse les 12 pour cent ! Le chef, le sous-chef et la troupe souhaitent aux Québécois l'apocalypse linguistique. Et de glousser : « Tant mieux si la Cour suprême impose le bilinguisme. Ça va nous aider ... »

Même logique pour l'accord du lac Meech : « Tant mieux si le Manitoba le torpille ! Ça va nous aider ... » Le chef lui-même n'a-t-il pas glapi en fin de congrès : « Je vais quand même pas attraper une jaunisse pour le lac Meech ? » La politique du pire comme carburant d'une démarche politique, ça joue parfois des vilains tours. Du temps de Pierre Trudeau, plus celui-ci écrasait le Québec de sa superbe, plus le choeur péquiste applaudissait. Ça allait aider l'indépendance, qu'il sussurait. Le contraire s'est produit.

Dans une société civilisée, les petits pas sont toujours préférables au jusqu'au-boutisme.

Pour la souveraineté, toutefois, l'exigence démocratique incontournable a prévalu. Du moins, jusqu'à la prochaine chicane, car faisons confiance aux mollahs de Montréal-Centre et Montréal-Ville-Marie dont on a pu voir se déployer encore une fois le flou démocratique. Toujours la même famille spirituelle : celle qui a « putché » Pierre Marc Johnson et l'a houspillé au congrès, comme c'était la mode naguère à la CSN quand un orateur avait le malheur de prononcer le nom tabou de Jean Marchand. Haro sur les traîtres !

On croyait pourtant en avoir fini avec l'intolérance.

Le sida : au-delà de la peur et de l'indifférence

TÉMOIGNAGE

JEAN-GILLES GODIN

L'auteur est sociologue et ex-enseignant au département de travail social à l'Université du Québec à Montréal

IL EST malheureux que de plus en plus de gens soient, au Québec comme ailleurs, atteints, directement ou indirectement, par cette horrible maladie que l'on a nommée sida. Il l'est plus encore qu'à la violence de la maladie vienne s'ajouter l'ensemble de nos préjugés, de nos peurs et de nos indifférences, manifestés comme autant de tracasseries inutiles vis-à-vis des personnes atteintes.

Il y a quelques années, plusieurs ont cru que la société québécoise allait faire l'économie des problèmes liés à la stigmatisation des sidéens. En ce 1er décembre que l'Organisation mondiale de la santé a voulu « journée mondiale du sida », un regard rapide sur notre réalité conduit à une tout autre conclusion.

Le Québec, même équipé de sa généreuse Charte des droits de la personne, n'est pas la société ouverte que chacun de nous est en droit d'espérer. Au contraire, on y voit fleurir l'indifférence et le mépris vis-à-vis des personnes et des groupes qui ont été identifiés comme « cibles » ou « à risque » de devenir infectés par le virus du sida.

Sous prétexte de « responsabilisation », on a entendu les pires sottises sur le sida et les sidéens. Inutile de les reprendre ici. Au lieu de s'animer de courage et de compassion, beaucoup de nos concitoyens préfèrent blâmer les personnes atteintes, croyant ainsi se protéger en ayant identifié des « coupables ». Les attributions perverses qui ont initié ici les réactions collectives vis-à-vis du sida (sida-homosexuel-haïtien-prostitution-drogue-danger) servent pour plusieurs à justifier des attitudes de rejet et d'agression vis-à-vis de celles et de ceux qui doivent livrer quotidiennement un combat inégal : les sidéens, leurs proches et ceux et celles qui ont commencé à leur venir en aide.

Le malaise évident que manifeste nos politiciens devant cette maladie doit-il nous priver d'une information vitale pour tous ?

Mon expérience de ces difficultés est personnelle. Depuis presque deux ans, je suis « officiellement » atteint de cette maladie. Je connais bien maintenant les conséquences destructrices du refus de plusieurs d'entendre la parole de celles et ceux qui sont malades ou handicapés. Il nous faut déployer beaucoup d'énergie pour réussir à ne pas être réduits au silence et entièrement définis par le discours des autres, qui sont présumés être en santé et « sans tache ».

Il convient de réfléchir aujourd'hui sur le contrôle effectif que notre société peut exercer sur une maladie comme le sida quand les plus hauts responsables des médias d'information et les artisans de nos politiques « sociales » rougissent comme des couventines à la simple mention d'un condom ou encore refusent de serrer la main d'une personne atteinte, craignant de s'en trouver infecté !

La lenteur du gouvernement québécois à répondre aux besoins urgents d'équipement pour le soutien des sidéens et de ressources pour l'information préventive... Le malaise évident que manifestent nos politiciens devant cette maladie doit-il nous priver d'une information vitale pour tous. À ce chapitre, le Québec apparaît sur ce continent comme une terre d'ignorance. Et pourtant, il n'y aurait qu'un geste à faire.

Sans doute faudra-t-il beaucoup de temps et d'efforts avant que ne s'effacent les préjugés les plus coriaces. Répétons-le, puisque la journée y a été consacrée :

— Non, le sida ne touche pas que les homosexuels et les Haïtiens;

— Non, il ne s'agit pas d'un complot du KGB, de la CIA ou de la GRC;

— Non, le sida ne s'attrape pas sur les poignées de porte (à moins de s'en servir pour autre chose qu'entrer ou sortir);

— Non, le sida n'est pas l'expression de la vengeance divine;

— Non, le sida n'est pas une situation totalement désespérée.

Bien sûr, cette maladie appelle à des changements d'habitudes de vie personnelles et collectives, mais il n'est pas dit qu'on ne verra pas de survivants au sida. Il y en a déjà. Au lieu de les accuser et de leur prédire une mort certaine, on devrait plutôt les soutenir. Il y a trop de gens ici qui s'arrangent maintenant facilement de la mort des autres.

Quant à moi, par un effet de paradoxe que connaissent bien les personnes qui ont survécu à des situations de danger extrême, la proximité de la mort m'a rendu la profondeur de mon attachement à la vie et à ce que je considère essentiel : vivre avec les autres; rechercher sans cesse la vérité, l'espoir et l'amour dans le respect et la dignité. Toutes choses qui, il faut le reconnaître, nous font souvent cruellement défaut.

J'espère que je mourrai « guéri » de toutes mes peurs et de mes insuffisances

De savoir maintenant que je vais mourir ajoute à mes exigences : je veux bien vivre et vivre bien. J'ai accepté la mort. Je veux maintenant lutter pour la repousser.

Je ne sais pas combien de temps il me reste à vivre. Personne ne le sait. Sans doute m'en reste-t-il suffisamment pour compléter ma vie et, sans inquiétude, quitter ce monde où j'aurai appris et aimé. J'espère que je mourrai « guéri » de toutes mes peurs et de mes insuffisances.

J'ai retrouvé depuis peu, non sans une certaine gêne, ce que d'aucuns nomment la foi. La foi en la vie, en la valeur de toutes nos vies.

Débarrassé d'une grande part des préjugés et des mesquineries qui sont trop souvent notre lot, j'ai retrouvé en des moments précieux ce regard d'enfant qui n'en finit plus de refaire le monde. Que je réussisse ou non à vaincre cette maladie, je sais d'ores et déjà avoir vaincu le désespoir. Le mien. Il me faut maintenant m'arranger avec celui des autres.

Je ne suis pas une victime. Je garde encore un contrôle relatif sur ma vie et mon identité, et j'entends bien continuer à l'exercer. Je suis convaincu que de persister à être et à agir comme une personne et non comme une victime contribue à me garder en vie. Peu m'importe que certains nomment « faux espoirs » ce que je nomme espoir. Les faux espoirs n'existent pas.

Il y a, voyez-vous, l'espoir, le désespoir et l'indifférence. Je cultive le premier. J'espère avoir réglé mes comptes avec le second. Quant au troisième, c'est l'objet d'une longue lutte pour la survie. Quand le sida ne tue pas rapidement, c'est trop souvent la peur et l'indifférence qui font le sale travail.

Espérons que, très bientôt, les Québécoises et les Québécois, qui se sont forgé une réputation de générosité internationalement reconnue, cessent de s'abandonner à cette indifférence, de raisonner avec leurs pieds et, afin de comprendre, acceptent enfin d'ouvrir leurs coeurs.

Ed Broadbent et le Québec : le rendez-vous manqué

LIBRE OPINION

PIERRE GRAVELINE

Coprésident du NPD-Québec, l'auteur s'exprime ici à titre personnel

S'IL EST une chose qu'il faut savoir reconnaître et analyser lucidement quand on mène une action politique, c'est bien la défaite quand elle se présente.

Peut-on se dire, franchement et humblement, que la percée « historique » tant espérée, tant attendue, pour laquelle tellement de militantes et de militants ont oeuvré au cours des trois dernières années, ne s'est pas réalisée ?

Peut-on admettre que les résultats des élections du 21 novembre constituent un échec pour un parti qui avait soulevé tant d'espoir en manifestant une ouverture « historique » envers le Québec lors de son dernier congrès fédéral, qui recueillait entre 30 et 40 % des intentions de vote dans l'année précédant les élections ?

Même si cela a joué, on ne peut pas se contenter d'invoquer l'intervention massive des milieux d'affaires, ni la polarisation du débat sur la question du libre-échange. Encore faut-il expliquer pourquoi cette polarisation s'est faite entre conservateurs et libéraux et non pas entre conservateurs et néo-démocrates !

Bien avant les élections, la stratégie de M. Broadbent était arrêtée. Elle reposait en gros sur l'analyse suivante : le Parti conservateur allait reprendre le pouvoir et le Parti libéral, miné par ses contradictions internes, allait s'effondrer. Le NPD devait donc se positionner pour occuper la place laissée vacante par les libéraux.

Une stratégie suicidaire

Selon cette hypothèse, il fallait à la fois capitaliser sur la popularité d'Ed Broadbent et centrer la campagne sur sa réputation d'honnêteté et d'intégrité, diluer l'image jugée trop « radicale » du parti en prenant des distances vis-à-vis le mouvement syndical et en recherchant des candidatures issues de milieux perçus comme plus « respectables », évacuer de la plate-forme électorale les éléments les plus controversés du programme, mettre la pédale douce sur toutes les questions litigieuses, y compris sur la question du libre-échange ... Bref, il fallait, sans le dire, négocier un virage vers le centre susceptible de plaire à la clientèle traditionnelle du Parti libéral et projeter une image rassurante.

On a vu dans les premières semaines de la campagne comment cette stratégie s'est traduite en promesses électorales à l'intention des « Canadiens moyens » et en une campagne publicitaire *low profile* dite conviviale.

Mais la campagne publicitaire agressive des libéraux a vite fait paraître « à l'eau de rose » celle du NPD et au jeu des promesses électorales, Ed Broadbent, refusant la démagogie, n'était pas de taille à compétitionner les John Turner et Brian Mulroney !

Et puis vinrent les fameux débats télévisés où un John Turner en pleine possession de ses dossiers et de ses moyens, continuellement agressif, n'hésitant pas à pourfendre les grandes entreprises (!), s'imposa comme l'alternative crédible à Brian Mulroney et surtout, comme le leader de l'opposition au libre-échange.

Ainsi, au moment même où Ed Broadbent se déplaçait de la gauche vers le centre pour aller chercher le vote libéral, John Turner réussissait à le doubler à gauche pour récupérer les votes des opposants au libre-échange ! On peut se demander comment M. Broadbent qui n'a cessé de répéter que « les libéraux dans l'opposition parlent comme le NPD et au pouvoir, gouvernent comme les conservateurs » n'a ni prévu, ni contré le coup.

Le NPD n'avait pas de stratégie particulière, ni de plateforme spécifique, ni de porte-parole clairement identifiés au Québec

On peut surtout se demander comment est-il possible qu'au lendemain des débats, alors qu'il était devenu évident aux yeux de tous que le libre-échange représentait l'enjeu central des élections et que, loin d'être « décédé », John Turner reprenait du poil de la bête, on ne jugea pas approprié dans l'entourage de M. Broadbent de réenligner une stratégie manifestement suicidaire.

On connaît la suite des événements, la polarisation qui s'est développée, l'effondrement des appuis au NPD dans les sondages.

M. Broadbent préféra centraliser la direction de la campagne au Québec entre les mains de son chef de cabinet

Si ces erreurs de jugement expliquent en partie l'échec du NPD au Canada et au Québec, elles n'expliquent pas tout. D'autres éléments doivent être pris en considération, notamment le réflexe « ancestral » des Québécoises et des Québécois de soutenir le « p'tit gars de chez nous » dût-il s'appeler Brian Mulroney.

Parmi ces autres éléments, il ne fait aucun doute que l'un fut déterminant : le refus obstiné de traduire la reconnaissance symbolique du Québec comme « société distincte » en une stratégie électorale distincte.

Tous les médias québécois en ont fait le constat à un moment ou l'autre de la campagne : le NPD n'avait pas de stratégie particulière, ni de plate-forme spécifique, ni de porte-parole clairement identifiés au Québec.

Ainsi, tout au long de cette campagne, M. Broadbent est-il apparu comme un homme isolé, sans équipe, étrangement silencieux face aux grandes préoccupations du Québec, se contentant la plupart du temps de répéter ici, en français, des interventions faites la veille en Ontario ou dans l'Ouest. Soulignons, à titre d'exemple, que la question de l'environnement si importante pour le Québec depuis « l'affaire » de Saint-Basile ne fut pas imposée comme un enjeu majeur de la campagne par le parti. Soulignons aussi que le NPD fut le seul des trois grands partis à s'abstenir de présenter un plan de relance économique pour Montréal, ce qui semble inconcevable.

Le comble du cafouillage fut atteint au moment de la fameuse « déclaration des sept » en faveur du français. Bien que son bureau ait autorisé cette déclaration, M. Broadbent céda rapidement aux pressions orchestrées par le journal *The Gazette* et certains candidats anglophones de l'ouest de Montréal. Sans les désavouer formellement, il se désolidarisa de ses candidats francophones, manifestant ainsi publiquement que son « ouverture » au Québec se situait malheureusement à un niveau fort symbolique.

Une centralisation excessive

Ayant été un observateur privilégié de la préparation et du déroulement de la campagne du NPD au Québec, je peux témoigner des efforts sincères et incessants de la direction québécoise du parti, particulièrement du président associé du NPD-Canada M. Agnaieff, pour tenter d'infléchir la stratégie de M. Broadbent et surtout pour tenter de le convaincre de la nécessité de se doter d'une plate-forme électorale qui prenne en compte les préoccupations du Québec, de favoriser l'émergence d'un lieutenant québécois, de développer une véritable équipe de porte-parole québécois à l'occasion de la campagne.

Je dois à la vérité de dire que ces efforts furent infructueux. M. Broadbent préféra centraliser la direction de la campagne au Québec entre les mains de son chef de cabinet qui, ignorant les instances démocratiques, développant un réseau parallèle de communications, intervenant pour soutenir certaines candidatures, imposant son personnel et sa vision des choses, se comporta comme un général en territoire conquis.

Sait-on, par exemple, que quelques semaines avant le début de la campagne on invoqua des problèmes financiers pour mettre à pied le seul recherchiste en poste à Montréal et qui devait préparer des interventions publiques pour d'éventuels porte-parole québécois ?

Qui plus est, chose étrange pour un chef de parti qui aspirait à devenir premier ministre du Canada, M. Broadbent ne jugea jamais utile de s'adjoindre un seul conseiller québécois francophone ni de favoriser l'embauche de personnel québécois au bureau du parti à Ottawa.

Incompréhension profonde de la réalité québécoise ? Méfiance vis-à-vis les nationalistes québécois très actifs au sein du parti ? Persistance des vieux démons centralisateurs dans son entourage ? Quelles qu'en soient les raisons, M. Broadbent a raté son rendez-vous avec le Québec et il en porte largement la responsabilité.

Un nécessaire examen de conscience

Au lendemain des élections fédérales du 21 novembre, le Nouveau Parti démocratique du Canada ne peut faire l'économie d'un sérieux examen de conscience quant à son analyse de la situation politique, quant à son programme et à sa plate-forme électorale, quant à ses stratégies et quant à ses attitudes vis-à-vis le Québec ... sous peine de se confiner à un rôle politique marginal et à attendre un autre quart de siècle un hypothétique rendez-vous « historique » avec le Québec.

Pour les sociaux-démocrates québécois qui jugent nécessaire d'agir sur la scène fédérale, le NPD-Canada demeure sans doute l'interlocuteur privilégié. Ne serait-ce que parce qu'il est le lieu de rencontre des syndicalistes, des féministes, des écologistes et des pacifistes qui veulent oeuvrer à des changements en profondeur au Canada.

Ils doivent cependant savoir qu'indépendamment des choix qu'ils feront dans les mois qui viennent quant aux orientations politiques, aux structures et au leadership du NPD-Québec, une bataille politique majeure les attend à Ottawa. Une aile québécoise du NPD-Canada fera face aux mêmes problèmes qu'a rencontrés le NPD-Québec et en arrivera à la même conclusion : ce n'est pas en faisant preuve de simple bonne volonté, encore moins « d'aplaventrisme », mais par la construction solidaire et patiente d'un rapport de force qu'on parviendra à faire entendre la voix du Québec au sein de ce parti fédéral.

À certains qui seraient tentés de me reprocher d'exposer publiquement ma perception de la campagne électorale, je dirai simplement qu'il m'a semblé que le temps du silence était révolu et qu'il était de ma responsabilité de soulever ces questions si primordiales pour l'avenir du NPD.

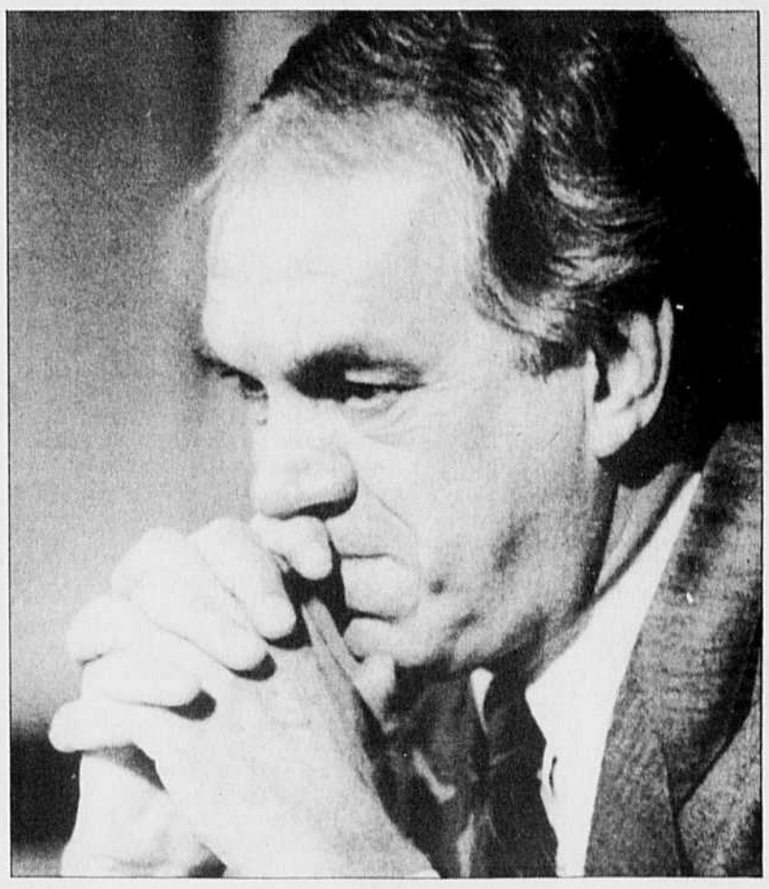

PHOTO CP

M. Ed Broadbent, chef du NPD fédéral, et M. Rolland Morin, chef du NPD-Québec

Libre-échange : Laberge range son fusil

« On essaiera de s'accommoder du mieux qu'on pourra »

Paule des Rivières

LE PRÉSIDENT de la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ), M. Louis Laberge, se fait à l'idée du libre-échange. « Il faudra qu'on s'accommode du mieux que l'on pourra », a dit, hier, le leader syndical.

M. Laberge, qui était l'invité du Conseil du patronat du Québec à l'occasion d'un colloque sur les relations de travail, s'est défendu d'avoir dénoncé, au cours des derniers mois, le libre-échange. « Nous sommes contre le pacte du libre-échange. Mais on ne peut être contre le libre-échange.

La Coalition québécoise contre le libre-échange (FTQ, CSN, CEQ et l'Union des producteurs agricoles) se réunira cette semaine pour décider si elle redouble d'efforts contre le libre-échange (mais « il se fait tard », croit pour sa part M. Laberge) ou si elle consacre ses énergies à obtenir des améliorations au traité (mesures de protection pour les travailleurs qui seront affectés par le libre-échange, incluant des pré-retraites avantageuses). M. Laberge craint que le traité dans sa forme actuelle ne permette pas ce type de mesures.

Louis Laberge : contre le «pacte» mais pour le libre-échange.

La semaine prochaine, ce sera au tour des dirigeants du Congrès du travail du Canada (CTC) de prendre position. Le débat pourrait y être enflammé. Toutes les fédérations provinciales associées au CTC ont appuyé le NPD mais, au lendemain de l'élection, les réactions à l'imminence du libre-échange ne seront pas nécessairement unanimes. Le président de la Fédération des travailleurs ontariens, M. Gordon Wilson, a prédit lundi le « lent et pénible déclin des syndicats canadiens » à la suite de l'implantation du libre-échange.

M. Laberge, lui, se « rend à l'évidence ». « Le gouvernement s'est fait élire majoritairement en prenant une position très carrée sur le libre-échange », constate-t-il..

Devant les membres du Conseil du patronat, M. Laberge a aussi dénoncé « la campagne de peur des libéraux » : « Ce n'est pas vrai, a-t-il dit, que nous perdrons nos pensions de vieillesse, nos programmes sociaux ; je ne suis pas inquiet à ce niveau-là ».

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Cirque du Soleil

le Cirque du Soleil a été la première grosse *job* artistique, et ils sentent le besoin de se retrouver avec leur famille, leur amis. On respecte ça ».

Pour son spectacle 1989 au Japon le Cirque de Soleil devra donc puiser dans les ressources de l'École Nationale de Cirque, qui a formé plusieurs des acrobates actuels de la troupe. Les dirigeants négocient aussi des contrats avec certains artistes internationaux qui pourraient se joindre au « concept » général du spectacle, concept qui demeure inchangé. La troupe accueillait d'ailleurs en 1987-1988 des artistes internationaux, comme le duo français de fil-de-féristes Agathe et Antoine et le duo de trapézistes britanniques les Andrews.

◆ Révolution

nération au mérite est encore plus répandue qu'ici. « Ils sont peut-être plus capitalistes que nous », propose M. Martel.

Les partenaires syndicaux et patronaux n'ont pas attendu le libre-échange pour faire la paix, après plusieurs années tumultueuses. La crise économique de 1982 a donné naissance à une souplesse qui n'était jusque-là pas la principale caractéristique des liens du monde du travail. Le libre-échange fournit aux intéressés une raison additionnelle de rechercher l'harmonie.

Hier, tous les intervenants au colloque du CPQ — qui a attiré 200 personnes — rivalisaient d'optimisme pour 1989.

« Si les partenaires s'expliquent sur les besoins véritables, on pourra dire qu'on a passé une excellente année », a déclaré M. Laberge, pendant que le président du Conseil du patronat du Québec, M. Ghislain Dufour, pense que « l'année sera bonne ».

Le président de la Confédération des caisses populaires et d'économie Desjardins du Québec, M. Claude Béland, a joint sa voix en disant que « nous entrons dans une ère de concertation ».

« À cause de l'environnement nouveau, la mondialisation des marchés et le décloisonnement des services bancaires, il faut être compétitif - . . . Nous intensifierons la formation, vérifierons périodiquement le rendement attendu de chacun », a-t-il dit.

« Les syndicats, les employés, les gens d'affaires ont un point commun, a lancé pour sa part M. Jean Perron, président de Normick Perron, et c'est de gagner contre les compétiteurs de partout dans le monde ».

Par ailleurs, pour 1989, Sobeco prévoit des hausses moyennes de salaire de 5.2 % au pays. Les chanceux devraient être les employés des services financiers (5.7 %) et les perdants dans le secteur manufacturier des biens durables (5.1 %).

Le *Rapport Sobeco : Rémunération 1989 : Tendances et prévisions* fait aussi ressortir de profondes disparités : les salaires à Toronto augmenteront de 5.8 % en moyenne, contre 4.6 % dans les provinces de l'Ouest. « L'écart ira en s'amplifiant », prédit Sobeco. Le Québec reste dans la moyenne.

Les petites entreprises seront plus généreuses que les grandes (5.5 % contre 5 % d'augmentation, toujours en moyenne), les secondes ayant souffert de leur lourdeur en 1981-82.

Si les salaires ne seront pas de beaucoup supérieurs au taux de l'inflation, les avantages sociaux continueront d'être en pleine évolution.

Des percées sont faites régulièrement à Toronto. Par exemple, pour empêcher ses cadres de déménager dans une ville où les maisons sont moins chères, certaines compagnies offrent de payer une partie de l'intérêt du prêt hypothécaire pour l'achat d'une maison.

Les avantages sociaux « personnalisés » ont déjà fait leurs preuves dans plusieurs entreprises américaines (Flex benefits). Il s'agit de permettre à l'employé de choisir son régime de protection, qui différera selon qu'il est ou non marié, qu'il a ou non des enfants, etc.

Le Conseil du patronat avait donné hier le dernier mot au ministre du Travail et du Revenu, M. Yves Séguin. Il a indiqué que son service de recherche suivait de près « les effets possibles du libre-échange sur les relations de travail ». « Nous sommes vigilants, a-t-il dit, mais ce sont surtout des effets à long terme dont il s'agit ». Personne ne s'attend à ce que les effets du libre-échange se fassent sentir dès 1989.

◆ Le Barreau

vocat comme conseiller juridique et il nie le principe constitutionnel de la séparation des pouvoirs. Au surplus, il représente un obstacle important à une saine administration de la justice ».

Le bâtonnier explique chacune de ces critiques sévères.

Ainsi, par une intervention trop présente du ministre, le projet met en tutelle les prestataires d'aide sociale et leur famille. Le ministre s'arroge une trop large discrétion quant à l'administration du budget familial. De plus, on réduit les assistés à l'incapacité juridique en les empêchant de conclure toute entente relative à une pension alimentaire sans que celle-ci ne soit autorisée par le ministre. De plus, alors que le ministère de la Justice et le Barreau encouragent par tous les moyens le recours à la médiation, écrit M. Gilbert, donc à la déjudiciarisation des conflits matrimoniaux, le projet 37, au contraire, décourage les ententes et met l'accent sur la judiciarisation.

Non seulement le projet nuit-il aux justiciables, estime le Barreau, mais il porte atteinte à l'indépendance de l'avocat et à l'intégrité des tribunaux. Ainsi, menacer de sanctions pénales l'avocat qui conseillerait à son client d'accepter une entente (négociée par lui et sans l'aval du ministre) constitue une atteinte grave au principe sacré de l'indépendance de l'avocat et met en péril l'exercice de son rôle de conseiller juridique. « Le Barreau du Québec ne saurait tolérer une telle ingérence politique, écrit le bâtonnier au ministre, ajoutant : «L'indépendance judiciaire et la séparation des pouvoirs sont des principes constitutionnellement reconnus auxquels aucune loi ne saurait faire accroc ».

Les délais impliqués, la menace de sanctions et l'inconfort que sentiront les juges à l'idée de devoir rendre des comptes au ministre ou à ses fonctionnaires, conclut le Barreau, auront tôt fait de décourager toute entente, de multiplier les procès et de saborder les bases mêmes de toute médiation des conflits matrimoniaux.

Ces critiques sévères s'ajoutent à d'autres, dont les députés péquistes s'alimentent largement pour faire échec au projet de réforme, dont l'étude, après une semaine, bute sur des motions préliminaires : faire entendre les assistés ou divers groupes, dont la Conférence des évêques catholiques, prendre connaissance de tous les amendements au préalable, siéger dans une salle plus vaste. Bref, ainsi qu'elle l'avait promis, l'opposition met tout en oeuvre pour bloquer l'adoption du projet. Entretemps, les ministériels rongent leur frein et prennent leur mal en patience. Mais le gouvernement est déterminé — au besoin, avec une motion de clôture, dite de guillotine ou de bâillon — à le faire adopter avant les Fêtes.

La semaine dernière, le président de la Commission des droits a aussi apporté de l'eau au moulin des opposants en rappelant que « la vie privée du citoyen et l'intimité de sa demeure doivent être respectées et, en premier lieu, par l'État ».

M. Jacques Lachapelle, dans une lettre au député Louise Harel, porte-parole de l'opposition, souligne qu'en juin 1986, la Commission avait demandé au gouvernement de mettre fin à l'opération « visites à domicile » et de réviser l'approche qui sous tend ses directives, ainsi que leur contenu.

Comme alors, la Commission s'oppose à des mesures qui lui paraissent arbitraires et contraires à la dignité de la personne, au respect de la vie privée, au droit à la jouissance paisible de ses biens et au droit à l'inviolabilité de la demeure. Elle juge regrettable que les directives concernant les visites à domicile ne contiennent aucune mesure garantissant un consentement qui soit véritablement libre et éclairé de la part des assistés sociaux.

Comme tout autre citoyen, le bénéficiaire a droit au respect de sa vie privée; son état de dépendance économique vis-à-vis l'État ne doit pas l'obliger à renoncer, directement ou indirectement, à ses droits fondamentaux, précise le président au député péquiste de Maisonneuve.

Quant au premier ministre, il a déclaré dimanche : « La nouvelle politique de sécurité du revenu se veut cohérente, équitable, respectueuse des personnes et conforme aux valeurs de notre société ». Dans son allocution hebdomadaire à Radio-Mutuel, M. Robert Bourassa a déclaré que les changements annoncés au projet initial complètent la réforme de l'aide sociale, en éliminent certains iritants et la bonifient.

Signalons par ailleurs que les jeunes libéraux continuent de s'opposer à certains amendements, notamment à la contribution alimentaire parentale, qui est maintenue et qui est aussi discriminatoire qu'avant, estime la présidente de la Commission jeunesse du PLQ, Mme Marie Gendron.

◆ Cour suprême

chacun des juges présents à l'audition de la cause dépose un exposé de ses motifs ou attestation de son assentiment aux motifs d'un collègue.

Dans cette cause de la loi 101, M. Le Dain pourrait participer au jugement s'il est déposé, car il a six mois après sa démission pour participer par écrit au jugement d'une cause qu'il a entendue. C'est la même chose pour le juge Jean Beetz qui a démissionné le 10 novembre. Le juge Willard Estey, qui a quitté en avril, ne le peut car le délai de six mois est passé.

Un jugement public doit donc être rendu, assure en conséquence M. Rémillard qui note alors que la Cour doit se dépêcher. Pour un jugement rendu en audience publique, une majorité de juges ayant entendu la cause doivent être présents. Cette majorité qui est de quatre ne tiendrait plus si une autre démission survenait.

Cette interprétation est trop littérale, font remarquer des juristes consultés. On note que la Cour suprême est seule juge de l'interprétation de ses règles de pratique. On note aussi que cet automne plusieurs jugements ont été rendus par dépôt du texte sans que le juge Estey y participe. La Cour notait alors que celui-ci était absent.

L'interprétation choisie par M. Rémillard s'appuie aussi sur le fait, a-t-on aussi indiqué hier à son cabinet, que « la rumeur veut » qu'on procédera par audience publique.

Des observateurs s'étonnaient toutefois sur les motifs profonds qui amènent M. Rémillard à insister autant sur la proximité d'un jugement qui, dans les faits, pourrait être rendu aussi tard que le 10 mai. Possiblement, M. Rémillard veut-il envoyer un message à la Cour à l'effet que le gouvernement québécois aimerait bien avoir ce jugement maintenant. Notons que M. Rémillard ne cesse de dire que le gouvernement est fin prêt à réagir à ce jugement.

Les spéculations publiques du ministre étonnent puisque la Cour suprême ne donne jamais d'indication sur la date des jugements, si ce n'est que quelques jours auparavant. C'est ce qu'a rappelé hier le porte-parole de la Cour qui ne cachait pas sa vive surprise devant les prédictions faites mardi par M. Rémillard.

Le juge Le Dain était celui qui avait charge de la réaction du jugement sur la loi 101. Il avait dû abandonner cette tâche lorsqu'au début de l'automne il fut hospitalisé pour une dépression nerveuse. On croit que la tâche avait ensuite été confiée au juge Beetz.

Le juge Le Dain s'était fait connaître au début des années 70 en présidant la commission d'enquête sur l'usage des stupéfiants au Canada. Celle-ci avait recommandé que la possession de marijuana soit punie d'amendes seulement au lieu de peines de prison.

◆ Laser

sont beaucoup moins élevés. Le malade qui subit un pontage, en plus de subir une grosse intervention chirurgicale, doit demeurer à l'hôpital une dizaine de jours et respecter une convalescence d'au moins trois mois. Parfois même, il ne peut plus réintégrer son emploi. Dans le cas de la technique au laser, le patient peut quitter l'hôpital deux ou trois jours après l'intervention et regagner son travail dans la semaine qui suit », a-t-il dit.

Toutefois, précise-t-il, cette découverte ne signifie pas la « fin » des pontages. Au cours de la dernière année, quelque 1,000 malades ont subi des pontages coronariens et à peine 11 ont profité de la technique de désobstruction par les rayons laser, rappelle le Dr Côté.

La technique de la recanalisation à l'aide du laser a été mise au point il y a deux ans par le Dr Simon H. Stertzer, du San Francisco Heart Institute. L'Institut de cardiologie de Montréal a été la première au monde à l'appliquer. Des expériences, moins fructueuses, ont aussi eu lieu à Los Angeles et à Minneapolis. Le Dr Côté a séjourné un an à San Francisco pour apprendre à maîtriser cette technique.

Les rayons laser (Light Amplification by Stimulated Emission of Radiation) sont une source d'énergie lumineuse de grande intensité. Lorsque mis en contact avec la matière solide, ils en augmentent la température jusqu'à la vaporisation. Qu'on se souvienne, à cet effet, du Dr Spock, dans *Patrouille du Cosmos*, qui pulvérisait ses ennemis à l'aide de rayons laser !

Malgré sa propriété de détruire les matières qui obstruent, le laser posait jusqu'à tout récemment problème aux cardiologues. Il détruisait les artères. « C'était très décevant, au début. Car le laser perforait les parois des artères », dit le Dr Côté.

La transmission des rayons laser dans les artères du coeur se fait par le biais de quatre fibres optiques, greffées à un petit cathéter.

On l'introduit dans le système vasculaire après avoir pratiqué une incision au niveau de l'aine. Le cathéter est amené progressivement à l'artère coronaire obstruée. Des décharges de rayons laser, d'une durée de 0.1 seconde, sont alors effectuées.

Un « saphir » installé à l'extrémité du cathéter empêche la perforation du vaisseau sanguin en permettant au laser de voyager « en ligne droite ».

L'intervention dure environ 90 minutes. Le patient demeure éveillé. Il ne reçoit qu'un léger sédatif.

Les rayons laser ne débouchent pas complètement les artères occluses. Le laser les désobstruent à environ 57 % et creusent un canal d'approximativement 1.3 mm, ce qui est déjà très significatif, notent les spécialistes.

Les débris désintégrés se répandent alors dans le sang. Ce qui est sans conséquence. Car ils sont minuscules (40 microns), quatre fois plus petits qu'un cheveu.

Pour compléter la recanalisation, l'équipe de l'Institut de cardiologie introduit un ballonnet dans l'artère et le gonfle à plusieurs reprises. Cette technique de l'angioplastie, vieille de plus de dix ans, permet de « nettoyer » 90 % de l'artère.

L'équipe du Dr Côté prévoit effectuer une trentaine d'interventions du genre au cours de la prochaine année.

Craignant une avalanche d'appels aujourd'hui, le Dr Côté rappelle qu'il s'agit d'une technique qui en est à ses premiers balbutiements. Elle comporte des risques et ne convient pas à tous les patients.

Cela ne s'est pas produit jusqu'ici, mais le malade peut subir une perforation de l'artère coronaire et devoir subir une intervention chirurgicale d'urgence. Il peut aussi subir un infarctus.

Chez les onze patients qui ont bénéficié de la technique, l'effet est euphorique. Le dernier en lice, M. Bertrand Lepage, 42 ans, de Matane, a reçu le traitement mardi. « Je me sens très bien, a-t-il dit hier. Je n'ai ressenti aucune douleur », a-t-il confié aux journalistes qui l'assaillaient.

M. Lepage travaille dans un moulin à Matane et s'est dit peu impressionné par les « gros équipements » médicaux.

Selon le Dr Côté, le médecin doit à tout prix, après le traitement, poursuivre ses consultations avec le patient. La nouvelle technologie peut donner « bonne conscience » aux fumeurs et autres qui continueraient de défier les conseils du médecin sous prétexte qu'en bout de piste, « il y a le laser qui débouche les artères ».

Par ailleurs, le laser ne peut rien contre le calcium qui obstrue les artères. L'énergie lumineuse n'est utile que pour détruire le cholestérol et les autres matières qui s'incrustent dans les artères.

◆ Arafat

« prendra ses responsabilités ». « Nous avons toujours participé aux débats sur ces problèmes aux Nations unies. Je ne vois pas pourquoi nous cesserions ».

La fin de semaine dernière, le secrétaire d'État américain, M. George Shultz, a signifé aux Nations unies que les États-Unis refusaient l'octroi d'un visa d'entrée à Yasser Arafat. Hier à Londres, M. Shultz a répété qu'il ne reviendrait pas sur sa décision qui a soulevé des protestations internationales, dont celles des principaux alliés américains.

Mardi soir, la commission juridique des Nations unies a appelé les États-Unis à revenir sur leur refus d'autoriser le chef de l'OLP à se rendre aux Nations unies. 121 pays, dont le Canada, ont voté en faveur de cette résolution contre deux — États-Unis et Israël —, tandis que la Grande-Bretagne s'abstenait.

M. Rosenne a trouvé déplorable le comportement des pays occidentaux. Il a rappelé qu'en 1983, la France avait bloqué la tenue d'une conférence internationale sur la Palestine à l'UNESCO à cause de la venue du leader de l'OLP, obligeant cette organisation internationale à transférer cette conférence à Genève.

« Les Occidentaux, mais surtout les Européens, ont une drôle de réaction. J'aimerais rappelé qu'en 1979, au sommet de Venise, ils avaient condamné le traité de paix entre Israël et l'Égypte », a-t-il dit.

Quant au vote de la commission juridique, M. Rosenne l'a qualifié de politique et non de juridique. « La plupart de ces pays votent en tenant compte de décisions politiques et non juridiques. C'est un scénario classique ».

Jean-V. DUFRESNE

▲ Montréal

Montréal est menacé par la taxe du ventre

Et laissez-moi vous dire que ça va donner des coliques à bien du monde, et surtout à Montréal. Chaque fois qu'il a évoqué sa réforme fiscale, le gouvernement Mulroney a bien insisté : pas question d'imposer une taxe fédérale de vente sur les aliments. C'était une promesse formelle, pour clore le bec à l'opposition, qui l'appréhendait.

Mais les discours officiels, c'est un peu comme les polices d'assurance. Il faut être assez futé pour déchiffrer les petits caractères, et savoir que ce qu'on ne dit pas est souvent plus important que ce qu'on affirme.

Ainsi, on apprenait hier dans LE DEVOIR que le ministre fédéral des Finances a trouvé un truc pour se délier de sa promesse : va pour le pain, le beurre et les épinards, comme on dit, on n'y touchera pas, mais tout ce qui ne vient pas de l'épicerie sera taxé, peut-être jusqu'à 10 %.

Ça veut dire tout ce qu'on mange au restaurant, ou tout ce qu'on commande du restaurant, mets chinois, nos belles pizzas décorées comme un coucher de soleil de l'Arizona, et les cuisses de poulet à s'en lécher les doigts. Les cantines scolaires aussi, et pourquoi pas l'Oeuvre de la soupe, quant à y être.

C'est un détail, me direz-vous. Eh bien, le détail de la seule pizza *livrée à domicile*, ça représente au Canada un marché de $ 425 millions. Et le poulet, seulement chez Saint-Hubert BBQ, ce sont 7,000 employés, et un demi-million de repas par semaine. Et le budget-bouffe d'un étudiant au cégep, c'est au minimum $ 15 par semaine.

Le truc, chez les fiscalistes, tout le monde le connaît. Il s'agit, le plus possible, de taxer les produits « incompressibles », ceux dont le plus grand nombre de consommateurs peut très difficilement se passer, de sorte que leur rendement fiscal est rigoureusement prévisible, et assuré pour longtemps.

Ça marche la plupart du temps, si on n'en abuse pas trop. Car les temps ont changé, les associations de consommateurs sont plus aguerries que jamais, et un fardeau fiscal, devenu trop lourd par suite d'augmentations successives émanant de deux ordres de gouvernement, comme au Canada, peut effectivement faire perdre même les habitudes les plus ancrées. Nous en avons deux beaux exemples sous les yeux : la cigarette et les alcools. On croyait ces denrées des besoins incompressibles. Elles ne le sont plus : on a fini par tuer la poule aux oeufs d'or.

Mais les protéines, c'est autre chose. Or, il arrive que 36 % des dépenses alimentaires au Canada sont consacrées à la restauration, soit sur place, seul ou en famille, soit par livraison à domicile, les soirs où l'envie de faire la popote est aussi attrayante que la traversée du désert de Gobi. Au rythme où vont les choses, d'ici la fin du siècle, manger à la maison sera l'exception. Ce qui était un luxe il y a vingt ans est devenu aujourd'hui une nécessité de tous les jours. Les femmes travaillent autant que les hommes, on ne fait plus assez d'enfants pour que la cuisine familiale soit rentable, et puis Montréal, à elle seule, compte 20 % de familles monoparentales. Tout ça, ça vous éloigne dangereusement une population des fourneaux.

Pour le fisc, ce sera une mine d'or, d'autant plus que les repas préparés à l'extérieur constituent en soi un produit *fabriqué*, suivant un processus qui compte plusieurs étapes, et c'est précisément la philosophie de la nouvelle taxe sur la valeur ajoutée : chacune des étapes qui augmente la valeur du produit fini est imposable, depuis l'achat des anchoies pour la pizza jusqu'à l'emballage et la livraison.

Ajoutez à cette nouvelle taxe fédérale la taxe provinciale de 10 % qui s'applique déjà aux repas sous $ 3.25, ajoutez enfin le pourboire de 15 %. Au bout du compte, plus du tiers du prix de votre sacrée pizza sera siphonée par le fisc. Une pointe de pizza sur trois pour empiffrer le Trésor. J'en rote quasiment.

Lorsqu'on sait l'importance de la restauration à Montréal, on devine l'impact d'une fiscalité pareille, tant chez les consommateurs que chez les commerçants. Et que dire de l'industrie touristique, qui n'est vraiment rentable dans la restauration que si la bonne cuisine peut compter d'abord et avant tout sur une clientèle locale.

Par-dessus le marché, le maire Jean Doré propose, pour financer la promotion du tourisme montréalais, demander à Québec d'imposer une taxe de 5 % sur les chambres d'hôtel, alors que la taxe foncière par chambre est déjà de 45 % plus élevée qu'à Toronto, soutient M. Georges Villedary, président de l'Association des hôteliers du Québec.

J'ai l'impression, en tous cas, que ces deux intentions fiscales conjuguées ne seront pas de nature à favoriser l'industrie touristique à Montréal. Bien sûr, on peut toujours continuer de subventionner des festivals à coups de millions, puisés, on s'en doute, dans les poches de ceux qui aiment trop la pizza.

Chez les fiscalistes, l'absurde n'a pas de limites.

Femmes en prison : situation scandaleuse

Renée Rowan

LA SITUATION des femmes incarcérées au Québec demeure scandaleuse, ont affirmé les participantes à la Commission d'audiences publiques sur l'incarcération dont les débats portaient hier sur la situation des femmes en prison.

« Il n'y a rien de plus à démontrer : il y a eu assez d'études, de projets et de programmes pilotes. Ce que l'on a besoin maintenant, c'est la volonté politique d'agir et des ressources adéquates, mais il n'y a pas d'intérêt réel au gouvernement », a constaté Mme Lise Brunet. La directrice générale de la Société Elizabeth-Fry, qui animait le débat, résumait en ces termes la pensée de cinq participantes aux audiences, hier après-midi. Les femmes, a-t-elle noté, compte encore trop souvent pour une minorité invisible dans le système carcéral : parce qu'elles ne représentent que 6 % des détenus, il y a une absence d'équité dans les programmes qui leur sont offerts : programmes de formation, activités socio-culturelles, etc.

Et comme ce sont, pour la plupart, des femmes aux prises avec une profonde détresse, elles n'arrivent pas, comme les hommes incarcérés, à se mobiliser pour faire entendre leurs revendications. Aller en prison, pour les hommes, constitue un accident de parcours, une erreur de jeunesse, tandis que les femmes ont honte. Elles ne veulent pas s'afficher comme prisonnières. D'autre part, environ 75 % des femmes qui vont à la Maison Tanguay sont des psychiatrisées ou ex-psychiatrisées, tandis que 63 % y arrivent en état de crise.

Une grande proportion de femmes sont des sans-abri, a noté pour sa part Sylvie Vallière, auteur d'une recherche sur la situation des femmes en prison. Son étude a porté notamment sur 91 femmes admises à l'infirmerie de la Maison Tanguay. Ces femmes, a-t-elle constaté, sont parmi les plus démunies et ont souvent un passé psychiatrique. Leur séjour en prison est en moyenne de 30 jours. Mais elles y reviennent souvent. Certaines y sont revenues jusqu'à sept fois au cours d'une même année : c'est la porte tournante.

Ces femmes ont souvent des problèmes assez graves de drogue et d'intoxication. Mais au lieu de les faire traiter, dit-elle, on les incarcère. C'est un problème qui perdure et pour lequel on ne trouve pas de solution.

Ruth Gagnon, directrice de la maison de transition Thérèse-Casgrain, et Madeleine Lafrance, reponsable du programme Continuité-famille, ainsi que d'autres participantes aux audiences de la Commission qui coïncident avec la Semaine du prisonnier et de la prisonnière, ont toutes parlé de la difficulté d'obtenir des fonds pour les programmes destinés aux femmes incarcérées. « C'est extrêmement difficile et pour le faire, a affirmé Mme Yolande Trépanier, du programme Continuité-famille, il faut se plier en quatre et se mettre à genoux ».

Il faut plus qu'un grand musicien pour produire un bon concert

Ivan Fischer

Shura Cherkassky

Grands concerts de l'Orchestre Symphonique de Montréal

Dirigé par Ivan Fischer: Rachmaninov (1873-1943), *Concerto* no.3 op.30, avec Shura Cherkassky (piano): Schubert (1797-1828), *Symphonie* no.9 D.944. Mardi, 29 novembre. À la salle Wilfrid-Pelletier de la Place des Arts

Carol Bergeron

QUAND l'activité musicale sollicite le mélomane de tous les côtés, il peut lui arriver de ne plus savoir où donner de l'oreille. Dans de telles circonstances le dernier concert de l'Orchestre Symphonique de Montréal (OSM) ne s'imposait peut-être pas comme une sortie prioritaire, malgré le fait qu'on accueillait ici pour la première fois, deux excellents musiciens : le réputé pianiste Shura Cherkassky et le chef d'orchestre Ivan Fischer.

Si, à 37 ans, Fischer est encore relativement peu connu, ce n'est certes pas le cas d'un Cherkassky qui à l'aube de sa 77e année roule encore sa bosse de grand concertiste international.

On peut alors s'étonner que l'OSM ait mis tant de temps à inviter cet éminent pianiste américain d'origine russe que le monde entier a applaudi avant nous et depuis fort longtemps. Cherkassky appartient à la caste des virtuoses, à celle des « pianistes à tempérament » comme les Josef Hofmann (1876-1957, qui fut d'ailleurs son professeur à Philadelphie), les Vladimir Horowitz, avant lui, les György Cziffra, Martha Argerich et Ivo Pogorelich, après lui.

À son âge avancé, Cherkassky possède encore une technique impressionnante bien qu'on imagine aisément qu'elle n'est plus tout à fait ce qu'elle fut. Avec à peu près tous les ingrédients requis, son *Troisième* de Rachmaninov manquait toutefois d'un certain tonus et, par conséquent, d'une certaine force galvanisante.

Un peu maniéré — surtout si on le compare à celui de Rachmaninov lui-même (RCA 5997-2-RC) — son style de jeu n'en demeure pas moins très imaginatif, très coloré et jamais neutre ou insignifiant. D'ailleurs, dans cette musique slave, un peu trop vaut mieux que trop peu d'expression.

Cependant, une telle approche interprétative exige une parfaite connivence entre le chef d'orchestre et le soliste. Au concert de mardi, les deux musiciens n'en étaient pas là.

Le début du premier mouvement (après l'énoncé du thème) s'est déroulé dans une gênante confusion qu'est maladroitement venue coiffer une envolée de trompette qu'Ivan Fischer aurait dû retenir. Ailleurs, le rubato du pianiste a également donné du mal à ceux qui l'accompagnaient.

Quoi qu'il en soit, Cherkassky tient dans Rachmaninov un discours captivant. Un discours du genre que l'on souhaiterait entendre plus souvent. Précisons encore que le texte fut donné sans les coupures que l'on retrouve dans l'enregistrement de Rachmaninov.

L'autre partie du programme était consacrée à la monumentale neuvième *Symphonie* de Franz Schubert. Ivan Fischer l'a dirigée avec un grand souci du détail. Mais elle requiert un souffle qu'il n'est absolument pas facile de soutenir. Sans reprise, cette partition dure environ 50 minutes.

Il faut sans doute avoir dirigé cette oeuvre plusieurs fois pour être certain de l'équilibre que l'on veut maintenir entre les cordes, les bois et les cuivres. Dans le premier mouvement, par exemple, les cuivres, à l'exception de quelques endroits, doivent être discrets.

À cet égard, Fischer ne m'a pas convaincu qu'il possédait totalement la partition. Seuls les deux derniers mouvements m'ont-ils convaincu qu'il avait l'étoffe d'un excellent schubertien et d'un bon chef d'orchestre.

Le Messie de Haendel

PHOTO CHANTAL KEYSER

L'ENSEMBLE vocal Tudor de Montréal présente ce soir et demain à 20 h le *Messie* de Haendel à l'église Erskine and American, située à l'angle des rues Sherbrooke et du Musée. Le groupe sera dirigé par Patrick Wedd que l'on voit ici à la répétition générale. Au cours de cette répétition, les personnes intéressées ont pu se procurer une partition afin de se joindre au choeur. Les solistes sont Nancy Argenta, soprano, Allan Fast, alto, Richard duguay, ténor et Duncan Campbell, baryton.

Suppression de plusieurs émissions musicales au FM de Radio-Canada

Marie Laurier

TROIS grands concerts prévus à l'horaire du réseau FM de Radio-Canada ont été annulés en raison de contraintes budgétaires. Ces concerts devaient être diffusés en direct depuis l'église Saint-Jean-Baptiste au mois de mars 1989. D'autres émissions des séries *En concert*, *Jazz sur le vif* et *Musique actuelle* subissent également le même sort et seront vraisemblablement remplacées par des rediffusions d'anciennes émissions.

En dépit de ces coupures, Radio-Canada continue de prétendre encourager « les artistes, les musiciens et les compositeurs ». C'est ce qu'affirmait hier au DEVOIR une porte-parole du service des relations avec la presse. Elle défendait le libellé du communiqué émis par ses soins et dans lequel on lit ces propos pour le moins contradictoires: « Ces annulations ne mettent nullement en cause la politique du service qui consiste à affecter le plus de ressources possibles à l'encouragement des musiciens et des compositeurs d'ici ». La suite est un plaidoyer favorable sur sa mission.

Les émissions supprimées de la série *Grands concerts* touchent en effet des formations professionnelles « d'artistes et de musiciens d'ici » qui devaient se produire en direct à l'église Saint-Jean-Baptiste les vendredis 3, 10 et 17 mars 1989.

Ce sont Les Disciples de Massenet avec plusieurs solistes québécois dirigés par Marjorie Tanaka, la Chorale Donovan et les Chanteurs d'Orphée dirigés par Fred Stolzfus, enfin l'Orchestre (et le choeur) Métropolitain sous la direction de Mme Agnès Grossmann.

Les dates de suppression des émissions des autres séries *En concert du lundi au vendredi de 17 h à 18 h 30 et Jazz sur le vif* les samedis et dimanche à la dernière heure de la journée, de *Musique actuelle* diffusée les samedis et dimanches de 19h 30 à 21 h ne sont pas encore connues. Les responsables du Service des émissions musicales dont le directeur est M. Denis Régnaud étaient en réunion hier pour en décider.

Selon la relationniste Danièle Lapointe, il ne serait pas juste de croire qu'il s'agit de coupures budgétaires mais plutôt d'une « certaine réduction de la production musicale attribuable à des coupures de budget », une nuance bien difficile à saisir, d'autant plus que la Société d'État est incapable de nous dire combien coûte la diffusion en direct d'une émission musicale.

Il semblerait que les productions prévues à l'horaire coûtent plus cher (mais de combien ?) que prévu, ce qui rend difficile « une planification exacte du budget pour l'ensemble des projets au début d'une année financière ».

On rappelle fièrement et à juste titre que le réseau FM Stéréo a produit l'an dernier plus de 200 concerts à Montréal et dans les régions. Radio-Canada est associée également à la production de diverses manifestations musicales, notamment les festivals de Lanaudière, de Lachine, de Victoriaville, de jazz de Montréal et plusieurs autres, de même qu'elle est présente à la diffusion des épreuves de grands concours musicaux.

ROCK ET BLUES/chronique

Un premier grand cru Neville

Serge Truffaut

Au moment même où Keith Richards entreprend une brève tournée, son claviériste en titre, Ivan Neville, sort un premier album simultanément à celui du guitariste Elvin Bishop et du groupe d'avant-garde *Art of Noise* avec le soutien vocal, tenez-vous bien, de . . . Tom Jones le chromé, pendant que de son côté la compagnie Alligator, basée à Chicago, propose un *Genuine Houserockin' Music 3* qui ne vaut pas son *The New Bluebloods*.

Parce qu'il boit du Château Laffite, Ivan Neville est membre à part entière du groupe *X-Pensives Winos* qui a accompagné Richards lors de son périple musical intitulé *Talk is Cheap*. C'est avec ces amateurs de bordeaux augmenté du batteur Jeff Porcaro que Neville a signé ce *If My Ancestors Could See Me Now* sur étiquette Polygram. Sans aucun doute la meilleure production de la semaine, voire . . .

Produit par le guitariste Danny Kortchmar, un compagnon de Neil Young et de Bob Dylan, le disque de Neville a toutes les propriétés que l'on prête aux rouges bordelais. Il est coloré avec des tanins abondants mais fins, mûrs et civilisés. À l'image des vins de garde, il s'affine en vieillissant. Blagues à part, le petit frère des *Neville Brothers* a signé un excellent album comprenant un potentiel de deux ou trois « *hits* ».

Bien produit, bien enregistré et fort bien joué par — outre Porcaro et Kortchmar — Waddy Wachtel et le soutien épisodique de Randy Jackson, Jim Keltner ou Bonnie Raitt, l'album de Neville se conjugue à un rock passe-partout qui évite le piège de l'hyper-léché. En ce sens il porte l'empreinte de Keith Richards et de ce son qualifié de « garage-band ». Certaines pièces comme *Not Just Another Girl* ou *Out in The Streets* fourmillent de clins d'oeil à l'esprit des Stones.

Puisant autant dans des climats sonores qui rappellent les productions limpides de Los Angeles comme dans ces climats lourds et urbains qui caractérisent les productions new-yorkaises, *If My Ancestors Could See Me Now* est un album-carrefour qui vaut plus qu'un détour.

Cela fait bien plus d'une dizaine d'années que le guitariste Elvin Bishop, un ancien du Paul Butterfield Blues Band, n'avait pas ouvert la porte d'un studio d'enregistrement. Depuis qu'il a signé un contrat avec l'étiquette Alligator, Bishop a réalisé un album de « *rock and blues* » qui est plus un rappel de son talent instrumental qu'une démonstration faisant état de nouvelles aptitudes qu'il aurait acquises entre-temps.

La raison de cet état des lieux musicaux foulés par Bishop est toute simple. Bishop n'est pas et ne veut surtout pas être que musicien. Ce sympathique bonhomme adore consacrer bien de son temps à la pêche à la ligne, ainsi qu'il l'explique à nouveau sur cet album dans un blues — *Fishin' Again* — aux formes des plus classiques qui soit.

Évoluant dans les couloirs étroits mais tellement agréables du « *blues and rock* », Bishop, ainsi que l'indique d'ailleurs le titre — *Big Fun* — de cet album, a signé un disque où l'humour plus que la musique est roi. Réalisé dans une atmosphère où on sent fort bien que la rigolade avait droit de cité, ce *Big Fun* doit être considéré comme tel. Autrement dit, des morceaux bien envoyés fréquentent des morceaux passablement brouillons. Dans le genre, les récents albums de Lonnie Mack et surtout de John Mayall sont de loin supérieurs.

Étonnant mais vrai, les avant-gardistes d'*Art of Noise* se sont associés au chanteur Tom Jones, dont on n'avait pas entendu parler depuis des lustres, pour enregistrer non pas un album complet mais bien ce qu'on appelle dans le jargon de l'industrie un 12 pouces. Reprise dans des mixages divers, la pièce *Kiss* fera le bonheur des amateurs des danses fébriles du samedi soir. De la « musique-pousse-boutons-informatique-sy nthétiq ue » faite non pas par des techniciens mais bien des technocrates. Ce qui est encore plus dangereux.

Les 12 chansons choisies par la compagnie Alligator pour réaliser son *Genuine Houserockin' Music 3* sont à moitié intéressantes. D'Elvin Bishop qui introduit la face 1 à The Siegell-Schwall Band qui clôt la 2, on nous propose des extraits d'albums que 12 « *blueseux* » ont récemment enregistrés. Beaucoup moins captivant que le *New Bluebloods* paru l'an dernier sur la même étiquette.

Une impeccable démonstration

Madame Louis 14

Conception, texte, mise en scène et interprétation de Lorraine Pintal. Scénographie de Danièle Lévesque. Costumes de François Barbeau. Éclairages et régie de André Naud.

Alain Pontaut

LA *MADAME LOUIS 14* de Lorraine Pintal devrait être sous-titrée « le triomphe de la volonté ». Volonté triomphante de Françoise d'Aubigné, marquise de Maintenon, se hissant, presque sans naissance, au titre secret mais réel d'épouse de Louis XIV reine de France. Volonté de Lorraine Pintal de concevoir, d'écrire, de mettre en scène et d'interpréter seule cet hommage scénique impressionnant à Maintenon-Pintal et à Pintal-Maintenon.

Le texte en est orné, disert et spirituel, écrit dans le style du Grand siècle avec une élégance qui en cache remarquablement l'application. Il est vif, drôle, caustique quand il faut, profond et recueilli quand l'instant le commande, large, racinien quand Françoise médite sur le *Vanitas* de Bossuet ou bien se prend pour Andromaque.

La mémoire de l'interprète, dans ce long, harassant monologue est sans failles et sa diction digne de tous les éloges. D'une sculpture sonore à l'autre, de velours à l'hermine, d'un fauteuil royal à un trône renversé et du « bois d'ormes du couchant » à la « disparition du char du soleil dans les flots », l'aisance de l'interprète à assumer victorieusement ce tour de force d'illustrer seule, somptueusement, sans moyens, cette longue destinée royale est évidemment admirable, comme le fruit, mûri jusqu'à la perfection, d'une longue recherche et d'un travail inlassable.

Et sans doute, dans cet itinéraire de Madame de Maintenon, quelques épisodes manquent : la mention du grand-père, qui s'appelait quand même Agrippa d'Aubigné, prodigieux soldat et poète; les relations un temps très chaleureuses avec Boileau-Racine, historiographes du roi, et le fait d'avoir incité le second à revenir au théâtre avec *Esther*, ce qui n'est pas son moindre titre de gloire. Ou le nom de quelques-unes de ses relations chez le vieux Scarron, son mari : Mme de Sévigné, Mme de La Fayette, romancière mais aussi diplomate de premier plan, personnages qui expliquent aisément ce que l'on n'explique pas ici, comment l'obscure Françoise a pu se trouver sur le chemin de Mme de Montespan, favorite du roi, qu'elle ne va pas tarder à supplanter.

Assurément, la sympathie que Lorraine Pintal veut nous inspirer pour son héroïne l'incite à la peindre avec des traits bien généreux et bien touchants. Pour une âme si fraîche et si noble, Versailles, c'est entendu, n'est fait que d'excréments cachés par les dorures mais, de ce repaire de catins, de « serpents » et de « charognes », Madame de Maintenon s'est accommodée pendant de très longues années, n'étant pas arrivée à occuper la première place dans la vie du roi sans un combat forcené, ni, sans une ambition implacable, à faire en sorte que tout, à Versailles, la politique comme le reste, non pas change de nature mais passe par ses mains.

Dans le portrait, intéressant mais un peu flou, qu'en brosse Lorraine Pintal, on ne sait plus très bien si Françoise est fragile, étonnée de sa réussite ou bien invulnérable et ne supportant aucun obstacle à sa volonté, aucune borne — c'était sa devise — à ses désirs.

Et l'on ne sait plus très bien non plus s'il faut rire ou pleurer quand elle crie sa douleur de constater qu'aux obsèques du roi, le peuple, longuement affamé par Versailles et la guerre, ait osé lui crier des insultes. Les ingrats !

Bref, si madame de Maintenon, c'est un grand destin, c'est aussi, semble-t-il, passée la folle jeunesse, un édifiant et pieux gendarme assoiffé d'ordre et de pouvoir. Le portrait, sur ce point, est un peu subjectif, ou hésitant, ne laissant peut-être pas une idée suffisamment nette de l'atmosphère de Versailles, des réalités du temps, ni même de l'étrange, de l'intime destinée de Françoise.

Mais *Madame Louis 14* est une démonstration impeccable et rigoureuse, un exercice de haute école et de grand style, une parade du savoir-faire théâtral.

Ce déroulement, ces numéros apparaissent si éloquents, si difficiles, que l'on ne peut vraiment faire autrement que d'admirer.

PHOTO ANDRÉ PANNETON

La comédienne Louise Pintal en pleine représentation de *Madame Louis 14*.

LA TÉLÉ CE SOIR

★ ***La fin des jeux.*** Dernière de trois parties. Père et fils se réconcilient après la fugue du films. Avec Raymond Cloutier et Thomas Vanier Tranchemontagne. R.-C. 20 h.

★ ***48 hours.*** Dan Rather passe 48 heures en Afrique et s'intéresse à la controverse que suscite la chasse aux rhinocéros. CBS 20 h.

★ ***Le prix d'un amour.*** Deuxième de quatre parties, une mini-série sur le Sud des États-Unis avec le beau Don Johnson, Jason Robards et Cybill Shepherd. TVA 20 h.

★ ***La puritaine.*** Film difficile mais fascinant de Jacques Doillon avec Sandrine Bonnaire et Michel Piccoli. TQS 23 h 30.

Vos aptitudes professionnelles révélées par L'ASTROLOGIE

Collection NATURE ET MYSTÈRES

par HUGUETTE HIRSIG

214 pages — 13,95 $

UN GUIDE EFFICACE ET FONCTIONNEL SUR L'ORIENTATION PROFESSIONNELLE

«... Le thème astrologique individuel comprend, dans ses structures, tous les indices quant au caractère, aux aptitudes professionnelles, aux prédispositions pathologiques d'un être humain.»

Huguette Hirsig

GUÉRIN LITTÉRATURE

Distributeur exclusif: Québec Livres

CULTURE ET SOCIÉTÉ

CINÉMA

ASTRE I: (327-5001) — *Cocoon 2* sem 7 h, 9 h 10
ASTRE II: — *Land Before Time* sem. 7 h, 8 h 30
ASTRE III: — *They Live* sem. 7 h 10, 9 h
ASTRE IV: — *Iron Eagle 2* sem. 7 h 10, 9 h 10
BERRI I: (288-2115) — *La lectrice* 12 h 30, 2 h 40, 5 h 05, 7 h 15, 9 h 25
BERRI II: — *À bout de course* 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 30
BERRI III: *Dandin* tous les jours 12 h 30, 2 h 45, 5 h 05, 7 h 20, 9 h 35
BERRI IV: — *Bagdad Café* tous les jours 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h.
BERRI V: — *Jane B* 12 h 45, 3 h, 5 h 30, 7 h 45, 9 h 45

BONAVENTURE I: (861-2725) — *Mystic Pizza* sem. 7 h, 9 h 15
BONAVENTURE II: — *Halloween 4* sem. 7 h 30, 9 h 30

BROSSARD I: (465-5906) — *À bout de course* sem. 7 h 05, 9 h 20
BROSSARD II: *Cocktail* sem. 7 h, 9 h 10
BROSSARD III: *Pelle le conquérant* lun. mer. jeu. 7 h 45, mar. 6 h 40, 9 h 30

CARREFOUR LAVAL 1: (688-3684)— *À gauche en sortant de l'ascenseur* sem. 7 h, 9 h 10
CARREFOUR LAVAL 2: *Fresh Horses* sem. 7 h 20, 9 h 35
CARREFOUR LAVAL 3: *Le tisserands du pouvoir* sem. 7 h 15, 9 h 40
CARREFOUR LAVAL 4: *La lectrice* sem. 7 h 20, 9 h 25
CARREFOUR LAVAL 5: *Land Before Time* sem. 7 h , 8 h 45
CARREFOUR LAVAL 6: *Cocoon 2* sem. 7 h 10, 9 h 40

CINÉMA ÉGYPTIEN 1: 1455 Peel, Mtl— *Another Woman* 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10
CINÉMA ÉGYPTIEN 2: Mtl— *Lair of the White Worm* 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h.
CINÉMA ÉGYPTIEN 3: Mtl— *Without a Clue* 12 h 45, 2 h 50, 5 h, 7 h 15, 9 h 30

CINÉMA OMEGA 1: — *Cocktail* sem. 7 h 30, 9 h 30
CINÉMA OMEGA 2: — *Qui veut la peau de Roger Rabbit* sem. 7 h 15, 9 h 15

CINÉMA DE PARIS: 896 Ste-Catherine O. (866-3636) — *Les deux crocodiles* 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 20

CINÉMA PARALLÈLE: 3682 boul. St-Laurent, Mtl (843-6001)— *Konitz* 21 h 30

CINÉMA POINTE-CLAIRE 1: 6361 Trans-Canada— *Without a Clue* sem. 7 h 20, 9 h 40
CINÉMA POINTE-CLAIRE 2: *They Live* sem. 7 h 15, 9 h 15
CINÉMA POINTE-CLAIRE 3: *Madame Sousatzka* sem. 7 h, 9 h 30
CINÉMA POINTE-CLAIRE 4: *Cocoon 2* sem. 7 h 10, 9 h 40
CINÉMA POINTE-CLAIRE 5: *The Land Before Time* sem. 7 h, 8 h 45
CINÉMA POINTE-CLAIRE 6: *Fresh Horses* sem. 7 h 30, 9 h 40

CINÉMA LE RIALTO: 5723 ave du Parc, Mtl (274-3550)— *Rabid* 7 h 15— *The Brood* 9 h 30

CINÉMATHÈQUE QUÉBÉCOISE: (842-9768)— *His Girl Friday* 18 h 35— *King Size Canary Casablanca* 20 h 35

CINÉMA V - 1: 5560 Sherbrooke O. (489-5559) — *1969* sem. 7 h 10, 9 h 15
CINÉMA V - 2: *A Cry In the Dark* sem. 7 h, 9 h 35

CINÉPLEX I: (849-3456) — *La dernière tentation du Christ* 2 h, 5 h 30, 9 h.
CINÉPLEX II: — *Bagdad Café* 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h.
CINÉPLEX III: — *Salaam Bombay* 1 h, 3 h 15, 5 h 30, 7 h 45, 10 h.
CINÉPLEX IV: — *La lectrice* 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
CINÉPLEX V: — *Un hiver au soleil* 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30
CINÉPLEX VI: — *Encore* 5 h, 7 h, 9 h.— *La grenouille et la baleine* 1 h, 3 h.
CINÉPLEX VII: — *Starlight Hotel* 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
CINÉPLEX VIII: — *Winter Tan* 1 h 45, 3 h 45, 5 h 45, 7 h 45, 9 h 45
CINÉPLEX IX: — *Die Hard* tous les jours 1 h 05, 4 h 05, 7 h 05, 9 h 30.

COMPLEXE DESJARDINS I:(288-3141)— *Chocolat* 12 h 45, 3 h, 5 h 15, 7 h 30, 9 h 45
COMPLEXE DESJARDINS II: — *Salaam Bombay* 12 h 30, 2 h 50, 5 h 05, 7 h 25, 9 h 40
COMPLEXE DESJARDINS III: — *Une affaire de femme* 12 h 30, 2 h 40, 5 h, 7 h 10, 9 h 25
COMPLEXE DESJARDINS IV: — *Les portes tournantes* tous les jours 2 h 50, 5 h, 7 h 10, 9 h 20— *Pin* tous les jours 12 h 40

COMPLEXE GUY-FAVREAU/ O.N.F.: 200 ouest Boul. Dorchester, Mtl (283-8229)— *L'âge de chaise À force de bras* 20 h.

CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: (848-3878)— *J'ai faim, j'ai froid Toute une nuit* 19 h.— *Ugetsu* 21 h.

CRÉMAZIE: (388-4210) — *Les tisserands du pouvoir* lun. 7 h 05, 9 h 30, mar. 2 h, 4 h 30, 7 h 05, 9 h 30, mer. jeu. 7 h 05, 9 h 30

DAUPHIN I: (721-6060) — *Pelle le conquérant* lun. 7 h 45, mar. 6 h 40, 9 h 30, mer. jeu. 7 h 45
DAUPHIN II: *La Bohème* sem. 7 h 15, 9 h 20

CINÉMA DÉCARIE 1: (341-3190) — *Cocoon 2* sem. 7 h , 9 h 30
CINÉMA DÉCARIE 2: *The Land Before Time* sem. 7 h, 8 h 45

DORVAL I: (631-8587) — *High Spirits* sem. 7 h 10, 9 h 20
DORVAL II: *Ernest Saves Christmas* sem. 7 h 10, 9 h 10
DORVAL III: *Child's Play* sem. 7 h, 9 h.
DORVAL IV: — *Iron Eagle 2* tous les soirs 7 h 05, 9 h 15

DU PARC 1: — *A Fish Called Wanda* tous les soirs 7 h 15, 9 h 30
DU PARC 2: — *Imagine John Lennon* 7 h 10, 9 h 20
DU PARC 3: — *The Good Mother* sem. 7 h, 9 h 15

DU PLATEAU 1: *Un prince à New York* 1 h, 5 h 15, 9 h 20
DU PLATEAU 2: — *Qui veut la peau de Roger Rabbit* 3 h 10, 7 h 10.— *Cocktail* (v.f.), 1 h 10, 5 h 10, 9 h 10.

FAIRVIEW I: (697-8095) — *Everybody's All American* 7 h, 9 h 35
FAIRVIEW II: — *Scrooged* tous les soirs 7 h 25, 9 h 35

FAUBOURG STE-CATHERINE 1: (932-2230)— *Land before time* 12 h, 1 h 45, 3 h 30, 5 h 15, 7 h, 8 h 45
FAUBOURG STE-CATHERINE 2: — *Madame Sousatzka* 12 h, 2 h 20, 4 h 45, 7 h 05, 9 h 25, mer. 12 h, 2 h 20, 4 h 45, 9 h 40
FAUBOURG STE-CATHERINE 3: — *Fresh horses* 1 h, 3 h 10, 5 h 15, 7 h 20, 9 h 30
FAUBOURG STE-CATHERINE 4: — *Pelle the Conqueror* (v.orig. avec s.-t ang.), tous les jours 12 h, 3 h, 6 h, 9 h.

GREENFIELD I: (671-6129) — *Bonne mère malgré tout* tous les soirs 7 h 15, 9 h 30
GREENFIELD 2: — *Child's Play* sem. 7 h 9 h 05
GREENFIELD 3: — *Ernest Saves Christmas* tous les soirs 7 h 10, 9 h 15

IMAX: Vieux-Port de Montréal— *A Dream Is Alive* mar. 14 h, 19 h, mer. 14 h, 21 h, jeu. 14 h, 19 h, ven. 14 h, 21 h, sam. 14 h, 19 h, dim. 14 h.— *En direct de l'espace* mar. au ven. 12 h, 13 h, 15 h, mar. 21 h, mer. 19 h, jeu. 21 h, ven. 19 h, 23 h, sam. 11 h, 13 h, 15 h, 16 h, 17 h, 21 h, 23 h, dim. 11 h, 12 h, 13 h, 15 h, 16 h, 17 h, 19 h, 21 h.

IMPÉRIAL: (288-7102) — *U2 Rattle and Hum* 12 h 50, 3 h, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 30

JEAN-TALON:(725-7000) — *La dernière tentation du Christ* sem. 8 h.

LAVAL I:(688-7776) — *Scrooged* sem. 7 h 20, 9 h 30
LAVAL II:— *Bonne mère malgré tout* 7 h, 9 h 20
LAVAL III: — *Everybody's All American* sem. 7 h 15, 9 h 35
LAVAL IV:— *Un prince à New York* 7 h, 9 h 20
LAVAL V:— *Child's Play* 7 h 10, 9 h 10

LAVAL 2000 1: (687-5207)— *À bout de course* sem. 7 h 15, 9 h 25
LAVAL 2000 2: *Piège de cristal* sem. 7 h 05, 9 h 35

LOEW'S I:(861-7437) — *The Accused* 12 h, 2 h 25, 4 h 45, 7 h 05, 9 h 40
LOEW'S II:— *A Fish Called Wanda* 12 h 15, 2 h 35, 4 h 55, 7 h 15, 9 h 35
LOEW'S III:— *1969* 1 h, 3 h, 5 h, 7 h 05, 9 h 10
LOEW'S IV:— *Dead Ringers* 12 h 20, 2 h 40, 4 h 55, 7 h 15, 9 h 40, mer. 12 h 20, 2 h 40, 4 h 55, 9 h 40
LOEW'S V:— *A Cry In the Dark* 1 h 30, 4 h 05, 6 h 55, 9 h 25

OUIMETOSCOPE:(525-8600) — Salle 1: *La diagonale du fou* 19 h 15— *Péril en la demeure* 21 h 15— Salle 2: *Les yeux bandés* 19 h.— *Roma* 21 h.— Salle 3: *Club des cinéphiles: Alexander Neveky* 19 h 30

PALACE I:(866-6991) — *Child's Play* 12 h 20, 2 h 30, 4 h 40, 6 h 55, 9 h 10
PALACE II:— *High Spirits* 12 h 25, 2 h 50, 5 h 05, 7 h 25, 9 h 45
PALACE III:— *The Good Mother* ven. à mer. 5 h, 7 h 20, 9 h 35, jeu. 5 h, 9 h 40— *Who framed Rober Rabbit* 12 h 10, 2 h 25
PALACE IV:— *Iron Eagle 11* 12 h 30, 2 h 50, 5 h 05, 7 h 25, 9 h 45
PALACE V:— *Everybody's All American* 1 h, 3 h 40, 6 h 20, 9 h.
PALACE VI:— *Ernest Saves Christmas* 12 h 25, 2 h 35, 4 h 55, 7 h 05, 9 h 15

PARADIS I: (354-3110)— *Les tisserands du pouvoir* sem. 7 h, 9 h 15
PARADIS II:— *Nico* sem. 9 h— *Les enjeux de la mort* sem. 7 h 15
PARADIS III:— *Piège de cristal* sem. 7 h, 9 h 30

PARISIEN I: — *Le maître de musique* 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 30
PARISIEN II:— *À corps perdu* 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h, 9 h 10
PARISIEN III:— *La peau et les os* 5 h 10, 7 h 20, 9 h 25 — *Qui veut la peau de Roger Rabbit* 1 h, 3 h 10
PARISIEN IV:— *Bonne mère malgré tout* 12 h 25, 2 h 45, 5 h 05, 7 h 15, 9 h 30, mar. 7 h 15, 9 h 30
PARISIEN V:— *Toi et moi aussi* 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 20, 9 h 25

PLACE ALEXIS NIHON I:(935-4246) — *Cocoon* 12 h 15, 2 h 30, 4 h 50, 7 h 10, 9 h 40
PLACE ALEXIS NIHON II:— *They Live* 12 h 30, 2 h 30, 5 h, 7 h 15, 9 h 30
PLACE ALEXIS NIHON III:— *Without a Clue* 12 h 35, 2 h 50, 5 h 15, 7 h 30, 9 h 45

PLACE DU CANADA: — *Hanna's War* sem. 7 h, 9 h 50

PLACE LONGUEUIL 1: (679-7451) — *Les tisserands du pouvoir* sem. 7 h, 9 h 15
PLACE LONGUEUIL 2: — *Prince de la gachette* sem. 7 h 30, 9 h 30

SAINT-DENIS II:(849-4211) — *À gauche en sortant de l'ascenseur* 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h, 9 h 15
SAINT-DENIS III:— *Piège de cristal* 1 h 10, 4 h, 7 h 10, 9 h 45

UNIVERSITÉ: Mtl— *L'emprise des sens* sem. 7 h 15, 9 h 30

VERSAILLES I:(353-7880) — *Cocktail* tous les soirs 7 h 20, 9 h 40
VERSAILLES II:— *Scrooged* sem. 7 h, 9 h 20
VERSAILLES III:— *Bat 21* sem. 7 h 05, 9 h 25
VERSAILLES IV:— *Les cauchemars de Freddy 4* 7 h 10, 9 h 10
VERSAILLES V:— *Un prince à New York* tous les jours 7 h, 9 h 30
VERSAILLES VI:— *Bonne mère malgré tout* 7 h, 9 h 20

WESTMOUNT SQ:(931-2477) — *The Accused* 7 h 10, 9 h 30

YORK:(937-8978)— *Scrooged* 12 h 15, 2 h 30, 4 h 45, 7 h, 9 h 15 .

SUR SCÈNE

L'AIR DU TEMPS 191 ouest St-Paul Montréal (842-2003)— Jazz du mer. au dim. de 22h. à 02h.30 — Mario Parent Group, avec Claude Arsenault, basse, Gabriel Hamel, guitare, Richard Provençal, batterie, et Jean St-Jacques, piano, du 30 nov. au 4 déc.

BAR JAZZ 2080: 2080 rue Clark, Mtl (285-0007)— Michael Gauthier, guitariste de jazz, le 1er déc. à 22h.

BAR LES JOYEUX NAUFRAGÉS: 161 est Ontario, Montréal (843-3808)— Michel Raté, le 6 déc. à 22h.

BAR LE MÉLOMANE: 812 est Rachel, Montréal (526-9054)— Jazz, dim. au mar. 21h., mer. au sam. 22h.

LES BEAUX ESPRITS: 2073 St-Denis, Montréal (844-0882)— Rick Weston et le Généric Blues Band, du 1er au 3 déc., jeu. au dim. à 22h.30

BIDDLE'S JAZZ AND RIBS: 2060 rue Aylmer, Montréal (842-8656)— Le Quatuor de Johnny Scott et Geoffrey Lapp, en permanence, lun. 19h. à 24h., mar. 20h. à 01h., mer. au ven. 17h. à 22h.— Le Trio de Charlie Biddle, en permanence du mer. au sam. à compter de 22h.

LE BIJOU: 300 rue Lemoyne, Vieux-Montréal (288-5508)— Trois tables de blackjack en opération du jeu. au sam. de 21h. à la fermeture— Jeff Brown, soul man, du 30 nov. au 1er janv., mer. au sam. à 22h.

LE BIJOU: Complexe Pointe-Claire— « Rhythm n' Blues » avec Michelle Sweeney, mer. 21h., jeu. ven. sam. 21h., jusqu'au 1er janvier

BISTRO D'AUTREFOIS: 1229 St-Hubert, Montréal (842-2808)— Marie-Perle Quintin, aux soupers du mar. au jeu. à compter de 18h.— Tous les mardis, soirée jazz avec La Bande à Magoo, musique dixie land, à 22h.— Alain Massé, humoriste, jeu. à sam. à 22h.— Linda Lévesque, chanteuse, jeu. à dim. à 23h.

CAFÉ CAMPUS: 3315 chemin Reine-Marie, Montréal (735-1250)— Tous les jeudis, jeudi 60-80, soirée dancing des années 1940 à 1980

CAFÉ DE LA PLACE: Place Des Arts, Montréal (842-2112)— « Duo pour une soliste » de Tom Kempinski, m. en s. Jean Salvy, du 9 nov. au 17 déc., du mar. au sam. à 20h.

CAFÉ THÉLÈME: 311 est Ontario, Montréal (845-7932)— Straight Ahead Jazz Quartet, les 2-3 déc. à 21h.30

CAFÉ TIMÉNÈS: 4857 ave du Parc, Montréal (272-1734)— Jazz les ven. et sam. à 20h.30

LA CAGE AUX SPORTS: 6321 Trans-Canada, Pointe-Claire (694-4915)— Ateliers d'art, gratuit pour les enfants, les mar. jeu. ven. de 18h. à 21h., sam. dim. 17h.30 à 20h.30

LA CAGE AUX SPORTS: 5830 boul. Taschereau, Brossard (676-4404)— Ateliers d'art gratuits pour les enfants les mar. jeu. ven. 18h. à 21h., les sam. dim. 17h.30 à 20h.30

CEGEP DE ST-HYACINTHE: 3000 rue Boullé, St-Hyacinthe (467-1381 poste 274)— Les étudiants de l'option théâtre du cegep présentent « Monsieur Bonhomme et les incendiaires » de Max Frisch, m. en s. Roland Laroche, du 2 au 10 déc. à 20h., relâche le 5 déc.

CLUB G.M.: 22 rue St-Paul, Vieux Montréal (861-8143)— Live Jazz du lun. au ven. de 17h. à 21h.— Happy hours de 17h. à 21h.

CLUB MILES: 1200 Bishop (861-4656)— Tous les soirs l'Ensemble Elder Léger, à 17h.30

LE CLUB SODA: 5240 ave du Parc, Montréal (270-7848)— L'Empire des Futurs Stars, le 1er déc. à 21h.

COMPLEXE DESJARDINS: Montréal— Noël au complexe Desjardins, visite du Père Noël, spectacles-animations, exposition de poupées, concours de coloriage, du 19 nov. au 24 déc.

ÉGLISE ERSKINE AND AMERICAN: Ave du Musée et Sherbrooke, Montréal— « Le Messie » de Handel, par le Studio de musique ancienne de Montréal, solistes: Nancy Argenta, Allan Fast, le 1er déc. à 20h.

ESPACE GO: 5066 rue Clark, Montréal (271-5381)— Salle 1: « La déposition » de Hélène Pedneault, m. en s. Claude Poissant, du 15 nov. au 10 déc. à 21h.— Salle 2: « Le fromager ensorcelé » de Catherine Guissé et Claude Moïse, production du théâtre de l'Harmattan, du 7 au 17 déc. à 19h.

ESPACE LIBRE: 1945 Fullum, Mtl. (521-4191)— Carbone 14 présente « Le Dortoir » de Gilles Maheu, en prolongation jusqu'au 17 déc. du lun. au sam. 20 h 30

GALERIE PORT-MAURICE: 8420 boul. Lacordaire, Montréal— Rencontre avec Marcelle Ferron, diaporama sur son oeuvre, le 1er déc. à 19h.30

LE GRAND CAFÉ: 1720 St-Denis, Montréal— Sonia Ball, les 1-2-3 déc. à 22h.

HÔTEL LA CITADELLE: 410 ouest Sherbrooke, Montréal— John Gilbert en spectacle au piano-bar, du 6 sept. au 23 déc.

LE GRAND HÔTEL: 777 Université, Montréal (879-1370)— Chez Antoine: les pianistes Christiane Côté et Roland Devèze du lun. au ven. 17h. à 01h., le sam. de 20h. à 01h.— Bar tour de ville: Le Trio Starlite, du mer. au dim. de 21h. à 02h.

HÔTEL MERIDIEN: 4 complexe Desjardins, Mtl (285-1450)— Bar du Foyer: Deux pianistes sont en vedette, Tibor Ceasar, du lun. au ven. de 17h. à 20h.— François Comeau, du mar. au sam. de 20h. à 24h.

HÔTEL QUATRE SAISONS: 1050 ouest Sherbrooke, Montréal— Piano-Bar: L'Apéro avec Gilles Jourdain, lun. au ven. 17h. à 01h.

HÔTEL REINE ELIZABETH: 900 ouest Dorchester, Montréal (861-3511)— Café Baroque Arthur: « Sexy Follies » à compter du 23 nov. mer. jeu. ven. dim. 20h.30, sam. 20h. et 22h.30

LA CROISETTE: 1201 O. Dorchester (878-2000)— Mike Mirizio, pianiste, du dim. au ven. 17h. à 20h.

LA LICORNE: 2075 St-Laurent, Montréal (843-4166)— « Le baiser de la femme araignée » de Manuel Puig, traduction René Dionne, m. en s. Alexandre Hausvater, du 10 nov. au 23 déc. à 20h.30

L'ASSIETTE AU BOEUF: 1220 rue Crescent, Montréal (866-7454)— Restaurant français dancing romantique, du mar. au dim. de 19h. à 01h., musique tzigane avec le groupe Les Joyeux Gitans

L'ENTRE-TEMPS: 1201 ouest Dorchester, Montréal (878-2000)— Disk Jockey, du mer. au sam.

LE POINT DE VUE: 1201 ouest Dorchester (878-2000)— Restaurant gastronomique ouvert du lun. au sam.

L'IMPROMPTU: 1201 O. Dorchester (878-2000)— Gérard Lambert, pianiste-animateur, du lun. au sam. de 21h. à 02h.

MAISON DE LA CULTURE DU PLATEAU MONT-ROYAL: 465 est Mont-Royal, Montréal— Dansechange Bruxelles/Montréal, coproduction Dansechange Inc. et Tangente Danse Actuelle, du 29 nov. au 11 déc. à 20h.30

MAISON-THÉÂTRE: 255 est Ontario, Montréal (288-7211)— « Gil » d'après le roman « Quand j'avais 5 ans, je m'ai tué » de Howard Buten, du 14 nov. au 4 déc., sam. 15 h, dim. 13 h, 15 h., 19 h., 1er déc. 10h., 2 déc. 10h. et 13h.30

MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE MONTRÉAL: 1379 ouest Sherbrooke, Montréal— Auditorium Maxwell-Cummings: « Chagall Circus » conception et m. en s. Alexis Nouss, conception musicale François Lalancette, les 2-3-9-10 déc. à 20h.

RESTAURANT LA BROCHETTERIE VIEUX ST-DENIS: 4501 St-Denis, Montréal (842-2696)— Reynald Précourt, pianiste-chanteur anime les soupers-dansants, du jeu. au dim. de 18h. à 24h.

RESTAURANT LES FILLES DU ROY: 415 Bonsecours, Vieux-Montréal (849-3535)— L'Opérette « Juliette se marie » avec Jacques St-Jean, piano, Gilles Latour, baryton, Micheline Camirand, soprano, du 7 oct. au 16 déc. les vendredis à 19h.30

RESTAURANT LES SERRES: 300 rue Lemoyne, Vieux Montréal (288-5508)— Cuisine française, du lun. au ven. midi et soir, le sam. le soir seulement — 2 musiciens ambulants en soirée (violoniste et accordéoniste) du mer. au sam. en soirée

RESTAURANT ZHIVAGO: 419 St-Pierre, Vieux Montréal (284-0333)— Restaurant-dancing romantique, mar. au sam. de 18h. à 3h.— Le Groupe Bekar, 2 musiciens et une chanteuse, du mar. au sam. de 20h. à 23h.30

RISING SUN: 286 ouest Ste-Catherine, Montréal (861-0657)— Jah Children, reggae, le 1er déc. à 22h.

SALLE CLAUDE-CHAMPAGNE: 220 Vincent d'Indy, Montréal— Tea For Two Pianos, dir. Jean-Eudes Vaillancourt, le 1er déc. à 17h.

SALLE MARIE GÉRIN-LAJOIE: UQAM, rue St-Denis, Montréal— « Les mémoires d'un temps ravagé » par le département de danse de l'Uqam, chorégraphie Daniel Léveillé, du 30 nov. au 3 déc. à 20h.30

SALLE POLLACK: 555 ouest Sherbrooke, Montréal— University Chorus and Women's Chorale, le 1er déc. à 20h.

SALON DES CENT: 1647 St-Denis, Montréal (288-4801)— « Brel au fil du temps » spectacle de Pierrot Fournier, jusqu'au 3 déc., du jeu. au dim. à 20h.30

SPECTRUM: Montréal (861-5851)— Le Groupe Sanguin, spectacle Prise 2, du 23 nov. au 4 déc.

STADE OLYMPIQUE: Montréal— L'Observatoire de la tour du Stade Olympique est accessible par funiculaire tous les jours de 10h. à 23h.— Également visites guidées du Parc Olympique, pour renseignements: 252-4737

STUDIO D'ESSAI CLAUDE-GAUVREAU: UQAM, Montréal— Salle J-2020: « La demande d'emploi » de Michel Vinaver, m. en s. Sylvie Chaloux, du 30 nov. au 3 déc. à 20h.30, le 2 déc. 13h.30

THÉÂTRE ARLEQUIN: 1004 est Ste-Catherine, Montréal (288-4261)— Broue, en supplémentaires, du 23 nov. au 4 déc.

THÉÂTRE DE LA GALERIE: 6968 St-Denis, Montréal— « Le spectacle n'aura pas lieu » de Luc Charest, m. en s. Luc Charest, du 13 au 18 déc. à 20h.30, du 5 au 15 janv. à 20h.30, relâche les 9-10 janv.

THÉÂTRE LE MONT-ROYAL: 5210 Durocher, Montréal (591-5774) et (522-1245)— « Les nonnes » de Dan Giggin, traduction Serge Grenier, m. en s. Raymond Cloutier, du 24 nov. au 10 déc. jeu. ven. 20h., sam. 18h. et 21h.

THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE: 84 ouest Ste-Catherine, Montréal (861-0563)— « Le roi se meurt » de Eugène Ionesco, m. en s. Jean-Pierre Ronfard, du 15 nov. au 10 déc., mar. au ven. 20h., sam. 16h. et 21h.

THÉÂTRE PORT-ROYAL: PDA, Montréal (842-2112)— « Les cris du coeur » de Beth Henley, à compter du 2 nov. du mar. au ven. 20h., sam. 17h. et 21h.

THÉÂTRE DU RIDEAU VERT: 4664 St-Denis, Montréal (844-1793)— « Les fantastiques » de Tom Jones, traduction Antonine Maillet, m. en s. Denise Filiatrault, du 23 nov. au 30 déc., mar. au ven. 20h., sam. 17h. et 21h., dim. 15h.

UNIVERSITÉ CONCORDIA: Auditorium F.C. Smith, 7141 ouest Sherbrooke, Montréal— Les classes d'improvisation jazz de Concordia, dir. Charles Ellison, Le Big Band de Concordia, dir. Jan Jarczyk, le 1er déc. à 20h.

THÉÂTRE DE LA BORDÉE: 1091½ rue St-Jean, Québec— « Fermé: party de bureau » de Jean-Jacqui Boutet, du 15 nov. au 10 déc.

THÉÂTRE DE L'ÎLE: Hull— « L'effet des rayons gamma sur les vieux-garcons » du 9 nov. au 11 déc. mer. au ven. 20h.30, sam. 19h. et 22h.— « Ibi, le petit fantôme » les 3-4-10-11-17-18 déc. à 14h.

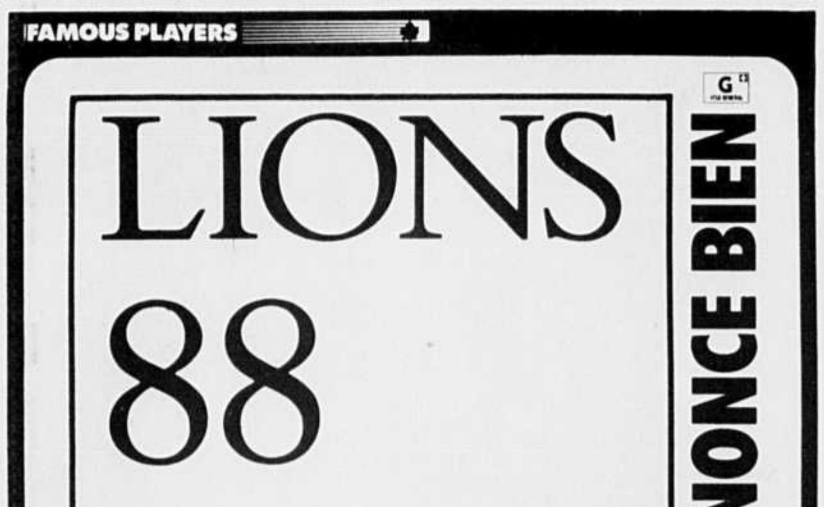

À SURVEILLER

Collectes de sang de la Croix-Rouge à Montréal au Centre permanent (3131 Sherbrooke est), de 9 h à 20 h; au Gaz Métropolitain (1717, rue du Havre), de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h à 16 h; à Saint-Benoît, École Girouard (9030 Dumouchel), de 15 h à 20 h 30, et à Saint-Laurent, Les Galeries Saint-Laurent (2103, boul. Laurentien), de 14 h 30 à 20 h 30. 937-7761.

■

Ce soir de 19 h 30 à 21 h 30, à la paroisse St-Léon-de-Westmount (4311, boul. de Maisonneuve ouest), dans le cadre des « Jeudis de St-Léon », l'abbé Pierre Léger traitera du thème : *Un Christ mort et ressuscité*. 935-4950.

■

Ce soir à 19 h 30, au 4760, boul. Hochelaga à Montréal, l'abbé Christian Beaulieu parlera aux jeunes de sexualité et de foi. 254-8750.

■

Le Service de l'éducation des adultes de la CÉCM a mis sur pied une garderie à même le Centre Gabrielle-Roy : la Garderie Bonheur d'occasion. L'inauguration aura lieu aujourd'hui à 15 h au 8699, boul. Saint-Michel. 598-6000.

■

Ce soir à 19 h 30, dans le cadre des soirées d'information sur *les grandes religions*, le Centre d'études arabes pour le développement (CÉAD), présente une soirée sur le thème *L'islam et le monde arabo-musulman*, au Caf'Tiers (4837, av. du Parc). 270-5336.

■

La population est invitée à venir fêter le député et le poète Gérald Godin, le samedi 3 décembre à 19 h, à la salle Le Centre du Plateau (2275, boul. St-Joseph est). Des cartons d'invitation sont disponibles au bureau de comté, 1492 rue Gilford. 525-5896 et 525-2811.

■

Conférence intitulée : *Perspectives économiques canadiennes* par André Downs, aujourd'hui de 15 h à 17 h, à l'École des Hautes Études commerciales, salle 7041. 340-6456, bur. 7075.

■

L'ASPA (Approche sécurisante des polytoxicomanes anonymes), organisme à but non lucratif, vous invite à leur grande foire, les 2, 3 et 4 décembre, au 3360, rue Prieur est. 324-6662.

■

Au-delà de l'espoir et de la peur : introduction à la médidation bouddhiste, ce soir à 20 h 30, au Dharmadhatu (5311, av. du Parc, suite 200). 279-9115.

■

La bibliothèque municipale de Longueuil (777, rue D'Auvergne) offre gratuitement aux jeunes de 9 à 12 ans, trois ateliers d'origami — l'art japonais du pliage de papier, les samedi et dimanche 3 et 4 décembre. 646-8635, 646-8626 ou 646-8617.

■

Le Point de rencontre des communautés culturelles de Montréal (2005 Victor-Doré, suite 218, Montréal) vous invite, ce soir à 19 h, à une conférence-échange sur l'éducation inter-culturelle, animée par Marcienne Saint-Laurent. 335-5340.

■

Le lundi 5 décembre à 19 h 30, M. Marcel Gilbert animera une rencontre avec diapositives sur la France, à la bibliothèque Germaine-Guèvremont (2900, boul. de la Concorde, Duvernay). Inscription : 662-4002.

■

Le vendredi 9 décembre à 20 h, conférence intitulée : *La fragilité masculine* par Guy Corneau, à l'Université du Québec, (1255 St-Denis, Pavillon Hubert-Aquin, Salle A-M050). Atelier, le samedi 10 décembre de 10 h à 16 h. Inscription : 844-4153.

■

L'École Rudolf Steiner de Montréal (12050 Bois-de-Boulogne), vous invite à participer à son Bazar de Noël, le samedi 3 décembre de 10 h à 16 h. 334-1391.

■

L'Association des hypoglycémiques du Québec vous invite à un cours intensif sur l'hypoglycémie, le samedi 3 décembre, de 9 h 30 à 16 h 30, au Centre St-Pierre (1212 Panet, suite 106). Inscription : 593-8355.

■

Aujourd'hui de 10 h à 19 h, *Journée portes ouvertes au Comité sida Montréal* au 3600, av. de l'Hôtel de Ville. 282-9888.

■

« Douce heure de Noël » à l'Octogone (1080, av. Dollard, Lasalle), le mardi 6 décembre à 19 h, avec Micheline Dinel et Charles Johnson. Inscription : 367-1000, poste 378.

■

Le CLSC Samuel de Champlain vous offre une séance de test audition-vision (6 mois-5 ans), le lundi 5 décembre de 13 h 30 à 16 h 30. Prendre rendez-vous au 445-4452.

■

Conférence intitulée : *Tendances suicidaires chez les jeunes : contributions familiales*, le vendredi 2 décembre à 10 h, à l'UQAM, (420, de la Gauchetière ouest, Pavillon Read, local 1020). 282-7945.

TÉLÉVISION

2 CBFT
12.00 Première édition
12.15 Les démons du midi
13.15 Au jour le jour
14.15 Cinéma
« Papa, les petits bateaux » fr. 71 avec Sheila White, Michel Bouquet et Judith Magre
16.00 Félix et Ciboulette
16.30 Charamoule
17.00 Les insolences d'une caméra
17.30 À première vue
18.00 Montréal ce soir

6 CBMT
12.00 Midday
13.00 All my Children
14.00 Eastenders
14.30 Talkabout
15.00 Guiding Light
16.00 The Facts of Life
16.30 What's New
17.00 Video Hits
17.30 Kate and Allie
18.00 Newswatch & Sports

10 CFTM
12.00 Ici Montréal
12.12 Devine qui vient dîner?
13.30 Hôpital Général
14.00 Aimer
14.30 Madame Columbo
15.30 C'est déjà demain
16.00 Les mini-stars de Nathalie
16.30 De bonne humeur
17.30 Fais-moi un dessin

12 CFCF
12.00 The Mary Tyler Moore Show
12.30 Pulse
13.00 Lifetime
14.00 Another World
15.00 General Hospital
16.00 Time of your life
16.30 Win, lose or draw
17.00 Family Ties
17.30 The Cosby show

15 TV5
15.00 L'Info-5
15.30 Strip-tease
16.30 Millésime
17.00 Papier glacé
17.30 Bonjour, bon appétit
18.00 Récréation

17 RADIO-QUÉBEC
12.00 Club des 100 watts
12.30 5 pour 1
13.00 Autrement dit
14.00 C'est la vie
15.00 Le marché aux images
15.30 Heidi
16.00 Les jeux de la vie
17.00 5 pour 1
17.30 Club des 100 watts
18.00 Passe-Partout

35 QUATRE SAISONS (câble 5)
12.00 Les Pierrafeu
12.30 Le grand journal
13.00 Les P'tites vues
« Mélodie meurtrière » it. 81 avec Marcello Mastroianni, Michel Piccoli et Ornella Muti
15.00 Marguerite et compagnie
16.00 La fourchette d'or
16.30 Puzzle
17.00 100 limite
17.30 Le grand journal

La télévision du jeudi soir en un clin d'oeil

	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	00h00
2 CBFT (R.C.) Montréal	Ce soir (information)		Bonjour docteur	Comment ça va ?	La fin des jeux (spécial) (dern.)		Lance et Compte II		Le Téléjournal Le Point/Météo/Sport		23h 20 / Cinéma : *Bronco Billy* —É.-U. 1980 Avec Clint Eastwood et Sondra Locke		
3 WCAX (CBS) Burlington	News (1 h.)		CBS News	Hollywood Squares	48 Hours		Paradise		Knots Landing		News	Night Court	Night Heat
5 WPTZ (NBC) Plattsburgh	News (1 h.)		USA Today	Jeopardy	The Cosby Show	A Different World	Cheers	Dear John	L.A. Law		News	The Tonight Show	
6 CBMT (CBC) Montréal	Newswatch (1 h.)		On the Road Again	The Way We Are	Game, Set and Match		Kids in the Hall (spécial)		The National 22h 20: The Journal		News	Newhart	Wired (musique)
10 CFTM (TVA) Montréal	Ici Montréal	Charivari	Semi-détaché	La vie des gens riches...	Le prix d'un amour (2e/4)		Les héritiers du rêve		Ad Lib		Les Nouvelles TVA / Franc parler/météo/sport		Ciné-lune
12 CFCF (CTV) Montréal	Pulse (1 h.)		Entertainment tonight	The Campbells	The Cosby Show	A Different World	Cheers	Dear John	L.A. Law		News	Pulse	Dynasty
15 TV5 (Télévisions Francophones)	Récréation	Des chiffres et des lettres	Journal télévisé de A2	L'Info - 5	Viva		Jeunes virtuoses	Profession : poète	Chocs		Histoires naturelles	Journal télévisé de A2	Radio-France internationale
17 CIVM (R.-Q.) Montréal	Passe-partout	Autrement dit		L'indice plus	Retraite-action	Questions d'argent	Points de vue		Nord-Sud	L'indice plus	Les groupes parlementaires		Les jeux de la vie
20 Musique Plus	Musique vidéo : VJ: Claude Rajotte		Solidrok / VJ: Paul Sarrasin Heavy Metal		Musique vidéo : VJ: Francis Bay		Rock en bulle Bangles	Musique vidéo / : VJ: Francis Bay					
22 WVNY (ABC) Burlington	News	ABC News	Wheel of Fortune	A Current Affair	Knightwatch		Dynasty		Burning Questions (première) *The Business of Defense ...*		News	Nightline	Government Grant
24 CICO (TVO) Ontario	Polka Dot Door	Today's special	Durrell in Russia	Doctor Who	Le grand tour	Realities	Speaking Out			Ontario's Best	Realities	Question-Period Provincial	
25 Much Music	19 h : Videoclips			Muchwest	Pepsi Power Hour		Videoclips	Rockflash News (21h40)	Guns 'N' Roses Spotlight	Rockflash Wrap - up			
33 VERMONT ETV (PBS)	The MacNeil-Lehrer Newshour		The Nightly Business	Hotline		Ce news Magazine	Mystery ! *The Return of Sherlock Holmes ...*		Smiley's People		Movie: *Great Expectations* —G.-B. 1975 Avec Michael York et Sarah Miles		
35 QUATRE SAISONS Montréal	Action réaction	Coup de foudre	24 / 24	Hockey / Ligue nationale : *Nordiques vs Red Wings*						Le grand journal	Sports plus	Bleu Nuit: *La puritaine* Fr. 1986 Avec Michel Picolli	

LE PLEIN AIR

Pour passer la journée bien au chaud

Robert Choquette

LE TEMPS où l'on ne sortait l'hiver que pour bûcher, chasser ou rentrer le bois, n'est pas si lointain. On entamait un long marathon près du poêle à bois en espérant un printemps hâtif.

Aujourd'hui on sort pour s'amuser, respirer, se détendre ou s'adonner à une activité de plein air de son choix. Encore faut-il ne pas geler complètement dès les premiers pas.

Bon nombre n'apprécient pas la saison blanche, parce qu'ils deviennent très inconfortables à l'idée d'avoir froid. Le confort, en hiver, n'a pourtant rien à voir avec une quelconque prédisposition mentale face à la misère. Or il n'est pas si compliqué de se garder au chaud en hiver. C'est avant tout une question d'organisation, d'équipement et de plaisir !

Dans l'industrie du vêtement de plein air, on est arrivé à concevoir des vêtements très performants qui permettent de rester au chaud, au sec et libre dans ses mouvements. Il est désormais possible de passer toute une journée dehors sans souffrir du froid. Voilà une jolie manière d'apprivoiser l'hiver !

D'habitude on trouve ces vêtements dans les boutiques spécialisées en matériel de plein air. Mais en cherchant un peu, il est possible de faire de bons achats dans les boutiques de sport.

Le principe de l'habillement plein air

EN HIVER, dans le Nord-Est américain, on connaît des conditions de forte humidité. Souvent lorsqu'on se sent littéralement transpercé par le froid, c'est le degré élévé d'humidité qui est en cause.

Les vêtements incorporant les nouveles fibres synthétiques (*gore-tex, thinsulate, hollofil, polarguard, synchilla, capilene, feutre polaire*) sont mieux adaptés à nos conditions climatiques variées, que la laine, le duvet et le coton.

Les fibres synthétiques présentent de nombreux avantages: légèreté, solidité, haut degré d'isolation, faible rétention de l'humidité et compressibilité. Grâce à ces fibres. on obtient des vêtements qui conservent leurs propriétés isolantes même mouillés et qui sèchent rapidement.

Les vêtements synthétiques sont adaptés à toutes les conditions et conviennent à la pratique de la plupart les activités de plein air. D'ailleurs bon nombre de citadins les ont adoptés comme vêtements de tous les jours. Ils présentent plusieurs avantages: prix abordables, coupes et coloris attrayants, grande durabilité.

Les vêtements doivent protéger du froid, de l'humidité, de la neige et du vent. Pour arriver à la juste combinaison vestimentaire, il est recommandé d'adopter le principe de l'habillement par couches superposées et complémentaires. Le temps du lourd parka de lainage est révoulu !

Près du corps, on préfère les sous-vêtements de polypropylène, parce qu'ils possèdent la propriété d'éliminer la sueur vers les couches intermédiaires de vêtements. Ces derniers sont de préférence en laine, en feutre polaire ou synchilla. Ils contribuent à l'isolation du corps.

Le tout est complété d'un anorak en *gore-tex* ou en *polycoton 60/40*, s'il vente ou s'il neige, ou d'une veste en duvet ou en *thinsulate*, par grand froid.

Les réactions de l'organisme au froid et à l'effort

UNE PERSONNE en santé, bien reposée et bien alimentée peut passer quelques heures dehors sans problèmes. Le froid, le vent, l'humidité et l'effort déployé sont quelques-uns des facteurs à considérer dans le choix et l'ajustement de sa tenue vestimentaire.

Pour bien fonctionner, le corps humain doit conserver une température basale de 37 degrés Celcius. Afin de contrer les effets du froid et du vent, il faut que l'activité musculaire produise suffisamment de chaleur et que l'habillement la conserve près du corps.

Par temps froid, on cherche naturellement à augmenter le niveau d'isolation en enfilant des vêtements de la couche intermédiaire très chauds. À l'effort, le travail musculaire produit de la chaleur qui se communique aux vêtements. Lorsque ceux-ci sont trop hermétiques — s'ils sont recouverts d'un coupe-vent de nylon, par exemple — on est menacé de sudation excessive. L'ennui c'est qu'une fois les vêtements mouillés, ils perdent leur efficacité à retenir la chaleur.

C'est par un juste dosage de l'énergie déployée et par l'ajustement de la tenue vestimentaire qu'on arrive à conserver une température corporelle constante. Si on souffre du froid, il faut augmenter la cadence ou ajouter un vêtement isolant sous l'anorak. On peut aussi chercher à se mettre à l'abri du vent. Au contraire, si l'on sent une trop grande production de chaleur, il faut diminuer le rythme et favoriser la déperdition de chaleur. Il y a plusieurs façons d'agir: baisser le fermoir de l'anorak ou en ouvrir l'encolure; retirer temporairement ses gants ou sa tuque.

Finalement par temps froid, la pire menace c'est d'avoir trop chaud ! D'ailleurs bien des personnes commettent des imprudences en s'entêtant à conserver trop de vêtements de crainte d'avor froid. En adoptant le système multi-couches ou en pelures d'oignon, il suffit d'ajouter ou de retirer une épaisseur de vêtement à la demande. Vivement l'hiver qu'on aille jouer dans la neige !

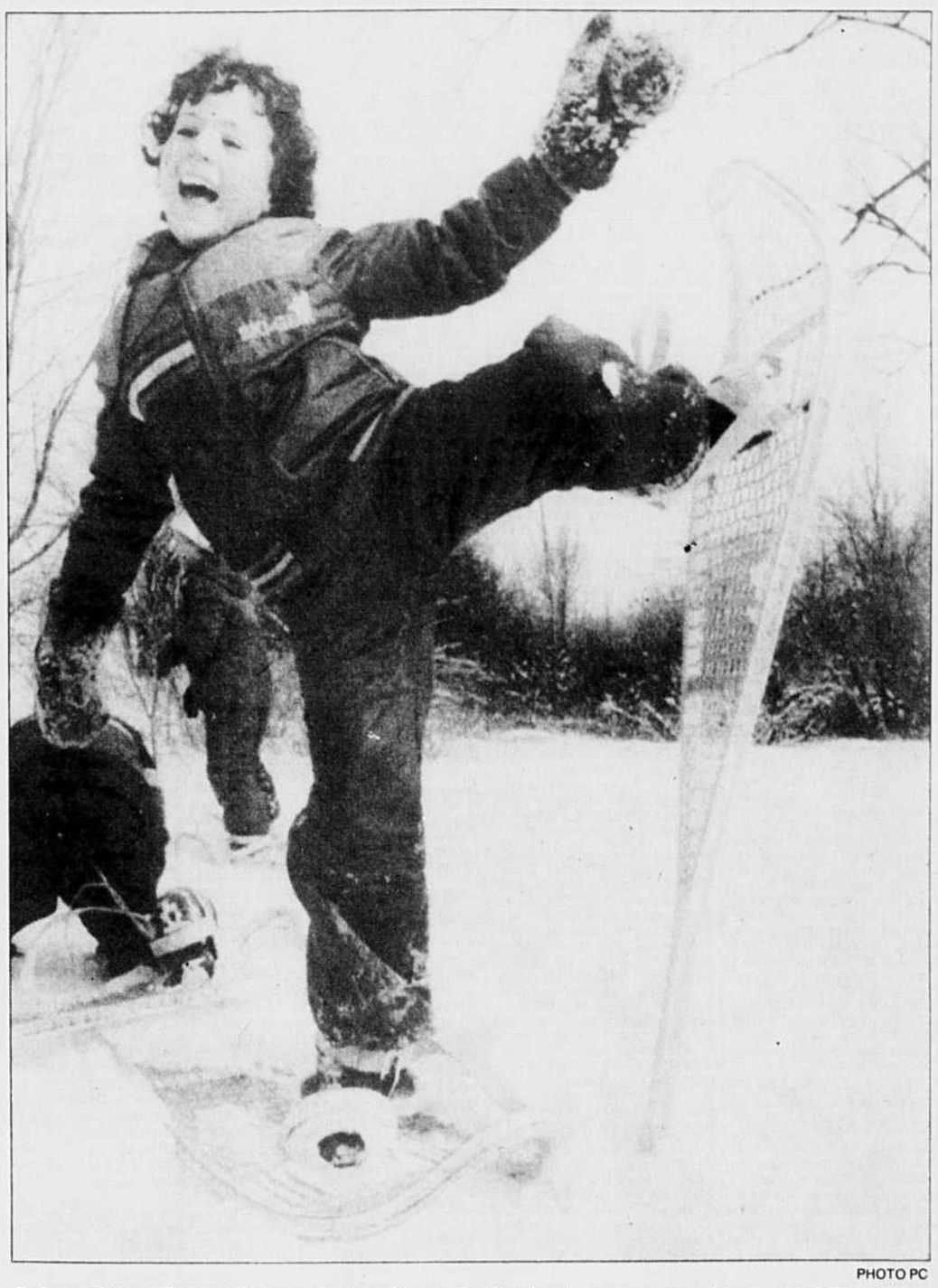

PHOTO PC

Qu'on soit grand ou petit, le confort, en hiver, n'a rien à voir avec une quelconque prédisposition à résister au froid. Il s'agit de mettre en oeuvre certains principes élémentaires qui ajoutent aux plaisirs du plein air.

Les vêtements pour jouer à l'extérieur

Robert Choquette

LES VÊTEMENTS qu'on porte pour s'adonner au ski de randonnée ou à la raquette conviennent parfaitement aux jeux dans la neige et aux promenades en famille.

On devrait accorder une attention particulière à certains vêtements:

■ Les sous-vêtements de polypropylène ($ 45 l'ensemble) sont préférables aux ensembles de coton. Le coton absorbe facilement l'eau et il sèche difficilement.

■ Les bas de soie *Wigwam* ($ 20) gardent au chaud les pieds sujets aux engelures. La soie est un isolant de premier ordre.

■ La tuque de pure laine transformable en passe-montagne ($ 20) protège mieux la tête que tout autre couvre-chef.

■ Le tandem mitaine de laine vierge et surmitaine de cuir ou de *gore-tex* ($ 40) constitue la meilleure garantie de chaleur pour les mains.

■ Les bottes *Saurel* de cuir, avec bottillon de feutre et laçage ($ 60), sont toutes désignées pour la pratique des activités hivernales. Il faut en protéger le cuir d'un enduit à base de silicone. On doit toujours enfiler deux paires de chaussettes dans ses bottes.

■ Les guêtres de ski de randonnée en nylon *Cordura* ($ 30) ajoutent une protection additionnelle aux pieds. Elles s'ajustent assez bien aux bottes.

■ La petite veste sans manches en duvet ou en fibre synthétique s'enfile aisément sous l'anorak ($ 70).

■ Le surpantalon en *gore-tex* ($ 130) protège du vent, de la neige et de l'humidité. On peut s'asseoir, s'agenouiller dans la neige sans crainte.

À Magog, une bonne adresse

l'Auberge de l'étoile

BRUNCH DES GASTRONOMES LE DIMANCHE

Forfaits des Neiges, en demi-pension, p.p. occ.dble. par jour: 55 $ à 65 $ selon saison

(819) 843-6521

pour rés. sans frais **1-800-567-2727**

Effets fulgurants

Plus de 200 décors d'effets holographiques

Un spectacle musical et visuel jamais vu à Montréal

AIRPLANES on the Roof

LE NOUVEAU DRAME MUSICAL DE SCIENCE-FICTION DE

DAVID HENRY HWANG — PHILIP GLASS — JEROME SIRLIN

CE SOIR ET 2 ET 3 DÉC.

avec L'Ensemble Philip Glass, Jodi Long/Patrick O'Connell

jusqu'au 3 décembre

29, 30, 1, 2, à 20h00 3 décembre à 18h00 et 21h30

26$, 23$, 19$

Théâtre Maisonneuve Place des Arts — Réservations téléphoniques 514 842 2112 Frais de service — Redevance de 1 $ sur tout billet de plus de 7 $

à la découverte du Québec

Les Auberges Romantik du Québec

auberge la maison Otis — 30 chambres toutes catégories. Salle à manger réputée. 4 fleurs de lys et 4 fourchettes. Piscine intérieure, saunas, bains tourbillons. Boîte à chansons. Centre de santé-beauté. Boutique d'art. Au coeur de Baie Saint-Paul, ville d'art et de villégiature. **23, rue Saint-Jean Baptiste, Baie Saint-Paul. (418) 435-2255.**

L'auberge Pointe-aux-Pics — Une auberge de calme et de détente, située à Pointe-au-Pic, au coeur de Charlevoix. Vue imprenable sur le fleuve. Cuisine évolutive et raffinée du chef Régis Hervé, classifiée 4 Fourchettes. Tout nouveau: 30 chambres de luxe, toutes avec bain tourbillon, salon, foyer, T.V. couleur, grand balcon. Vue imprenable sur le fleuve. Forfaits $77.50 et plus p.pers., par jour P.A.M. **418-665-3731, 1-800-463-1568**

Manoir Hovey ++++ — Anciennement un domaine privé, cette auberge historique vous baigne dans une ambiance d'antan sur les rives du lac Massawippi à North Hatley. Représenté dans **«COUNTRY INNS & BACK ROADS».** Cuisine innovatrice du chef Marc De Canck. Chambres avec grand confort donnant sur le lac, plusieurs avec foyer, bain tourbillon et balcon privé. **Sur les lieux** 35 Km de piste de ski de randonnée, balisée et entretenue, sallé de jeux, pêche sur glace. **À proximité** ski alpin au Mont-Orford, tennis, squash et piscine olympique. Forfait de ski à partir de $60/p.p. par jour PAM. ***Chambres toujours disponible pour Noël*** **1-819-842-2421 C.P. 600, North Hatley, Québec J0B 2C0**

☐ Québec

AUBERGE LOUIS-HÉBERT: Auberge avec salle à manger, 10 chambres, 50$ à 60$ pour 2 personnes, petit-déjeuner compris. Centre-ville, stationnement. Spécialités: Restaurant français, nouvelle cuisine, fruits de mer. 668 Grande Allée, Québec G1R 2K5. **418-525-7812**

MANOIR DU LAC DELAGE: Situé à 20 minutes au nord de Québec, près du centre de ski de Stoneham. Chambres spacieuses et suites rénovées. **FORFAITS DE NOËL ET DU JOUR DE L'AN** (2 nuits, 3 jours) INCLUANT promenade en traîneau, 1 petit déjeuner, 1 brunch, 2 repas du soir, l'accès illimité aux activités sportives hivernales. Taxe et service. Aussi disponibles: Forfaits ski et neige. (1-800-463-2841) ou (418) 848-2551.

AUBERGE LES QUATRE TEMPS-LAC BEAUPORT: À quinze minutes de Québec, sur la rive du lac Beauport: **Piscine intérieure, sauna.** Chambres avec bain tourbillon ou foyer.
— Forfait **santé** à partir de 131 $ p.p./jr occ. dble.
— Forfait **ski de fond** à partir de 65 $ p.p./jr occ. dble (180 km. de piste).
— Forfait **ski alpin** à partir de 71,50 $ p.p./jr occ. dble (Lac Beauport, Stoneham, Mont Ste-Anne). — Forfait **affaire** à partir de 72 $ p.p./jr occ. dble.
Acceptons frais d'appel: 1-418-849-4486

☐ Charlevoix

AUBERGE LES SOURCES ++++ — Venez vous détendre et bien manger dans une ambiance chaleureuse et des prix abordables toute l'année. Un choix de qualité! Voisin du Manoir Richelieu. **Forfaits:** Basse saison à partir de **50$** Haute saison à partir de **60$** par jour, par pers. occ. double (déjeuner-souper inclus). **8 rue des Pins, C.P. 458, Pointe-au Pic, Qc, G0T 1M0 (418) 665-6952**

AUBERGE LA PIGNORONDE: Auberge de montagne avec vue magnifique sur le St-Laurent, offre 27 ch. tout confort, fine cuisine, salle de conférences ou de jeux, piscine int. panoramique s'ouvrant sur la terrasse extérieure, bar-détente, tennis, marelle, etc. Demandez nos forfaits: «Coeur à Coeurs», «Évasion vers l'art», «Noël et St-Sylvestre», «Ski», «Réunion d'affaires»: (418) 435-5505, 1-800-463-5250 ou de Mtl (514) 861-2821.

LE DÉRY, confort et bonne table. Les meilleurs prix sur forfait ski dans tout Charlevoix. 3 destinations à votre choix: **LE MASSIF, MONT STE-ANNE, GRAND-FONDS.** 3 fourchette, 3 lys. Vue panoramique. PAM souper, coucher, déjeuner, billet de ski inclus: 69 $/p.p. occ. dble. Baie St-Paul **(418) 435-3910**

☐ Estrie

Auberge Loft Acres Country Inn — Découvrez l'Estrie. Profitez de notre luxueux aparthôtel situé sur une ferme de 200 acres. Cuisinettes toutes équipées, foyers, climatisées, bain tourbillon (sur demande). Escapade de fin de semaine. Occ. double studio 110$ p.p. Notre restaurant est reconnu l'un des meilleurs de la région. 2 bars. 1 heure de Montréal. Près de Sutton, Knowlton, Bromont, Cowansville. Rés.: 514-263-3294, West Brome, Qc J0E 2P0.

AUBERGE MEMPHRÉ situé dans les limites de la ville de Magog. Chambres avec vue panoramique sur le lac Memphrémagog et sur le Mont Orford. Quelques unes avec bain tourbillon et balcon privé. Piscine intérieure chauffée. Golf, équitation, pêche, randonnée pédestre, ski alpin, ski de fond. Occ. double à partir de 27,50 $ par pers. P.A.M. à partir de 46,70 $ par pers. occ. double. Enfants de moins de 14 ans, accompagnés de leurs parents, chambre gratuite. **1007, NORD, RUE MERRY, MAGOG, J1X 2G9** **1-819-847-2222**

CENTRE DE VILLÉGIATURE CHERIBOURG: Situé au pied du Mt-Orford, profitez de notre FORFAIT SKI-SEMAINE (5 jrs) disponible à partir de 429$ par pers. occ. dble; incluant: chambre, 2 repas-/jour, taxe et service, 5 jrs de ski avec passe interchangeable dans 4 stations de ski à proximité, après-ski avec fondue suisse à volonté ainsi que le transport fourni chaque jour au Mt-Orford. Salle à manger, bar, bistro, boutique... Libre accès au complexe sportif (piscine, bain tourb., sauna, gymnase, salle de cond.) Prix disponible pour sem. de ski en villa. Pour informations et réservations: C.P. 337, Magog, Qc J1X 3W9, 1-800-567-6132 partout au Québec ou 1-819-843-3308 frais virés acceptés hors Québec seulement.)

Auberge Ripplecove — Une auberge charmante et prestigieuse située dans une baie du Lac Massawippi 25 chambres, toutes différentes sauront vous plaire; quelques une ayant foyer, balcon, bain tourbillon. Cuisine française raffinée (classifiée 4 fourchettes). Situé à 75 minutes de Montréal. **C.P. 246 Ayer's Cliff, Qc. J0B 1C0 (819) 838-4296**

☐ Mont St-Anne

HÔTEL VAL DES NEIGES: Centre de villégiature et de congrès, situé au pied du mont Sainte-Anne, 86 ch dont bain tourbillon, foyer et mezzanines, cuisine réputée, piscine intérieure s'ouvrant sur la terrasse extérieure, sauna, tourbillon, salle d'exercices, tennis, marelle, randonnée pédestre, etc. Demandez nos forfaits: «Douces vacances», «Évasion à la montagne», «Coeur à Coeur», «Réunions d'Affaires», ou «Congrès», «Noël d'antan», «Ski». (418) 827-5711, 1-800-463-5250, ou de Mtl (514) 861-2821.

☐ Ile-aux-Coudres

HÔTEL CAP-AUX-PIERRES: Sur l'île enchanteresse, 46 chambres tout confort, une cuisine exceptionnelle et une gamme d'activités: piscine intérieure, tennis, marelle, ambiance familiale, etc. Demandez nos forfaits: «Coeur à Coeur», «Évasion dans l'Isle», «Gastronomie du Cap», «Noël d'antan», «St-Sylvestre», «Ski de randonnée», «Réunions d'affaires» ou «Congrès»: (418) 438-2711, 1-800-463-5250 ou de Montréal (514) 861-2821.

☐ St-Antoine De Tilly

MANOIR DE TILLY: Aux portes de Québec, au bord du St-Laurent, un séjour romantique dans un manoir de 1786. On vous offre du dépaysement où il fait bon décrocher. Une cuisine succulente, des chambres coquettes et une ambiance chaleureuse. Piscine, tennis et golf à proximité. (418) 886-2407.

☐ Laurentides

HÔTEL L'EAU À LA BOUCHE — Un bouquet pour fleurir vos vacances — Confort, calme, détente et tout le service auquel vous vous attendez. 26 chambres luxueuses, restaurant gourmand. Face au golf, tennis intérieur. pentes de ski. P.A.M. Possibilité de forfait gastronomique. **(514) 229-4151/229-2991** **1-800-363-2582 (Montréal)** **3003, boul. Sainte-Adèle (route 117) Sainte-Adèle** Relais & Châteaux PROMOTION 89 +++++

AVIS PUBLICS

Voir aussi en page 14

VENTES EN JUSTICE

Conditions et renseignements

1. Les ventes judiciaires ont lieu aux adresses ci-dessous mentionnées.
2. L'enchérisseur doit en payer le montant immédiatement et en argent comptant ou chèque visé.
3. Il est préférable de téléphoner au bureau de l'officier instrumentant le matin de la vente en cas d'annulation.

La Chambre des huissiers du Québec

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 870750915. VILLE DE MONTRÉAL, p. demanderesse, -vs- BOYTE DANIEL, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 13 décembre 1988 à 10:00 heures au 23, 11ième avenue, St-Lin, district de Joliette, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de DANIEL BOYTE, saisis en cette cause, consistant en: 1 four micro-ondes Moffat, 1 télécouleur Candle, 1 vidéo Sharp, 1 unité murale 3 mrx, 1 lecteur de cassette et accs et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: MICHEL DUPRE, huissier, DE L'ÉTUDE: Paquette & ass., 284-1148. Montréal, le 27 novembre 1988.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 468005440. VILLE DE MONTRÉAL, p. demanderesse, -vs- BOUCHER JEAN ROCH, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 13 décembre 1988 à 11:00 heures au 916, Montée Ste-Henriette, St-Lin, district de Joliette, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de JEAN ROCH BOUCHER, saisis en cette cause, consistant en: 1 télécouleur Candle, 1 convertisseur Jerrold, 1 amplificateur, 1 système de son Sharp et accs. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: MICHEL DUPRE, huissier, DE L'ÉTUDE: Paquette & ass., 284-1148. Montréal, le 27 novembre 1988.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 880695093. VILLE DE MONTRÉAL, p. demanderesse, -vs- DUCLOS MARC, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 12 décembre 1988 à 10:00 heures au 12, Hermes, Candiac, district de Longueuil, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MARC DUCLOS, saisis en cette cause, consistant en: 1 télécouleur Moniteur, 1 magnétoscope VHS, 1 four micro-ondes GE, 1 fauteuil tissu bleu et accs. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: ROCK BEAUDIN, huissier, DE L'ÉTUDE: Paquette & ass., 284-1148. Montréal, le 27 novembre 1988.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 466304845. VILLE DE MONTRÉAL, p. demanderesse, -vs- IRISH ERICA EDWARDS, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 13 décembre 1988 à 10:00 heures au 7774, Chouinard, Ville LaSalle, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de IRISH ERICA EDWARDS, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Hyundai Pony de couleur gris, immatriculé EXX425 et accs. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: MICHEL DI FIORE, huissier, DE L'ÉTUDE: Paquette & ass., 284-1148. Montréal, le 27 novembre 1988.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 469689743. VILLE DE MONTRÉAL, p. demanderesse, -vs- AUCLAIR GILBERT, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 13 décembre 1988 à 12:30 heures au 198, Leclair, St-Eustache, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de GILBERT AUCLAIR, saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule de marque Ford Thunderbird 1980 de couleur blanc, immatriculé d'un transit 3573731 et accs. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: JACQUES PLANTE, huissier, DE L'ÉTUDE: Paquette & ass., 284-1148. Montréal, le 27 novembre 1988.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 451324650 — 451461172 — 450535702 — 450048443 — 450255750. VILLE DE MONTRÉAL, p. demanderesse, -vs- FORTIN LUCIE, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 12 décembre 1988 à 11:00 heures au 1445, Du Souvenir #3, Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LUCIE FORTIN, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Plymouth Horizon 1982, immatriculé 360S741. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: MICHEL DUPRE, huissier, DE L'ÉTUDE: Paquette & ass., 284-1148. Montréal, le 27 novembre 1988.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 466499235 — 180965385. VILLE DE MONTRÉAL, p. demanderesse, -vs- JOULAKIAN PANOS, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 13 décembre 1988 à 11:00 heures au 4781, Clémenceau, Laval Chomedey, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de PANOS JOULAKIAN, saisis en cette cause, consistant en: 1 aspirateur Black & Decker, 1 unité murale en laminé, 1 paterre en bois, 1 congélateur vertical et accs et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: RICHARD VILLENEUVE, huissier, DE L'ÉTUDE: Paquette & ass., 284-1148. Montréal, le 27 novembre 1988.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 469710290 — 468084853 — 467225393 — 467717062. VILLE DE MONTRÉAL, p. demanderesse, -vs- BISSONNETTE MARC, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 13 décembre 1988 à 13:00 heures au 335 Pl. Datura, Île Perrot, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MARC BISSONNETTE, saisis en cette cause, consistant en: 1 ensemble de salon 2 mrx, 1 récepteur am-fm Realistic, 2 enceintes acoustique, 1 lecteur vidéo, 1 télécouleur Pulsar et accs et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: DENIS ST-LOUIS, huissier, DE L'ÉTUDE: Paquette & ass., 284-1148. Montréal, le 27 novembre 1988.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 465205333 — 465267526. VILLE DE MONTRÉAL, p. demanderesse, -vs- COALLIER MICHEL, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 12 décembre 1988 à 12:30 heures au 14, Duranceau, Mercier, district de Beauharnois, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MICHEL COALLIER, saisis en cette cause, consistant en: 1 télécouleur Zenith, 1 magnétoscope VHS, 1 télécouleur Candle, 1 buffet de coin et accs. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: ROCK BEAUDIN, huissier, DE L'ÉTUDE: Paquette & ass., 284-1148. Montréal, le 27 novembre 1988.

QC, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-026473-889 — DOSSIER 1002731DG. MORRIS & MACKENZIE INC., p. demanderesse, -vs- MORSE ELLEN, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 13 décembre 1988 à 13:00 heures au 1227, Sherbrooke ouest #55, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ELLEN MORSE, saisis en cette cause, consistant en: 1 télécouleur Philips 20", 1 chaîne stéréophonique Sony et accs, 1 magnétoscope VHS, 1 lot d'environ 100 cassettes et accs et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: MARC MILORD, huissier, DE L'ÉTUDE: Paquette & ass., 284-1148. Montréal, le 28 novembre 1988.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 510-32-000575-887. DOMENICO TERRICONE, demandeur -vs- SERGE BOUCHARD, défendeur. Le 14 décembre 1988 à 10:00 heures au domicile du défendeur au No 1481 rue Lorraine, en la cité de Mascouche, district de Joliette, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 camion Chevrolet, 1 automobile Plymouth Volaré 1979, 1 divan, 1 causeuse, 1 fauteuil, 1 amplificateur AM/FM stéréo cassette Sears. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. DANY GRAND'MAISON, huissier, 759-5556. Joliette, 23 novembre 1988.

Province de Québec, District de Joliette. COUR PROVINCIALE. No.: 705-02-001089-887. CORPORATION DU VILLAGE DE RAWDON, demanderesse -vs- J. LOUIS BOUCHER, défendeur. Le 13 décembre 1988 à 12:00 heures au domicile du défendeur au No 142 5e Avenue, Lac André, en la cité de La Plaine, district de Joliette, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule tout terrain Kawasaki 300 cc, 1 motoneige Bombardier Ski Doo Everest, 1 cyclo moteur Peugeot, 1 tracteur à gazon Craftsman. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. DANY GRAND'MAISON, huissier, 759-5556. Joliette, 23 novembre 1988.

Province de Québec, District de Joliette. COUR PROVINCIALE. No.: 730-32-000169-883. BERNARD LABELLE, demandeur -vs- MAURICE CHAMPAGNE JR., défendeur. Le 13 décembre 1988 à 13:00 heures au domicile du défendeur au No 244 rang St-Charles, en la cité de St-Roch, district de Joliette, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Chevrolet Monte Carlo 1981. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. DANY GRAND'MAISON, huissier, 759-5556. Joliette, 23 novembre 1988.

Province de Québec, District de Montréal. COUR DU QUÉBEC CHAMBRE CIVILE. No.: 500-02-034188-867. LES INDUSTRIES NORACEL INC., demanderesse -vs- RAYMOND GAUTHIER, défendeur. Le 12 décembre 1988 à 14:00 heures au domicile du défendeur au No 52 Ave Fontenay, en la cité de Lorraine, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 horloge Grand-Père en bois, 1 piano avec banc, 1 sofa 2 places, 1 sofa 1 place, tables de salon, lampes, 1 téléviseur couleur Sony, 1 vidéo Sony, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. DANIEL BROSSEAU, huissier, 759-5556. Joliette, 23 novembre 1988.

Province de Québec, District de Joliette. COUR PROVINCIALE. No.: 705-27-002510-870. PERCEPTEUR DES AMENDES, agissant pour le Procureur Général, demandeur -vs- ROBIN MASSON, défendeur. Le 13 décembre 1988 à 14:00 heures au domicile du défendeur au No 1076 route 341 en la cité de l'Épiphanie, district de Joliette, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Chevrolet Malibu 1979 moteur 6 cylindres. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. DANY GRAND'MAISON, huissier, 759-5556. Joliette, 23 novembre 1988.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-29-000208-88. PERCEPTEUR DES AMENDES, agissant pour le Procureur Général, demandeur -vs- RICHARD MIREAULT, défendeur. Le 13 décembre 1988 à 15:00 heures au domicile du défendeur au No 528 rue St-Étienne, en la cité de l'Assomption, district de Joliette, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Ford Escort 1986 automatique. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. DANY GRAND'MAISON, huissier, 759-5556. Joliette, 23 novembre 1988.

Province de Québec, District de Joliette. COUR DU QUÉBEC PETITES CRÉANCES. No.: 730-32-000124-854. ANITA PAQUET, demanderesse -vs- DANIELLE ROUSSEAU, défenderesse. Le 13 décembre 1988 à 10:00 heures au domicile de la défenderesse au No 242 rue Soméca, en la cité de Lachenaie, district de Joliette, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 four micro ondes Toshiba, 1 grille-pain four, 1 téléviseur couleur 18 pouces Sony, 1 vidéo VHS JVC. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. DANY GRAND'MAISON, huissier, 759-5556. Joliette, 23 novembre 1988.

Province de Québec, District de Joliette. COUR PROVINCIALE. No.: 705-02-000917-880. COMITÉ PARITAIRE DE L'INDUSTRIE DE L'AUTOMOBILE DES RÉGIONS LAURENTIDES LANAUDIÈRE, demandeur -vs- SERVICE DE POIDS LOURDS E.C. INC., défenderesse. Le 14 décembre 1988 à 13:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 197 rue Notre-Dame, en la cité de l'Épiphanie, district de Joliette, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 camion Chevrolet 1985 (dépanneuse) diesel, 1 camion Chevrolet 1983 (dépanneuse), 1 laveuse à pression, 1 bassin de nettoyage, 1 cric pneumatique, charriots, étau 6 pouces, meule, compresseur, presse, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. DANY GRAND'MAISON, huissier, 759-5556. Joliette, 23 novembre 1988.

Province de Québec, District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. No.: 500-05-001956-882. 153-717 CANADA INC., demanderesse -vs- ENRICO LENZI, défendeur. Le 12 décembre 1988 à 13:00 heures au lieu d'entreposage du défendeur, en vertu de la loi, au No 3605 rue Curé Barette, La Plaine, en la cité de La Plaine, district de Joliette, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 8 chevaux pour équitation. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. SERGE DEMERS, huissier, 622-7776. Montréal, ce 29 novembre 1988.

Province de Québec, District de Montréal. COUR DU QUÉBEC. No.: 500-02-026735-873. WOODLAND VERDUN LTÉE, demanderesse -vs- PIOTR PUCIATY, défendeur. Le 13 décembre 1988 à 10:00 heures au lieu d'entreposage du demandeur au No 1000 Woodland, en la cité de Verdun, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du demandeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 voiture de marque Toyota modèle Célica 1987 couleur grise no. série JT2ST66C6H7085586. Conditions: ARGENT COMPTANT, CHÈQUE CERTIFIÉ OU LES DEUX. JACQUES DAOUST de l'Étude Boisvert, Pouliot & Ass., huissier, 328-1122. Laval, 29 novembre 1988.

Qc, District de Longueuil. No.: 505-27-023703-862. PERCEPTEUR DES AMENDES DE LONGUEUIL — vs — ELWOOD IMHAFF. Le 12-12-88, à 10:00 heures, au 5645 Angers, Brossard, district de Longueuil, seront vendus les biens et effets de ELWOOD IMHAFF, savoir: 1 véhicule de marque Pontiac modèle Acadian n/s 513512, 1 vidéo Mitsubishi, 1 TV couleur 20", 1 système de son complet. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. INFORMATIONS: RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 286-7175, de l'étude BABIN, BOURDAGES, DECOSTE, NOËL, LACHANCE, huissiers, 510, boul. St-Laurent, suite 200, Montréal, H2Y 2Y9. Montréal, ce 29/11/88.

Qc, District de Longueuil. No.: 505-27-024547-862. PERCEPTEUR DES AMENDES DE LONGUEUIL — vs — JACQUES BELAND. Le 12-12-88, à 10:00 heures, au 7105 Messier, Brossard, district de Longueuil, seront vendus les biens et effets de JACQUES BELAND, savoir: 1 TV couleur 20", 1 vidéo, 1 amplificateur, 1 table tournante, 2 boîtes de son, 1 caméra vidéo Zénith, meubles et articles de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. INFORMATIONS: RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 286-7175, de l'étude BABIN, BOURDAGES, DECOSTE, NOËL, LACHANCE, huissiers, 510, boul. St-Laurent, suite 200, Montréal, H2Y 2Y9. Montréal, ce 29/11/88.

Qc, District de Longueuil. No.: 505-27-000496-878. PERCEPTEUR DES AMENDES DE LONGUEUIL — vs — JACQUES BELAND. Le 12-12-88, à 10:00 heures, au 7105 Messier, Brossard, district de Longueuil, seront vendus les biens et effets de JACQUES BELAND, savoir: 1 TV couleur 20", 1 vidéo, 1 amplificateur, 1 table tournante, 2 boîtes de son, 1 caméra vidéo Zénith, meubles et articles de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. INFORMATIONS: RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 286-7175, de l'étude BABIN, BOURDAGES, DECOSTE, NOËL, LACHANCE, huissiers, 510, boul. St-Laurent, suite 200, Montréal, H2Y 2Y9. Montréal, ce 29/11/88.

Qc, District de Montréal. No.: 500-32-003267-889. JEAN SERJO BIENAIME — vs — MARIE DANIELLE BOROSY. Le 13-12-88, à 12:00 heures, au 2727 Legendre est, Montréal, dit district, seront vendus les biens et effets de MARIE DANIELLE BOROSY, savoir: 1 véhicule de marque Toyota modèle Corolla portant la plaque # EBB754, 1 TV couleur 20" de marque Hitachi. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. INFORMATIONS: RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 286-7175, de l'étude BABIN, BOURDAGES, DECOSTE, NOËL, LACHANCE, huissiers, 510, boul. St-Laurent, suite 200, Montréal, H2Y 2Y9. Montréal, ce 29/11/88.

Qc, District de Montréal. No.: 500-05-007750-886. BABARA SOCOLOW ROSENTHAL — vs — DANIELLE TRAHAN. Le 13-12-88, à 13:00 heures, au 8804 Du Frost, St-Léonard, district de Montréal, seront vendus les biens et effets de DANIELLE TRAHAN, savoir: 1 lave-vaisselle, 1 TV couleur 26", 1 receiver, 1 table tournante, 1 four micro ondes Toshiba, meubles et articles de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. INFORMATIONS: RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 286-7175, de l'étude BABIN, BOURDAGES, DECOSTE, NOËL, LACHANCE, huissiers, 510, boul. St-Laurent, suite 200, Montréal, H2Y 2Y9. Montréal, ce 29/11/88.

QC, District de Longueuil, GREFFE DE LA PAIX. No: 505-27-011391-86-0. LE PERCEPTEUR DES AMENDES -vs- MARCELLE PARADIS. Le 13/12/88 à 11:00 heures au 28, St-François Xavier, St-Mathieu, district de Longueuil, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MARCELLE PARADIS, saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule de marque Camaro 1979, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-5487. Montréal, ce 28ième jour de novembre1988. Villeneuve, Miller, Huissiers.

QC, District de Montréal, COUR DU QUÉBEC, CH. CIVILE. No: 540-32-000717-88-2. HENRI CORBEIL -vs- NADIA REMY. Le 13/12/88 à 12:00 heures au 3725, Dagenais, app. 5, Fabreville, Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de NADIA REMY, saisis en cette cause, consistant en: 1 système de son modulaire Pioneer, 1 tv Citizen 23", 1 tv Zenith 14", etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-5487. Montréal, ce 28ième jour de novembre1988. Villeneuve, Miller, Huissiers.

QC, District de Montréal, COUR DU QUÉBEC, CH. CIVILE. No: 500-02-031082-88-1. SOUS-MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC -vs- GESTION GIKATON INC.. Le 13/12/88 à 11:00 heures au 6760, Joseph Renaud, Anjou, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de GESTION GIKATON INC., saisis en cette cause, consistant en: 1 caisse enregistreuse, 550 paquets de cigarettes assorties, 10 perroquets, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-5487. Montréal, ce 28ième jour de novembre1988. Villeneuve, Miller, Huissiers.

QC, District de Montréal, COUR DU QUÉBEC, CH. CIVILE. No: 500-02-024851-88-8. SOLOTECH -vs- MENARD BRUNET. Le 15/12/88 à 12:00 heures au 2492, Boul. Perrot, app. 3, Île Perrot, district de Beauharnois, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de GÉRARD BRUNET, saisis en cette cause, consistant en: 1 auto Honda Prelude, 1 vidéo BETA Sony et acc., 2 speakers Sony, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-5487. Montréal, ce 28ième jour de novembre1988. Villeneuve, Miller, Huissiers.

QC, District de Montréal, COUR DU QUÉBEC, CH. CIVILE. No: 500-02-012969-88-2. LABORATOIRE DAFO ÉCLAIR INC. -vs- V.S.W. ADVERTISING INC.. Le 13/12/88 à 10:00 heures au 5491, Victoria, suite 102, Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de V.S.W. ADVERTISING INC., saisis en cette cause, consistant en: 1 machine à écrire Royal Litton, 1 étagère en bois, 2 tables à dessins, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-5487. Montréal, ce 28ième jour de novembre1988. Villeneuve, Miller, Huissiers.

QC, District de Montréal, COUR DU QUÉBEC, CH. CIVILE. No: 500-02-023575-88-4. TRI-COMPUTING CANADA INC. -vs- LANPAR TECHNOLOGIES INC.. Le 13/12/88 à 11:00 heures au 8400, Boul. Décarie, suite 200, Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LANPAR TECHNOLOGIES INC., saisis en cette cause, consistant en: 1 machine à écrire électrique IBM, 3 ordinateurs complet Lanpar, 2 ordinateurs AT & T, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-5487. Montréal, ce 28ième jour de novembre1988. Villeneuve, Miller, Huissiers.

QC, District de Joliette, COUR DU QUÉBEC, CH. CIVILE. No: 705-02-000531-88-9. CAISSE POPULAIRE STE-CÉCILE DE MTL -vs- YVES BISSONNETTE. Le 13/12/88 à 10:00 heures au 4532, Du Muguet, Lachenaie, district de Joliette, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de YVES BISSONNETTE, saisis en cette cause, consistant en: 1 vidéo de marque Toshiba, 1 télévision portative Sanyo et acc., 1 système de son de marque Sony, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-5487. Montréal, ce 28ième jour de novembre1988. Villeneuve, Miller, Huissiers.

QC, District de Montréal, COUR DU QUÉBEC, CH. CIVILE. No: 500-02-007519-88-2. R-X ELECTRIC INC. -vs- MR ALEX A. AYOUB. Le 13/12/88 à 11:00 heures au 1033, rue Carson, Dorval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MR ALEX A. AYOUB, saisis en cette cause, consistant en: 2 automobiles de marque Datsun et Plymouth Reliant, 1 tv couleur de marque Sony, 1 répondeur téléphonique de marque Sanyo, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-5487. Montréal, ce 28ième jour de novembre1988. Villeneuve, Miller, Huissiers.

Qc, District de Montréal. No.: 500-02-012313-883. B.C.I.C. — vs — NICOLE PELLETIER BOUCHARD. Le 12-12-88, à 12:00 heures, au 999 Verchères, St-Bruno, district de Longueuil, seront vendus les biens et effets de NICOLE PELLETIER BOUCHARD, savoir: 1 véhicule de marque Ford modèle Tempo 1985 n/s FABP22R1FK283281 avec équipement et accs. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. INFORMATIONS: RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 286-7175, de l'étude BABIN, BOURDAGES, DECOSTE, NOËL, LACHANCE, huissiers, 510, boul. St-Laurent, suite 200, Montréal, H2Y 2Y9. Montréal, ce 29/11/88.

Qc, District de Montréal. No.: 500-02-007226-884. JEAN-PAUL BEAUDRY LTÉE — vs — SUZANNE HARVEY. Le 12-12-88, à 13:00 heures, au 4351 St-Hubert, Montréal, dit district, seront vendus les biens et effets de SUZANNE HARVEY, savoir: 4 réfrigérateurs à liqueurs, 1 four micro ondes, 1 chambre froide, 1 combiné stéréo, 1 congélateur à crème glacé, meubles et articles divers. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. INFORMATIONS: FRANÇOIS BOURQUE, huissier, 286-7175, de l'étude BABIN, BOURDAGES, DECOSTE, NOËL, LACHANCE, huissiers, 510, boul. St-Laurent, suite 200, Montréal, H2Y 2Y9. Montréal, ce 29/11/88.

QC, District de Longueuil, COUR SUPÉRIEURE. No: 505-05-000672-888 — DOSSIER 62859804PDL. MANNESMAN DEMAG LTD, p. demanderesse, -vs- 116229 CANADA INC., p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 12 décembre 1988 à 11:00 heures au 280, Brixton, St-Lambert, district de Longueuil, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de 116229 CANADA INC., saisis en cette cause, consistant en: 1 photocopieur Panasonic, 1 machine à écrire IBM, 1 télécouleur Sony, 1 bureau en bois 4 tiroirs, 1 lecteur de bobine et accs et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: ROCK BEAUDIN, huissier, DE L'ÉTUDE: Paquette & ass., 284-1148. Montréal, le 28 novembre 1988.

QC, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-037718-884 — DOSSIER 838011RB. JULES POITRAS DEV. INC., p. demanderesse, -vs- BERNIER NICOLE, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 13 décembre 1988 à 13:00 heures au 1637, Trépanier, Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de NICOLE BERNIER, saisis en cette cause, consistant en: 1 télécouleur Citizen, 1 table tournante, 1 lecteur de cassette, 1 magnétoscope Toshiba, 1 amplificateur et accs et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: RICHARD VILLENEUVE, huissier, DE L'ÉTUDE: Paquette & ass., 284-1148. Montréal, le 28 novembre 1988.

QC, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-016300-886 — DOSSIER 0026894. SOUS-MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC, p. demanderesse, -vs- ENTRE. ÉLEC. MONT-ROYAL INC., p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 12 décembre 1988 à 11:00 heures au 456, Melbourne, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LES ENTREPRISES ÉLECTRIQUES MONT-ROYAL INC., saisis en cette cause, consistant en: 1 camion Chevy Van 1985 de couleur bleu, immatriculé FA16964 et accs. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: RICHARD LARIVIÈRE, huissier, DE L'ÉTUDE: Paquette & ass., 284-1148. Montréal, le 28 novembre 1988.

QC, District de Terrebonne, COUR MUNICIPALE. No: 880019603. VILLE DE BOISBRIAND, p. demanderesse, -vs- QUIMPER ROBIN, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 13 décembre 1988 à 11:30 heures au 3226, Bréboeuf, Boisbriand, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de QUIMPER ROBIN, saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule de marque Pontiac Grand Leman 1979 de couleur gris, immatriculé JRB517 et accs. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: JACQUES PLANTE, huissier, DE L'ÉTUDE: Paquette & ass., 284-1148. Montréal, le 28 novembre 1988.

QC, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-27-019451-873. MONIQUE DION, p. demanderesse, -vs- DRESCHER HERBY, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 12 décembre 1988 à 11:30 heures au 435, Elaine, Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de HERBY DRESCHER, saisis en cette cause, consistant en: 1 four micro-ondes Sharp, 1 radio am-fm, 1 télécouleur 20", 1 cablo-sélecteur Phillips et accs. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: JACQUES PLANTE, huissier, DE L'ÉTUDE: Paquette & ass., 284-1148. Montréal, le 28 novembre 1988.

QC, District de Iberville, COUR SUPÉRIEURE. No: 755-12-000172-837. CLAUDE AUDET, p. demanderesse, -vs- NIEUWENDJIK THEODORUS, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 12 décembre 1988 à 12:00 heures au 650, Hyde Park, Dorval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de THEODORUS NIEUWENDJIK, saisis en cette cause, consistant en: 1 four micro-ondes Beaumark, 1 lave-vaisselle Kenmore, 1 ensemble de salon 2 mrx, 1 peinture à l'huile et accs et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: DENIS ST-LOUIS, huissier, DE L'ÉTUDE: Paquette & ass., 284-1148. Montréal, le 28 novembre 1988.

QC, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-27-007998-877. MARIE-PAUL LEVERT, p. demanderesse, -vs- BARRY WM PIM, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 12 décembre 1988 à 10:30 heures au 5175, Samson #1, Chomedey, Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de BARRY PIM, saisis en cette cause, consistant en: 1 unité murale en bois, 1 système de son Harman Kardon et accs. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: RICHARD VILLENEUVE, huissier, DE L'ÉTUDE: Paquette & ass., 284-1148. Montréal, le 28 novembre 1988.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 681159 — DOSSIER 52159490. VILLE DE MONTRÉAL, p. demanderesse, -vs- ZAMBARAS PETER, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 12 décembre 1988 à 11:30 heures au 429, Pl. Canterbury, Chomedey, Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de PETER ZAMBARAS, saisis en cette cause, consistant en: 1 four micro-ondes Damby, 1 balayeuse Electrolux, 1 mobilier de salon de couleur beige et accs, 1 ensemble de salle à dîner et accs et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: RICHARD VILLENEUVE, huissier, DE L'ÉTUDE: Paquette & ass., 284-1148. Montréal, le 28 novembre 1988.

Qc, District de Montréal. No.: 500-02-030169-887. G.U.V. CANADA INC. /DIV. LAGARE — vs — LOUISE GRONDIN. Le 13-12-88, à 10:00 heures, au 8130 Hochelaga #1, Montréal, dit district, seront vendus les biens et effets de LOUISE GRONDIN, savoir: 1 véhicule de marque Plymouth modèle Reliant 1983 n/s 1P3BP21C8DG104919, 3 unités murales grises, meubles et articles de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. INFORMATIONS: RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 286-7175, de l'étude BABIN, BOURDAGES, DECOSTE, NOËL, LACHANCE, huissiers, 510, boul. St-Laurent, suite 200, Montréal, H2Y 2Y9. Montréal, ce 29/11/88.

QC, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-009744-884 — DOSSIER 1340668 AAF. ÉCHAFAUDAGE DU-FOR INC., p. demanderesse, -vs- YAN CHEUNG CHI, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 13 décembre 1988 à 10:00 heures au 4296, St-Urbain, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de YAN CHEUNG CHI, saisis en cette cause, consistant en: 1 vidéo cassette Sony, 1 télécouleur Sanyo, 1 scie circulaire, 1 piano en bois de couleur brun et accs. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: MARC MILORD, huissier, DE L'ÉTUDE: Paquette & ass., 284-1148. Montréal, le 28 novembre 1988.

QC, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-019840-888 — DOSSIER JF88355115. RALLIE COURRIER PROMA LTÉE, p. demanderesse, -vs- AMBASSADEUR ROYAL AGENCE DE VOYAGES INC., p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 12 décembre 1988 à 10:00 heures au 433, Jarry est, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de AMBASSADEUR ROYAL AGENCE DE VOYAGES INC., saisis en cette cause, consistant en: 1 machine à écrire IBM, 1 calculatrice Canon, 1 étagère en métal ETA CCS, 1 bureau de secrétaire et accs et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: MARC MILORD, huissier, DE L'ÉTUDE: Paquette & ass., 284-1148. Montréal, le 28 novembre 1988.

QC, District de Montréal, COUR DU QUÉBEC, CH. CIVILE. No: 500-02-020458-87-8. FRANK GIAMMARIA -vs- CAUCUS DISTRIBUTORS INC.. Le 13/12/88 à 12:00 heures au 8321, rue St-Denis, Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de CAUCUS DISTRIBUTORS INC. "C.D.I.", saisis en cette cause, consistant en: 1 ordinateur P.C., comprenant moniteur, clavier, imprimante et acc., 1 classeur 2 tiroirs, 1 ventilateur 18", etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-5487. Montréal, ce 29ième jour de novembre1988. Villeneuve, Miller, Huissiers.

QC, District de Montréal, COUR DU QUÉBEC, CH. CIVILE. No: 500-02-025110-86-2. SNAP-ON TOOLS OF CANADA LTD. -vs- MARIO SAVARD. Le 15/12/88 à 10:00 heures au 2730, Louis Pare, app. 104, Lachine, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MARIO SAVARD, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Honda Civic 1982. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-5487. Montréal, ce 29ième jour de novembre1988. Villeneuve, Miller, Huissiers.

QC, District de Montréal, COUR DU QUÉBEC, CH. CIVILE. No: 500-02-020305-88-9. C. POPULAIRE STE-CÉCILE MTLE -vs- DENIS BELLARD. Le 13/12/88 à 13:00 heures au 2890, Place des Tourelles, Ste-Rose, Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de DENIS BELLARD, saisis en cette cause, consistant en: 1 ensemble de salon modulaire 2 mcx, 1 tv portative Curtis, 1 vidéo Zenith VHS, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-5487. Montréal, ce 28ième jour de novembre1988. Villeneuve, Miller, Huissiers.

QC, District de Montréal, COUR DU QUÉBEC, CH. CIVILE. No: 500-02-028906-88-6. 134942 CANADA INC. -vs- 2531-7118 QUÉBEC INC.. Le 12/12/88 à 14:00 heures au 575, rue Patry, Ste-Adèle, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de 2531-7118 QUÉBEC INC., saisis en cette cause, consistant en: 1 réfrigérateur à bière 11 portes, 1 bar en angle environ 30' de long, 1 distributrice à liqueure douce, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-5487. Montréal, ce 28ième jour de novembre1988. Villeneuve, Miller, Huissiers.

QC, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE. No: 500-05-012498-88-5. GARTH BELEYA -vs- JAY TEVAN. Le 13/12/88 à 11:30 heures au 3, Viburnum, Pointe Claire, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de GARTH BELEYA, saisis en cette cause, consistant en: 2 tv, 2 lampes, 1 ensemble de salon, 3 morceaux, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-5487. Montréal, ce 28ième jour de novembre1988. Villeneuve, Miller, Huissiers.

QC, District de Mointréal, COUR MUNICIPALE. No: 470298080. VILLE DE MONTRÉAL -vs- LAFOREST YVES. Le 88/12/12 à 10:00 heures au 830, De Lorraine, Longueuil, J4H 3S5, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LAFOREST YVES, saisis en cette cause, consistant en: 1 voiture 1983 Pontiac 2000, 4 portes, grise, série 1G2AB69B6D7224610, plaque DYK 220. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 29ième jour de novembre1988. Villeneuve, Miller, Huissiers.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 880780541. VILLE DE MONTRÉAL -vs- LETARTE DONAT. Le 88/12/12 à 10:30 heures au 537, Briggs est, Longueuil J4J 1R9, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LETARTE DONAT, saisis en cette cause, consistant en: 1 tv couleur meuble Electrohome, 1 set salon 2 pièces, 1 table et 4 chaises beiges. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 29ième jour de novembre1988. Villeneuve, Miller, Huissiers.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 857715456. VILLE DE MONTRÉAL -vs- McGEE ROBERT. Le 88/12/12 à 10:00 heures au 2750, Ave Kent, 304 Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de McGEE ROBERT, saisis en cette cause, consistant en: 1 tv Panasonic, 1 mobilier de salon. Conditions: ARGENT-COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 29ième jour de novembre1988. Villeneuve, Miller, Huissiers.

Province de Québec, District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. No.: 500-05-007841-833. APM DIESEL INC., demanderesse -vs- MARCEL ARCHAMBAULT, défendeur. Le 12 décembre 1988 à 13:00 heures au domicile du défendeur au No 11 rue Mondat en la cité de St-Constant, district de Longueuil, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: une motocyclette Honda Aspencade Goldwing GL1100 brune deux tons et accs 1982, un vidéo telefunken et accs, un mobilier de salon 3 mcx tissus brun et autres biens saisis en cette cause. Conditions: ARGENT COMPTANT. NORMAND POISSANT, huissier, 466-2628. Ville Lemoyne, le 28 novembre 1988. Grenier Poissant & Ass., huissiers. 3, St-Louis, Ville Lemoyne (Québec) J4R 2L3 (514) 288-6289.

Province de Québec, District de Terrebonne, COUR DU QUÉBEC (CHAMBRE CIVILE). No: 700-02-000807-884. NOR-MIX LTÉE, demandeur, -vs- ROBERT RIOUX, défendeur. Le 15 décembre 1988, à 11:00 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au no 2405, rue Des Patriotes, en la cité de Ste-Rose, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: ameublement de maison.. Conditions: ARGENT COMPTANT. ALAIN PIRRO, huissier. JACQUES PHILIPPE, 43 boul. Pie XII, St-Eustache, J7R 4X2, Tél.: 472-4762. St-Eustache, 25 novembre 1988.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DU QUÉBEC (CHAMBRE CIVILE), No.: 500-02-037556-888. GESTION IMMOBILIÈRE C.R.V. INC., demanderesse, -vs- CLARENCE GARDNER, défenderesse. Le 12 décembre 1988 à 10:00 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur, au no 4700 rue Queen Mary, en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: Buffet en bois antique, meuble en bois antique, table en bois ronde, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT . YVAN MARTIMBAULT, huissier. Tél: 647-6400 a/s Pelletier Bernier & Martimbault. Montréal, 28 novembre 1988.

QC, District de Montréal, COUR DU QUÉBEC, CH. CIVILE. No: 500-02-030294-88-1. USINAGE LEBRO INC. -vs- 121670 CANADA LTÉE. Le 13/12/88 à 11:00 heures au 1332, Williams, Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de 121670 CANADA LTÉE, saisis en cette cause, consistant en: 1 air climatisé Frigidaire, table à dessin, 1 Fax Ricoh 20 & acc., etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-5487. Montréal, ce 28ième jour de novembre1988. Villeneuve, Miller, Huissiers.

QC, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX. No: 500-27-017659-87-3. MONIQUE DION -vs- MICHEL CANUEL. Le 13/12/88 à 13:00 heures au 11900, Pierrefonds, app. 403, Pierrefonds, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MICHEL CANUEL, saisis en cette cause, consistant en: 1 tv de marque Zenith, 5 section de sofa gris. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-5487. Montréal, ce 28ième jour de novembre1988. Villeneuve, Miller, Huissiers.

AVIS EST par les présentes donné que le contrat de vente en date du 7 novembre 1988 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à LA BRASSERIE MCAUSLAN INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 9e jour de novembre 1988, sous le numéro 4091121, et aussi de la division d'enregistrement de Vaudreuil le 10ième jour de novembre 1988 sous le numéro 234035.

Ce 17e jour de novembre, 1988
LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-05-000301-869

COUR SUPÉRIEURE

PRÉSENT
Juge Gérard J. Ryan
ANDRÉ SAJN VESIN,
Partie demanderesse
Requérante
c.
KOLIVER KAVOD CONSTRUCTION LTD.,
Partie défenderesse
Intimée
ET RÉNOVATIONS & CONSTRUCTION SYLVA LTÉE.,
et
LE REGISTRATEUR DE LA DIV. D'ENREGISTREMENT DE MONTRÉAL,
Mis-en-cause

ASSIGNATION

ORDRE est donné à KOLIVER KAVOD CONSTRUCTION LTD. de comparaître au greffe de cette cour situé au 1 est, rue Notre-Dame, Montréal, le 9 janvier 1989 en salle 2:16 à 9:15, suite à la publication du présent avis dans LE DEVOIR.
Une copie de la requête en radiation d'un privilège et autres (art. 805 C.P.C.) a été remise au greffe à l'intention de KOLIVER KAVOD CONSTRUCTION LTD.
Lieu: Montréal
Date: 24 novembre 1988
DOMINIQUE DIBERNARDO, P.A.

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

Dans l'affaire de la faillite de:
CRYOTECH INC., corporation légalement constituée ayant son siège social au 3805, Fort Rolland, Lachine, Québec et sa place d'affaires au 2352, boul. Industriel, Chambly, Québec.
Faillie

AVIS est par les présentes donné qu'une ordonnance de séquestre a été rendue contre CRYOTECH INC., le 22ième jour de novembre 1988 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 8ième jour de décembre 1988, à 11:00 heures, au bureau du séquestre officiel, Complexe Guy Favreau, 200, boulevard René Lévesque Ouest, Basilaire 00, Tour Ouest, chambre 07, dans la ville de Montréal, dans la Province de Québec.
Daté de Greenfield Park,
ce 1er jour de décembre 1988.
CLAUDE MOQUIN, C.A.
Syndic

REMILLARD MOQUIN
Syndics de faillite
899, boul. Taschereau,
Bureau 270
Greenfield Park (Québec)
J4V 2J2
(514) 466-8585

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-12-175508-880

COUR SUPÉRIEURE

PRÉSENT
PROTONOTAIRE ADJOINT
SIMY AZRAN,
Partie demanderesse
c.
AMRAM ICHOUA AMAR,
Partie défenderesse

ASSIGNATION

ORDRE est donné à AMRAM ICHOUA AMAR de comparaître au greffe de cette cour situé au 1 Notre-Dame Est, à Montréal, salle 1.100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.
Une copie de la déclaration a été remise au greffe à l'intention de Amram Ichoua Amar.
Lieu: Montréal
Date: 25 novembre 1988
DOMINIQUE DIBERNARDO, P.A.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-12-175427-883

COUR SUPÉRIEURE

PRÉSENT
LE PROTONOTAIRE-ADJOINT
LYVIE CALIXTE,
Partie demanderesse
c.
ULRICK JEAN-LOUIS,
Partie défenderesse

ASSIGNATION

ORDRE est donné à ULRICK JEAN-LOUIS de comparaître au greffe de cette cour situé au 10 est, rue St-Antoine, à Montréal, salle 1.100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans LE DEVOIR.
Une copie de la Déclaration en Divorce a été remise au greffe à l'intention de ULRICK JEAN-LOUIS.
Lieu: Montréal
Date: 21 novembre 1988
MICHEL MARTIN, P.a.
LEDUC, BOYANER,
SEPINWALL & LANDRY
6655, ch. de la Côte-des-Neiges
bureau 405
Montréal, Québec
H3S 2B4.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-12-175426-885

COUR SUPÉRIEURE

PRÉSENT
Le protonotaire-adjoint
DAME JAGRANEE CHANDAN,
Partie demanderesse
c.
KUMAR SINGH,
Partie défenderesse

ASSIGNATION

ORDRE est donné à KUMAR SINGH de comparaître au greffe de cette cour situé Palais de Justice 10 est, St-Antoine, Montréal, salle 1.100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans LE DEVOIR.
Une copie de la Déclaration en Divorce a été remise au greffe à l'intention de KUMAR SINGH.
Lieu: Montréal
Date: Le 22 novembre 1988
Denis Durocher, J.C.S.
LEDUC, BOYANER
SEPINWALL & LANDRY
6655, ch. de la Côte-des-Neiges
bureau 405
Montréal, Québec
H3S 2B4.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE GASPÉ
NO: 110-05-000192-886

COUR SUPÉRIEURE

PRÉSENTE:
Pierrette B. Cloutier, P.A.C.S.
VILLE DE GASPÉ, corporation municipale légalement constituée ayant son siège social au 25, rue Hôtel de Ville, Gaspé;
Partie demanderesse
c.
ALAIN COTTON, anciennement domicilié et résidant au 204, McGee, dans la Ville de Lacolle, district d'Iberville;
Partie défenderesse

ASSIGNATION

ORDRE est donné à Alain Cotton, de comparaître au greffe de cette cour situé au 124, Rue Principale, Percé, salle de la Cour Provinciale, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.
Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été remise au greffe à l'intention de M. Alain Cotton.
Lieu: Percé
Date: 16 novembre 1988.
P. Cloutier, P.A.C.S.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE LONGUEUIL
NO: 505-04-001063-882

COUR SUPÉRIEURE

AIDE JURIDIQUE
DIANE REED,
Requérante
-VS-
VIET ANH PHAM,
Intimé

ASSIGNATION

IL EST ENJOINT à l'intimé VIET ANH PHAM, à l'intention duquel une copie de la requête pour garde d'enfant a été laissée au greffier de la Cour Supérieure du district de Longueuil, 1111 est, Boul. Jacques-Cartier, d'en prendre connaissance à cet endroit. Ladite requête sera présentée pour adjudication devant la Cour Supérieure de ce même district le 18 janvier 1989, en salle 1.17 du Palais de Justice, à 9:15 heures, ou aussitôt que Conseil pourra être entendu.
Longueuil, ce 3 novembre 1988.
G. GAUDETTE
LAFONTAINE, CHAMBERLAND
& PARADIS
101, Place Charles Lemoyne
Suite 221
Longueuil (Québec) J4K 4Z1.

Société d'énergie de la Baie James

PROJET LG 2A

APPEL D'OFFRES N° 2LP-470-1-01

FOURNITURE DE L'APPAREILLAGE DE VENTILATION, CLIMATISATION ET CHAUFFAGE

DATE ET HEURE LIMITES DE RÉCEPTION DES SOUMISSIONS:
Le jeudi 2 février 1989 à 15 h 30

GARANTIE DE SOUMISSION: 200 000 $

PRIX DU DOCUMENT: 150 $

Les documents d'appel d'offres peuvent être achetés ou consultés sur place, du lundi au vendredi inclusivement, de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30 à l'endroit suivant:

Société d'énergie de la Baie James
SERVICE APPROVISIONNEMENT ET SERVICES
19e étage
800, boul. de Maisonneuve est
Montréal (Québec)
H2L 4M8

Le paiement des documents s'effectue par chèque visé ou mandat fait à l'ordre de la Société d'énergie de la Baie James et n'est pas remboursable.

Une garantie de soumission au montant mentionné ci-haut est requise conformément aux exigences du document d'appel d'offres.

Seules les personnes, sociétés, compagnies ou sociétés en coparticipation ayant une place d'affaires au Québec et qui ont acheté le document d'appel d'offres de la Société d'énergie de la Baie James peuvent soumissionner. Cette dernière n'est pas tenue d'accepter la plus basse ni aucune des autres soumissions.

Pour obtenir le document d'appel d'offres ou pour tout renseignement supplémentaire concernant le document d'appel d'offres, composez le 289-5938.

Marc Chabot
Chef de service Approvisionnement et Services

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE ARTICLE 80(4)

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:

JEAN-GUY VALLIÈRES, poseur de tapis, résidant et domicilié au 5785, boulevard Milan, app. 3, à Brossard (J4Z 2A7), et JEAN-PIERRE VALLIÈRES, poseur de tapis, résidant et domicilié au 130, Rang St-François à Lanoraie (J0K 1E0), faisant affaires tous deux sous les nom et raison sociale de TAPIS HOCHELAGA ENRG., au 9515, Hochelaga à Montréal.
Faillis

AVIS EST par les présentes donné que JEAN-GUY VALLIÈRES et JEAN-PIERRE VALLIÈRES ont fait cession de leurs biens le 24e jour de novembre 1988 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 15e jour de décembre 1988 à 10h30 de l'avant-midi au bureau du Séquestre Officiel, Complexe Guy-Favreau, 200 ouest, boulevard René-Lévesque, Basilaire 00, tour ouest, Chambre 07, dans la ville de Montréal, dans la province de Québec.

DATÉ DE MONTRÉAL, CE 28 NOVEMBRE 1988.

GUY LOSLIER,
Syndic

Samson Bélair inc.

Édifice de la Banque Royale du Canada

1, Place Ville-Marie, suite 3210
Montréal, Québec (H3B 2W3)
Tél.: (514) 861-9311

AVIS PUBLIC

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE ST-HYACINTHE

COUR MUNICIPALE DE MONT-SAINT-HILAIRE

AVIS PUBLIC est par la présente donné que les personnes ci-après nommées sont sommées de se présenter à la Cour municipale de la Ville de Mont-Saint-Hilaire, au 100 rue du Centre-Civique, Mont-Saint-Hilaire, à 19:00 heures, le 13 décembre 1988, devant le Juge municipal, afin de répondre aux inculpations et être traités selon la loi puisque signification n'a pu être faite autrement, n'ayant aucune adresse connue dans la province de Québec.

VILLE DE MONT-SAINT-HILAIRE
— VS —
ARMSTRONG Michel 66.03.01 — DEGRANPRÉ Normand 68.04.07 — DRAPEAU Guy 62.12.14 — DUBÉ Gaétan 56.09.03 — DUCHESNE Patrice 62.09.10 — LABRECQUE Michel 57.07.03 — LAPORTE Lionel 39.12.29 — LAVOIE Bernard 59.02.12 — LESSARD Anne 54.05.01 — MARCEAU Martin 70.06.19 — MÉNARD Guy 58.02.20 — PROVOST Serge 62.12.08 — ROBERTSON Vianney Louis 56.04.12 — ROBIN Bruno 65.10.19 — ROY Carole 55.09.03 — ROYER Transport Entreprises Inc. —

VILLE D'OTTERBURN PARK
— VS —
BERGERON Ginette 48.07.01 — BERGERON Stéphane 67.05.10 — BÉLAIR Jean 66.09.12 — BILODEAU Nichol 56.07.16 — BOUCHARD Raymond 61.11.03 — CHARRON Paul 59.03.05 — CONTANT Claudine Phaneuf 55.08.15 — CUMMINGS Alain 64.01.04 — DASTOUS Goulet Ginette 50.06.19 — FORTIER Michel 47.01.10 — GAGNÉ Steven 65.09.06 — GUILLEMETTE Éric 67.05.29 — HIGGINSON Mathews James 66.09.09 — JACQUES Bruno 54.02.14 — LABRECQUE Michel 57.07.03 — LABRIE Benoit 50.11.10 — LANDRY Marielle 62.12.27 — LAPORTE Carole 63.10.24 — LOISELLE Alain 64.07.06 — MARTIN Glenn 63.07.01 — MORNEAU Sylvain 65.11.18 — PAQUETTE Pierre 60.04.14 — PAYANT Denis 68.05.20 — SYLVAIN Luc 64.03.26 — VANIER Stéphane 64.08.30 — VEILLEUX Serge 60.10.11

VILLE DE SAINT-BASILE-LE-GRAND
— VS —
AUDETTE Alain 63.05.25 — AUMAIS Michel 61.06.21 — BRUNETTE Ronald 65.10.04 — BOISCLAIR Nancy 66.09.24 — CHEVARIER Jean Philippe 65.07.07 — CORDEAU Yves 64.06.28 — DALPÉ Daniel 59.12.12 — DESCHÊNES Louis 52.08.13 — DUPONT Jean Yves 62.03.01 — FOURNIER Sylvain 58.04.09 — FROMENT Danielle 56.06.18 — GUÉRARD Michel 67.06.16 — HAMEL Peter, faisant affaire sous la raison social KIRBY Rive Sud — KOZLOWSKI Stefan 66.03.01 — LAFORTUNE Stéphane 68.09.16 — LALLEMANT Daniel 55.12.12 — LAVIGNE Claude 62.12.30 — LEDOARE Stéphane 57.11.18 — LÉGER France 57.09.11 — OUELLET Marc 57.08.24 — PELLETIER Sylvain 60.12.12 — PERRIER Philippe 63.12.09 — PONTBRIAND Yves 55.08.07 — RICHER Nicole 55.09.10 — RONDEAU Alain 64.12.14 — ROY Daniel 61.02.03 — RUEL Sylvain 61.04.20 — TOUSIGNANT Guy 49.08.10

MUNICIPALITÉ DE McMASTERVILLE
— VS —
BÉLAND Luc 66.09.22 —

PAR ORDRE DE LA COUR

AVIS VOUS EST DONNÉ qu'une copie de la sommation et de la dénonciation est déposée au greffe de a cour.

Prenez de plus avis, qu'à défaut de comparaître, un jugement sera prononcé contre vous. L'avis de jugement indiquant que l'amende et les frais sont payables dans les 30 jours est également déposé au greffe de la cour. À défaut de paiement dans les délais requis, un mandat d'emprisonnement sera émis.

Lucylle Dubord
Juge de Paix

VILLE MONT-ROYAL

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

AVIS PUBLIC

AUX PERSONNES HABILES À VOTER AYANT LE DROIT D'ÊTRE INSCRITES SUR LA LISTE RÉFÉRENDAIRE DE VILLE MONT-ROYAL

1) À sa séance générale du 22 novembre 1988, le Conseil de Ville Mont-Royal a adopté deux (2) règlements qui modifient le Règlement de construction n° 490, modifié, comme suit:
i) le Règlement n° 1265 concernant les bâtiments auxiliaires;
ii) le Règlement n° 1267 concernant les retraits d'immeubles.
2) **Les personnes habiles à voter** ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire de Ville Mont-Royal peuvent exercer leur droit de demander que les Règlements nos 1265 et 1267 fassent l'objet d'un scrutin référendaire par l'inscription de leurs nom, adresse et qualité, appuyée de leur signature, dans des registres ouverts à cette fin.
3) Le nombre de demandes requis pour la tenue d'un scrutin référendaire est de 500.
4) Si le nombre de demandes est inférieur à 500, les Règlements nos 1265 et 1267 seront réputés approuvés par les personnes habiles à voter auxquelles cet avis est adressé.
5) Le public peut consulter les Règlements nos 1265 et 1267 au bureau de la greffière, durant les heures normales de bureau soit du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30.
6) Deux (2) registres seront ouverts pour les personnes auxquelles cet avis est adressé et qui désirent s'inscrire et signer leurs dmeandes à l'Hôtel de Ville, 90, avenue Roosevelt, le **mercredi 8 décembre 1988 entre 9 heures et 19 heures** sans interruption.
7) L'annonce des résultats de l'enregistrement aura lieu à l'Hôtel de Ville, le 8 décembre 1988 à 19h05.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
La Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (L.Q. 1987, chapitre 57) donne une définition des personnes habiles à voter.

Une personne est habile à voter si au **22 novembre 1988** elle est **domiciliée** à Ville Mont-Royal, elle est **propriétaire d'un immeuble** situé sur ce territoire, ou **elle occupe une place d'affaires** située sur ce territoire. Une personne physique doit être également **majeure** et de **citoyenneté canadienne**.

Dans le cas d'un immeuble appartenant à des copropriétaires ou d'une place d'affaires occupée par des coocupants, **un (1)** seul des copropriétaires ou coocupants a le droit d'être inscript sur la liste référendaire à titre de propriétaire ou d'occupant. Le copriétaire ou coocupant doit avoir une **procuration** signée par la **majorité** des autres copropriétaires ou coocupants pour avoir le droit de signer le registre.

Une **corporation ou une association** habile à voter exerce son droit par un de ses membres, directeurs ou employés désigné à cette fin par une **résolution** de son conseil d'administration.

Cet avis est donné par la greffière de Ville Mont-Royal conformément à l'article 539 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (L.Q. 1987, chapitre 57).

Donné à Ville Mont-Royal le 23 novembre 1988.

La greffière,
C. Josée Katz, o.m.a.

LA VIE ÉCONOMIQUE

Montréal, jeudi 1er décembre 1988

EN UN COUP D'OEIL

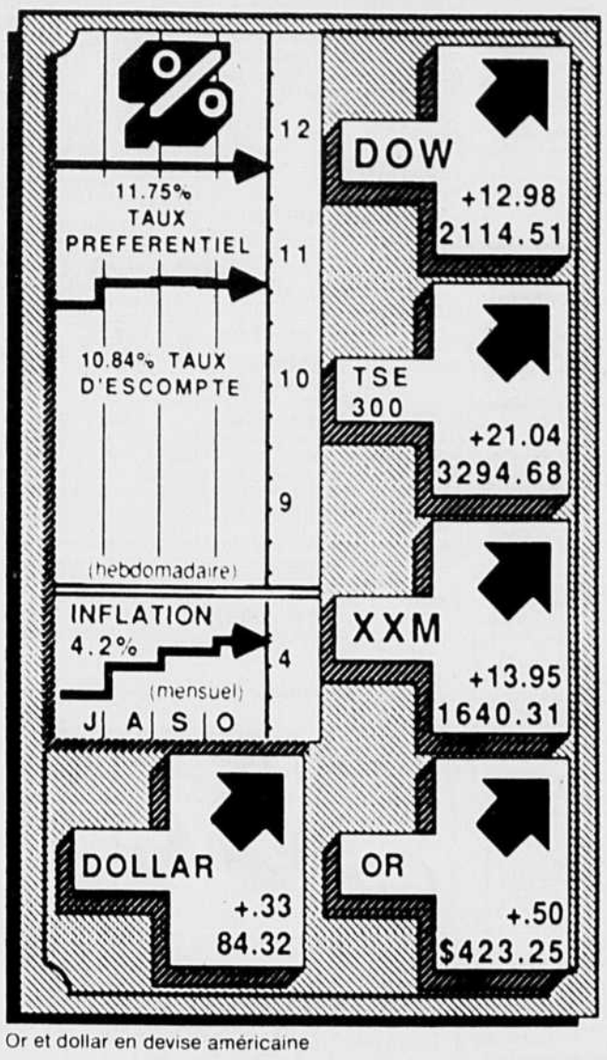

Or et dollar en devise américaine

VIE DES ENTREPRISES

Domtex investit $ 30 millions

DOMINION TEXTILES a annoncé hier un investissement pouvant dépasser $ 30 millions d'ici deux ans à l'usine de denim de sa filiale Swift Textiles, de Drummondville. Le président de Swift Textiles, M. Paul-Emile Boudreault, a déclaré que les transformations prévues permettront de faire de cette usine une des plus modernes au monde. « Les nouvelles installations permettront d'assurer un service de première classe à la clientèle canadienne tout en rendant possible la compétition sur le marché nord-américain à la suite de l'entente de libre-échange, » a précisé M. Boudreault. Le projet comprend la mise en place d'une nouvelle technologie reliée au procédé de filage, des améliorations à l'équipement existant, la construction d'un nouveau bâtiment pour les activités de tissage, ainsi que l'installation d'un système de filtration et de ventilation ultra-moderne. Aucun nouvel emploi ne sera cependant créé. La compagnie envisage par ailleurs de déménager à Drummondville son atelier de finition situé à Magog, ce qui pourrait entraîner la perte d'une cinquantaine d'emplois dans cette dernière ville.

Gaz Métro gèle ses tarifs

GAZ MÉTROPOLITAIN a annoncé un gel de ses tarifs en 1989 pour ses clients résidentiels et institutionnels. De plus, dans les secteurs commercial et industriel, des diminutions allant de 2 % à 5 % sont appliquées. La nouvelle grille tarifaire, anoncée hier, a pris effet le 1er novembre dernier et sera en vigueur jusqu'au 31 octobre 1989. L'absence d'augmentation est le résultat combiné d'une décision de la Régie du gaz naturel du Québec de même que de la réduction de prix de la matière première achetée des producteurs gaziers de l'ouest canadien. Le porte-parole, Ahmed Galipeau, a précisé que Gaz Métropolitain vient de négocier de nouveaux contrats avec ses fournisseurs qui lui permettent dorénavant de payer $ 2.20 le gigajoule de gaz alors que la même quantité coûtait auparavant $ 2.59. L'été dernier, Gaz Métropolitain avait aussi réclamé devant la Régie du gaz la possibilité d'accroître ses revenus de $ 31 millions en 1989. Mais la Régie a refusé cette requête et limité l'augmentation à $ 4.8 millions. En gelant les tarifs, la diminution du prix de la matière première permet donc à Gaz Métro d'empocher les $ 4.8 millions supplémentaires obtenus de la Régie. En guise de comparaison, Gaz Métro fait remarquer qu'il en coûte $ 1,041 pour chauffer au gaz une résidence unifamiliale type contre $ 1,113 pour l'électricité.

Le Roussillon à Roberval

LE RÉSEAU HÔTELIER québécois Roussillon a annoncé, hier, la construction au coût de $ 12 millions d'un hôtel et d'un centre des congrès, à Roberval, au Lac-Saint-Jean. L'hôtel, dont l'inauguration est prévue pour le mois de juin 1989, abritera 125 chambres, une salle de quilles de 12 allées, une piscine, un bain tourbillon, un sauna et des salles de réception pouvant recevoir jusqu'à 1,200 personnes. Quant au centre des congrès, il pourra accueillir des assemblées de 800 personnes. Avec l'ouverture de ce nouveau complexe hôtelier, le réseau Roussillon comprendra 14 établissements au Québec.

MONDE DE LA FINANCE

Héroux offre 1.1 million d'actions à $ 9

LA SOCIÉTÉ Héroux de Longueuil a déposé son prospectus définitif auprès de la Commission des valeurs mobilières du Québec sollicitant 1.1 million d'action à $ 9 chacune. Ces actions sont admissibles à 100 % au Régime enregistré d'épargne-actions. Héroux est spécialisé dans la conception, la fabrication et la remise à neuf de trains d'atterrissage, la fabrication de servomécanismes et le traitement de surfaces mécaniques.

Great West prend des affaires de Crown

GREAT WEST LIFE , compagnie d'assurance-vie, annonce avoir conclu une entente avec la Crown, compagnie d'assurance-vie, portant sur l'acquisition des affaires de cette dernière en matière d'assurance-maladie et vie collective aux Etats-Unis. Cette entente coincide avec le retrait annoncé de Crown du marché américain de l'assurance-maladie et vie collective.La Great-West ajoutera à ses affaires celles de la Crown qui couvrent des entreprises comptant 50 employés ou plus. Cette acquisition devrait permettre d'ajouter moins de 10 % de primes aux activités de la Great-West en matiére d'assurance-maladie et vie collective aux Etats-Unis.La Great-West, compagnie d'assurance-vie, est une société multinationale; son bureau principal des Etats-Unis est situé à Denver, au Colorado. Grâce à son actif de $ 16 milliards, Great-West figure parmi les plus importantes sociétés d'assurance commerciale en Amérique du Nord.

REPÈRES ÉCONOMIQUES

Des Américains plus riches et dépensiers

LE REVENU des ménages aux États-Unis a augmenté de 1.8 % en octobre, la plus forte progression depuis octobre 1987, tandis que les dépenses de consommation ont progressé de 0.8 % (rythmes annuels). En septembre, le revenu des ménages avait progressé de 0.5 % et leurs dépenses de 0.1 % seulement. La forte progression du revenu en octobre apparaît comme un signe supplémentaire de l'accélération de la croissance économique aux États-Unis. Les dépenses de consommation consacrées aux services ont le plus fortement progressé (plus 1.4 %) le mois dernier, suivies de celles destinées à l'acquisition de biens non-durables (plus 0.6 %). Le revenu net (après impôts) a progressé de 1.9 % en octobre, la plus forte progression également depuis un an, après 0.6 % en septembre.

La Laurentienne veut se tranformer en conglomérat industrialo-financier

Le groupe financier cherche activement un partenaire industriel puissant

Jean Chartier

LE GROUPE La Laurentienne se propose de devenir un conglomérat à l'instar d'Imasco, Brascan, Hees International et Power Corporation. C'est ce que le président du conseil, M. Claude Castonguay, a dévoilé hier devant les membres du Canadian Club.

Dans le contexte de globalisation des services financiers, le modèle retenu doit être celui des Japonais, de l'avis de M. Castonguay. Les institutions financières japonaises sont plus que des grandes entreprises. Elles sont des conglomérats avec accès à d'immenses réservoirs de capitaux. C'est un tel conglomérat que M. Castonguay veut créer par voie d'échange d'actions avec une entreprise industrielle majeure.

Notre groupe n'a pas de dette, a-t-il rappelé. Son actif a quintuplé à hauteur de $ 16 milliards en cinq ans. Et, plusieurs filiales ont la possibilité de solliciter de nouveaux capitaux, car La Corporation du Groupe La Laurentienne détient 100 % du capital de La Laurentienne Générale, d'Imperial Life, de Tridon et de Laurentian Financial Services. Seulement dans le cas de la Banque Laurentienne, La Corporation détient-elle 60 % des actions.

Le groupe est donc fort bien posté pour attendre un groupe industriel canadien majeur qui, tout comme elle, n'aime pas les dettes et est géré par une bonne tête. Les deux groupes deviendront partenaires dans ce nouveau holding par voie d'échange d'actions. La Mutuelle conservera une position d'au moins 50 % sur le nouveau conglomérat ou sur la corporation financière plus spécifiquement.

La loi des mutuelles donne une vocation particulière à La Laurentienne Mutuelle. Celle-ci est en effet l'actionnaire majoritaire permanent du groupe. « Selon sa loi constitutive, a déclaré M. Castonguay, La laurentienne ne peut pour aucun motif se départir de ce contrôle... De fait, ce sont les détenteurs de police de La Laurentienne Mutuelle qui exercent le contrôle majoritaire sur notre groupe, ce qui lui confère une personnalité presqu'unique ».

La Laurentienne Mutuelle détient plus précisément 63 % des votes de la Corporation La Laurentienne et 40 % de l'équité. Le Groupe français Victoire détient 20 % des actions de La Corporation et Eaton's du Canada un autre bloc de 15 %. D'autres investisseurs institutionnels ont acquis 1 % des actions ou 0.5 %. Une association nouvelle est donc à l'ordre du jour.

M. Castonguay prie en conséquence le nouveau gouvernement de modifier en profondeur le projet de loi sur les institutions financières par rapport au projet qui fut retiré en juin par le ministre Hockin. Il demande que le gouvernement fédéral adopte une philosophie qui s'apparente davantage à celle qui a inspiré le gouvernement du Québec.

En fait, La Laurentienne demande depuis 1987 l'autorisation de procéder dans son projet de globalisation des services financiers. Car, Imasco a été le dernier cas d'acceptation d'une grande compagnie canadienne acquérant une institution financière, en l'occurence le Canada Trust.

M. Castonguay souhaite l'adoption d'une nouvelle loi au printemps et sa visée est que cette loi ne bloque pas sa corporation dans ses projets. Aussitôt la loi adoptée, La Corporation du Groupe procédera en vertu de sa charte provinciale et entamera des négociations avec les groupes choisis. « Nous n'en sommes pas à l'étape des négociations », a déclaré M. Castonguay en conférence de presse à la suite de son exposé devant le Canadian Club.

Au Québec, au plan législatif un certain nombre d'étapes sur la voie de la modernisation et de l'ouverture de la législation ont déjà été franchies. M. Castonguay s'est donc permis un avant-goût de blitz sur le gouvernement fédéral, mentionnant:« Il va falloir que nos gouvernements, aux deux niveaux, permettent à nos institutions financières d'établir des liens commerciaux...Nous demandons que des institutions financières comme notre groupe puissent s'allier à des entreprises commerciales et industrielles ».

Le président de La Laurentienne mentionne que les grandes institutions financières sur la scène internationale, en particulier au Japon, en Allemagne et même aux États-Unis sont liés à des ensembles industriels et commerciaux. Il nomme à cet égard Sears Robuck et American Express aux États-Unis, Mitsubishi et Nomura au Japon, Deutsche Bank et Commerzbank en Allemagne, British American Tobacco et Heron International en Grande-Bretagne.

Il ajoute finalement qu'aux États-Unis d'où le principe de la séparation a soufflé sur le Canada, de plus en plus de gens en viennent maintenant à la conclusion qu'on ne saurait constituer d'institutions financières de calibre international sans liens commerciaux. M. Castonguay fait donc un appel de pied au gouvernement conservateur. Et, il lui donne en exemple la Caisse de dépôt, cette institution modèle qui paraissait un défi au-delà de nos capacités voici 25 ans et qui s'avère une réussite sur le plan international.

Photo Jacques grenier

M. Claude Castonguay, pdg de La Laurentienne, carresse de grands projets industriels pour son groupe financier.

Le dollar canadien atteint 84.32

LE DOLLAR canadien a refranchi le niveau des 84 cents US, hier, clôturant à 84.32 cents US, en hausse de 33 centièmes. Il a ouvert a 84.19 cents US sur les marchés nord-américains, dans la foulée de la hausse sur les marchés de Tokyo et de Londres. À midi, il fléchissait à 84.13 cents US, après avoir poussé une pointe à 84.26 dans le courant de la matinée.

Bert Squires, cambiste-chef à la Banque Royale, a noté que le marché était très calme en raison de la fin du mois.

C'est la seconde fois depuis la semaine dernière que notre monnaie franchit la marque des 84 cents, un niveau inconnu depuis janvier 1982. Vendredi dernier, la devise canadienne s'était changée durant la plus grande partie de la journée à plus de 84 cents US, avant de redescendre à 83.93 en clôture.

Selon les spécialistes des changes, les investisseurs ont toujours confiance dans l'économie canadienne depuis la récente victoire électorale des Conservateurs, ce qui garantit l'avenir de l'accord de libre-échange canado-américain.

Mais certains cambistes se demandent si notre dollar pourra se maintenir sur sur les hauteurs où il se trouve depuis une dizaine de jours. Ainsi, Suzanne Iskander, vice-présidente des changes chez Deak International Canada, estime qu'à cause du déficit du gouvernement fédéral notre monnaie devrait évoluer dans la gamme de 83 cents.

Pendant ce temps, le dollar américain connaissait un sort tout autre. Il s'est replié à New York sur un marché peu actif, pour terminer la journée à 121.53 yen contre 121.80 mardi soir, et à 1.7310 mark allemand contre 1.7355. La monnaie américaine s'était changée à 122.10 yen et à 1.7390 DM dans les premières transactions.

L'once d'or a gagné près de trois dollars par rapport à ses cours de clôture de la veille, à $ 424.80 US contre $ 421.90 US .

Selon des cambistes de l'European American Bank à New York, le dollar a baissé après la publication d'un rapport mensuel de la Réserve fédérale dans lequel l'institution estime que le rythme d'expansion de l'économie américaine n'est pas aussi rapide que initialement craint. Ce constat, qui paraît éloigner la possibilité d'un relèvement du taux d'escompte de la Fed, a joué contre le dollar. Cependant, les chiffres sur les revenus et les dépenses des ménages indiquent une tendance contraire qui pourrait forcer la FED a relever son taux pour freiner les élans de consommation.

Le quart des commandites immobilières en 88 se revèleront des attrape-nigauds

Robert Dutrisac

UN ÉPARGNANt sur quatre, qui investit, en cette fin d'année, dans une société en commandite immobilière se fera royalement avoir, victime de sa naïveté et d'un promoteur peu scrupuleux ou trop gourmand.

Pour M. Yves Lacaille, pdg de la firme de planification financière Lacaille, Ouellette, une filiale des Coopérants, 25 % des sociétés en commandite immobilières dont les parts sont offertes, ou le seront bientôt, aux investisseurs en mal d'abris fiscaux ne sont pas intéressantes et pourraient devenir les scandales de demain.

« Nous vivons à l'heure des scandales. Il est temps de faire le ménage dans notre cour », a estimé hier M. Lacaille au cours d'une rencontre de presse.

Ce conseiller financier, qui, malgré sa cécité, s'est taillé une place enviable dans le domaine de la planification financière au Québec, entendait mettre garde les épargnants contre le leurre d'un placement où seules les déductions fiscales sont prises en considération. « Les gens en fin d'année sont vulnérables et ne prennent pas le temps de faire une analyse exhaustive de leur placement, a observé M. Lacaille. Certains prospectus de société en commandite immobilière nous font sauter de nos chaises. Les gens se font piéger. »

Sans vouloir être alarmiste — il s'agit d'une minorité de promoteurs mais une minorité « qui fait du tort » —, M. Lacaille a prédit que d'autre cas Paré risquent de survenir.

Le mois dernier, le ministre délégué aux Finances Pierre Fortier a été forcé de mettre en tutelle le Groupe Paré dont les quatre sociétés en commandite rencontraient une foule de problèmes. Un des projet, Les Marronniers à Laval, est la visée d'une saisie par le créancier hypothécaire. Le gestionnaire des société en commandite, Carex, a présenté une offre d'achat évaluée à moins de 30 % de la mise de fonds des investisseurs.

M. Lacaille a révélé que la firme qu'il dirige envisageait de faire une offre sur ces projets. Mais, pour l'instant, les chiffres qui lui permettraient de faire une telle offre semblent difficiles à obtenir.

Tant M. Lacaille que son associé Robert Ouellette soutiennent que la déconfiture financière du Groupe Paré était prévisible. « Ce qui a tué les projets, ce sont les frais imposés aux investisseurs et le fait que le promoteur s'est gardé une part majoritaire dans les sociétés en commandite », a jugé M. Lacaille.

Au mois d'août, la Commission des valeurs mobilières du Québec a publié une liste des sociétés en commandite immobilières mises sur pied au cours des trois dernières années et, pour chacune d'elles, le pourcentage du placement qui n'était pas investi dans l'immeuble visée mais couvrait plutôt des frais divers : la commission des courtiers, les frais de l'émission publique, les frais de promotion et, enfin, les honoraires des promoteurs.

La lecture de cette liste est aussi instructive que sidérante. Les société en commandite du promoteur Guy Paré, par exemple, affichait des frais de 46.2 % ; seulement $ 5.4 millions des 10 millions investis par le

Voir page 15: Attrape-nigauds

M. Yves Lacaille, pdg de la firme Lacaille Ouellette, incite les consommateurs d'abris fiscaux à la prudence en cette fin de d'année. Bien qu'atteint de cécité, celui-ci a su se tailler une place enviable dans le domaine de la planification financière.

LES ANNONCES CLASSÉES 286-1200

INDEX DES REGROUPEMENTS DES RUBRIQUES

100-199 *Immobilier — Résidentiel*
200-299 *Immobilier — Commercial*
300-399 *Marchandises diverses*
400-499 *Offres d'emploi*
500-599 *Services*
600-699 *Véhicules automobiles*
900-999 *Avis*

LES ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h00

Pour modifier, annuler ou placer votre annonce, téléphonez avant 14h30 pour l'édition du lendemain.

Pour placer votre annonce par la poste: C.P. 6033, succ. Place d'Armes, Mtl, H2Y 3S6

NOUS ACCEPTONS

VISA

PAR TÉLÉPHONE

286-1200

99 Visite Libre

POINTE-CLAIRE: Super cottage, vue sur lac. 12 pièces, 3 s.bain, foyer. **Visite libre:** Les 26-27 nov. 3-4, déc. Philippe Larocque, **352-5448 — 492-2120** Imm. Inter-Métro L.L. Inc. Crtr.

101 Propriétés à vendre

AHUNTSIC Domaine St-Sulpice. Avenue Jacques-Lemaistre. Split-level, 4 chambres, garage, 2 salles de bain, sous-sol fini. 384-9189.

BELLE MAISON À VENDRE ou à louer, 14 appartements, au centre-ville de Valleyfield.
1-373-1788

DUVERNAY EST: bord de l'eau, bungalow 3 c.c., cuisine, salon, s/sol fini, 22,000 p.c. paysager, 661-9053, 328-9477.

FABREVILLE: bungalow back split, aires ouvertes, 1984, Henry Obidniak 662-3996, 661-6810.
RE/MAX IMMO-CONTACT COURT.

LACHINE: bord de l'eau. SPÉCIAL. DOIT VENDRE, $198,000. Visite libre chaque jour. Dim. 27 nov. à dim. 4 déc. 10h. am. à 14h. 3990. St-Joseph.
634-8527

LANORAIE
30 min. Mtl, spacieuse maison canadienne, 7 pièces, s/sol, piscine creusée, garage, sur domaine boisé, 125,000 pi.ca. Prix réduit $169,500.
M. Laroche, C.E.L. courtier, 588-2557

ROSEMONT Duplex. 5852 & 54 2e avenue. 2 X 7½, chauffage élect. Planchers bois franc, porte patio. S./s. en ciment. $149,000. 728-8288, 585-8584.

ST-LAMBERT

RIEN RIEN À FAIRE
il faut voir. Duplex 7½, libre. Terrain, garage. 1 revenu. Poss. bureau professionnel. Rue Mercille. **466-2934**
Imm. Michel Gauthier Inc. (M.L.S.).

STE-AGATHE
LAC DES SABLES
Splendide et luxueuse résidence, au bord du lac. Meublée, 7 chambres, foyer, bain tourbillon, sauna, piscine, air climat, maison-jardin, garage double, «boat house», terrain 7 acres, lac artificiel. $675,000. **1-819-322-3105**

VILLE LEGARDEUR, bungalow en brique, libre, taxes basses, **SPÉCIAL**, $67,000. 588-2612.

VILLE MONT-ROYAL Duplex impeccable, ent. rénovée, libre. M. Dumoulon, Royal Lepage.
381-0395, 271-4820

VILLE ST-LAURENT
Grand triplex plus bachelor. Revenus: $12,600. 1925 Decelles. Prix: $335,000. Propriétaire. Tél.: 336-6856.

VUE SUR LE FLEUVE

Rue Bois de Chêne, futuriste, 4 chambres, décoration intégrée, $325,000. Pas d'agent (418)651-5853.

105 Propriétés à louer

BEAU COTTAGE: Style Normand. A Beloeil, secteur résidentiel, près Autoroute 20. Terrain 26,000 pi.ca, boisé, piscine, $1,200. Libre imm. **467-5849**

MTL-EST, bungalow 5½, 2 chambres à coucher, grand terrain, $575./mois, 10 déc. au 1er janvier gratuit, après 14h30: 645-7085.

OKA maison neuve de 4 chambres. Foyer, beau terrain paysager. $675./mois. 1-258-2123.

113 Propriétés à revenus à vendre

REPENTIGNY: duplex 2 X 5½, bien situé, rénové, près hopital et centre commercial, $139,000. 654-5736.

ROSEMONT, duplex rénové Chabot-/Bellechasse, 6½ et 5½, particulier, $149,000. Après 4h00, 277-3457.

121 Condos à louer

3,000 PIEDS Superbe penthouse. 2,000 pi. terrasse. Jenn-Air, foyer, 2 salles de bain. Disponible immédiatement. Sur Plateau. 273-8378.

BEAUX CONDOS NEUFS, Ahuntsic, 3½, 4½, 5½, à partir de $400. Aussi à vendre. Jour: 661-2068 ou 325-2580, soir: 322-5658 ou 325-6745.

CONDOS - 4½
4525 HUTCHISON, r.-de-ch., $665. 4519 HUTCHISON, 2e, $685. Rénovés, cuisine, s/bain, plomberie, boiseries, etc. UN MOIS GRATUIT. 731-4202.

MONT STE-ANNE
Condos neufs à louer, disponibles pour NOËL. Condo 3 ch. tout équipé, saison, $6,500., vue sur les pentes. Aussi condo 2 ch. semaine ou mois, 1-418-826-3086.

MONT TREMBLANT
Condos de luxe, 1 ou 2 chambres. SAISON. (819)425-7712.

122 Condos à vendre

CONDO ÎLE PATON: Le Versailles. Bord de l'eau, vue magnifique sur la rivière, 2 c.c., 2 s.bain + den, 2 places de garage int. diponibles. **689-1387**

DORVAL — LAC ST-LOUIS Condos neufs, $5,000 comptant. Béton, 2 ascenseurs, poss. garage. Libres imm. Contracteur: Joe Gardano, 276-9055, 631-3486.

LE VICOMTE - 16e. Au sud, grande chambre, solarium, 1,300 p.ca., 2 s.bain complètes, superbes armoires, plusieurs encastrés. DOIT ÊTRE VU. Pas d'agents. **489-2250**

RÉPUBLIQUE DOMINICAINE
Condos au bord de la mer, Calarete. Placement sûr.
IMMOBEC CTR. Nicole Ouellette
464-9126, 464-0500

STE-ADÈLE, spacieux condo-tel en montagne, de 1 à 4 c.c., vue panoramique, prox. des pentes de ski, service hôtellier et centre sportif de $78,500. à $157,500.
SERVICE DE LOCATION SUR PLACE -BONS REVENUS
LES ROCHERS BOISÉS DE STE-ADÈLE
1-819-322-1226 ou 393-8744

WESTMOUNT: Centre-ville. No: 1, Ave. Wood. Condo super luxueux de 2,296 pi.ca., au 21e étage, coin sud-est. Jamais habité, 2 c.c., salle de détente ou 3 c.c., 2½ s.bain, Jaccuzi, vaste salle de séjour, salle à diner, terrasse. Vue splendide sur 3 côtés incluant fleuve. 2 stat. int. Occup. immédiate: $525,000. M. Marchand, **935-8117**

124 Maison Mobile

MAISON MOBILE À CHERTSEY: 55 pi. avec rallonge neuve 12 X 14, terrain 100, cabanon 120 pi.ca.
521-9110 — 1-882-4628

125 Chalets à louer

BROMONT Skieurs: Luxueuse maison espagnole, meublée, en chêne, céramique. Foyer. 1-375-4656.

LAC BROME Vue sur le lac. Près centre de ski. Condo meublé. Saison hiver. (Ou à vendre). 655-3761.

125 Chalets à louer

BORD LAC MEMPHRÉMAGOG, chalet 2 c.c., s/séjour avec foyer, 15 min. Mont Orford. Idéal pour ski du 15 déc. au 15 mai, $4,500. Appeler après 19h, 989-9145.

LAC MEMPHRÉMAGOG, 2 chalets disp. imm. jusqu'au 15 avril, ou pour les Fêtes. Réservez maintenant. Sem. Mois ou saison. 3 c.c., foyer, élect. et déneigement inclus, appeler au:
819-843-7445

MONT STE-ANNE: Luxueux chalet, du proprio, 8 personnes. Semaine, weekend. **1-418-661-2864**

PRÈS ST-JÉRÔME, semi sous-sol de chalet, $450./mois, entente possible, logement neuf. 465-4356.

ST-SAUVEUR Meublé, foyer. À 5 min. des pentes de ski St-Sauveur. Visites sur rendez-vous. Paul: 445-5476 ou André: 386-2860.

137 Maisons de campagne à louer

FRELIGHSBURG, maisons à vendre ou à louer, de 1850 ou 1965, 514-298-5275 jour, 295-3155 soir.

WAYS MILLS, maison de ferme rénovée, idéale par la saison de ski, couche 10 personnes, $650./mois, 486-2262.

141 Maisons de campagne à vendre

AI SUPERBE BUNGALOW 5 pièces, à Chertsey, bord d'un petit lac. Meublé, poêle à combustion lente. Prix: $62,000. 845-9650, 527-6803.

145 Terres, fermes à vendre

FERME DE 23 ACRES 100 drainés, 20 en pâturage, 117 boisés. Moins d'une heure de Mtl. 10 min. de Bromont. Rivière, terrain valonneux, bonne maison, bâtiments et grange en bonne condition. Idéal pour l'équitation. Évaluation: $209,00. prix: $180,000. Pour vente rapide. Pas d'agents.
1-248-3459 ou 1-263-8011.

MASSON 160 acres, avec maison, étable et remise de 35 X 85. $160,000. (819)986-6345.

149 Terrains à vendre

A L'ANNONCIATION
3.58 acres, $0.07½ pi.ca., accès au lac. 819-623-6319.

A LACHENAIE
Terrains résidentiels avec services, près des écoles, $2.50. le pied, 492-1072.

CANTONS DE L'EST
Terrains au lac Massawippi à vendre, (ou séparemment), services compris. 591 pi. sur le lac. Gens sérieux seulement. 1(819)847-0605.

CARIGNAN, boisé 30,000 pi.ca. et +, 5 min. du Pont Champlain, aux limites de Brossard. **524-9532, 656-8675.**

ROSEMÈRE Secteur de choix. Terrains prêts à construire. $3. à $4.75 le pi.ca. Inf.: 621-9301.

160 App. et log. à louer

A ST-HENRI 1 chambre, 1 cuisine. Meublé, chauffé, éclairé. Appeler entre 9h. et 20h.: **931-3835.**

ALLIANT CHARME D'ANTAN ET MODERNISME. Récemment rénové, grand 3½, vue Pl. d'Youville, fleuve. Tout équipé. Libre maintenant. $900. /mois. **382-0313 — 842-1046**

ANJOU, 6½ neuf, tapis, garage, déneigement, près parc et transport, 843-3876.

ANJOU, près Place Versailles, 4½ chauffé, eau chaude payée, très propre, tranquille, janv. 324-1664.

C.D.N. 3½, 4½, 5½, chauffé ou non, à partir de $260. s'adresser au 4760 Barclay, app. #2 ou #3. **737-9644.**

C.D.N. 3015 Bedford, app. 4. Très grand 3½, chauffé, 1 mois gratuit. Près U. de M. et hôpitaux. Bienvenue aux étudiants. Après 13h.: 733-7696.

C.D.N., très grand 4½, personne tranquille, étudiant ou professionnel, rénové, équipé, ascenseur, près de U de M, hopitaux, transport. Possibilité de rabais. 739-9850.

CENTRE-VILLE
Coin La Montagne et Notre-Dame, 4½, $410., 5½, $430., libres, stationnement à l'arrière. 937-7435 ou 931-8752.

COIN LAMONTAGNE: 4½, $410. 5½, $430. Libres, stat. à l'arrière.
937-7435 — 931-8752

EST DE MONTRÉAL
1 X 3½, 2 X 4½, neufs, premiers occupants, près autobus, 381-8621, 654-0210, 474-1360.

LUXUEUX triplex, grands 4½ neufs, insonorisés, lav/vaiss., occupation immédiate, 626-5805.

MEUBLÉS Superbes appartements et maisons. Tout inclus. De 3 à 12 mois.
TROC-VACANCES — 288-4194.

N.D.G., bas duplex 6½ Harvard, rénové, foyer, stationnement, s/sol, lave-vaisselle, cour, métro, libre. $825./mois, 481-4227.

N.D.G., près Villa Maria, haut duplex, 7½, chauffé, eau chaude, garage, foyer, prêt à occuper, 486-9623, réf.

NOUVEAU ROSEMONT: Luxueux 5½, bas duplex, garage, cour privée, libre imm. 842-3170.

OUTREMONT 2½ chauffé à sous-louer, au 12e étage. Piscine, sauna. $410./mois. 271-6281.

PLATEAU, à voir! Très beau 5½, Fabre/Gilford, ensoleillé, tout rénové, lav. vaiss., entrée lav./séc., $650. 486-5123 et 597-6643.

PLATEAU/CARTIER, 2 c.c., const. neuve, prêt pour 15 déc. de $590. à $695./mois, après 6h. 524-3962.

RUE WILLOWDALE: Haut duplex, 6½, $1,000. chauffé, cuisinière/frigo/lav. garage inclus. 1er. déc.
270-7495 — 352-6140

V. MT-ROYAL: Boul. Graham, près Rockland. À sous-louer (17 mois). Oc. imm. 6 pièces + s.bain, chauffé, stat. ext., $750. **982-6063 — 766-9754, soir.**

164 App. et log. à partager

GRAND 7½ à partager. St-Denis, métro Laurier. $240./mois, chauffé, éclairé. 276-2869 après 19h.

PLATEAU (Christophe-Colomb & Mt-Royal). 8½, chauffé, éclairé. tél. et cable T.V. $300. Imm. Alain: 597-0495.

167 À louer hors frontières

A ORLANDO
Bungalow meublé. 3 c.c., près de tout. Libre immédiatement. 465-7484.

FLORIDE - TAMPA: condo meublé, 3 c.c., 2 s.bain, jardin, lac, piscine, tennis, pêche, golf. Libre entre 5 déc. et 8 janvier. $500./sem. **(813)971-7252**

168 A vendre hors frontières

POMPANO BEACH: maison mobile, à vendre, 24 X 70, très belle, 3 chambres à coucher, salon, cuisine, salle à dîner, Florida room, meublée, stationnement pour 4 autos, 337-8003.

251 Bureaux à louer

NOUS VOUS OFFRONS PLUS POUR BEAUCOUP MOINS

BUREAUX
☐ 500 pi.ca. et plus
☐ Locaux climatisés, clairs.
☐ Plafonds hauts.
☐ Vaste stationnement gratuit.

Près des voies rapides. À 6 minutes seulement du centre-ville.
Appelez
Gerry Weinstein
La Cité de l'Industrie
364-6194 ou 364-6406

08-12-88

251 Bureaux à louer

4473 ST-DENIS
Près Mont-Royal, 550 pi.ca., idéal pour professionnels, 845-6043, 738-3873.

BORDEAUX coin BELLECHASSE
Espace commercial ou bureau, 25 X 46, avec sous-sol. 335-2582.

BOUL. RENÉ LÉVESQUE EST
r.-de-ch., $15. pi.ca.
596-1919

BUREAU COIN MONT-ROYAL
ST-HUBERT, APPROX. 1,250 PI.CA.
661-5859

BUREAU, centre-ville, Sherbrooke Ouest (près Guy), 1,100 pi.ca., demi sous-sol, idéal pour studio, rénové récemment, tapis mur à mur, 989-2052.

CH. COLOMB/BEAUBIEN
Idéal professionnel, bureau rénové 5 pièces, 1,000 pi.ca. 274-9463, 388-7771.

ESPACES DE BUREAUX

Environ 2,000 pi.ca., à $10./pi.ca.
Prix incluant: Climatisation et chauffage central, électricité, service de conciergerie de nuit. Aménagement refait à neuf (tapis-peinture).
Édifice à bureaux de 2 étages.

RUE BOYER ET ST-JOSEPH
Commercial ou pour professionnel: Avocat - Médecin - Notaire.

526-0465

IDÉAL PROFESSIONNEL
ROSEMONT Local 1,500 p.c., ent. rénové, air clim., même superficie au s./s., rangement/entreposage. Poss. garage 2 voitures. Peut être subdivisé. 481-8131 (jour) 697-2913 (soir).

PIERREFONDS 4789 boul. des Sources, 1,800 pi.ca., 2e étage, clair, chauffé. **684-5557.**

SHERBROOKE / PIE IX
Poss. 2,500 à 4,000 pi.ca., déja divisé, t. b. emplacement, libre. M. Puccio: 384-8433.

ST-DENIS 4336, 2ième étage, espace de bureau commercial 1,640 pi.car. Idéal pour professionnels (comptables, avocats). Claude Bouffard au 849-2407.

VIEUX-MONTRÉAL - 900 pi.ca.
Environnement unique. $9.00 + $4.
845-1435

259 Espaces commerciaux à louer

AU 5094 JEAN-TALON-EST
Près de Viau. 3,120 pi.ca., construction en béton, air climatisé. $3,200./mois. Bail net net. **725-9803, de 9h. à 17h.**

BUREAU À LOUER et espaces commerciaux. Idéal pour dépanneur ou salon de coiffure, $850./mois. 3943 Fleury Est, Serge: 277-3317.

CARIGNAN RIVE-SUD
Local commercial 40 X 40: bas et 40 X 40: haut, idéal pour petite industrie,
447-1899

DORVAL, espace entièrement commercial à louer, sur la route Lakeshore, 631-4279.

EMPLACEMENT POUR BUREAU
Pour hommes d'affaires. Secteur Têtraultville. 640-0228, 255-3523.

EST DE MONTRÉAL, 3 locaux neufs, 900 pi.ca. chacun, idéal bureau professionnel, magasin, 381-8621, 654-0210, 474-1360.

LOCAL POUR BOUCHERIE, tout équipé, à louer, Centre Commercial Laval Ouest. Informations: 627-3320, 627-3077.

MÉTRO JARRY, 2,000 pi.ca. (s/sol incl.). Idéal bureau, magasin, entrepôt, etc...Rens, jour: Michel, 667-5100, poste 263, soir: 387-8857, 272-6224.

PLAZA MASSON, 2,000 pi.ca. pour bureau ou petite entreprise, 2è. Informations: 849-4251 ou 499-0847.

ST-MICHEL 3002 Emile-Journault. 500 pi.ca., avec sous-sol. Peter au: 684-2300.

268 Espaces industriels à louer

ABSOLUMENT FANTASTIQUE!
• Coin de Chabanel
• Salles de montre
• 500 à 5,500 pi.ca.
• Petits espaces industriels.
• 1,500 à 80,000 pi.ca.
Immeubles A & Z crtr. 735-4644.

ANJOU — PARC INDUSTRIEL
8231 de L'Industrie. 7,500 pi.ca., quai de chargement près Métropolitain. 381-8665, 393-3910.

407 Offres d'emploi

LE DEVOIR — postes disponibles

TÉLÉMARKETING

Plusieurs postes en télémarketing sont présentement disponibles, de jour et de soir, à temps plein ou partiel. Nous offrons d'excellentes conditions de travail et assurons votre formation.

Horaire: lundi au jeudi de 9h30 à 21h vendredi de 9h30 à 14h30
Exigences: Facilité d'expression, bonne diction, bilinguisme un atout.
Communiquez avec Marie-Claude Gaudet au 844-7531 entre 9h00 et 17h00

J.N.O.

268 Espaces industriels à louer

BATES RD.
770 - 2,100 pi.ca.
Immeubles A & Z crtr. 735-4644.

EN PLEIN COEUR DE VILLE St-Laurent. Espaces à bureaux et industriels à louer, M. Léo Bassel. 748-8761.

269 Propriétés commerciales

LACORDAIRE 9450/Des Grandes Prairies, superbe location, approx. 4,000 pi.ca. Très bon prix. 256-6336 ou 254-9831.

275 Locaux à louer

BÉLANGER 4290, nouveau projet, bâtisse semi-commerciale, 735 et 615 pi.ca., a.c. et station., 662-9108, 374-9996, 725-2620.

BUREAUX-LOFT
Centre-Ville, 1063 St-Alexandre, 3,000 pi.ca., éclairé, disponible immédiatement. Très bon prix. 848-9770.

VIEUX-MONTRÉAL
Local 1,000 pi.ca. Superbe éclairage naturel, vue sur habitat. 67.
Inf: 844-3349 ou 659-5824.

VIEUX-MONTRÉAL. bureau pour professionnel, bien situé, stationnement, disponible immédiatement.
671-8326 ou 465-6712.

283 Commerces à vendre

BISTRO «LE BAYONNE»: Bon chiffre d'affaires. Prix: $75,000. 1623, St-Hubet. **525-5363, François.**

FOND DE COMMERCE
Restaurant «fast food», 30 places, service de livraison. Situé au 996 rue Valiquette, Ste-Adèle. Prix demandé: $35,000. ou meilleure offre.
★ ★ ★ 1-229-2408 ★ ★ ★

MOTEL À VENDRE
BAIE COMEAU
Directement du propriétaire. 39 chambres, état neuf, pas de services. Prix: 1 million. Chiffre d'affaires: $380,000. (418)589-7835, demander Monique.

NOUVEAU CAFÉ restaurant, rue St-Denis, opéré depuis 3 mois. Mme Rahmani, 982-0049.

RESTAURANT À LONGUEUIL
Situé dans centre d'achats. Licencié. 66 places. Tél. 467-5760.

287 Commerces à louer

BOUCHERIE
à louer, à concession, 525-0459, 731-4500 local 1614, 2354 Bercy

BOUL. ST-MICHEL: Dans centre d'achats très achalandé, près métro. Magasin, 20 X 83' **484-5920**

351 Ameublements

AVIS AUX CONSOMMATEURS
Meubles de manufacture à prix de gros. **351-7079. A. Tessier Ltée.**

MOBILIER salle à dîner et salon, style: early american, pin rouge massif, valeur totale au détail: $8,500., excellent prix demandé. 1-429-2361 après 6h.

375 Instruments de musique

PIANO À QUEUE, 5 pi. Sommers New-York, parfaite condition, valeur: $11,000. 329-1029.

385 Lingerie, Fourrures

MANTEAU FOURRURE de castor blond naturel, 9 ans, acheté en août 1985, entreposé, lustré et nettoyé à chaque année. Laisse à $1,800. 468-6823 après 5h.

MANTEAU VISON brun pâle, parfait état, grandeur 8, linge d'enfant propre, 0-4 ans, 523-0242.

391 Antiquités

ABSOLUMENT
Meilleurs prix pour gravures: **LOUIS ICART**, objets de verre Tiffany, Lallic, Galle. Frais virés, Thérèse
(514)849-4579 — 486-8842

ACHAT à prix élevé. Achetons gravures Icart, tableaux anciens, bijoux or, argent, tapis, laliques, statues bronze et marbre. Successions complètes. M. Raphaël: 2325, Guy. 935-3600.

ACHETONS VOS ANTIQUITÉS à meilleur prix. (Ouvert le dim. 11h.-4h. pour la période des fêtes.) ALBERT ANTIQUITÉS, 3762 St-Laurent (des Pins). 845-6802.

397 Animaux

CHATONS PERSANS, BLANCS,
ENREGISTRÉS - VACCINÉS - $250.
Tél: 471-5564 ou soir: 492-6919

CHEVAL HONGRE, 4 ans, 16.1 mains, débourré, belle allure, bon prospect, 1-293-3764, 1-375-0120.

CHIOTS DALMATIENS ENREGISTRÉS
mâle et femelles, 471-3164.

Avez-vous 2 minutes?

C'EST LE TEMPS QUE CELA PREND POUR FAIRE PARAÎTRE UNE ANNONCE DANS LES ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

286-1200

LES ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR 286-1200

371 Ordinateurs

SURPLUS D'INVENTAIRE
IBM garantie 1 an

PS2

ORDINATEURS:

PS2 Mod 30	1875$
PS2 Mod 50	3922$
PS2 Mod 60	5449$
PS2 Mod 70	6545$
PS2 Mod 80	6545$

ÉCRANS:

Mono 12" 8503	325$
Coul 14" 8512	670$

IMPRIMANTES:

Printer II	580$
Quiet writer III	1789$

Aussi: Toshiba, HP, NEC, Compaq

878-9188 loc. 30
ISI International
1055 Beaver Hall

2-12-88

510 Cours

DANSE AFRICAINE (CONGO)
AVEC ZAB MABOUNGOU
Veuillez essayer 1 cours maintenant, sans obligation. Cession d'hiver, inscr. 9 déc. **Inf: 849-9781 (Paul).**

551 Déménagement

A BAS PRIX, appelez PIERRE. Déménagement en tous genres. Estimation gratuite. 937-9491.

DISPONIBLE Tout temps. Petits & gros. Emballage, entreposage, local, longue distance. Assurances. 253-3275.

GILLES JODOIN TRANSPORT INC
déménagement de tous genres, spécialité: appareils électriques. Assurance complète. 253-4374.

559 Entretien, réparations, rénovations

-RÉNOVATIONS HABITAPLEX INC.-
vente et installation de portes et fenêtres, maintenance de logements, rénovations tous genres. 376-1985, 721-4891.

A BON PRIX
Plâtre — Peinture — Réparations. A. Charbonneau, **270-5825, 495-9193**

A-1. Plâtre — Gyproc — Plafonds suspendus — Peinture — Menuiserie. Expérience, 25 ans. **388-9036**

AAA, bas prix, rénovation de tous genres, sp.cialité feu, permis et assurance, Renovex R.L. Inc.
355-4680

BERNACHEZ SERGE
Rénov. générales, reparation et entretien, menuiserie, plomb. et élect., plâtre et peint., 20 ans d'exp., réf., travail garanti 1 à 2 ans, $15. à $21./hre. ou au contrat, 849-8779, 849-2530.

DÉCAPAGE, finition de meubles, armoires, cuisine, plancher vernis, privé ou commercial. Spécialité portes + boiseries. THILLAI PEINTURE 939-3031, M; S. SEELAN.

ENTREPRISE
LOREN
Rénovation et peinture
1-831-3266

MONJOLIE CONSTRUCTION
Rénovation générale, travail et ouvrage garanti. 22 ans d'expérience. 585-4777.

PLANCHERS Pose de bois franc, sablage, finition, teinture. Pose aussi la céramique et le marbre.
G. Gumdley: 691-2421.

RÉNOVATION GÉNÉRALE Boutique sous/sol et bureau. Service rapide à très bas prix. CHAX ENR. 769-7405.

RÉNOVATION PICARD
menuiserie, plomberie, joint, gyproc, etc... 455-9719.

RESTAURATION L'ÉQUERRE INC., plomberie, menuiserie, gyproc, joints, peinture, estimation gratuite, prix très compétitifs, travail garanti, Gérard Émond, 477-1976 après 18h.

LES ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR 286-1200

571 Peintres, peinture

AA1 ENTREPRENEUR, membre RECQ, spécialité: travaux de couleur et de précision, Martineau Inc. 638-2904.

PEINTURE, fini haute qualité, plâtrage, résidentiel seul. Références. L. Kadianakis, 272-7178.

RÉNOVATION: Peinture intérieure — Extérieure — Tirage de joints.
521-9577

575 Garderies, gardiennes

GARDIENNE DEMANDÉE: À notre domicile, pour bébé 3 mois. Horaires flexibles (jour, soir, fin de sem). Expérience requise. Cartierville. **337-1764**

578 Santé

MASSOTHÉRAPIE, chinois, européen. Douleur. Relaxation, sportif.
3 avenue Cornwall, V.M.R. 738-7917

591 Occasions d'affaires

A VENDRE DU PARC, 6,500 pi.ca. disponibles, peut être subdivisé. M. George, 748-9563.

MAGAZINE FRANCHISE
Magazine mensuel, invest.: $25,000. poss. de + de $80,000./mois. Tél: 418-651-3862.

594 Hypothèques

PROBLÈME HYPOTHÉCAIRE
1ère, 2ème hypothèque (avis de 60 jours, etc) 474-5760

599 Offres de services

LUTÈCE REMBOURREUR
Réparation de meubles anciens, haut de gamme.
Travail garanti.
PAUL CHOTARD, PROP.
Jour: 939-2756
Soir: 325-2633

2-12-88

599 Offres de services

SYSTÈMES D'ALARME, résidentiel, commercial, bon prix. Appeler B & L sécurité, 769-5023.

TENUE DE LIVRES, C.V., TRAVAIL DE DACTYLO, ORDINATEUR
256-0942, 259-3036

VOUS CHERCHEZ QUELQU'UN POUR CONDUIRE VOTRE AUTO?
Conducteur sérieux à votre service. 351-0916

687 Roulottes, tentes-roulottes, motorisés

CAMPWAGONS
Neuf, usagé, location
464-9353, 1-800-361-9143

695 Automobiles à vendre

ACURA LEGEND COUPÉ 87
Autom. cuir ABS tout équipé
733-6151. PEUGEOT CENTRE OUEST

LINCOLN TOWN CAR CARTIER 88, 29,700 km, prix: $29,500.
676-2863

PORSCHE 944, 85½, achetée en 1986. Utilisée en hiver. 43,000 m. $27,500. Jaïs: 849-0562, 485-1274 soir.

PORSCHE 944, 1985½, bleue, tout équipée. 56,000 km, $28,500.
738-6911

DÉCÈS

PARLANGE, JEAN-ALEXANDRE

À Montréal, le 28 novembre 1988, est décédé le docteur Jean-Alexandre Parlange, 84 ans, chirurgien des hôpitaux, Chevalier de la Légion d'honneur, Croix de guerre 1939-1945, époux de feue Marie-Jeanne Sallemane. Il laisse dans le deuil ses enfants Henri, Marie-France, Aline, Jean-Yves, ses petits-enfants Marc, Maureen, Lorraine, Jean, Bernard, Isabelle. Exposé aux Salons Urgel Bourgie, 2095 de Salaberry, Montréal. Funérailles samedi le 3 décembre 1988 à 10:00 hres en l'église St-Gaétan et de là au Parc Commémoratif de Montréal. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs, des dons au fonds de l'Hôpital Royal Victoria seraient appréciés. Heures de visite samedi à 9:00 hres.

LES MOTS CROISÉS

Horizontalement

1—Zébrure. — Os de la cuisse.
2—Arbrisseau des Antilles. — Gros perroquet.
3—Pronom. — Papilionacée des tropiques.
4—Para. — Propre.
5—Composé dérivé de l'urée. — Exerça le métier de torero.
6—Chevelure mal peignée.
7—Vagabonder. — Période difficile.
8—Cri de douleur. — Habillé.
9—Balancer. — Année.
10—Stable. — Géologue écossais, né à Kinnordy (1797-1875).
11—Décapiter. — Agent de Louis XV.
12—Conifère. — Instruments qui servent à écrire.

Verticalement

1—Ajouter de nouveau. — Petite pomme.
2—Se poser sur l'eau. — Squelette.
3—Ytterbium. — Noire.
4—Citadine. — Ville.
5—Roue à gorge. — Déversoir d'un étang.
6—Autoclaves. — Lui. — Technétium.
7—Thermie. — Appliquer un sceau.
8—Faire une feinte. — Petit puma.
9—Préfixe signifiant <nouveau>. — Éméché.
10—Domination incontestée. — Prénom masculin.
11—Sel de l'acide urique. — Cheval entier.
12—Radium. — Pluie. — Seul. — Notre-Seigneur.

Solution d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	I	M	P	R	E	V	I	S	I	B	L	E
2	L	O	I	■	T	I	C	■	D	A	I	M
3	I	T	E	R	A	T	I	V	E	S	■	U
4	A	E	D	E	■	R	■	O	E	I	L	■
5	Q	U	O	T	I	E	N	T	■	N	I	D
6	U	R	U	S	■	R	A	R	E	■	G	A
7	E	■	C	■	F	I	N	E	M	E	N	T
8	■	C	H	A	L	E	T	■	P	R	E	T
9	C	H	E	N	U	■	I	B	I	S	■	E
10	L	E	■	S	T	E	R	I	L	E	T	■
11	I	R	R	E	E	L	■	N	E	■	O	N
12	P	E	U	■	R	U	D	E	■	A	N	E

Un mot vous échappe... le petit Robert le rattrape.

AVIS PUBLICS

Voir aussi en page 12

Avis est donné par les présentes conformément aux dispositions de l'article 1571D du Code Civil du Bas Canada, que le contrat de vente et cession exécuté le 8 novembre 1988 à CRÉDIT INDUSTRIEL SA de toutes les créances présentes et futures, payable à JACK LIEBMAN DRESSES CANADA LTD./ROBES JACK LIEBMAN CANADA LTÉE, a été enregistré au Bureau d'enregistrement pour la Division d'Enregistrement de Montréal le 18 novembre 1988 sous le numéro 4094441.
CRÉDIT INDUSTRIEL SA.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-12-175021-884

COUR SUPÉRIEURE
Chambre de la famille
(DIVORCES)
PRÉSENT
PROTONOTAIRE-ADJOINT
DORA MARTINEZ,
Partie demanderesse
c.
SALVATOR ERNESTO HERNANDEZ,
Partie défenderesse

ASSIGNATION
ORDRE est donné à la partie défenderesse de comparaître au greffe de cette cour situé au Palais de Justice 1 est, rue Notre-Dame, à Montréal, salle 1.100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans LE DEVOIR.
Une copie de l'action en divorce a été remise au greffe à l'intention de la partie défenderesse.
Montréal, le 9 novembre 1988.
MICHEL MARTIN,
PROTONOTAIRE-ADJOINT.

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE: **FOURNITURES ET SERVICES MÉDICAUX UNIKA INC.** 12,000 Albert Hudon, Montréal-Nord (Québec). AVIS est par les présentes donné qu'une ordonnance de séquestre a été accordée contre la débitrice susdite le 23 novembre 1988 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 14 décembre 1988 à 13h15 au Complexe Guy Favreau, 200 boul. René-Lévesque ouest, tour ouest, Basilaire 00, chambre 07, salle #1 ou #2, Montréal (Québec).
DATÉ DE MONTRÉAL, ce 29ième jour de novembre 1988. C.J. ZIDEL, C.A., Syndic de Laventhol & Horwath/Appel & Associés, 1 Westmount Square, suite 200, Montréal H3Z 2P9. 932-4115.

GUY BALTHAZARD INC.
AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION
AVIS est par les présentes donné que «GUY BALTHAZARD INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.
Montréal, le 24 novembre 1988
Le Président,
Guy Balthazard.

RECTIFICATIF
AVIS EST par les présentes donné que le contrat de vente en date du 26 octobre 1988 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à IMPORTATIONS ENRICO COVERI LTÉE a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 7e jour de novembre 1988, sous le numéro 4090138.
Ce 18e jour de novembre, 1988
LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

LA MÉTÉO

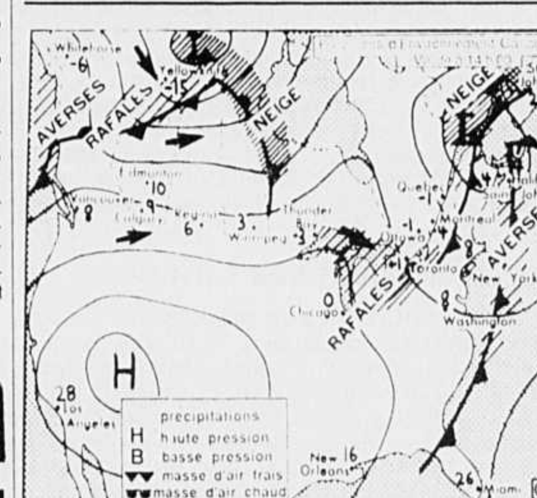

Prévision de la carte du temps à midi aujourd'hui

Situation générale: après avoir rapidement traversé le Québec, une dépression venant de la région des Grands Lacs se retrouve sur la Gaspésie. Cette dépression est accompagnée d'un peu de neige.

Les températures seront légèrement plus froides à l'arrière du système.

MONTRÉAL

Généralement nuageux avec quelques flocons de neige. Max.: 0. Risque de précipitations: 30 %. Vendredi: ennuagement.

LEVER DU SOLEIL 7 h 14
COUCHER: 16 h 12

QUÉBEC

Abitibi-Témiscamingue, Réservoirs Cabonga et Gouin: Quelques flocons de neige. Max.: −7. Risque de précipitations: 40 %. Vendredi: généralement nuageux.

Pontiac-Gatineau et Lièvre, Laurentides: Nuageux avec chutes de neige dispersées. Max.: −5. Risque de précipitations: 40 %. Vendredi: nuageux avec éclaircies.

Ottawa-Hull-Cornwall: Généralement nuageux avec quelques flocons de neige. Max.: 0. Risque de précipitations: 30 %. Vendredi: ennuagement.

Trois-Rivières et Drummondville, Estrie: Nuageux avec chutes de neige dispersées. Max.: −3. Risque de précipitations: 40 %. Vendredi: généralement ensoleillé.

Québec, Beauce: Nuageux avec quelques chutes de neige. Max.: −4. Vents modérés. Risque de précipitations: 50 %. Vendredi: ensoleillé avec passages nuageux.

Lac St-Jean, Saguenay, La Tuque, Réserve des Laurentides Généralement nuageux avec quelques flocons de neige. Max.: −5. Vents modérés. Risque de précipitations: 40 %. Vendredi: ensoleillé avec passages nuageux.

Charlevoix et Rivière-du-loup: Nuageux avec chutes de neige dispersées. Max.: −4. Vents modérés. Risque de précipitations: 40 %. Vendredi: ensoleillé avec passages nuageux.

Rimouski-Matapédia, Ste-Anne-des-monts et Parc de la Gaspésie, Gaspé et Parc Forillon: Nuageux avec chutes de neige dispersées. Max.: −4. Risque de précipitations: 40 %. Vendredi: chutes de neige dispersées.

Baie-Comeau, Sept-Iles: Neige passagère. Accumulation: jusqu'à 5 cm. Max.: −5. Vendredi: dégagement graduel.

Basse Côte-Nord, secteur de Natashquan et à l'ouest, Anticosti: Neige passagère. Accumulation: jusqu'à 5 cm. Max.: 0. Vendredi: nuageux avec éclaircies.

Secteur à l'est de Natashquan: Neige débutant en matinée. Accumulation: jusqu'à 5 cm. Max.: 0. Vents modérés. Vendredi: généralement nuageux avec quelques flocons de neige.

LE DEVOIR

LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 16H30

Renseignements	**(514) 844-3361**
Administration	**(514) 844-3361**
Rédaction	**(514) 842-9628**
Annonces classées	**(514) 286-1200**
Publicité	**(514) 842-9645**
numéro sans frais	*1-800-363-0305*

Abonnements
Les numéros de téléphone suivants sont valables pour le service de livraison par camelot. Pour les abonnements postaux, contactez le (514) 844-7457

Montréal		(514) 332-3891 ou (514) 844-5738
Québec		(418) 845-2080
Extérieur —	Indicatif 514	1-800-361-6059
	Indicatif 418	1-800-463-4747
	Indicatif 819	1-800-361-5699
	Indicatif 613	1-800-361-5699

LA VIE ÉCONOMIQUE

L'accord de Vienne reste fragile mais le prix monte

Jean-Pierre Legault

TROIS JOURS après la conclusion d'un nouvel accord entre les membres de l'OPEP sur les quotas de production, les prix du pétrole conservaient, hier, leur vigueur nouvelle. Le pétrole de référence au plan international, le Brent du Nord, a ainsi clôturé à $ 14.43 US le baril, reléguant aux oubliettes la récente période noire où il se transigeait sous le seuil des $ 10 US. Le West Texas Intermediate, après un bond de $ 1.68 US lundi, maintient lui aussi sa force et a clôturé à $ 15.30 US.

L'entente de Vienne demeure fort fragile et ses objectifs sont loin d'être assurés. L'OPEP a survit donc aux récentes secousses mais sa santé demeure mauvaise. Ses membres devront faire montre d'une rigueur qui leur fait souvent défaut et parvenir à un accord avec les autres pays producteurs qui assurent les deux tiers de la consommation mondiale.

L'accord de Vienne conclu dimanche a, jusqu'à maintenant, atteint son objectif, mais l'effort à consentir est énorme : réduire la production de 4 millions de barils/jour. Ce n'est qu'avec le temps que l'on pourra vraiment mesurer avec justesse la volonté des membres de l'OPEP d'« assainir » la situation et de faire échec aux « tricheurs ». Le dernier accord, celui de Genève, n'a duré qu'un an et demi.

Les pourparlers qui ont duré deux semaines auront toutefois permis d'éviter l'éclatement de l'organisation. « L'accord inclue l'Irak, l'enfant terrible de l'OPEP par les temps qui courent, et vise un plafond de production qui permettra aux prix de se raffermir jusqu'à un niveau se situant entre $ 14 et $ 16 US le baril », explique M. Antoine Ayoub, professeur d'économie à l'Université Laval.

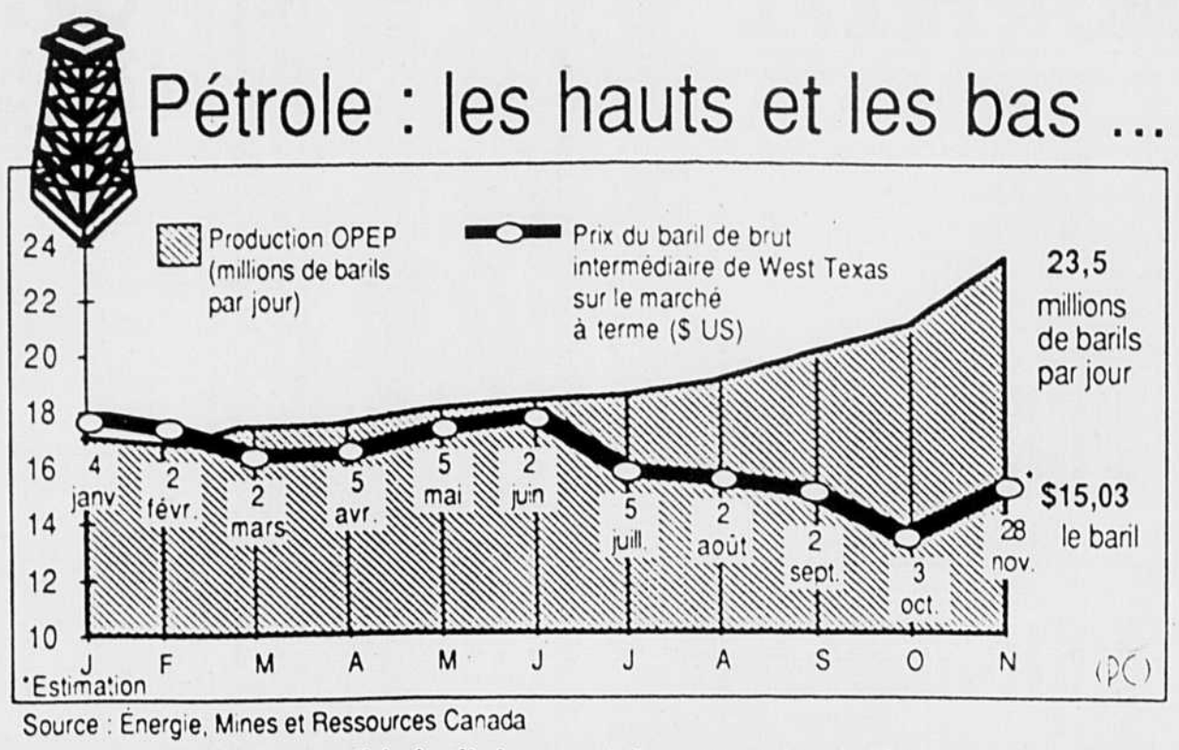

Source : Énergie, Mines et Ressources Canada

Pendant que la production mondiale de pétrole augmentait sans cesse, les prix fléchissaient. Le graphique trace l'évolution de la production et du prix du West Texas Intermediate.

Mais l'objectif de $ 18 US, est loin d'être atteint. « Au fur et à mesure que les prix s'apprécieront, il y aura un mouvement de déstockage qui en ralentira la hausse », soutient M. Ayoub.

D'ailleurs, hier, le président de l'OPEP, M. Rilwanu Lukman, a déclaré à Londres que le prix visé « ne pourra être atteint que graduellement ». La rapidité du redressement dépendra d'une part du laps de temps nécessaire pour réduire la production au niveau fixé et, d'autre part, du degré des prélèvements sur les stocks: la remontée des prix inciterait leurs détenteurs à les conserver dans l'espoir de réaliser des plus-values, mais aussi à ne pas acheter de nouvelles quantités sur le marché à plus grands frais.

Cette fois-ci, toutefois, l'accord a davantage de chance de durer. Mais certaines conditions doivent être remplies pour que la santé de l'organisme s'améliore : « Un compromis entre l'Iran et l'Irak doit être trouvé », explique M. Ayoub. L'arrêt récent des hostilités ne signifie en effet pas que la paix est retrouvée et durera. L'Irak pourrait, dans le cadre des négociations en cours entre les deux belligérants, « se servir de sa production de pétrole comme arme pour mater son voisin ».

De plus, rappelle l'économiste, « tout accord qui se veut durable doit s'appuyer sur une stratégie à long terme ». Pour éviter que les « tricheurs » se manifestent à nouveau et fassent fi des quotas qui leur ont été attribués, l'OPEP devra s'arrêter aux intérêts particuliers de tous ses membres ainsi que sur ceux des pays consommateurs.

Les divergences d'intérêt sont en effet nombreuses au sein de l'orghanisme : les pays du Golfe possèdent d'énormes réserves d'or nois, alors que plusieurs pays producteurs — Vénézuela et Algérie entre autres — en ont peu et ont un perpétuel et urgent besoin de liquidités qu'ils se procurent par leurs ventes de pétrole.

Les pays producteurs les plus riches n'aiment cependant pas que les prix soient trop élevés et favorisent d'autres sources d'énergie comme substitut.

« Il faudra que les membres de l'OPEP se convainquent qu'une guerre des prix est nuisible à tous », affirme M. Ayoub, tant pour ceux qui la pratiquent que pour les compagnies et les consommateurs. cela est d'autant plus vrai que les grands pays consommateurs veulent assurer la sécurité de leur approvisionnement à long terme.

D'autres acteurs devront cependant être pris en compte pour que la situation pétrolière mondiale se stabilise. L'OPEP ne produit en effet que 35 % du pétrole consommé. Le dialogue avec les autres pays producteurs (non-OPEP) s'impose. Déjà, l'organisation leur a fait un appel du pied qui a été bien a reçu. Aucune entente formelle entre tous les pays producteurs ne régit la production pour le moment, mais ce ne saurait trop tarder. Norvège et Mexique s'y montrent favorable et les autres suivront bientôt, d'autant plus que leurs réserves commenceront à s'épuiser d'ici une décennie et, alors, la région du Golfe retrouvera son lustre d'antan.

Le retour à un baril se transigeant à $ 18 US est cependant loin d'être assuré. Et il n'est peut-être pas nécessaire pour assurer un retour « à la santé » des pays producteurs. « À $ 15 ou $ 16 le baril, le pétrole retrouve sa compétitivité par rapport aux autres sources d'énergie, explique M. Ayoub.

Guy & Gilbert
Avocats
MONTRÉAL, PARIS

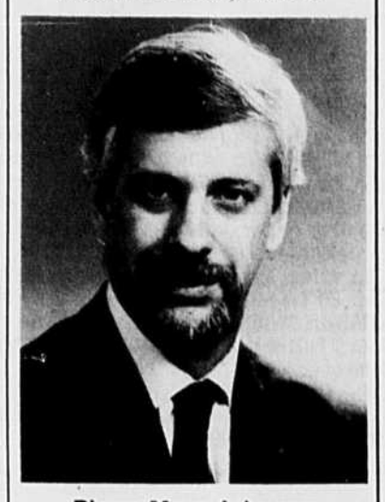

Pierre Marc Johnson

Guy & Gilbert, avocats, sont heureux d'annoncer que Me Pierre Marc Johnson, ancien Premier Ministre du Québec, s'est associé à leur cabinet d'avocats.

Me Pierre Marc Johnson, avocat et médecin, est professeur de droit à l'Université McGill. Il siège également au conseil d'administration d'Unimédia Inc.

La vente des «Canadair» français aboutirait bientôt

PARIS (PC) — « La vente des bombardiers d'eau Canadair CL215 à la France devrait se conclure dans les prochaines semaines » a estimé hier le nouvel ambassadeur du Canada à Paris, M. Claude Charland, qui s'adressait aux membres de la Chambre de commerce France-Canada pour sa première intervention officielle après la remise de ses lettres de créance, la semaine dernière, au président François Mitterrand.

Soulignant le déficit croissant des exportations canadiennes vers la France sur les ventes françaises au Canada qui atteindra cette année le chiffre record des $ 2 milliards, l'ambassadeur a en fait estimé qu'il était temps pour le gouvernement français de « faire un effort » et de conclure au plus vite l'entente déjà arrêtée depuis plus d'un an sur l'acquisition par la France d'une douzaine de bombardiers d'eau que les Français appellent couramment les « Canadair ». Ce marché représentant quelque $ 150 millions arrêté par le précédent gouvernement du premier ministre Jacques Chirac, peu après les terribles feux de forêts qui avaient dévasté la Côte d'Azur s'était pris peu après dans les filets de pêche de la guerre de la morue. Jusqu'à présent les autorités françaises se sont bornées à expliquer que les crédits n'étaient pas votés mais l'apaisement sur le front de la pêche avec la nomination d'un médiateur pourrait permettre, selon l'ambassadeur, de débloquer plusieurs dossiers dont celui des avions Canadair.

Sans que la nouvelle soit confirmée du côté de la délégation générale du Québec à Paris, où l'on prépare activement la prochaine visite officielle du premier ministre en France, fin janvier, la signature pourrait peut-être avoir lieu lors du séjour de M. Robert Bourassa. Elle ajouterait en tous cas un succès de plus au volet aéronautique de la visite du chef du gouvernement qui doit se rendre à Toulouse, ville natale de l'Airbus, lors de son voyage en France.

Soulignons par ailleurs que les ventes nettes consolidées de Bombardier au cours de la période de neuf mois terminé le 31 octobre dernier ont atteint $ 1.1 milliard, comparativement à $ 1 milliard au cours de la période correspondante de 87.

Le bénéfice net s'élève à $ 69.8 millions, ou $ 1.07 par action, comparé à un bénéfice net de $ 58.2 millions, ou 88 cents par action, au 31 octobre 87.

La valeur des maisons monte de 10%

Sylvain Blanchard

LA VALEUR des résidences unifamiliales sur le territoire de la CUM a augmenté, en moyenne, de 10.8 % entre juillet 87 et juillet 88. C'est ce que révèle une étude réalisée par le Service d'évaluation de la Communauté Urbaine de Montréal, publiée hier.

La valeur marchande des propriétés unifamiliales a augmenté dans tous les quartiers et toutes les municipalités du territoire de la CUM.

C'est à Ville Saint-Pierre que l'augmentation a été la plus forte avec une hausse moyenne de 17.7 %. Suivent non loin derrière Sainte Geneviève (17.2 %), Sainte-Anne de Bellevue (15.8 %) et Anjou (14.7 %). L'augmentation la plus faible a été enregistrée à Montréal-Nord et Beaconsfield, la valeur moyenne des maisons unifamiliales ayant grimpé de 3.9 %.

À Outremont, l'augmentation a été de 8.7 %, à Westmont de 10.6 % et à Ville Mont-Royal de 14.1 %. À Outremont, la valeur marchande d'une maison unifamiliale est passée de $ 363,000 à $ 394,000, à Westmont, de $ 434,500 à $ 480,500, et à Ville Mont-Royal, de $ 336,000 à $ 383,500.

Avec la publication de ces statistiques, le Service d'évaluation de la CUM se trouve à reprendre son étude sur l'évaluation du marché immobilier de la propriété unifamiliale, après avoir cessé de la faire momentanément pour permettre l'installation d'un nouveau système informatique.

À noter que cette étude est basée sur l'ensemble des transactions effectuées sur le territoire de la CUM. Bien qu'elles soient considérées comme relativement fiables, les statistiques contenues dans cette étude ne sont divulguées qu'à titre de référence pour permettre aux citoyens de disposer d'un outil d'information supplémentaire au moment de vendre ou d'acheter une propriété.

◆ Attrape-nigauds

public dans ses projets ont été placés dans les immeubles.

Mais Guy Paré n'a pas été le seul à se graisser généreusement. Une société du nom de Treson a eu le culot de réclamer des frais s'élevant à 62 % du placement total. Pour ces neuf projets, F.O.I.S.Y. ne s'est pas gênée non plus : 37 % en frais qui n'ont pas été investis dans les immeubles.

En comparaison, Lacaille Ouellette réclame 17.7 %, Massé, 19.9 %, Veilleux Charlebois, 25.4 %.

M. Lacaille estime à environ 20 % le pourcentage du placement qui, raisonnablement, peut être imputé aux frais divers. « Des frais de plus de 25 % devraient inciter les investisseurs à une grande prudence », considère-t-il. D'autres facteurs, qui ont trait à la valeur intrinsèque du placement, doivent être également pris en compte : l'emplacement de l'immeuble, un taux de capitalisation avantageux, la classe de locataires, etc.

La Commission des valeurs mobilières du Québec apporte la dernière main à son instruction générale Q-2 visant la jungle des courtiers en contrat d'investissement immobilier. Cette instruction porte surtout sur la divulgation complète et uniforme des données financières et celle de la présence de liens entre les diverses sociétés associées au placement : promoteur, gestionnaire immobilier, courtier.

Au moment où la Commission consultait le milieu, Lacaille Ouellette a préféré faire cavalier seul et présenter son propre mémoire, plutôt que de se joindre au Regroupement des courtiers en contrat d'investissement qui réunissait la plupart d'entre eux. « Nous ne voulions pas être associés à certains de ces courtiers », a révélé M. Ouellette.

Approuvant le projet d'instruction de la Commission, M. Ouellette estime qu'une fois adoptée, cette réglementation entraînera « la mort de certaines maisons immobilières » et permettra d'assainir le secteur. Mais de rappeler M. Lacaille : « La Commission ne juge pas de la valeur des placements. Si la CVMQ fait son rôle, le consommateur doit également faire le sien. »

Un party de Noël
chez Vito
c'est une TRADITION
6 salles
à votre disposition
5412 Côte des Neiges
Tél.: (514) 735-3623

TIMMINCO
AVIS DE DIVIDENDE
ACTIONS ORDINAIRES

Avis est par les présentes donné que le conseil d'administration de Timminco Limitée a déclaré un dividende de deux cents (0,02 $) sur les actions ordinaires en circulation, lequel sera payé le 30 décembre 1988 aux actionnaires inscrits à la clôture des registres le 16 décembre 1988.

Par ordre du conseil d'administration

A.J. Greenhalgh
Secrétaire

Toronto, Ontario
Le 28 novembre 1988

L'Institut d'assurance du Canada

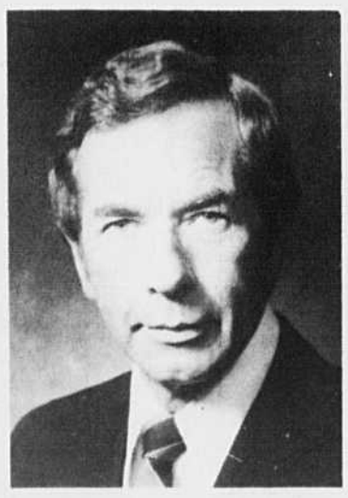

John E. Lowes, B.A., F.I.I.C., C.I.B. (Ont.)

Lors de la 35e Assemblée annuelle tenue à Toronto le 27 octobre dernier, John E. Lowes fut élu Président du Conseil des gouverneurs de l'Institut d'assurance du Canada. À la même occasion, Terry Kelaher, B. Comm., F.I.I.C., fut nommé Président suppléant. On procéda également à l'élection des vice-présidents suivants: Ralph Best, F.I.I.C., pour les provinces de l'Atlantique; Mohan Assandas, A.I.A.C., pour le Québec; Philip Cook, M.B.A., F.I.I.C., pour l'Ontario; Rick Smith, F.I.I.C., pour les provinces de l'Ouest et Guy St-Germain, LL.L., M.A., représentant l'ensemble des membres.

L'Institut d'assurance du Canada est l'organisme de formation professionnelle de l'industrie des assurances I.A.R.D.

QUEBECOR
AVIS DE NOMINATION

Mme Monique Léonard

Le vice-président Édition et Commerce au détail de Quebecor inc., M. André Gourd, annonce la nomination de Mme Monique Léonard au poste de directrice générale des Hebdos régionaux de Quebecor.

Mme Léonard était auparavant directeur commercial de la publicité de tous les magazines de Quebecor.

Le secteur des Hebdos régionaux de Quebecor publie 56 hebdos, 3 mensuels, répartis dans les régions de l'Abitibi-Témiscamingue, la Beauce, la Côte-Nord, l'Estrie, les Laurentides, Québec, le Saguenay-Lac St-Jean et la Gaspésie, Nouveau-Brunswick et Bas St-Laurent.

Quebecor, une entreprise de pointe dans le domaine des communications, exerce ses activités dans les secteurs de l'édition, de l'imprimerie, des produits forestiers et de la distribution.

L'Institut d'assurance du Canada

Chaque année, l'industrie des assurances I.A.R.D. rend fièrement hommage aux personnes qui obtiennent leur diplôme de Fellow de l'Institut d'assurance du Canada, ce qui leur permet d'employer le titre de F.I.A.C.

En plus d'avoir plusieurs années d'expérience pratique à leur actif, les récipiendaires de ce titre doivent avoir complété le programme d'Associé comportant 12 cours, puis ensuite un programme d'études axé sur les affaires, comportant 10 cours et traitant de sujets variés, offerts dans les universités canadiennes.

Les diplômés proviennent de tous les secteurs de l'industrie. On les incite à se spécialiser, par le biais de certaines sections des programmes d'Associé et de Fellows, et ils doivent également suivre certains cours communs à tous les étudiants.

Les instituts d'assurance existent depuis 1899 au Canada; les différents conseils et comités qui y travaillent bénévolement ont établi un programme national d'enseignement professionnel sans pareil. Les diplômés de l'Institut se distinguent par leurs connaissances théoriques et leur habileté à mettre efficacement en pratique ces diverses théories.

Les diplômés peuvent se joindre à la Société des Fellows, association de diplômés qui oeuvre tant au niveau régional que national. La Société se joint à l'Institut d'assurance du Canada pour rendre hommage aux diplômés de 1988.

COLOMBIE-BRITANNIQUE
Joan L. Cartlidge - Allstate Insurance Company of Canada
Dave Latham - Underwriters Adjustment Bureau Ltd.
Lindsay A. Olson - Guardian Insurance Company of Canada
James Reddy - Insurance Corporation of British Columbia
Michael G. Talbot - British Columbia Insurance Company
Gloria A. Vannan - Baker, Russell & Ledgerwood Limited

EST DU QUÉBEC
Jacques Bélanger - Allstate du Canada, Cie d'Assurance
Sandra Blanchard - L'Unique, Compagnie d'Assurance
Richard Bouchard - S.M.A.G. du comté de Rivière-du-Loup
Christianne DeSantis - Guardian du Canada
Jean-Denis Jobidon - Le Groupe Desjardins, Assurances Générales
Lynda Mercier - La Capitale, Compagnie d'Assurance
Adrienne Morissette - 2553-2318 Québec Inc.
André Tremblay - Bureau d'Expertise des Assureurs Ltée

MANITOBA
D. Craig Gilmour - Reed Stenhouse Limited

NORD DE L'ALBERTA
Brenda Dudok Van Heel - Dominion of Canada Group
Antonio G. Farano - Sun Alliance Insurance Company
Murray D. Miller - Drayden Insurance Limited
Daniel J. O'Fee - Prudential Assurance Company
George E. Simpson - Alberta Government Telephones
Dean A. Thibaudeau - City of Edmonton
Gordon K. Weidle - Canada Post

NOUVEAU-BRUNSWICK
David B. Galbraith - Prudential Assurance Company

NOUVELLE-ÉCOSSE
Joseph E. Anderson - The Co-operators
Gordon A.B. Rose - Commercial Union Canada
Rohitkumar Trivedi - Royal Insurance Canada

ONTARIO
Michael A. Abbas - Halifax Insurance Company
Sonya Barclay - Royal Insurance Canada
Michel Barnabé - La Mutuelle d'Ottawa
Peter Bassel - Willis Faber & Dumas Limited
Carol Marie Bellamy - Laurentian Casualty Company of Canada
E.C. Bunny Bevan - Mac Vanderhout Insurance Brokers Ltd.
Rina P. Billings - Home Insurance Company
Daniel A. Boyd - Commercial Union Canada
Terrance M. Brady - Independent Insurance Managers Limited
Christopher M. Briggs - Canadian Reinsurance Company
Jack C. Buitinga - Sedgwick Tomenson Inc.
Terry Burke - Dofasco Inc.
Wendy Chapelle - Travelers Canada
Diane Charette - CAA Insurance Company
Norma Cooper - Canadian Reinsurance Company
Layton Corfess - Phoenix Continental Management
Rookmin Dipchand - CIGNA Insurance Company of Canada
Michael J. Drager - Simcoe Erie Group
Sheerifan Drepaul - Travelers Canada
Shamas J. Esmail - The Optimum Insurance Management Ltd.
Peter N. Ewaskiw - Phoenix Continental Management
Goretti Fernandes - The Co-operators
Suzanne G. Fortin - Abitibi Price Inc.

Ontario (suite)
Sam Fuda - KRG Insurance Brokers Inc.
Angelo Gervasio - Constitution Insurance Company
Brenda Gies-Switzer - Commercial Union Canada
Donald A. Greer - Metropolitan Insurance Company
Carmen L. Grigg - Anglo Gibraltar Group
Douglas R. Guedes - Dominion of Canada Group
Anita Gupta - Bell Canada
Susan E. Henry - Guardian Insurance Company of Canada
Garry Hickson - Commercial Union Canada
Stephen S. Imrie - Jamieson-Hilts Insurance Brokers Limited
Cecil R. Jaipaul - Advocate General Insurance Company
Deborah E. Kiladze - Mercantile & General Reinsurance Company
Timothy W. Kumagai - Zurich Insurance Company
Owen Kunn - Penrim Limited
Gary J. Lapierre - Aetna Casualty
Angela A. LaRoque - Seaboard Surety Company of Canada
Christopher E. Léroux - SAFECO Insurance Company
Ann MacNeil - Travelers Canada
Joseph V. McCabe - Leue McCabe Stevenson Limited
Garry McDonell - Tillinghast Inc.
Lee Mitchell - R. James Paterson Insurance Brokers Inc.
Phillip J. Moonie - Safeway Insurance & Financial Services
Murray D. Morgan - Morden & Helwig Ltd.
Ronald S. Mustill - Phoenix Continental Management
Trent B. Percy - Zurich Insurance Company
Bernadette R. Rocchi - Fireman's Fund Insurance Company
Michael P. Rocchi - Symons General Insurance Company
Mabel Sansom - Informco Inc.
Raymond Schostak - York Fire & Casualty Company
Alan J. Schumacher - Prudential Assurance Company
George M. Socha - Skandia Canada Reinsurance Company
Jennifer Soper - Zurich Insurance Company
Gary H. Strange - Commercial Union Canada
Edmund E.C. Viegas - Economical Mutual Insurance Company
Mark S. Wainberg - Wellington Insurance Company
Marion G. Warren - Allstate Insurance Company of Canada
Ute C. Winer - Martin Hillyer Whitten Bryant Vincelli

QUÉBEC
Pierre Beauchemin - Bouchard, Lacombe, Perron, Inc.
Marcel Bédard - Les Coopérants, cie d'assurance générale
May Bourdeau - La Capitale, Compagnie d'Assurance
Serge Coulombe - L'Union Canadienne La Norman
Colette Drouin - La Prudentielle Cie d'Assurance
Luc Ethier - Blouin, Deslauriers, Racine, Inc.
Gilles Gervais - Johnson & Higgins Willis Faber Ltée
Yves Lachance - La Capitale, Compagnie d'Assurance
Sylvie Lavigne - La Capitale, Compagnie d'Assurance
Robert Y. Lehouillier - La St-Maurice, Compagnie d'Assurances
Roger Noël - Régie du Logement
René Perrault - Missisquoi & Rouville
Pierre René De Cotret - Le Groupe Commerce
Sylviane Verroeulst - La Capitale, Compagnie d'Assurance

SUD DE L'ALBERTA
Ross V. Bucsis - Palliser Insurance Agency Limited
Mary A. Clarke - Northern Express Messenger Systems
Lesley A. Reichenfeld - Guardian Insurance Company of Canada
Mark F. Terrill - Lowndes Lambert Western Limited

TERRE-NEUVE
Dale A. Davenhill - Anthony Insurance Inc.
Linda D. Lewis

L'INSTITUT D'ASSURANCE DU CANADA
481, avenue University, 6e étage , Toronto, Ontario • M5G 2E9 • (416) 591-1572

16

L'ACTUALITÉ BOURSIÈRE

Montréal, jeudi 1er décembre 1988

MONTRÉAL

Le XXM gagne 14 points

MONTREAL (PC) — Les gains ont été plus nombreux que les pertes et une forte activité régnait, hier, à la Bourse de Montréal. L'indice général a clôturé la séance en hausse de 13.95 points à 1640.31. Les échanges ont porté sur 7,038,295 actions au lieu de 5,642,750 le jour précédent.

Les forestières ont monté de 32.40 à 2676.98, les bancaires de 17.42 à 1613.26, les industrielles de 14.73 à 1486.07 et les minières de 13.74 à 1659.08 tandis que les pétrolières cédaient 3.76 à 1384.52.

La valeur industrielle Banque nationale, en hausse de ¼ à $11⅜ s'est traitée à 171,324 exemplaires. La minière Placer Dome a enregistré un gain de ¼ à $16½ et 23,157 actions ont changé de main. Parmi d'autres valeurs qui ont retenu l'attention, Inco a gagné ⅞ à $38⅛, John Labatt ½ à $22¼, Banque de Montréal ⅜ à $27¼, BCE ⅜ à $38½, CIBC ¼ à $24⅜ et Banque royale ¼ à $36½. Quebecor B a perdu ¼ à $16¾.

Au total, les gains l'ont donc emporté sur les pertes par 195 contre 160 et 179 titres étaient inchangés.

XXM	VALEURS INDUSTRIELLES	BANCAIRE	PRODUITS FORESTIERS
13,95	14,73	17,42	32,40
1640,31	1486,07	1613,26	2676,98
SERVICES PUBLICS	**MINES ET MÉTAUX**	**INDICE RÉA R.C.M.P.**	**VARIATION DES TITRES**
1,94	13,74	5,56	195
1423,15	1659,08	1243,25	179
			160

TORONTO

Les taux d'intérêts inquiètent peu

TORONTO (PC) — Le marché était en hausse, hier à la Bourse de Toronto et l'indice composé a terminé la journée avec un gain de 21.04 points à 3294.68. Un important volume a été traité: 23.16 millions d'actions au lieu de 16.75 millions mardi.

Les investisseurs ne semblent pas outre mesure inquiets devant la possibilité de nouvelles hausses des taux d'intérêts, a déclaré Ian Simpson, analyste chez Midland Doherty. « Les investisseurs gravissent le mur de des tourments,» a ajouté Simpson. «Malgré les nouvelles négatives et les prévisions alarmistes, le marché continue sa montée régulière.»

Dans les industrielles, Cambridge a gagné ½ à $28¾; Texaco Canada ⅜ à $40¼; Inco ⅞ à $38; Banque royale ½ à $36⅝ et Nova ⅛ à $10¾. Canadien Pacifique a perdu ⅛ à $19⅞; Falconbridge ¼ à $22⅝ et Ford Motor Canada 2 à $131. Dans les mines, Corona A a gagné ¼ à $8¼; Placer Dome ¼ à $16½ et Dickenson A 15 cents à $4.95. American Barrick a cédé ⅛ à $20⅜. Dans les pétroles, Czar Resources gagne un cent à $1.21 et Ranger Oil ⅛ à $6¼. Poco Petroleum abandonne ¼ à $7⅜.

TSE 300	VALEURS INDUSTRIELLES	PRODUITS DE CONSOMMATION	COMMUNICATIONS
21,04	18,00	44,05	94,55
3294,68	1890,43	4128,50	7558,42
HAUTE TECHNOLOGIE	**AURIFÈRES**	**PÉTROLE ET GAZ**	**VARIATION DES TITRES**
9,46	44,64	17,42	391
666,37	5650,59	3419,75	378
			314

NEW YORK

Les OPA poussent le Dow à la hausse

NEW YORK (AFP) — La tendance a évolué erratiquement en hausse, hier à Wall Street, sur un marché plus animé qu'au cours des précédentes séances. Après quelque hésitation dans la matinée, l'indice Dow Jones des valeurs industrielles a fluctué dans une fourchette de hausse de 8 à 20 points pour clôturer à 2,114.51 en hausse de 12.98 points. Quelque 158 millions d'actions ont été échangées. Le nombre de valeurs en hausse a dépassé celui des baisses: 998 contre 496; 473 titres ont été inchangés.

Les observateurs ont attribué l'accroissement de l'activité à un regain de la spéculation sur plusieurs offres publiques d'achats, particulièrement RJR-Nabisco et Pillsbury. Une demande sélective a, par ailleurs, été nourrie par une nouvelle détente des taux d'intérêt obligataires et un rapport de la Réserve fédérale américaine indiquant un ralentissement de la croissance économique, éloignant ainsi le spectre d'un relèvement du taux d'escompte. Toutefois, de nombreux investisseurs ont hésité à prendre des positions importantes en Bourse à l'approche de la publication, vendredi, des statistiques sur la situation de l'emploi en novembre, ce qui a contribué aux fluctuations erratiques de l'indice.

RJR-Nabisco a gagné 2¼ à 93; CBS 3⅛ à 170⅝ et McGraw Hill 2½ à 61¼. Sony a perdu ½ à 54¾; NCR ⅝ à 52 et Hilton Hotel ⅜ à 52⅛.

Parmi les titres canadiens, Alcan a gagné ¼ à $31¼; BCE ⅜ à $32⅜; Canadien Pacifique ⅛ à $16¾; Inco ⅞ à $32; Northern Telecom ½ à $16⅝ et Seagram 1⅝ à $59½. Varity a cédé ⅛ à $2¾.

DOW JONES INDUSTRIEL	DOW JONES 65 TITRES	DOW JONES TRANSPORT	SERVICES PUBLICS
12,98	5,43	7,54	1,18
2114,51	805,58	936,52	185,63
S ET P 500	**S ET P 400**	**NYSE**	**VARIATION DES TITRES**
2,79	3,16	1,47	998
273,70	315,12	153,90	473
			496

DEVISES

Voici les taux des devises étrangères tels que fournis hier matin par la Banque Nationale. Les cotes sont en monnaie canadienne et varient d'une banque à l'autre.

Afrique du Sud	Rand	0.5180	Hong Kong	Dollar	0.1524
Afrique franco	Franc CFA	0.004007	Inde	Roupie	0.0799
Allemagne-Ouest	Mark	0.6836	Israël	Sheqels	0.7425
Antilles Angl.	Dollar	0.4411	Italie	Lire	0.000927
Australie	Dollar	1.0429	Jamaïque	Dollar	0.2202
Autriche	Schilling	0.09727	Japon	Yen	0.009735
Bahamas	Dollar	1.1885	Liban	Livre	0.00239
Belgique	Franc	0.03269	Mexique	Peso	0.000525
Danemark	Couronne	0.1778	Norvège	Couronne	0.1834
Espagne	Peseta	0.010496	Nouv.-Zélande	Dollar	0.7797
États-Unis	Dollar	1.1885	Portugal	Escudo	0.008289
Finlande	Mark	0.2909	Royaume-Uni	Sterling	2.1930
France	Franc	0.2004	Suède	Couronne	0.1973
Grèce	Drachme	0.008235	Suisse	Franc	0.8164
Hollande	Florin	0.6060	Vénézuela	Bolivar	0.03188

LE DOLLAR CANADIEN	L'OR À LONDRES	L'ARGENT AU CANADA	L'OR AU CANADA
0,33	1,20	0,026	1,00
84,32	423,25	7,287	503,00

MONTRÉAL

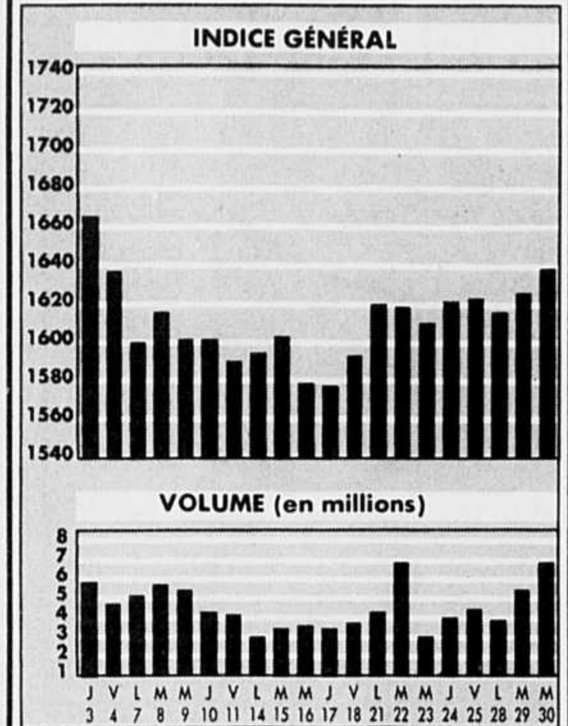

A B

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
ACDS	2500	60	55	55	— 5
AMCA.rt	47784	1½	1	1½	+ 1
AMCA Int	1592	395	395	395	+ 10
AMCA9.25	100	$24½	24½	24½	+ ¼
AMCA9.5	1400	$22⅜	22¼	22⅜	+ ⅛
Agnico E	1193	$12⅞	12¾	12⅞	
Agrivest	4500	35	30	35	+ 5
Air Canda	14893	$7¼	7⅛	7⅛	
Alta.energ	1400	$15	14⅞	14⅞	
Alt.E.7.75	400	$25⅝	25⅝	25⅝	+ ⅛
Alcan Alu	27088	$37⅜	37	37⅛	+ ⅛
Algo Sr.1	z57	230	230	230	
Algo.A	20630	430	425	430	— 5
Alubec	2200	190	180	180	— 10
Am.Barric	7300	$20½	20¼	20½	
A.Barr.wt	500	$6	6	6	— ⅛
fAmr.rs.A	12200	100	100	100	— 4
Amisco	200	201	201	201	— 9
Artopex	600	480	475	475	
fAtco I	7836	$7⅞	7¾	7⅞	+ ⅛
Auberges	1750	405	405	405	
AubergW	z900	2½	2½	2½	
Avcorp	4600	340	340	340	— 5
B Corp.A	900	$30	30	30	
BC Tel	1132	$28⅝	28½	28½	— ⅛
BCE Inc.	58070	$38⅝	38⅛	38½	+ ⅜
BCE.F.srl	200	$24¼	24¼	24¼	
BCED	1700	310	305	310	+ 5
BCED.Wt	12000	65	63	63	— 2
Bced8.625	600	$10	10	10	— ⅛
BGR.wt.A	1500	43	43	43	— 7
BP Can	2900	$16½	16¼	16½	+ ¼
Bcshare.p	2900	$21⅛	21	21⅛	+ ⅛
Baue Cont	500	215	215	215	— 6
Bq.Laur	135800	$12⅛	12	12	
Baue Nat	171324	$11⅜	11⅛	11⅜	+ ¼
Bq.Nat.sr8	600	$22	22	22	— ¼
Bq.Nat.sr7	500	$23¾	23¾	23¾	— ⅜
Bq Royale	69806	$36⅝	36¼	36½	+ ¼
BqRy 1.45	800	$17⅛	17¼	17¼	
BqRy 1.88	1042	$23⅝	23⅜	23⅝	+ ⅜
BqRy 2.75	10930	$31⅝	31¼	31⅝	+ ½
Bq. T—D	20406	$36	35⅝	36	+ ⅜
Bq.C.Imp	119948	$24⅞	24⅝	24¾	+ ¼
Baue Mtl	154985	$27⅜	27⅛	27¼	+ ⅜
BMO Wts	24400	0½	0½	0½	
BMO Sr3	500	$25	25	25	
Bq.N.Ecos	36100	$14¾	14½	14⅝	+ ¼
Bell.p.7.5	1250	$24¼	24⅛	24¼	+ ⅛
Belmoral	6300	157	153	157	+ 4
Biochem	3350	$6⅛	5⅞	6⅛	+ ¼
Biotech	400	130	130	130	— 5

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Bocenor	1000	280	275	280	
BF Royal	1400	175	171	175	— 5
Bomb A	2900	$12⅞	12⅝	12¾	— ⅛
fBomb B	19170	$12¾	12½	12½	— ⅛
Bomb.Sr1	500	$23⅝	23⅝	23⅝	
Bomb.w.B	1500	$27⅛	26⅝	26⅝	+ ⅛
Bomem	1000	245	245	245	— 5
Bow Val	2000	$12¾	12¾	12¾	— ¼
BowV12.05	800	$20⅞	20⅞	20⅞	
Bow V Rs	1000	32	32	32	+ 4
BrasdPrA	1160	$38¾	38½	38½	— ⅞
Brascan.A	6625	$24⅞	24¾	24⅞	
Bruncor	6200	$16¾	16¾	16¾	+ ⅛
Brunswick	500	$10¾	10¾	10¾	+ ½

C D

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
CAE Ind	13800	$9¼	9⅛	9⅛	
CB Pak	2639	$20	19¾	20	+ ¼
CCL ind.A	500	$11	11	11	+ ½
fCCL.In.B	500	$10¾	10¾	10¾	+ ¼
fCFCF.Inc	25000	$20¾	20¾	20¾	+ ¼
CGC Inc.	4100	$10	10	10	
Cabano	7100	110	105	105	
Cambior	5200	$13½	13¼	13⅜	+ ⅛
Cambio.w	15950	325	315	320	— 5
Cambridg	1200	$28¾	28⅛	28¾	+ ½
Camb.PrA	400	$32¼	32	32¼	+ 2½
Camp Res	z51	93	93	93	— 6
Cmobel.Sp	800	$19½	19⅛	19⅛	— ⅛
Camp.sr.C	900	$21	21	21	
Camp.p.D	500	$19¾	19¾	19¾	
Campeau	400	$16¾	16¾	16¾	
Cda Pack	3179	$14¾	14½	14⅝	+ ⅛
Cdn Tire	100	$34⅝	34⅝	34⅝	+ 1⅛
fC Tire A	16800	$16¾	16⅝	16¾	
C.Util.SrM	600	$24½	24½	24½	
CP Ltee	56140	$20⅛	19¾	20	
fCmnac.A	5475	$6¾	6⅝	6⅝	
Canstar	8800	210	205	210	
Canstar rt	15045	2	2	2	— 4
fCantrexA	5350	425	425	425	
CantrexW	36550	3	3	3	
Cara Oper	12800	$15⅛	15	15	— ⅛
Carena	3150	$32¼	31¾	32¼	+ ⅛
Cascades	13802	$5⅛	5	5	— ⅛
Celanese	100	$27½	27½	27½	— ¼
C.Capital	1192	$11½	11½	11½	+ ⅛
fC.Cap A	4200	$8⅝	8½	8⅝	+ ¼
Champlai	2900	110	110	110	
Charan	9300	225	217	217	— 3
Chrysler	4400	$31	30⅞	31	— ⅜
fCimStL.a	500	$13⅛	13⅛	13⅛	+ ⅛
Circo Crft	450	405	405	405	
fCo—Steel	1400	$16⅛	16	16⅛	+ ⅛

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
fCogeco	5237	$6½	6⅜	6½	
CohoRs.A	500	375	375	375	— 15
fColortchA	3500	170	170	170	
Cominco	4607	$22⅜	22¼	22¼	
Comi.Sr.H	1500	$13	13	13	+ ⅛
Cancom	700	$11⅞	11¾	11¾	
Comptime	11800	40	40	40	
Comterm	112200	28	22	28	+ 3
Connaught	31240	$27	26⅝	26¾	— ⅛
CBath. A	9537	$14½	14⅛	14⅜	+ ⅛
Cons Gas	300	$24⅜	24⅜	24⅜	— ⅛
fCPCI.A	1100	85	85	85	
Corby A	2043	$18⅝	18½	18⅝	+ ⅛
Cor.Mark	800	370	365	365	
fCorona A	14905	$8¼	8⅛	8¼	+ ⅛
Corona B	500	$8¾	8¾	8¾	+ ¼
Coron.92w	500	195	195	195	
Coron.90w	15003	160	155	160	
Cover	4400	265	250	265	+ 5
Cover.w	z400	35	35	35	
fCIDesi.A	6650	390	375	375	
fCrownx	1500	$12	11¾	12	+ ⅜
fCrownx.A	10200	$6	5⅞	5⅞	+ ⅛
Crwn.Pr.1	2500	$19⅞	19¾	19⅞	+ ⅜
fDMR.grA	1700	299	295	295	
Datamark	2300	249	235	249	+ 9
Denison.A	1300	460	455	455	
Denis 9.75	8600	$23	23	23	+ ¼
Dera.Lg	6000	35	35	35	+ 3
Diabrasiv	3000	125	125	125	+ 5
Dofasco	6112	$26⅛	25⅝	26	+ ½
Dofasc2.60	z50	$34⅜	34⅜	34⅜	— ⅛
Domco.Ife	15150	$6⅞	6¾	6¾	+ ¼
Domtex	3876	$14⅜	14¼	14¼	
Domtar	37656	$15	14⅜	14⅞	+ ⅜
Domtr.sB	325	$22¼	22	22	— ⅜
Donohue	6000	$13½	13½	13½	
Dorel	900	290	280	290	+ 25
fDylex.Ltd	2500	$9½	9¼	9¼	

E F

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Eagle	2500	280	280	280	
Echo Bay	6590	$18	17¾	17¾	
Emco Ltd	11000	$13⅞	13⅞	13⅞	— ⅛
EnerplusB	1650	$8¾	8¾	8¾	+ ⅛
EnerplusA	2000	$9	9	9	
EnerplusC	400	$9⅛	9⅛	9⅛	
EqDenis.A	2200	199	195	195	+ 4
Eq Pres	500	175	175	175	— 10
Espadon	1000	70	70	70	
Espalau	1800	360	345	345	
Etac.88.w	2500	75	70	75	
FPI Ltd	18950	$9¼	9⅛	9¼	+ ⅛
Falcon.W	1000	250	250	250	— 20
Falcnbrdg	6650	$22⅝	22⅜	22½	— ½
Fi.Desi.sl	1400	$22½	22½	22½	
fFi.Desi.A	1300	365	365	365	— 5
Finan E.C	2334	175	170	175	+ 5
Finning	500	$21¾	21¾	21¾	+ ½
FCtyTco	1400	$5⅛	5⅛	5⅛	— ⅛
Flet.Can.a	5675	$17¼	17	17¼	+ ¼
Flet.Inv	1000	$20⅝	20⅝	20⅝	— ⅛
Fletcher	5000	390	380	390	+ 15
F.Europ.w	2000	10	10	10	
fFdCr.Que	1495	425	420	425	— 5
ForesbecA	1300	155	150	150	

G H

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
GTC.tra.B	20200	455	440	455	+ 20
Galactic	200	$5⅜	5⅜	5⅜	— ⅜
fGaz SrD	600	$22½	22½	22½	
Gen Motr	z2	$99¼	99¼	99¼	+ ¾
fGeotrioB	4860	195	190	195	— 1
fGldcrp.A	400	$5⅞	5⅞	5⅞	— ⅛
Grma Lee	8000	35	33	33	
G.W.lifeco	1200	$11⅝	11⅝	11⅝	+ ⅛
Grilli	17420	$5½	5⅜	5½	+ ¼
Gr.L.1.875	320	$23⅛	23⅛	23⅛	
fGr.laur.b	9050	$7⅛	6¾	7⅛	+ ⅛
G.Plas.Md	200	200	200	200	
Guardcor	100	$8⅛	8⅛	8⅛	+ ⅛
Gdcor.wt	7850	200	185	199	+ 18
Guard. T.	1000	260	250	260	+ 20
Guard.p.B	300	$7¾	7¾	7¾	
GuilvA	2000	$5½	5½	5½	
Gulf Res	100	$13¼	13¼	13¼	+ ⅛
Gulf.R.p.a	1000	480	480	480	
Harric.A	400	365	365	365	
Hartco	3000	400	400	400	+ 10
Hawker	200	$20¾	20¾	20¾	— ¼
Hees.Int	36340	$25	24¾	25	+ ¼
Helix.Circ	1000	42	42	42	— 4
Hemlo	4662	$11¾	11½	11½	— ⅛
Henlys.Gr	1100	$10½	10½	10½	— ½
Heroux	3900	$9	8⅞	9	— ⅛
Hollin Inc	2500	$13¼	13	13¼	+ ¼
Hubbard	5200	220	215	215	— 5
fHbay1.875	3700	$19¼	19¼	19¼	
H Bay Co	282	$21⅛	21⅛	21⅛	+ ⅜
Hypocrat	z400	61	61	61	— 4

I J

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
IPL Inc	1050	415	415	415	
fGrldeal.a	635	$7⅝	7½	7⅝	+ ⅛
Ideal Mtl	2050	290	280	280	— 10
Imasco.ltd	4580	$27⅛	27	27⅛	+ ⅛
Imasco7.3	600	$24½	24½	24½	
Imp Oil A	2380	$48⅛	47¾	47¾	— ⅜
Inco Ltd	64003	$38⅛	37⅛	38⅛	+ ⅞
IFX 2000	3775	320	310	320	
Intrnd NG	3600	$12½	12¼	12½	+ ¼
Innotech	2800	295	285	295	+ 5
Intercan	1000	425	425	425	
IBM	z7	$142	142	142	
Int.Data	310	120	120	120	— 10
Island Tel	400	$16⅞	16⅞	16⅞	
fIvaco A	2600	$12	11¾	12	
Ivaco.sr3	500	$21	21	21	— 1
Ivaco.sr4	750	$30⅝	30¼	30⅝	+ ⅜
Jannock	13600	$18⅞	18¾	18¾	+ ⅛
Jnock.1.20	200	$13½	13½	13½	— ¼

K L

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Kaufel.A	5960	$10⅝	10½	10½	— ⅛
Kaufel.B	7710	$10¼	10⅛	10¼	— ⅛
fKaufl.wB	14200	114	112	114	+ 2
KnowHse	1000	165	165	165	
fLGS Inc.	500	158	158	158	— 7
fLaVrdy a	100	115	115	115	— 5
Labatt	97400	$22¼	21⅞	22¼	+ ½
Lac Min	12129	$12¼	12¼	12¼	
LfrgCan.p	1800	$20¼	20	20	
Laidlaw A	1150	$18⅛	18⅛	18⅛	+ ⅛
fLaidlw B	3440u	$16¾	16⅝	16¾	
LamSo.inc	1000	80	80	80	
Lanpar T.	15200	75	75	75	— 5
LapVer	1300	290	280	290	+ 10
fLasond.a	500	310	310	310	+ 10
fLasnd.Wt	z150	9	9	9	+ 1
Lavalnind	9150	320	310	310	— 5
Lvitec	z300	80	80	80	
Leader M.	8100	31	30	30	
Leader.Rt	10000	0½	0½	0½	—1½
Leroux	1500	180	180	180	
Loblaw	400	$10¼	10¼	10¼	+ ⅛
Log.G.Inf	2900	215	210	215	+ 5
Logis.Clb	200	$8	8	8	— ⅛
Lonvest	125	$17½	17½	17½	+ ⅛
Lonvest A	150	$21⅞	21⅞	21⅞	+ ⅛
Louvem	11000	85	82	85	+ 1
Louv.Wt3	6000	6	3	3	— 5
Louvm.pr	1000	145	145	145	— 5

M N

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
M Corp	5090	$13¾	13¼	13¾	+ ⅜
MRRM	100	$54½	54½	54½	+ ¼
MaBaie	300	195	195	195	+ 5
McM Bldl	35700	$16¾	16⅝	16¾	
Mclean X	28180	$14	13⅞	14	+ ¼
fMclean Y	26700	$11⅝	11⅜	11⅝	+ ¼
Macyro	2636	145	140	140	— 5
Madleine	300	285	285	285	
M.Cap.Sra	1000	$24¾	24¾	24¾	
fMarit Tel	1173	$15½	15½	15½	+ ⅛
Mrt pr B	187	$10	10	10	— ⅛
fMarStelA	706	$5	5	5	— ⅛
MarStelB	706	490	490	490	+ 10
Mavtech	1000	260	260	260	
McNeil M	2745	285	280	280	— 5
Memotec	14400	$10⅜	10¼	10⅜	+ ⅛
Memot.Wt	800	$12⅞	12½	12¾	+ ⅛
fMetroR.A	8485	495	480	480	— 15
Mdlnd.Dty	600	$8⅛	8⅛	8⅛	— ⅛
Minnova	z10	$20¾	20¾	20¾	
fMiron.A	24700	$6¼	5⅞	6¼	+ ¼
fMitchll A	500	$13¼	13¼	13¼	+ ¾
Mitchell B	46500	$13½	13¼	13½	+ ¼
Mitel.Corp	5300	300	300	300	+ 5
fMolson A	2396	$26⅝	26½	26⅝	+ ⅛
Molson B	z96	$27½	27½	27½	+ ½
Monenco	700	280	275	280	+ 10
MTrustco	2300	$16¾	16⅝	16⅝	
MTrust rt	2656930	1	1	1	+ ½
Moore	19637	$29	28¾	29	+ ⅜
Morgan F	z58	140	140	140	— 10
Morg.$1.75	1000	$7	7	7	
Mbanc.p.a	2000	$16¾	16¾	16¾	+ ¼
Mbnc.cap	4500	$10½	10¼	10½	+ ½
Muscocho	800	410	410	410	
Mux Lab	26400	87	85	85	
Nautilus	40450	110	90	100	— 8
Neti.Tech	9700	3	1	2	— 1
NewTel	2400	$16¾	16⅝	16¾	+ ⅛
NfldT 9.75	700	$20¾	20¾	20¾	— ⅛
Noramco	2800	120	117	120	+ 9
Nor.Forst	17519	$13⅞	13¾	13⅞	+ ⅛
Noranda	17100	$21¾	21⅜	21¾	
Noran.srB	z90	$29⅜	29⅜	29⅜	— ¼
Noran.7.75	1000	$27¾	27¾	27¾	+ ¼
NorcenMv	900	$18	18	18	+ ⅛
fNorcenSb	7462	$15½	15½	15½	
Norcn8.12	500	$25⅛	25⅛	25⅛	+ ⅛
fNormckA	14850	360	340	360	
NormickB	600	410	410	410	— 15
Nor.can.O	1200	$17⅝	17⅝	17⅝	+ ¼
Nor Tel	15645	$19⅞	19⅝	19¾	+ ½
Norgt.wt.a	z85	31	31	31	
Nova Albt	41397	$10¾	10⅝	10¾	+ ⅛
Novatron	5900	240	235	240	
Noverco	3696	$10¾	10⅝	10¾	

O P

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
fOakwdA	1500	75	75	75	+ 50
Oak Pr A	500	260	260	260	+150
fOcelot B	5400	$8⅞	8¾	8¾	+ ⅛
Ogivar	12400	124	120	120	+ 3
Olco.A	8725	410	410	410	+ 5
Olco.W	z4212	8	5	8	
fOnexCorp	400	$13½	13¼	13¼	— ⅛
fONP	4200	$10⅝	10¾	10¾	
fOsha A	3100	$21⅝	21⅜	21⅝	+ ⅜
Pancdn.Pt	1900	$24⅝	24⅜	24⅝	+ ¼
Pantoram	125	121	121	121	
P.Martin	6000	245	240	240	— 15
Peerless	1600	$7⅞	7⅞	7⅞	
Perkins.P	200	$9¼	9¼	9¼	
fPerry.B	z260	74	74	74	— 1
Pla.Dome	23157	$16½	16¼	16½	+ ¼
Plastibec	8300	138	130	130	— 7
fPowr Cr	53382	$12⅞	12⅝	12⅞	— ⅛
Pow Sr86	300	$45⅛	45⅛	45⅛	+ ⅛
Power.Fin	420	$13½	13½	13½	— ¼
Premier.a	500	$5½	5½	5½	— ¼
Pr.Choix.a	650	$6¼	6¼	6¼	
Promatek	2000	100	100	100	
Provigo	25319	$11¼	11	11⅛	+ ⅛

Q R

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Qvestl.u	1500	230	230	230	+ 10
Que Tel	400	$13¾	13¾	13¾	
QuebecoA	900	$20¼	20⅛	20¼	+ ¼
fQuebecoB	71200	$17	16¾	16¾	— ¼
Queenston	3500	210	205	210	+ 8
RPM Tec	500	100	100	100	
Ry.Fin.A	300	$25¾	25¾	25¾	+ ½
Ryll.F.pr	400	$24½	24½	24½	
fRadio.A	3700	$6⅜	6¼	6¼	
Redpath	200	$12¼	12¼	12¼	+ ¼
fRepap	2750	$10½	10⅜	10⅜	— ⅜
Ro—na.p.1	300	$9¾	9¾	9¾	— ⅛
Roctest	1000	130	130	130	— 5
fRollnd A	700	$11¼	11¼	11¼	
fRyTrco.A	4171	$15¾	15½	15¾	+ ¼
Rytrc.Wt	1400	$13¼	13¼	13¼	
RyTrc2.68	120	$21¾	21¾	21¾	— ⅛

S T

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
fSNC	5925	450	440	450	— 5
fSt.Sauv.a	100	220	220	220	
St.Sauv.w	z500	3	3	3	
San Fran	400	250	250	250	+ 5
Soni Ma.a	750	97	97	97	+ 2
Soni Ma.w	2500	4	4	4	
SasOil.7.25	1300	$9⅝	9⅝	9⅝	
Saturn.D	200	140	140	140	— 10

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Scotts C	600	$14½	14½	14½	
fScott Hos	3600	$13½	13½	13½	+ ⅛
Seagram	27300	$70¾	69	70½	+ 1⅝
Sears Can	648	$13¼	13⅛	13⅛	
fSelkirk A	z50	0	0	0	
Shell Can	595	$39¼	39¼	39¼	
Shirmax	500	143	143	143	
Sico	1250	$11⅝	11½	11½	— ¼
S—Beaud.	16500	345	335	345	+ 15
fSocanavA	200	415	415	415	
SocanavW	550	32	32	32	
fSodrcanA	6700	315	315	315	
Sodisco	3400	$8	7¾	7⅞	— ⅛
Soficorp	5600	90	90	90	+ 5
Sofimin.U	500	95	95	95	— 4
Southam	6100	$27⅞	27¼	27⅞	+ ¾
fSpar Aer	225	$16⅞	16¾	16¾	
Sportcn.A	2000	205	205	205	
fSteinb A	5310	$35	35	35	
Stbg Pr C	800	$21⅞	21½	21⅞	— ⅛
Stnbrg.Sr1	200	375	375	375	
Stelco A	6500	$21⅝	21½	21½	+ ⅛
Stel 1.94	1000	$22⅞	22⅞	22⅞	+ ⅛
SumnerSp	2500	205	200	205	+ 15
Synergs.A	150	475	475	475	— 15
TCG Gr.	660	305	305	305	
TCC Bev	1800	$7⅞	7¾	7¾	
Taurus.A	1000	155	155	155	
fTeck B	8400	$16⅛	15⅞	16⅛	+ ¼
Tecrad	1300	215	210	210	— 15
Tee.com	3900	78	75	75	— 5
fTel Mt B	1000	$17½	17½	17½	
fTelebc.s.3	z40	$25	25	25	
fTmedia.A	400	$7¼	7¼	7¼	
Tembec.A	9875	$8	7⅞	8	
Texaco	37913	$40½	40	40¼	+ ½
Thomsn A	1800	$27¼	27⅛	27⅛	— ¼
TIE.teleco	11000	160	160	160	— 5
Timinco	500	300	300	300	+ 20
fTorstr B	4700	$29⅞	29½	29⅞	+ ⅞
Total Pete	200	$23	23	23	
Totec	2800	200	200	200	
Trs mount	135	$14	14	14	
TrAlta 8.4	500	$25⅜	25⅜	25⅜	
TrAlta	11850	$14	13⅞	13⅞	— ⅛
TrCan Pl	47830	$14¼	14	14⅛	+ ⅛
TrCan.w.	5400	10	9	9	— 1
Transat	300	170	170	170	
Tran.finan	3200	$7⅛	7⅛	7⅛	— ⅛
Tridel Ent	1200	$14	14	14	— 1
Trilon Fin	900	$17¾	17¾	17¾	+ ¼
Trilon Sr3	1500	$21¾	21⅝	21⅝	— ⅜
Trilon srA	200	$21⅝	21⅝	21⅝	— ¼
Trit.Cda.R	700	165	165	165	
fTrizec A	180	$31¼	31¼	31¼	
Trizec.sr4	2000	$23⅜	23⅜	23⅜	+ ⅛
Trust Gen	300	$6⅝	6⅝	6⅝	— ⅛
fTurbo Rs	4300	60	58	60	

U V

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
fUAP.In.A	1550	$14	13⅞	13⅞	— ⅛
Ultra Ser2	z90000	0	0	0	
Ultrmar	4285	$5⅝	5½	5⅝	+ ⅛
Uni—Selct	3000	465	460	460	
fUnican.B	2100	$8¼	8¼	8¼	— ¼
fUnicorp.a	10000	$7⅞	7⅞	7⅞	— ⅛
fUniges B	8900	385	380	380	
UnigesprB	1500	$9	8⅞	9	+ ⅛
Univ Exp	z116	35	35	35	
VS Serv	9400	$16½	16½	16½	+ ½
Val Royal	2785	$7⅞	7¾	7¾	— ¼
fV.Houtte	6280	405	395	395	— 5
Varity Co.	4554	330	325	325	
Venmar	4100	125	120	120	— 5
fViceroy.a	27700	380	375	380	— 10
fVideotron	19823	$13	12¾	13	+ ⅜
Vittforge	1000	80	80	80	
Volcano	18200	400	390	400	— 5

W X

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
fWaterbrd	1700	$10⅛	10⅛	10⅛	+ ⅛
Wajax A	550	$12¾	12¾	12¾	+ ¼
Webb Knp	1000	30	30	30	+ 10
Westcoast	2000	$15⅞	15⅞	15⅞	+ ⅛
Westmin	300	$9	9	9	
Weston	2100	$34⅞	34⅝	34⅞	+ ⅜
Wrld wt.B	500	145	145	145	— 11
Xerox Cn	500	$17½	17½	17½	+ ⅛
Total Sales:				6,098,778	

Partially Paid Shares

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
B Corp r	8300	$8⅝	8¼	8½	+ ⅜
Ry.Fin.Ir	9100	$11⅞	11⅝	11⅞	+ ⅜
Total Sales:				17,400	

Trust Units

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
EnpFnd.B	3100	$8¾	8⅝	8¾	
F.Europ.u	2400	$7¼	7⅛	7¼	— ⅛
Total Sales:				5,500	

Junior

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Aur Res	2900	380	370	370	— 20
Abbey	12830	10	8	8	
Abcourt.b	1600	45	45	45	+ 5
Abco.prA	500	225	225	225	+ 10
Ab.Met	47000	13	12½	12½	— ½
Abitibi.R	15799	5	4½	4½	
Achates	12924	10	10	10	— ½
Amer res	2000	180	180	180	+ 20
Arbor	z200	55	55	55	— 5
Armeno	1000	30	30	30	
Armistc	36277	53	48	53	+ 3
Aster.A	5742	11	11	11	
Audrey	12328	295	290	290	— 5
Augmitto	5500	85	82	85	+ 5
Aurizon	3398	42	42	42	+ 1
Aurtec.A	2000	35	35	35	+ 5
Barexor	8635	11	10½	10½	— ½
Boralx.A	1621	35	35	35	
Bresea	500	43	43	43	— 1
Cache.Or	4191	7	7	7	— 1
Cache Ex	9000	22	18	22	— 1
Canaco	1968	12	12	12	— 1
Chabela	6581	9	9	9	— 1
Chesbar	750	70	70	70	— 1
Coleraine	5828	22	20	21	— 1
Dufrsnoy	750	25	25	25	
Dumagmi	10100	$11¾	11½	11¾	+ 1⅛
Duma.Wt	200	212	212	212	+ 2
Dumont	4500	19	19	19	
DynCo	z66	10	10	10	— 5
Essor	2843	13	13	13	
Fairlady	10000	12	10	12	+ 2
Farboro	16147	4	4	4	+ ½
Finor	10000	35	35	35	
Freewest	7456	76	75	75	
Gallant	2000	10	10	10	— 1
Globex	600	30	30	30	
G.Briar	72500	8	7	8	— 2
Gdn Day	31334	11	10	10	
Gln.Grp	7000	55	53	55	+ 4
G.Knit.Wt	z250	75	75	75	— 30
Gdn.Pond	5188	29	25	29	+ 9
GldnStr	57100	265	240	245	— 25
Gdn.Tria	3936	9	9	9	
Goldex	1350	215	205	215	+ 5
Goldx.wt2	z350	10	10	10	
Gordex	z274	65	60	61	+ 1
Houston	4200	20	20	20	
Jamex	27000	12	10	10	— 10
Kewa.Gld	500	115	115	115	— 5
LyonLake	4150	70	70	70	
MSV cl.A	15400	200	192	200	
Maufort	21200	15	14	15	
Mazarin	14180	20	20	20	— 1
Messeg	27313	29	27	28	— 1
Mid—Cdn	13109	7	7	7	— 3
Mimka.M	14263	85	80	85	+ 10
Mispec	3000	85	85	85	+ 5
Monique	4000	26	25	25	— 5
Normetal	5000	21	21	21	+ 3
NAR.met	2548	31	30	30	— 1
Norwood	16127	8	7	7	— 1
Nva.Cgco	12352	155	155	155	
Noveder	946	105	105	105	
Oasis	17990	16	15½	15½	
Omega	6147	4	3	3	— 1
Orex exp	9500	85	82	85	— 2
Orleans	3000	72	72	72	
Oz	5127	5	5	5	— 1
Parquet	20000	11	11	11	+ ½
Que.Coblt	500	17	17	17	+ 2
Radisson	3800	38	37	37	— 1
Ramcor	43733	24	17	22	— 3
Rogi	1500	13	13	13	— 4
Rouyn.Rs	3200	295	290	295	+ 5
Sphix.M	12800	75	71	72	+ 2
Spirit Lk	60600	420	400	410	+ 10
St.Genev	11945	100	95	100	
Stobell	17688	14	13	13	— 1
Standard	3500	22	22	22	— 3
Stratm.A	5700	114	108	114	
Syngold	6600	65	65	65	— 9
Tandem	1629	24	24	24	— 1
TigerCl.A	z200	30	30	30	
Tyler	12065	55	51	51	+ 1
Valmont	3289	4	4	4	
Vendor	2000	6	5	5	
Vior	13050	61	61	61	— 2
Virginia	6000	55	53	53	— 2
Wstrn.Qc	125	135	135	135	— 5
Wrightbr	9835	23	21	21	
Yorb.CIA	4250	30	30	30	+ 1
Total Sales:				916,077	
Total Market:				7,037,755	

INTERNATIONAL DIVISION

French companies — $US

Stock	Bid	Ask	1987 High	Low
Lyon.eaux	0	0	0	0
United Kingdom				
BET Ads	500	$19½	19½	19½
Maxwell	400	450	5⅝	400
United Kingdom — $US				
ADT Ltd.	0	0	265	265
BET.plc.U	400	425	450	410
Others — $US				
Flet.Chlg	360	375	370	370
pLatonia	$51⅝	52⅝	52⅞	52⅝

Precious Metal Certificates $US

Certificates	Oz	High	Low	Close
Grdn gld	15	424.00	424.00	424.00
Grdn plat	210	603.00	589.00	603.00

MONTREAL MOST ACTIVE INDUSTRIALS

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Baue Nat	171324	$11⅜	11⅛	11⅜	+ ¼
Baue Mtl	154985	$27⅜	27⅛	27¼	+ ⅜
Bq.Laur	135800	$12⅛	12	12	
Bq.C.Imp	119948	$24⅞	24⅝	24¾	+ ¼
Labatt	97400	$22¼	21⅞	22¼	+ ½
Mines and Oils					
Pla.Dome	23157	$16½	16¼	16½	+ ¼
Cambio.w	15950	325	315	320	— 5
Coron.90w	15003	160	155	160	
Corona A	14905	$8⅛	8⅛	8⅛	+ ⅛
Lac Min	12129	$12¼	12¼	12¼	
Junior Resources					
G.Briar	72500	8	7	8	— 2
Spirit Lk	60600	420	400	410	+ 10
GldnStr	57100	265	240	245	— 25
Ab.Met	47000	13	12½	12½	— ½
Ramcor	43733	24	17	22	— 3

LE DOLLAR CANADIEN

TORONTO (PC) — Le dollar américain a fermé hier en baisse de 47-100 et se changeait à $1.1859 can., comparativement à $1.1906 le jour précédent en clôture. La livre sterling a monté de 20-100 à $2.1975.

En devise US, le dollar canadien a gagné 33-100 à $0.8432 US et le sterling 90-100 à $1.8530.

FONDS COMMUNS DE PLACEMENTS

MEMBERS	
ABC Group	
vnFully-Mgd	5.24
AGF Group	
Amer Grth	7.29
Cdn Gs Enr	7.01
Cdn SecGth	8.73
xCdn Trustd	4.57
Conv Inc	9.44
Corp Inv	11.89
Crp Inv Stk	5.89
gExcel Am E	4.36
xgExcel Cd B	5.16
gExcel Cd Eq	4.70
gExcel M	8.58-5.00
xGlobal	9.57
Grth Eqty	9.08
HiTech	11.66
Japan	6.10
nMMF	9.53-10.00
Optn Eqty	3.75
Pfd Inc	9.78
Special	4.59
AIC Advantage	
Advntage	9.88
All-Canadian	
Compound	15.25
Dividend	10.75
Natural Res	5.14
Revenue Gth	3.43
Univest	5.77
Allied Captl Mgmt	
vnCanadian	4.07
vnDividend	4.63
vnIncome	5.56
vnInternt'l Cd	4.70
vnuInternt'l	3.94
vnMMF	9.34-5.00
Altamira	
vnCdn. Bal	11.05
nCdn. Bond	10.87
nCdn. Equ	10.90
vnCdn. Incom	6.45
vnDiversifd	10.26
vnRab Bud C	6.41
vnRab Bud In	5.83
A.M.D.	
Am Bl Chip	9.11
Cd Bl Chip	10.21
Dividend	9.29
Fix Inc	9.61
MMF	8.85-10.00
uMMF	6.75-10.00
Resc Can	11.19
T-Bill	8.81-10.00
Associate Inv	
xnAssoc Inv	6.92
Bolton Tremblay	
xBond Mtg	4.95
Cda Cum	14.55
Cdn Bal	4.93
Discovery	4.75
xIncome	10.31
Intern'tl	6.92
Mny Fd	9.92-10.00
Optiml Cdn	6.48
Pld. Rsces	10.06
Taurus	4.54
BPI Capital	
xCdn. Bond	9.94
Cdn. Equity	8.87
vEAFE Fd	7.73
Emerg. Gwt	8.23
Global Eq.	9.09
vGlobal Inc.	9.91
xHigh Yield	10.20
xnMMF	8.51-10.00
Option Eq.	9.37
Burns Fry	
vnBF Bond	10.11
vnBF Cdn	11.51
vnBF Fund	10.89
Calvin Bullock	
American	6.27
Balanced	10.21
xBond	7.53
CIF	6.57
xDividend	9.70
Growth	1.98
MMF	10.08-10.00
Canada Trust	
vnCTNAF	25.01
vnEquity	50.67
vnIncome	9.45
Central Guaranty	
vnFut Cd. Gt	10.24
vnFut Gov.	10.19
vnFut Incom	10.15
vnFut Select	10.17
Central Guaranty	
vBalanced	9.81
vninv Equity	5.82
vninv. Incom	4.53
vnMortgage	10.30
vProp Fund	102.09
Century	
DJ	8.07
uDJ-U.S.	6.81
CGF Group	
vFund 4000	4.32
vInternatn'l	8.03
vVenture Fnd	3.12
Chou Assoc Mgt	
vAssociates	22.54
vRRSP	11.41
Church Street	
vnBalanced	10.33
vnEquity	10.58
vnIncome	10.01
vnMMF	9.14-10.00
CIBC Funds	
nBalanced	10.83
nFix Inc	9.99
nGlobal	9.43
vnMortgage	10.68
Confed Group	
Dolph Eqty	8.04
Dolph Mtge	5.03
Cooperants Group	
vAmer. Eqty.	9.97
vBalanced	9.95
vCdn. Equ.	9.96
vIncome	9.95
CT Inv Counsel	
vnE-S Te	9.65-9.97
Ev Bal	10.88
vEv Int'l	11.43
Ev Spec Eq	10.51
Ev. Gth.	9.48
Everest Bn	10.09
Cundill Group	
Security	14.24
Value	12.75
Elliott Page	
E-P Bal.	25.05
E-P Bond	25.97
E-P Eq.	23.94
nE-P Mo	10.00-1.00
Ethical Gwth	
vEthical Gwt	5.65
Fidelity Int'l	
vCap Bal	10.51
vCap Buildr	10.78
vCap Conser	10.15
vIntP'folio	9.80
First Cdn Funds	
nBalanced	9.96
nBond	9.97
nEqty. Ind.	9.88
nMMF	8.80-1.00
First City Funds	
Growth	4.61
xIncome	4.70
vgReal	6.29
Fonds Desjardins	
vnActions	16.57
vnEquilibre	9.63
vnHypo	4.37
vnIntern'tl	13.82
vnOblig	4.45
Fonds MFQ	
vActions	9.03
vEquilibre	8.94
vObligations	9.70
Fonds SNF	
vEquilibree	9.11
vQuebecoise	7.62
vRevenu	10.03
Future Fund Shar	
nFood Fund	6.22
nGolden Fund	6.98
nSilver Fund	3.98
nValue Fund	5.32
GT Mgmt	
GT Global	5.33
Global Strategy	
Amercas Fd	8.73
nC$Mny	8.31-1.00
vEurope Fd	8.23
Far East F	10.30
vGlobal S Cp	15.74
Global S Fd	13.43
vRRSP	9.40
vgRRSP Acc	10.06
nuUS MF	7.63-1.00
World Bd	9.81
World Mny	9.91
Guardian Group	
American E	17.60
vBalanced	10.57
CIPF86	9.72
CIPF87	10.14
Canadian Eq	5.03
Enterprise	9.76
Global Eq.	4.15
Itl. Income	8.73
North Amer	4.53
Pac. Rim.	16.99
Pfd.Div	7.86-9.12
nS Mny	9.91-10.00
Strat Inc	9.97
uUS MM	7.75-9.72
Gdn Mort Shul	
G Mort Shul	8.65
Heartland Group	
vBond	10.48
vEquity	9.22
vGrowth	7.71
Integra Cap	
Balanced	10.51
Investors Group	
vBond	4.22
vCdn Equity	5.78
vDividend	8.89
vGlobal	5.09
vGrowth	7.70
vIntern'tl	9.49
vJapan	15.67
vnMMF	9.51-1.00
vMtge	4.91
vMutual	8.01
vProv Stk	9.39
vReal Prop	5.31
vRetiremnt	24.89
vSumma	4.73
J. Heward Group	
JH Amer Cd	6.70
uJH Amer Us	5.64
JH FdLtd	7.91
Laurentian	
vgEndur. Bal.	5.13
vnV MM	9.81-10.00
vViking Cdn	16.15
vViking Com	13.89
vViking Div	7.49
vViking Gth	17.21
vViking Inc	4.07
vViking Int	18.61
Lotus Fund	
vnLotus Fun	10.72
Medallion	
vRealty Gwt	11.35
MER Group	
vEquity	13.30
vGrowth	6.12
vnMMF	5.80-10.00
Metropolitan Gr.	
vBond	2.79
vCdn Mutl	5.52
vCollective	14.10
vGrowth	5.99
vProtection	10.25
vSpecl	5.91
vVenture	8.12
MOF Group	
vDOF-II	1.95
vMult. Opp. F	1.67
vSpec. Opp. F	1.34
Montreal Trust Gr	
vnDividend	9.18
vnEquity	24.32
vnIncome	8.17
vnInternatl	21.37
vnMMF	9.60-10.00
vnMtge	9.94
vnRSP Eq.	20.19
vnRSP Inc	17.68
vnRSP	9.30-10.00
vnRSP Mtge	9.95
Mony Funds	
Mony Gold	8.70
Morgan Funds	
Dividend	5.40
Growth	11.69
Income	11.73
Resource	7.49
Worldwide	12.24
Mutual Group	
Amerifund	11.09
CIF	8.43
Diversifd 25	12.21
Diversifd 40	12.95
Diversifd 55	13.05
Dividend	9.78
Equifund	13.35
nMMF	9.49-1.00
MYW Inv Funds	
nCdn Balanc	9.02
nCdn Growth	8.94
nDIF	8.80-9.88
nN Am Grth	7.02
Natrusco	
vnNatrusco	7.04
Noram	
vCdn Conv S	10.02
vConv Sec	12.01
Northern Group	
Cdn Equ	5.02
Int MM	4.96
US Equ	5.57
One Decisnfd	
One Decisn	10.15
Ont. Teachers Gr.	
vnAggressiv	10.98
vnBalanced	10.91
vnDiversifd	10.53
vnFixVa	9.10-10.00
vnMtge	11.45
PHN Group	
nBond	8.63
nCanadian	18.19
nDiv Inc	13.65
nMMF	9.70-10.00
nPooled	35.50
nRRSP	52.64
nU.S. Fund	21.87
Vintage Fd	11.12
Prudential Group	
Diversifd	5.21
Dividend	5.19
Growth	6.89
Income	5.18
nMMF	9.15-10.00
Natural Res.	5.61
Prec. Metals	4.79
Ptnm Hlth Sci	
Ptnm Hlth S	12.17
Realgrowth Fds	
vuA.Trend (U	5.44
vActive Inc.	9.79
vCdn Equity	14.04
vMMF	9.58-10.03
Ren Can B	
vRen Can B	4.40
Royal Trust Gr.	
vnAdv. Bal.	9.53
vnAdv. Gwth.	9.51
vnAdv. Inc.	9.29
vnAmerican	18.80
vnBond	8.83
vnCanadian	31.24
vnEnergy	6.45
vnGlobal Inv.	7.59
vGovt Bond I	8.80
vnJapanese	19.62
vnMMF	9.05-10.00
vnMortgage	10.37
vnPreferred	9.50
Roycom Group	
vSummit RF	10.31
vSummit TD	10.28
RoyFund Group	
nBal	5.19
nBond Fnd	5.09
nEquity	19.79
nMMF	9.34-10.00
Saxon Group	
nBalanced	8.82
nSmall Cap	9.60
nStock	8.44
nWorld Gwth	10.81
Sceptre Funds	
vnBalanced	11.72
vnBond	10.85
vnEquity	11.56
vnInt'l	10.22
nMMF	9.40-10.00
Scotia Funds	
Income	9.67
Stock Bond	9.60
Sentinel	
Am Eq Cdn	8.33
uAm Eq US	7.01
Cda Bond	9.34
Cda Equity	9.12
Global	8.33
nMMF	8.64-10.00
Soficorp	
vCroissance	6.80
vEquilibre	9.01
vRevenu	9.83
Spectrum	
xgCash	9.35-1.00
gCdn Equity	9.47
gDiversified	9.79
xgDividend	9.80
xgInterest	9.69
gIntl Equity	8.23
xnSaving	9.49-1.00
Sterling Mtge	
vnSterling Mt	4.99
TD Green Line	
nCDN Balan	10.25
nCDN Bond	10.22
nCDN Equit	10.20
nCDN Index	5.74
nCDN M	9.55-10.00
vnTD Mortg	10.37
nuUS Index	5.38
nuUS M	7.61-10.00
Templeton Grp	
vGlobal Inc.	10.31
nT-Bill	9.39-1.00
vTemp Cdn	5.52
vTemp Gr C	17.83
vuTemp Gr	14.97
Top 50 Gr.	
vTop 50	9.56
Tradex	
vnTradex	7.37
Trimark Group	
Income Gth	5.35
Interest	9.22-10.00
gSelect	5.11
Trimark	11.10
Trimark Cd	10.90
Trust General	
vnAction Am	13.47
vnAction Ca	23.83
vnEquilibre	9.15
vnHypo	10.51
vnMar Mon	10.04
vnOblig	9.44
Trust La Laur.	
vnAction	9.75
vnOblig.	9.85
20-20 Group Fin	
Sunset	11.94
gSunset Amer	9.88
Sunset Deb.	8.33
Sunset Pfd.	9.10
Sunset World	9.70
United Group	
Accum	10.17
Accum R.	11.33
American	5.61
MMF	10.42-10.00
uMMF U	9.15-5.00
Mortgage	5.12
Security	4.28
Venture	7.98
Venture Ret	11.81
UnivAve Gth	
vnUnivAve Gt	9.69
Waltaine Funds	
vnBalanced	10.16
nDiv. Growth	9.20
xnIncome	9.00
vnInstan	9.66-10.08
NON MEMBERS	
C-Anaes	
vnC-Anaes	9.53
Can Nat Res	
vCan Nat Res	4.71
Conwst RSP	
nConwest rs	86.79
Capital Gwth	
vCapital Gwt	7.92
Capstone Group	
nCS Mg	10.93-10.00
nInternt'l C$	4.48
nuInternt'l U	3.77
nInvestment	5.73
Co-op Trust Group	
vnGrowth	12.70
vnIncome	9.41
Counsel Trust	
vnReal Estat	17.51
CSA Mgmt Gr.	
Goldfund	4.69
Goldtrust	5.21
Dixon, Krog Gr.	
nDK All Seas	3.29
nDK Amn	16.16
nDK Ent.	9.99
Domequity	
vnDomequity	5.40
Dunedin	
vInternt'l	98.74
Dynamic Group	
vAll Dyn IV	1.81
vAll Dyn V	1.54
vAll Dyn VI	3.96
vAll Dyn VII	3.96
vAll Dyn VIII	4.53
D Income	5.27
xD.Div	5.18
vDy Global	5.37
uDyAm US	6.40
DynAmCn	7.61
DynCdn Fd	12.75
vDynGBF	5.11
DynPrecMet	1.09
MMF	8.65-10.00
Mgd P'folio	5.73
Prvtz	10.17
GBC Funds	
vnGBC Capit	2.59
Gyro Equity	
vnGyro Equi	12.04
Hall Bond	
vHall Bond	10.44
Harvard	
Harvard	3.99
Industrial Gr.	
CS Mgt	9.64-10.00
Ind Future	5.27
Indust Am	7.30
Indust Div	10.89
Indust Eq	19.50
Indust Global	5.97
Indust Gwth	14.95
gIndust Hor	5.57
Indust Ine	9.95
Indust Pens	6.15
Mack Eq	2.51
Mack Mtge	1.22
Mar Equity	
vnMar Equity	5.33
Marlboro	
vMarlboro	7.46
Md Mgmt Fd	
vnCMAIF	30.06
vnCMASTDF	37.32
vnMD Bond	10.19
vnMD Grth	17.26
vnPerp G.	1.62
vnPerp G. II	3.62
vnPerp G. III	7.14
vnPerp G. IV	7.56
NW Group	
vCanadian	7.62
vEquity	9.38
NW Trust Eq	
vnNW Trust	19.40
Pacific Group	
Growth	6.09
Ret Bal.	4.46
US Growth	4.04
PMF Mgt. Ltd.	
nPension	3.70
nXanadu Fd	2.52
Pret et Revenu G	
vnAmerican	23.70
vnCanadian	8.79
vnFonds H	5.14
vnOblig.	9.87
vnRetraite	20.58
Princor World Fu	
vuGrowth	16.58
vuWorld Inc	4.49
Sagit Group	
Cam. Bal.	6.31
Cam. Gth	6.77
Cam. Res.	2.81
Tns. Can. Eq	7.17
Trans B	75.56
Trans C	12.58
Synchrovest	
vSynchrovest	6.62
Tdlvest Funds	
American	4.71
Bond	10.15
Diversfd	5.68
Growth	8.99
Income	10.41
MMF	9.18-10.00
Universal Group	
American	9.16
Equity	11.39
Global	5.06
Income	5.26
Pacific	9.07
Resource	5.97
Sect Ame	5.31
Sect Cdn	5.71
Sect Cur	5.20
Sect Glo	5.08
Sect Pac	5.69
Sect Res	4.66
Westrn Grth	
vWestrn Grth	4.39

OPTIONS TRANS-CANADA TRANSIGÉES

Five Most Active TCO Option Classes	Volume	Op Int
TSE 35 Index	2117	10276
Texaco	1640	7485
Cda 9 Mar 11	1150	4628
Falconbridge	785	9803
Inco Ltd	731	12853

Series		Bid	Ask	Last	Vol	Op Int
Alcan Aluminum C..37⅛ Opt Vol...678						
Ja $35		285	310	310	100	100
$37½		120	135	125	128	1444
$37½	P	115	120	115	10	20
Fb $35		320	335	325	1	499
$35	P	65	80	70	10	605
$37½		160	175	160	87	1506
$40		65	80	75	27	1113
$40	P	300	325	310	5	84
$42½		30	45	35	1	287
My $37½		260	270	265	62	190
$37½	P	200	225	225	20	273
Dc $35		210	220	230	50	525
$35	P	1	10	5	15	247
$37½		50	60	55	135	2304
$37½	P	70	80	70	27	1403
Amer Barrick C..20⅜ Opt Vol...20						
Ja $20	P	70	90	80	10	271
Ap $22½	P	235	260	260	10	202
BCE Inc. C..38⅝ Opt Vol...216						
Fb $37½		115	140	125	126	884
$37½	P	25	35	35	30	433
$40		15	25	25	33	805
My $35	P	15	30	30	5	35
$37½		165	190	165	5	295
$40		40	50	40	13	229
Ag $40		55	75	50	4	4
Bk Nova Scotia C..14⅝ Opt Vol...361						
Mr $15		60	70	60	225	1276
Dc $12½		220	235	225	8	308
$15		20	25	20	128	3094
Bk Of Montreal C..27¼ Opt Vol...535						
Ja $27		90	110	100	10	413
$27	P	35	45	40	20	246
$29		20	30	25	380	2625
$29	P	180	185	170	20	370
Ap $27		135	145	145	61	791
$28		85	105	95	27	272
$29		75	80	75	10	1190
Jy $27		165	185	185	7	17
Bombardier B C..12½ Opt Vol...391						
Ja $9		380	385	385	20	660
$12		90	95	105	289	1560
$14		15	20	20	20	733
Ap $13		80	85	95	25	1662
$14		40	50	50	30	411
Jy $12	P	60	80	75	7	57
Bow Valley Ind C..12⅝ Opt Vol...10						
Jy $12½	P	80	100	80	10	32
Brascan Class A C..24⅞ Opt Vol...35						
Ja $25		85	110	85	25	40
$27½	P	250	275	255	10	71
CAE Industries C..9⅛ Opt Vol...19						
Jn $10		75	80	60	6	236
Dc $10		5	10	5	13	777
Cambior Inc C..13⅜ Opt Vol...1						
My $15		60	75	65	1	375
Campeau C..16⅜ Opt Vol...11						
Ja $17½		75	95	75	6	533
$17½	P	130	140	130	5	436
Canadian Pacific C..19⅞ Opt Vol...420						
Ja $20		70	75	85	20	145
Fb $20		100	105	105	190	1783
$20	P	70	85	70	7	358
$21		55	60	55	64	2872
My $19		205	235	220	5	20
$20	P	100	110	100	19	155
$21	P	145	165	165	20	340
Dc $20		40	45	50	75	3449
$20	P	35	40	35	10	4140
$21		10	15	15	10	1578
Cascades Inc. C..5.. Opt Vol...44						
Mr $6		25	30	25	15	1142
Jn $6		30	50	35	10	446
$6	P	105	110	95	15	100
Dc $7	P	185	200	190	4	64
Cdn Imp'l Bank C..24⅞ Opt Vol...200						
Mr $22½		260	285	265	50	321
$25		100	125	100	30	662
Jn $25		150	175	175	100	163
Dc $22½		230	250	245	20	1255
Cdn Tire Corp C..16¾ Opt Vol...11						
Mr $17		105	110	100	11	1493
Cineplex C..13.. Opt Vol...133						
Ja $13	P	70	90	75	5	5
Mr $13	P	90	110	105	50	365
$15		70	80	80	10	152
$15	P	200	240	200	1	133
Jn $12	P	85	105	105	30	30
Dc $13	P	35	55	40	30	215
$14	P	115	125	115	5	15
$16	P	285	315	300	2	3
Cominco Ltd C..22⅜ Opt Vol...258						
Mr $20		320	345	320	5	115
$22½		155	175	175	84	383
Jn $20		370	395	370	10	73
$22½		225	250	230	19	54
$22½	P	105	130	115	9	60
$25		100	125	100	10	23
Dc $17½		490	$5⅜	490	62	372
$20		240	250	240	49	743
$22½		50	75	75	10	217
Corona Corp A C..8¼ Opt Vol...135						
Fb $8		80	105	90	10	414
$9		55	65	60	45	3699
$10		30	40	35	70	3713
My $8		130	155	130	10	611
Dofasco Inc C..26.. Opt Vol...10						
Mr $25		170	195	175	5	63
Dc $25		105	130	100	5	81
Domtar Inc C..14⅞ Opt Vol...428						
Fb $12½		260	265	260	20	241
$15		105	115	115	99	1406
$15	P	115	120	100	10	191
$17½		35	40	40	50	611
My $12½		295	310	310	20	413
$15		180	185	175	35	701
$17½		80	85	75	160	526
Ag $15		200	225	190	10	71
$17½		105	125	110	24	29
Echo Bay Mines C..17¾ Opt Vol...45						
Ja $17½		120	145	130	10	86
$20		35	45	50	10	347
Ap $20		110	120	120	10	231
Jy $17½		265	280	265	10	30
$20	P	290	315	295	5	35
Falconbridge C..22⅝ Opt Vol...785						
Fb $20		315	325	315	227	1462
$20	P	10	20	10	105	464
$22½		135	145	135	163	2250
$22½	P	65	75	75	40	775
$25	P	230	255	235	57	250
$27½		15	20	20	108	775
My $22½		235	255	245	30	851
$22½	P	120	140	135	15	151
$25		115	120	120	20	677
Ag $20	P	60	80	75	20	20
Fletch Chalg C..17½ Opt Vol...45						
Mr $17	P	30	55	55	35	55
Jn $18	P	80	105	120	10	10
Hemlogold C..11½ Opt Vol...65						
Ja $12½	P	85	100	100	5	103
Ap $10		210	225	195	20	120
Jy $10		235	250	225	20	70
$15		50	60	60	20	30
Imasco Ltd C..27⅛ Opt Vol...5						
Ja $30	P	300	310	300	5	97
Imperial Oil A C..47¾ Opt Vol...257						
Fb $45	P	45	70	60	5	100
$47½		265	270	260	2	1594
$50		140	145	140	6	436
$50	P	265	280	250	4	116
$57½		15	20	15	115	147
My $47½		370	410	390	5	8
$47½	P	195	220	200	20	60
$52½		155	175	155	100	436
Inco Ltd C..38.. Opt Vol...731						
Ja $35		410	435	370	55	44
$35	P	60	70	80	35	123
$37½		245	270	210	151	652
$37½	P	130	155	150	20	25
Fb $32½	P	50	60	65	30	1344
$35		445	450	440	10	945
$37½		290	310	260	41	1442
$37½	P	175	200	200	10	545
$40		145	150	145	78	1575
$40	P	300	325	355	16	190
$42½		75	100	75	55	579
My $35	P	145	165	165	20	45
$37½		395	400	395	5	168
Dc $35		330	340	330	75	2020
$35	P	10	30	25	5	393
$37½		130	145	130	95	1005
$37½	P	65	90	70	30	91
Inter-City Gas C..22.. Opt Vol...5						
Dc $20		200	220	200	5	390
Jannock C..18¾ Opt Vol...225						
Mr $16		350	375	375	5	49
$19		170	195	190	10	112
$20		150	155	145	7	932
Dc $18		110	135	135	43	259
$19		75	90	80	20	337
$20		50	75	50	112	339
$21		25	50	30	30	416
$22		5	25	30	2	336
$23		1	25	5	6	250
Lac Minerals C..12¼ Opt Vol...72						
Mr $14		55	60	55	10	512
Jn $14		95	115	110	52	187
Dc $14		5	20	15	10	754
Laidlaw B C..16¾ Opt Vol...511						
Mr $16		135	160	130	5	249
$17		85	95	90	400	992
$18		35	60	45	30	1049
Jn $17	P	90	100	90	10	84
$18		60	85	75	25	275
Dc $16		90	100	100	30	2136
$17		25	30	25	11	2298
Maclean Class X C..14.. Opt Vol...296						
Fb $10	P	5	20	5	20	190
$13		175	200	175	68	265
$14		120	125	115	143	650
$15		70	85	85	25	105
My $10		435	460	440	20	20
$14		170	195	170	20	100
Mac Blodel C..16⅞ Opt Vol...12						
Ja $17½	P	90	115	105	10	345
Jy $17½		105	130	115	2	88
Moore Corp Ltd C..28⅞ Opt Vol...90						
Fb $30		85	100	95	45	296
$30	P	135	155	155	40	85
Ag $30		185	210	185	5	20
National Bank C..11⅜ Opt Vol...45						
Fb $10		125	135	135	30	726
My $10		140	150	150	10	1057
Ag $10		150	160	170	5	38
Noranda Inc. C..21¾ Opt Vol...145						
Fb $20		205	210	210	71	826
$20	P	10	15	15	30	324
$22½		75	80	65	24	3429
$22½	P	110	115	135	10	430
Ag $20		320	345	345	10	10
Northern Tel C..19¾ Opt Vol...120						
Ja $22½	P	270	300	325	5	205
Ap $17½		270	290	265	1	16
$20	P	90	110	100	50	120
Jy $18		270	295	270	9	9
$18	P	50	55	55	20	60
Dc $17½		215	240	220	20	55
$20		15	35	25	10	970
$20	P	50	70	50	5	545
Nor Forest Inc C..13⅞ Opt Vol...22						
Fb $15		50	60	50	12	429
My $15		90	110	95	10	88
Nova Alta Corp. C..10⅜ Opt Vol...614						
Fb $9		190	200	200	20	235
$9	P	20	25	20	10	106
$10		135	140	130	15	2563
$10	P	30	35	40	10	1204
$11		60	65	65	133	4310
$12		25	30	30	80	5084
$13		15	20	20	22	5100
My $10		155	175	160	5	451
$10	P	55	65	60	10	438
$11		90	95	95	55	2113
$12		60	65	60	101	4344
$12	P	135	160	145	20	401
Ag $9		235	260	250	58	605
$10		195	210	195	17	95
$11		130	140	130	58	95
PWA Corp C..14⅛ Opt Vol...6						
Jy $16	P	180	195	205	6	36
Pegasus Gld C..15½ Opt Vol...10						
Ap $17½	P	255	280	270	10	30
Placer Dome C..16½ Opt Vol...244						
Ja $15	P	25	40	30	30	30
$17½		35	45	40	79	276
Mr $15	P	50	60	50	4	242
$17½		90	95	95	45	1861
Jn $15		255	280	250	10	30
$17½		145	165	150	12	65
Dc $15		150	175	140	51	1589
$17½	P	105	130	115	13	199
Power Corp Cda C..12⅞ Opt Vol...85						
Fb $13		60	65	50	14	330
$14		25	30	25	31	999
My $13		85	105	105	20	182
Ag $13	P	100	120	105	20	20
Ranger Oil Cda C..6¼ Opt Vol...30						
Ja $7	P	75	95	75	20	70
Ap $6		80	95	85	10	110
Renaissance C..11¾ Opt Vol...20						
Jn $13		65	85	80	20	20
Rogers Comm.B C..53½ Opt Vol...9						
Ja $52½	P	120	170	130	1	15
$55	P	230	330	235	6	33
Ap $50	P	110	160	120	2	4
Royal Bk Cda C..36⅝ Opt Vol...669						
Ja $32½		450	465	440	125	1973
$35		205	225	220	206	3420
$37½		65	80	75	66	686
Ap $32½		450	470	460	16	165
$35		275	290	270	51	4363
$35	P	50	75	55	20	26
$37½		130	145	140	73	874
Jy $35		310	340	300	2	8
Dc $35		160	180	160	40	383
$35	P	1	15	5	20	288
$37½		15	35	25	35	135
$37½	P	100	125	125	15	20
Seagram Co C..70¼ Opt Vol...293						
Ja $70		260	280	260	39	1140
$70	P	165	190	220	5	137
$75		50	65	65	200	810
Ap $65	P	75	100	85	3	255
Dc $70		135	160	155	26	203
$70	P	95	110	110	20	101
Shell Canada A C..39⅛ Opt Vol...30						
Ja $40		110	135	130	10	17
Fb $40		155	180	175	10	31
My $42½		165	190	185	10	20
Silver US C..6.12 Opt Vol...20						
Mr $6½		20	40	40	10	20
Jn $6		55	80	60	10	42
Southam Inc C..28.. Opt Vol...90						
Mr $27½		225	250	180	20	181
$27½	P	145	170	155	5	6
$30		125	140	115	30	45
Dc $27½		80	105	85	5	129
$30		10	30	10	30	173
Stelco A C..21½ Opt Vol...55						
Fb $20		190	205	200	10	1305
$22½		50	60	55	40	441
My $22½		105	125	105	5	27
TD Bank C..36.. Opt Vol...99						
Mr $37½		75	90	85	2	255
Jn $32½		475	$5	465	10	705
$35	P	110	135	140	10	30
Dc $27½		$8⅜	$8⅞	$8⅝	8	25
$30		$5⅝	$6⅛	$6⅛	10	980
$30	P	1	7	5	9	1036
$35		95	115	110	45	960
$37½	P	150	175	175	5	25
Teck Corp B C..16.. Opt Vol...304						
Fb $15		160	185	160	70	3353
$17½		45	70	45	215	885
Ag $12½		440	465	445	19	26
Texaco C..40¼ Opt Vol...1640						
Mr $32½		$8½	$8⅞	$8⅝	38	217
$35		$6⅜	$6⅞	$7¼	510	659
$37½		470	495	$5¼	79	780
$37½	P	110	135	115	35	329
$40		345	350	335	234	1424
Jn $37½	P	140	150	140	40	70
$40		395	400	415	94	162
$40	P	240	270	225	20	40
Dc $35		$5	$5½	$5⅜	30	322
$37½		300	315	310	166	1030
$40		125	130	140	374	1191
$40	P	85	110	95	20	45
Transcda Pipe C..14⅛ Opt Vol...472						
Fb $13		115	130	125	50	193
$13	P	10	35	25	20	92
$14		45	65	60	170	308
My $12		220	245	220	10	106
$14		70	95	75	180	302
Ag $14		95	115	100	42	94
Videotron Ltee C..13.. Opt Vol...8						
Fb $13		60	80	60	8	85
TSE 35 Index C173.77 Opt Vol...2117						
Ja $165	P	85	105	85	64	299
$170	P	205	225	210	75	299
$175		435	475	440	10	172
$175	P	405	445	415	25	98
$180		235	255	240	35	300
$185		100	120	100	30	182
Fb $165	P	145	165	145	30	231
$170		$8¾	$9¼	$8⅞	1	3
$170	P	275	305	320	2	85
Dc $165		$9½	$9¾	$9⅝	57	87
$165	P	10	20	15	121	2209
$170		$5	$5¼	495	151	728
$170	P	65	70	70	338	1785
$175		195	205	200	879	1693
$175	P	240	260	255	248	527
$180		30	40	30	40	836
$180	P	$5½	$6	$6	10	86
$185	P	10⅛	10⅜	$10	1	25
Cda 10.25 Feb 04 C..101¾ Opt Vol...110						
Ja $100	P	50	65	60	40	51
102½		50	70	55	15	345
Fb 102½		75	95	95	10	10
Mr 102½	P	235	260	245	15	56
Dc 102½	P	130	140	135	30	250
Cda 9.5 Oct 01 C..95⅞ Opt Vol...424						
Ja $92½	P	15	20	20	40	140
$95	P	60	80	80	4	763
Mr $92½	P	45	60	50	20	234
$95	P	125	150	130	23	397
$97½		80	100	90	30	286
$97½	P	265	290	270	1	135
$100	P	445	470	455	129	151
Jn $95	P	180	205	185	3	59
Dc $92½		325	350	345	15	28
$95		105	115	111	25	553
$100		1	5	1	5	776
$100	P	400	425	435	129	239
Cda 9 Mar 11 C..91⅛ Opt Vol...1150						
Ja $90	P	55	75	60	40	44
Mr $88	P	55	70	75	40	74
$90	P	115	140	135	25	106
Jn $90	P	175	200	190	420	409
$92		175	195	195	400	524
Dc $70		2115	2140	$21	120	-
$90		130	155	120	40	112
$90	P	15	25	20	27	665
$92		20	30	25	8	681
$92	P	100	115	135	30	151
Total contract volume						15901
Total open interest						378456

OPTIONS SUR L'OR

(Prix en devises américaines)

Series	Vol	Int. en cours	Haut	Bas	Ferm.
Aug 400p	10	105	8.00	8.00	8.00
Feb 400p	76	3083	3.20	2.60	2.60
Feb 420	4	3108	15.80	15.80	15.80
Feb 420p	24	2523	7.30	7.10	7.10
Feb 460	56	1909	2.90	2.00	2.00
May 390p	20	915	3.50	3.50	3.50
May 400p	20	1505	5.00	5.00	5.00
May 420	6	1624	26.50	26.50	26.50
May 440	22	2512	15.00	14.50	14.50
May 460	10	850	8.00	8.00	8.00
Total	market:			248	

Non transigées

Series	Int. en cours	Offre	Dem.
Aug 390	0	55.00	59.00
Aug 390p	0	4.00	6.00
Aug 400	0	48.00	52.00
Aug 420	65	35.00	37.00
Aug 420p	65	12.00	14.00
Aug 440	6	22.00	25.00
Aug 440p	28	19.00	22.00
Aug 460	75	13.00	16.00
Aug 460p	0	36.00	39.00
Feb 370	0	57.00	61.00
Feb 370p	0	.60	1.20
Feb 380	5	48.00	52.00
Feb 380p	114	.80	1.80
Feb 390	19	39.00	42.00
Feb 390p	466	1.00	2.00
Feb 400	336	30.00	33.00
Feb 440	2269	5.80	7.00
Feb 440p	610	17.00	20.00
Feb 460p	13	36.00	39.00
Feb 480	821	.80	1.80
Feb 480p	0	56.00	59.00
Feb 500	2394	.20	.80
Feb 500p	0	76.00	79.00
May 370	0	65.00	70.00
May 370p	82	1.20	2.20
May 380	3	56.00	60.00
May 380p	460	2.00	3.00
May 390	32	47.00	51.00
May 400	430	39.00	42.00
May 420p	1026	9.50	11.50
May 440p	197	18.00	21.00
May 460p	210	36.00	39.00
May 480	1525	3.50	4.50
May 480p	0	56.00	59.00
May 500	1740	2.00	3.00
May 500p	0	76.00	79.00
open	interest:	31,125	

IOCC METAL OPTIONS
CANADA—EUROPE—AUSTRALIA
Distributed by The Canadian Press
(Prices in U.S. dollars)
NOV. 30
Untraded (Closing Quotations)
10 Ounce Contracts

Series	Op. Int.	Bid	Ask
PLATINUM			
Dec 500	0	95.00	105.00
Dec 500p	0	0.00	5.00
Dec 520	0	75.00	85.00
Dec 520p	0	0.00	7.00
Dec 540	0	55.00	65.00
Dec 540p	4	0.00	8.00
Dec 560	0	35.00	45.00
Dec 560p	0	1.00	11.00
Dec 580	0	18.00	28.00
Dec 580p	0	3.00	13.00
Dec 600	0	1.00	10.00
Dec 600p	0	10.00	20.00
Jun 500	0	115.00	125.00
Jun 500p	0	2.00	8.00
Jun 520	0	95.00	105.00
Jun 520p	0	8.00	18.00
Mar 500	0	105.00	115.00
Mar 500p	0	0.00	10.00
Mar 520	0	85.00	95.00
Mar 520p	0	3.00	13.00
Mar 580	2	30.00	40.00
Mar 580p	0	13.00	23.00
open	interest:	6	

L'ACTUALITÉ BOURSIÈRE

TORONTO

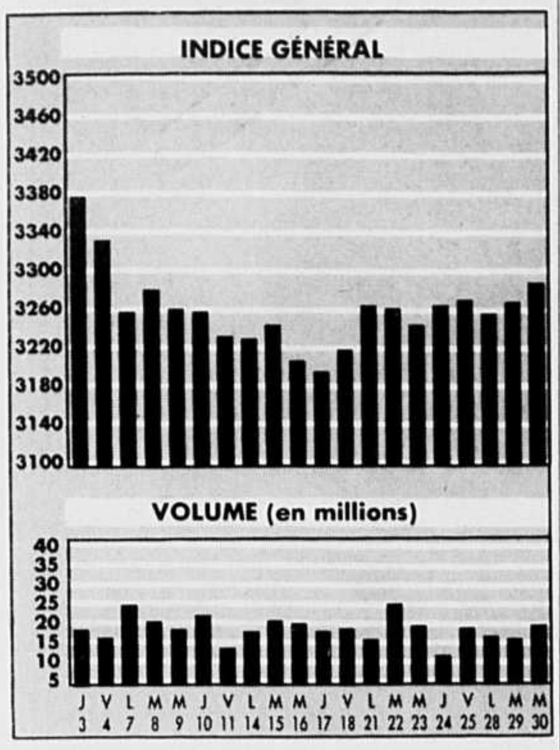

Ventes Haut Bas Ferm. Ch.

A B

A.G.F.M 1000 $5⅝ 5⅝ 5⅝
AHA Auto o 1900 110 110 110 —10
AMCA Int 29332 395 390 395
AMCA r 653622 1½ 1 1½ + 1
AMCA p 700 $24¾ 24½ 24¾ + ¼
AMCA 2 p 1050 $22½ 22¼ 22¼
ARC Int 3000 350 340 340 —15
Abbey E o 500 9 9 9 — 1
Abermin o 20550 22 20 22 + 2
Abti Prce 14284 $19⅛ 19⅛ 19⅛
Abitbi 7½p z50 $46⅛ 46⅛ 46⅛
Abitibi w 8000 110 105 105 — 5
Acadia M o 70801 80 80 80 — 5
Acugrph A o 4200 109 100 100 — 6
Adanac M o 1500 21 21 21 — 4
Agassiz 1500 325 320 325
Agnico E 2170 $12⅞ 12¾ 12⅞
Air Canada 9445 $7⅛ 7⅛ 7⅛
Akaitco o 1000 51 51 51
Albany C 1000 22 22 22
Alt Energy 9695 $15 14¾ 15
Al Enr 775 1450 $25¾ 25½ 25¾ + ⅛
Alta Nat 147 $14⅞ 14⅞ 14⅞
Alcan 218094 $37⅛ 37 37⅛ + ⅛
Alcan C p 3200 $23⅜ 23¼ 23⅜ + ⅛
Alcan E p 700 $23¾ 23¾ 23¾
Alcan F p 2800 $25 25 25 — ¼
Algo Gr A f 1500 425 425 425 — 5
Algo Cent z23 $20⅝ 20⅝ 20⅝
Algma St A 300 $24¾ 24¾ 24¾
Allied Lyns 22800 $10¼ 10⅛ 10⅛
A Barick 108658 $20⅝ 20¼ 20⅜ — ⅛
A Barik w 3800 $6 6 6
ABarik A w 3500 120 115 115 —10
Am Eagle o z440 75 75 75
Amir o 1100 165 165 165
Ancom o 5000 25 19 25 + 10
Ancom w 2500 1 1 1
Anderson 2050 $10¾ 10¾ 10¾
Andrs WA f 100 $12½ 12½ 12½
Ang CT 4½ 225 $25¼ 25¼ 25¼ — ¾
Ang CT 265 350 $30½ 30½ 30½ — ½
Ang CT 290 200 $33¼ 33¼ 33¼
Arbor A 200 $5¾ 5¾ 5¾ + ¼
Asmra Mnl 10600 $5¼ 5⅛ 5⅛
Asbestos z9 $5⅞ 5⅞ 5⅞
Asoc Porc o38600 $5¼ 5¼ 5¼
Astral A f z1 $10⅛ 10⅛ 10⅛
Astral B f z37 $10½ 10½ 10½
Atco I f 500 $7⅝ 7⅝ 7⅝ — ⅛
Atl Shop A f 7800 $9¼ 9⅛ 9¼ + ⅛
Atlantis 3600 84 80 84
Audrey R o 3000 295 290 290 — 5
Augmitto o 10000 84 84 84 + 4
Aur Res o 10200 380 375 375 — 5
Aurizon o 10500 42 40 40 — 3
Avcorp Ind 1800 340 335 335 —10
Avinda o 2000 12 12 12 + 1
BCE Inc 99680 $38⅞ 38⅛ 38⅞ + ⅜
BCED 31441 310 305 310
BCED 9⅛ 1000 $10 10 10 — ⅛
BCED 1 p 900 $25 25 25 + ⅛
BCED w 2500 65 63 63 — 2
BCE Mobl 2250 $19⅞ 19⅞ 19⅞
BCE Pl 1p 800 $24 24 24
BCE Pl 2p 200 $24⅝ 24⅝ 24⅝ + ⅛
BCU Ind o 8000 120 120 120
BCED C I 3000 $23¾ 23¾ 23¾ — ⅛
B C Bancor 16564 97 96 97
BC Banc A 500 $26½ 26¼ 26½
BC Banc B 1000 $26¼ 26¼ 26¼
BC Rail p 850 $25⅜ 25¼ 25¼
BC Sugar A 930 $29½ 29½ 29½ + ¼
BC Sugar P 400 $14½ 14 14½
B Corp p 450 $30 30 30
BGR A 8600 $10⅛ 10 10⅛
BGR 2 w 7900 45 43 45
Bll Ent 5200 400 400 400
BMO nt fin 200 $7 7 7
BP Canada 1912 $16½ 16¼ 16¼ — ⅛
BYG o 5000 65 64 65
Bachelor 3400 135 125 125
Bakertalc o 500 40 40 40
Bancshr p 250 $21½ 21½ 21½ + ⅛
Banister C 700 $7 7 7 — ¼
Bank Mtl 220455 $27⅞ 27⅜ 27¼ + ⅜
Bk Mtl 250 950 $25½ 25½ 25½
Bk Mtl 3p 1350 $25¼ 25 25⅛ + ⅛
Bk Mtl w 30716 1 ½ — ½
Bank N S 92896 $14¾ 14⅝ 14⅝ + ⅛
Bk N S 1p 350 $22½ 22⅜ 22½ + ⅛
Barincor f 1500 285 280 280 + 15
Battle M 1000 $18⅝ 18⅝ 18⅝ — ⅛
Beau CA o 2500 17 17 17 — 1
Beaufield o 4600 28 27 27
Beaver R o 4500 40 40 40
Bedford o 1000 185 180 180 — 5
Bell 9 p 1800 $24¼ 24¼ 24¼
Bell 10 p 500 $24⅝ 24⅝ 24⅝
Belmoral 120750 158 151 155 + 2
Belmorl w 10000 12 12 12 + 2
Bentall I p 17500 $25 25 25
Bethlem R 9500 105 100 105 + 10
Biomira o 1000 320 320 320 — 5
Biotech 3500 130 130 130 —10
Blackdom o 800 490 485 485 + 5
Bombdr A 1000 $12⅞ 12¾ 12⅞ + ⅛
Bombdr B f 118858 $12¾ 12⅝ 12¾ + ⅛
Bombdr B w 500 $26¾ 26¾ 26¾ + ¼
Bow Valy 6141 $12⅞ 12⅝ 12⅝ — ⅛
B V 2025 1500 $27½ 27¼ 27½ + ¼
Bow Vly 205 1100 $20⅞ 20¾ 20¾ + ⅛
Bow Vly R z420 32 30 32
Bow VR p 1400 245 240 240 —10
Bracknel f o 5993 113 108 113 — 2
Bralorne 6500 31 29 29 — 1
Bralor 8.75 800 310 310 310 —20
Bramalea 1800 $25¼ 25⅛ 25⅛ — ⅛
Brml Pty p 1000 $26⅝ 26⅝ 26⅝ + ¼
Brmptn A f 1100 $8 7¾ 7¾ + ⅛
Brascad A 1200 $39⅜ 38¾ 38¾ — ½
Brascan A 21600 $24⅞ 24⅝ 24⅞ + ⅛
Brscn 8½ 1600 $25¼ 25¼ 25¼
Brkwater o 63886 410 400 410 + 10
Brkwtr w 2500 43 43 43
Brenda M 4700 $24 23⅝ 23⅝ — ⅜
Brik Brw o 1600 125 125 125
Bright A 2000 $9¾ 9¾ 9¾
BC Phone 3534 $28⅛ 28½ 28½
BCPh 4¼ p 300 $54 53 53 — 1
BCPh 1956 100 $53¼ 53¼ 53¼ — ¾
BCPh 4.84 800 $14¼ 14¼ 14¼ — ⅛
BCPh 6.80 500 $20 20 20 + ⅛
BrAir ads 100 $35 35 35 —1¼
Br Gas ads z60 $34 34 34
BrTel ads 440 $55¾ 55¾ 55¾ — ¼
Bruncor 2696 $16¾ 16⅝ 16⅝
Brunswk 2325 $11 10¾ 11 + ½

C D

CAE 27962 $9¼ 9⅛ 9⅛ + ⅛
CB Pak 4314 $20 19⅞ 19⅞ + ⅛
CCL A 500 $11 11 11
CCL B f 1572 $10⅞ 10¾ 10⅞ + ¼
CGC Inc 2550 $10 9⅞ 10
CHC Hicpt 3300 315 315 315
CM Pref p 35000 $13⅞ 13⅞ 13⅞ + ⅛
CML Ind o 1000 106 106 106
CSA A f 4400 $5⅛ 5⅛ 5⅛
CT Financl 2000 $18⅞ 18¾ 18⅞ + ⅜
Cableshr A 149500 57 50 57 — 3
Cabre 2000 305 305 305 —10
Cambior 850 $13⅛ 13⅛ 13⅛
Cambior w 16000 325 315 320 — 5
Cambridg 575722 $28¾ 28 28¾ + ½
Camb I 43600 $32⅜ 31⅞ 32¼ + ⅜
Camco Inc 45125 $8 7¾ 8 + ¼
Camp Res z308 88 86 88
Camp Soup 15660 $19½ 19¼ 19½ — ⅛
Campeau 11977 $16⅞ 16⅝ 16⅝ — ⅛
Campeau B 100 $22 22 22 + ½
Campeau D 800 $19¾ 19⅝ 19¾ + ¼
Canacord o z3 35 35 35
Con Lease 500 375 375 375
Can Malt 450 $18 17⅞ 17⅞ — ⅛
C Nor West 16626 $9⅛ 8½ 8½ — ⅞
CNor Wst B 150 $24¼ 24¼ 24¼ — ¼
CNor Wst C 2300 $17 16½ 16½ —1½
C Packrs 500 $14⅝ 14⅝ 14⅝ + ⅛
CS Pete f 1200 $6⅜ 6¼ 6¼ — ¼
C Trsco 1 102100 $22⅛ 22 22
C Trsco C 700 $19¾ 19¾ 19¾ + ¼
C Tung 701 $5⅜ 5⅜ 5⅜ + ⅛
C Tung w 1000 55 55 55 — 5
C Energy 2500 325 315 325 + 10
C Exprss f 828650 88 84 87 + 2
C Futr Ao 16825 35 32 32 + 2
C Home o 2800 $5 5 5 — ⅛
CI Bk Com 189994 $24⅞ 24½ 24⅞ + ⅜
C Manoir 400 300 300 300 + 5
C Marconi 100 $17⅝ 17⅝ 17⅝
Cdn Nat Res z400 16 16 16
C Nth Star 300 400 400 400
C Ocdental 8931 $15¼ 15 15
CP Forest 6550 $41 40½ 40½ — ½
CP Ltd 439970 $20⅛ 19⅞ 19⅞ — ⅛
Cdn Roxy 333 $7⅞ 7⅞ 7⅞
Concom o 6650 $11⅞ 11¾ 11¾ — ⅛
C Spooner 778 21 21 21 — 3
Cdn Tire 200 $34⅜ 34⅜ 34⅜ + 1⅜
CTire A f 33101 $16¾ 16½ 16¾
CUtil A f 15765 $19⅜ 19¼ 19⅜ + ⅛
C Util B z45 $19⅜ 19⅜ 19⅜
C Util 5 pr z45 $55⅝ 55⅝ 55⅝
CUtil 2nd I 900 $25¾ 25⅝ 25⅝
CUtil 2nd K 4200 $25¼ 25 25¼
CUtil 2nd L 1000 $24⅞ 24⅞ 24⅞ — ⅛
CUtil 2nd N 1500 $24⅞ 24⅞ 24⅞
Cdn Wn Bk 700 415 400 400
CWN G 4 pr z25 $9 9 9
Canamax 3024 $5⅛ 495 5 — ⅛
Canam A f 200 $6¾ 6¾ 6¾
ConCaptl 2971 425 410 425 + 15
Candol D o 29715 22 20 20 — 2
Cantor 18700 $26¼ 25¾ 25⅞ + ⅛
Cantor pr 200 $24¾ 24¾ 24¾
Canhorn o 812 67 67 67 — 3
Constar S 9500 210 210 210 + 5
Constar r 6550 5 5 5
Capsule T 700 215 205 205 — 5
Cara 100 $15⅛ 15⅛ 15⅛ — ⅛
Cara A f z5 $14⅞ 14⅞ 14⅞
Careno 2850 $32½ 31¾ 32½ + ½
Carlyle o z125 7 7 7
Carpita C 3200 $8⅜ 8⅜ 8⅜ — ⅛
Cartier o 5000 4 4 4
Cassiar 53870 490 470 490 + 20
Cathedrl o 3500 225 215 220 —20
Celanese 1550 $27¾ 27½ 27¾ + ½
Cntrl Cap 48050 $11⅜ 11½ 11½
Cnt Cap Af 83125 $8⅝ 8⅜ 8⅝ + ¼
Cnt Cap Ap 800 $23 23 23 + ⅛
CFund A f 8010 $6 5⅞ 5⅞ — ⅛
Cntl G Trc 600 $20⅛ 20⅛ 20⅛
Centurion 600 375 365 365 — 5
Chalengr f z1 200 200 200
Chancelor o 600 17 17 17
Charan 2000 220 220 220
Chauvco A o 200 420 420 420
Cheni Gld o 900 490 485 490 + 10
Cheni Gld w 100 150 150 150 — 5
Chesbar o 500 75 75 75 + 5
Chrysler 1100 $30⅞ 30⅞ 30⅞ + 1
CHUM z90 $22½ 22⅜ 22⅜
Cineplex 129725 $13⅛ 13 13 — ⅛
Cinram 300 $6¾ 6¾ 6¾
Cinram w 300 $8½ 8½ 8½
Citadel G o 3350 250 245 250
City Res o 9600 215 210 210 —15
City Res w 17000 17 17 17 + 2
Claude R o 6186 405 380 400 + 20
Cly Mil Af 14300 80 55 65 + 13
Clay Mil w z300 3 3 3
Cliff o 500 90 90 90
Co Steel f 400 $16⅛ 16⅛ 16⅛ + ¼
Cobi Food 500 73 73 73
Cognos 10500 $8 7⅞ 8
Coho A 4000 380 365 365 —15
Coin Lake o10000 175 175 175
Colin Enr o 4360 65 65 65 + 5
Colony P o 1000 107 107 107 + 2
Cirtech A of 5100 170 170 170 + 5
Colray R o 2960 8 8 8 — ½
Cominco L 61819 $22½ 22¼ 22⅜ + ¼
Comnco G p12000 $24½ 24⅜ 24½ — ½
Comnco H p 3700 $13 12⅞ 13 + ⅛
Comnco I w 100 $26 26 26
Comnco R 6000 221 220 220 — 5
Comnco R w15500 30 28 29 — 1
Cml Fin w z300 15 15 15
Compu H o 2500 37 37 37 + 7
Computlog 3900 490 485 485 —27
Comtech 400 260 260 260 —15
Comterm 1200 25 25 25 + 5
Coniagas o 500 160 160 160 —10
Connaught 25750 $26⅞ 26⅜ 26¾ — ⅛
Con Bath A 9822 $14⅜ 14⅛ 14⅛ — ⅛
Con Bath 6 200 $18⅛ 18⅛ 18⅛ — ⅛
Cons Bath C 100 $21⅞ 21⅞ 21⅞
C Brinco Ao 300 415 415 415 + 5
C Carma A 2406 190 190 190
C Carma w 25230 25 24 25
C General z5 70 70 70
C HCI Af 2157 $8¾ 8½ 8¾ + ¼
C Mercntl o 2000 111 111 111 — 1
Con Prof o 1000 90 90 90
C Rambler 1000 $8½ 8½ 8½ + ¼
C TVX o 40800 $5⅞ 5⅜ 5⅞ + ⅜
Consoltex 2900 $17½ 17½ 17½ + ¼
Cons Gas 4434 $24½ 24½ 24½ + ⅛
C Gas 13½ 1450 $26⅜ 26½ 26½
C Gas 760 200400 $25 24¾ 24¾ — ½
Con Pkg 1950 $21 20¾ 20¾ — ¼
CTL Bank 304 205 205 205 — 5
CTL Bk II 113513 $12⅜ 12⅜ 12⅜
Contour B o 8000 60 55 60 + 5
Contrns A f 14200 270 255 255 —20
Contrns A p 2200 $17 17 17 + ¼
Conwst B f 10000 $9⅞ 9¾ 9⅞ + ⅛
Co enerco A 500 375 375 375
Corby B f z11 $16⅞ 16⅞ 16⅞
Cor Mark 44040 370 365 370 + 5
Cor Mrk A 100 $18⅜ 18⅜ 18⅜
Corncopa o 9850 215 205 205 —14
Corona A f 104346 $8¼ 8 8¼ + ¼
Corona B 2180 $8¾ 8½ 8¾ + ¼
Corona A p 1545 $9½ 9⅜ 9⅜ — ⅛
Corona w 21872 165 152 165 + 5
Corna 92 w 2000 200 200 200
Coronet C 19500 350 345 350 + 10
Coscan D 200 $10⅜ 10⅜ 10⅜
Coseka R 72000 20 18 18 — 1
Counsel 62458 $10 9⅞ 9⅞ + ⅛
Coxheth o 118600 53 50 51 — 3
Craftech o 200 135 135 135 — 4
Crestbrk 700 $15½ 15 15 — ½
CLife I A 650 $25⅜ 25⅛ 25⅛
Crownx 7267 $12¼ 11⅞ 12 + ¼
Crownx A f 134330 $6⅜ 5⅞ 5⅞
Crownx 1 p 2500 $20 19¾ 19¾ + ⅜
Crownx 2 p 200 $19¾ 19¾ 19¾
Crownx B w 5400 $13⅛ 13½ 13⅛
Cumulus o 2000 100 100 100 + 5
Cusac Ind o 2500 101 95 95 —15
Czar Res 301400 121 120 121 + 1
DMR A f 100 300 300 300 + 5
Datatech o 2264 51 50 50 — 3
Davidson o 7000 38 35 35 — 2
Dejour o 3000 34 34 34 — 2
Denison A p 2116 455 455 455
Denison B f 2667 450 445 445
Denison p 4250 $23 22⅞ 23 + ⅛
Denison B p 1600 $19½ 19½ 19½ + ½
Derlan 33600 $11⅞ 10⅞ 11⅛ + ⅜
Develcon 1650 160 155 160 + 10
Devlo Ind o z315 76 76 76
Dexleigh 6200 204 203 203 — 2
Dobrasve o 1000 120 120 120 — 5
Dicknsn A 169300 495 485 495 + 15
Dicon Sys 2400 210 210 210
Discov W 2698 115 113 115 + 1
Discrete o 1000 65 65 65
Dofasco 39611 $26¼ 25⅞ 26¼ + ½
Dofasco 260 1465 $34½ 34¼ 34⅜ + ⅛
Dolphin o 2000 91 91 91
Doman A 9100 $7¾ 7½ 7⅝ + ¼
Doman B f 18650 $7½ 7¼ 7¼ + ⅛
Doman 2 p 4400 $25½ 25 25 — ½
D Expl fo 4000 22 21 22 + 1
D Textile 11632 $14⅜ 14¼ 14¼
Domtar 111948 $15 14½ 14¾ + ¼
Domtar 225 100 $25¾ 25¾ 25¾ — ⅜
Domtar B 2300 $22¼ 22 22¼ + ¼
Domtar pr 100 $16¼ 16¼ 16¼ — ⅛
Donohue 6300 $13½ 13⅜ 13½ + ⅛
Dumagmi o 500 $11½ 11½ 11½ + ⅛
Dmi w 2450 217 208 217 + 5
Dunde Pal o10000 44 42 42 — 2
Dunraine o 5260 55 53 53 — 2
Du Pont A 200 $25¾ 25½ 25¾ + ¼
Duration o 42400 15 15 15 + 1
Dylex A 8402 $9½ 9¼ 9¼

E F

E-L Fin 13700 $52¾ 52 52¾ + ¾
ERG Res o 1000 300 300 300 + 10
Eagle P 4200 285 280 280
Eaglet o 8000 40½ 40 40 — 2
Est Bakrie z25 $8⅞ 8⅞ 8⅞
Eastmaq o 32200 395 385 390 —10
Echo Bay 81500 $18 17¾ 17¾ — ⅛
Echo 1989 w 800 $6¼ 6⅛ 6¼ + ⅛
Eco Corp 15100 $10⅝ 9⅞ 10 — ½
Ego Res o 11000 70 67 70 — 1
Ekaton A o 53500 110 105 110 + 7
Elders A 4900 $24¾ 24¾ 24¾ — ⅛
Elcthom X 212 $10¼ 10¼ 10¼ + ¼
Elcthm Y f 58645 $10 9¾ 10 + ½
Empire A f 6520 $12⅝ 12¼ 12½ + ⅛
Energx o 10100 37 36 36
Enrpls C A 500 $9⅛ 9⅛ 9⅛
Enrpls C C 500 $9¼ 9¼ 9¼
Enfield 8000 $6 5⅞ 5⅞ — ⅛
Enfield 1 p 500 $19¾ 19¾ 19¾ — ¼
Enscor Inc 5000 172 172 172 + 2
Enserv C 1500 290 290 290
Env Saf o 1900 300 300 300 — 5
Env Saf w 14000 12 10 10 — 2
Eplett D 300 105 105 105
Eplett D p 2500 420 400 400 —35
Equinox o 5000 225 225 225 + 10
Equty Pres 1000 175 170 170 —15
Equty Res 6000 170 165 170 + 5
Equty Svr A 6400 465 455 455 — 5
Equity Svr p 2317 $18 18 18
Etac Sals 7405 $11 10¾ 11 + ⅜
Etac w 11600 90 70 90 + 40
Euro Nev o 6948 415 410 415 — 5
Exall o 5000 44 44 44 + 3
Excel o 2100 70 70 70 + 2
Exco Tec 2000 110 110 110
FCA Intl 200 $9 9 9
FCMI A of 180 180 180 180 — 5
FCMI B o z60 195 195 195
FPI Ltd 8458 $9¼ 9⅛ 9⅛ + ⅛
Fahnstk A 13500 175 175 175
Fairfax f 4992 $14 13⅞ 14 + ⅛
Fcnbrdge 276290 $22⅞ 22¼ 22⅜ — ¼
Fcnbrdg w 41650 265 246 265
Far West 600 260 260 260 — 5
Farady R 2107 410 400 410
Fed Ind A 28940 $15½ 15⅜ 15½
Fed Ind C 800 $25 24¾ 25
Fed Pion 4900 $11¾ 11⅝ 11⅝
Fin Truco 88250 74 65 74 + 9
F Trsco 1p 1900 90 90 90 + 15
Finning L 14730 $21⅞ 21½ 21⅞ + ⅜
Firan 300 255 255 255 + 5
F Austria 27750 $12¼ 12⅛ 12¼
F Austrl w 598900 65 62 65 + 2
F City Fin 950 $21 20¾ 20¾
F Cty Tr C 1100 $8 7¾ 7¾ — ¼
F Cty Trco 1100 $5⅛ 5 5⅛ + ⅛
F Marthn C 1300 $7⅝ 7¼ 7⅝ + ⅜
FMrcn A f 400 $9⅞ 9⅞ 9⅞
F Mrcn w 36200 6 5 5 — 2
FTor Cap o 400 485 485 485 —15
Flanagan o 3517 285 280 285
Fleet Aero f 496 320 305 305 —15
Fleet Aero 1 9400 385 355 385 + 20
Flet CCon A50679 $17½ 17 17½ + ½
Flet C Inv 13095 $20¾ 20⅝ 20¾
Flet Cl B 2910 $20⅞ 20¾ 20¾ — ⅛
Flet CFin 8 700 $25 25 25
Flet CFin B 4900 $25 24⅞ 24⅞
Focus nmc 1000 $24½ 24½ 24½ + ¼
Ford Cnda 1600 $131 130½ 131 — 2
Forsyth J 2000 400 400 400
F Knox o 11321 16 15½ 16 + ½
Fortis Inc 1079 $19¾ 19⅝ 19⅝ + ⅛
FSesn HI f 100 $21¼ 21¼ 21¼ + ¼
Franco o 7000 $7¼ 7 7⅛ — ⅛

G H

GB Auto 13400 475 465 465
GSW B f 1500 $19⅜ 19⅜ 19⅜
GTC Tr B 6200 455 445 455 + 15
GW Util 25692 $23½ 23½ 23½ + ⅛
Galactic 6225 $5⅜ 5⅜ 5⅜ — ¼
Galtaco 530 $5½ 5½ 5½ — ¼
Gandalf 1600 $6¾ 6¾ 6¾
Geac Comp 9081 187 186 186 — 8
Geddes o 600 134 134 134
Gemini T o z100 60 60 60
GE Canada 1700 $17 17 17
GMC z157 $100 99¼ 100
G Trustco p 500 $22¼ 22¼ 22¼
Geofrin B f 500 195 195 195
Giant Bay o 1000 49 49 49 + 1
Gibraltar 1800 $11½ 11¼ 11½ + ⅛
Glamis 2700 280 270 270
Glen Adn o 14469 45 45 45
Glenayre 4425 $8⅞ 8¾ 8¾
Global Gov 4120 $8½ 8¼ 8¼ — ⅛
Goldcorp f 15900 $6 5⅞ 6 + ⅛
Gld Knight o 6300 $9½ 9⅜ 9½ — ⅛
Gld Myra o 22500 130 120 130
G Nevada o 1300 70 70 70 — 8
Gldn Nth o 4396 340 330 330 — 5
Gldn Rul o 1467 200 195 200
G Shield o 1200 50 47 50 + 5
G Star o 37700 265 240 245 —25
Gldn Ter o 9000 28 28 28
Goldnbel o 20700 95 90 91 — 4
Goldex o 700 215 215 215 + 5
Goldfarb A 250 415 415 415 —30
Goldfarb p 500 $7¾ 7¾ 7¾ — ¼
Goldpost o 5200 90 90 90 + 4
Goldqst o 5000 51 51 51
Goldsil o 1565 86 85 85 —10
Gldteck o 52000 37 35 37
Goodyear 335 $40 40 40
Gordex M o 4555 65 61 65 + 5
Grafton A f 3900 $8½ 8½ 8½ — ⅛
Grandma 5400 33 32 33 — 1
Granges 45056 390 355 360 —25
GL Group 700 $17½ 17 17½ + ¼
GL Nickl o 3000 50 50 50
Gt WLife 770 4200 $25⅜ 25¼ 25¼ + ⅛
Gt W Lifeco 6884 $11⅞ 11⅜ 11⅞ + ⅜
Greyhnd 2300 $24½ 24½ 24½
Growth I 2200 $13⅜ 13⅛ 13⅜
Growth p 1050 $25¼ 25¼ 25¼
Guar Tr p 400 $18¾ 18¾ 18¾
Guar Tr 1 100 $22 22 22 — ¼
Gulf Res 9433 $13⅜ 13¼ 13⅜ + ⅛
Gulf R 1p 2099 485 475 485 + 5
Gulf R w 2000 5 5 5
GWIL 700 255 255 255 + 5
HSK Mnrl o 250000 62 60 60 — 5
Halifax D 600 $5⅛ 5 5⅛ + ⅛
Hmrsn C Bp 2400 $26 25⅜ 25⅜ — ¼
Hamond A f 5580 255 240 240 + 5
Harris A f 1800 $8½ 8¼ 8½ + ⅛
Hawker 1100 $21 21 21 + ⅜
Hayes D 368 $12¾ 12¾ 12¾
Hayes r o 6000 54 54 54 + 4
HCare A of 18500 360 330 345 —20
HDS o 2000 150 150 150 — 5
Hees Intl 33667 $25⅛ 24¾ 25⅛ + ¼
Hees E p 400 $21¾ 21¾ 21¾
Hees w 12100 $5¾ 5⅜ 5¾
Hemlo Gld 102223 $11⅝ 11⅜ 11½ — ⅛
Highwod o 4000 230 215 215 —25
Hilcrest o 240 120 120 120
Hollingr I 42040 $13½ 12⅞ 13½ + ½
Holingr w 1000 285 285 285 — 5
Hope Brok 500 405 405 405
Hope B w 700 190 190 190 + 5
Horsham f 23450 $7 6⅞ 7
HBay Mn s 6804 $8⅜ 8 8¼ + ½
H Bay Co 9635 $21⅛ 21⅛ 21⅛ — ⅛
HBC A p 600 $18¾ 18¾ 18¾ + ⅛
HBC Hp 9900 $19⅜ 19⅛ 19¼ — ⅛
Hy Zels 2500 455 455 455 —15
Hydra Ex o 1000 75 75 75

I J

ISG Tec o 1400 210 210 210
ITL Ind 2p z25 $6⅜ 6⅜ 6⅜
ITL Ind 1p 2500 435 435 435 —15
ITT Can 1p 400 $25⅜ 25⅜ 25⅜ + ¼
Ican o 24200 40 40 40
Ideal Gr Af 2200 $7½ 7½ 7½ — ¼
Imasco F p 200 $25¾ 25¾ 25¾
Imasco L 35020 $27⅛ 27 27⅛
Imsco L Cp 1100 $24½ 24½ 24½
I Life III 1000 $24 24 24
Imp Metal 8300 105 100 100 — 5
Imp Oil A 39774 $48¼ 47½ 47¾ — ⅜
Inca o 4300 42 35 40
Inco 398019 $38⅛ 37⅛ 38 + ⅞
Indal 18900 $13⅞ 13⅞ 13⅞ + ⅛
Inland Gas 43830 $12⅜ 12⅛ 12⅜ + ⅜
Inland G p 100 $11¼ 11¼ 11¼ — ¼
Innopac 1849 $11½ 11½ 11½
Innotech 400 295 295 295 + 5
Inspiratn 147 $7 7 7 + ¼
Integra Sy 18300 120 120 120
Intensity o 2500 61 61 61 — 4
Inter-City 7379 $22 21⅞ 22
Inter C B p 100 $16¾ 16¾ 16¾ — ¼
Inter C C p 3750 $36½ 35⅞ 35⅞ — ½
Interactn o 9000 170 165 165 — 5
Interhome 1225 $41⅝ 41½ 41½ — ¼
Intrmetco 1000 $14¾ 14¾ 14¾ + ¼
I Amco A 3000 180 180 180
IBM 185 $141 141 141 + ½
IForest A f 4012 $6 5⅞ 5⅞
I Forest 1p 3700 $6⅞ 6¼ 6⅜ + ⅛
Intl Lardr 2513 50 46 46 — 4
I Mirtone 8000 70 66 66 — 1
IMirton 1 p 6000 20 20 20
I Petro o 12000 260 260 260 + 10
I Platinm o 60900 140 138 140
I Polaris o 6000 23 22 23 + 3
Intl Pottr 1177 245 240 245 + 5
I SemiTch o 1308 $7 6⅞ 7
Intl Thom 40860 $14½ 14⅜ 14⅜
I Thunder o 2000 71 71 71
I Verifac o 5300 57 55 57 + 3
Intrqust o 21000 24 22 22 + 1
Invntrnic o 1100 115 115 115 —10
Inverness 5000 375 375 375
Inverns 875 300 $11¼ 11¼ 11¼ — ⅛
Inv Grp 9300 $13⅞ 13⅞ 13⅞
Iona o 1000 140 140 140 + 5
Ipsco 5497 $17 16¾ 17 + ¼
Irwin Toy z183 $6 5¾ 6
Irwin Toy f z36 $5 5 5
Ivaco A f 2950 $11⅞ 11¾ 11⅞
Ivaco C p 500 $48 46 48
Ivaco 2nd 1 200 $19 18¾ 18¾ — ¾
Ivaco 2nd 2 400 $19⅛ 19 19⅛ — ⅜
Ivaco 2nd 3 500 $21 21 21 — ¾
Ivaco 2nd 4 1275 $30⅛ 30¼ 30⅜ + ⅞
Jannock 17280 $18⅞ 18¾ 18¾
Jannock 8 1300 $13½ 13½ 13½
Jascan o 77000 45 41 45 + 1
Jean Cout f 7500 $9½ 9⅜ 9⅜ — ⅛
Jonpol o 9500 175 175 175
Joss Enr o 14000 245 240 240
Joutel o f 9200 27 26 26 — 1

K L

KRG Mnag 2500 265 265 265 —10
Kam Cred o48500 35 28 35 + 3
Kam Kotia 5000 190 190 190 + 5
Kerr Add 1575 $20⅛ 20⅛ 20⅛ — ⅛
LFP Hld o 4000 44 40 42 — 3
LSI Logic 1800 230 225 230 + 5
La Fosse o 1700 60 60 60 + 5
La Foss w 1200 9 9 9 + 1
Labatt 32306 $22⅝ 21¾ 22⅜ + ⅜
Lac Mnrls 51616 $12⅛ 12¼ 12¼
Lafrg Can p 2720 $20 20 20
Laidlaw A 6727 $18⅛ 18 18 — ⅛
Laidlw B f 424001 $16⅞ 16½ 16¾
Laidlaw G 8300 $23⅛ 22⅞ 23⅛ + ⅛
Landmrk f z422 22 22 22
Lanpar 7500 75 75 75 + 5
Lasmo Can 1996 220 220 220
Laurasia o 143000 14 12 12 — 2
Laur Gr B 3200 $7⅛ 6⅞ 7⅛ + ⅛
Laur Gr 1 700 $23¼ 23⅛ 23⅛
Lavalin 17100 320 315 315
Lawsn M Af 800 $12½ 12⅜ 12⅜
Lenora o 10500 44 44 44 + 2
Levon o 9300 145 135 140 —15
Linamar 12500 $6⅜ 6½ 6½
Lincoln C 4000 300 300 300 + 20
Linear T 100 $10½ 10½ 10½
Loblaw Co 21844 $10¼ 10⅛ 10⅛ — ⅛
Lob Co pr z20 $27¼ 27¼ 27¼
Loewn Gr 19850 $10¾ 10¼ 10¾ + ⅜
Loewen A p 2200 $15 14¾ 15 + ½
Lwen Ondi 500 $5 5 5
Lonvest 15030 $17⅝ 17⅛ 17⅜ — ⅛
Lonvest A 2100 $21½ 21½ 21½ — ⅜
Lumonics 300 455 455 455
Lynngld R 29800 205 185 205 + 15
Lyngld w 11600 125 125 125 —20
Lytton M o 3800 12½ 12½ 12½ + 1½

M N

MDS H A 500 $23¾ 23¾ 23¾ — ¼
MDS B f 300 $21¼ 21¼ 21¼
MICC 241 $14⅜ 14⅜ 14⅜ + ⅛
MICC 8⅝ 1600 $23½ 23⅜ 23⅜ — ⅛
MPG B p 400 $24 24 24
MSR Exp 6500 155 150 150 — 2
MVP Cap o 72160 64 61 64 + 2
MVP C w 500 25 25 25 — 4
Mackenzie 79593 445 430 445 + 15
Mclan H X 86837 $14 13⅞ 14 + ¼
Mcln HY f 145903 $11¾ 11¼ 11¾ + ½
Macmilan 166193 $16⅞ 16½ 16⅞ + ⅜
Mcmiln 8 p 1100 $23⅜ 23¼ 23⅜ + ⅜
Madelin o 6440 295 285 295 + 10
Magna A f 7783 $12⅜ 12⅛ 12¼
Manitoba p 1550 $25¾ 25½ 25¾ + ¼
Manville 2800 300 295 295 —10
Manridg o 1900 12 12 12 — ½
Mfg Life A 6800 $24⅞ 24¾ 24¾
M Lf Gard 637 $40⅜ 40 40 — ½
Mrtme Lf p 1900 $23¼ 22⅞ 23¼ + ¼
Maritime f 3100 $15⅝ 15⅜ 15⅜ + ⅛
Mark Res 7811 $8⅛ 8 8
Mavtech z40 250 250 250
Maxwell C 500 425 400 425
McAdam o 11500 115 110 110
McFinley o 7644 120 115 119 + 4
McGraw H 100 $28 28 28
MNeil Man 1000 280 280 280 + 5
Melcor 500 $7 7 7 — ⅛
Memotec 4400 $10⅜ 10¼ 10⅜ + ⅛
Memotc w 500 $12¾ 12¾ 12¾ + ⅜
Mentor 500 $7 7 7
Meridian 5300 250 250 250
Meta C o 92001 15 14 14 + 2
Metal Mng 10100 $9¾ 9½ 9¾ + ⅜
Metalore 200 $29 29 29
Minrl Res 43100 440 425 425 —15
Minnova 533 $20¾ 20⅜ 20¾
MinVen o 75267 370 360 360 — 5
Mr Jax 12500 $7⅛ 7 7
Mitel Corp 16556 310 296 300
Mitel 200 p 400 $18⅛ 18 18
Moffat 1000 $19 19 19
Moli o 1150 185 185 185 — 5
Moli A w 4000 13 13 13
Molson A f 9294 $26⅝ 26½ 26½ + ⅛
Monaco 4100 $7¼ 7⅛ 7¼
Mon Inv 500 $34½ 34½ 34½ + ½
Monenco 236 275 275 275
Moneta o 6112 48 48 48 — 3
M Trusco 8900 $16⅜ 16⅜ 16⅜
M Trsco r 2481360 1 ½ 1 + ½
M Trsco B 1500 $22 21⅞ 21⅞
Moore 58186 $29 28¾ 28⅞ + ⅜
Morgan F 618 140 140 140 — 5
Morgn F C 2600 $7 6⅞ 7
Morisn M o 1217 35 35 35
Mltibn Nt 58100 $10¾ 10⅜ 10¾ + ⅜
Muncpl Fin 200 $10¼ 10¼ 10¼ — ¼
Mun Fin Af 4150 $9¼ 9 9
Mun Fin p 200 $10¼ 10¼ 10¼ + ⅛
Murgold o 4150 39 35 39
Muscocho 2570 410 410 410
NLX o 14350 21 19 21 + 1
NSR Res o 10200 18 18 18 + 1
N-W Gr 1282 460 445 460 + 15
Nat Bk Con89004 $11⅜ 11⅛ 11¼ + ⅛
Nat Bk 7 750 $23¾ 23⅜ 23⅜ — ⅛
Nat Bk 8 200 $22 22 22 — ¼
Nat Bsns 85324 134 125 126
Nat Pete o 5000 24 24 24 — 1
Nat Res 2449 36 36 36
NSea Equ f 2800 $8¼ 8¼ 8¼ — ¼
Nf Vg Trco 1150 $23 23 23
Nearctic o 5000 25 25 25 — 2
Nelson H o 251532 45 21 31 + 11
Nelsn H p 7500 50 50 50 + 14
Nelson V o 28500 30 30 30 — 1
Neptun R o 100 290 290 290
Nevada o 500 280 280 280 + 5
NGld Scpt o z84 16 16 16
N Goliath o 10084 12 11 12 + 2
N Hrdng m 3100 $9½ 9 9½
N Provid o z100 43 43 43
N York Oil 1400 11 11 11 — 1
Newalta 9000 90 90 90 + 4
Newfld M o 23100 250 150 150 —110
Newhak o 24490 380 370 380 + 5
Newscop 13500 50 48 48 — 2
Newtel Ent 1820 $16¾ 16⅝ 16¾ + ¼
Nexus o 2320 50 45 50 + 1
Noma A f 12400 $17¼ 17 17 — ¼
Noma B 110 $17 17 17 + ⅜
Noramco o 23452 120 115 120 + 5
Noranda F 3150 $14 13¾ 13⅞ + ⅛
Noranda I 153225 $21⅞ 21½ 21¾ — ⅛
Nornda I B 2157 $29⅞ 29⅝ 29⅞ + ¼
Nornda I C 30880 $27⅞ 27⅝ 27¾
Norcen 229 $17¾ 17¾ 17¾ — ¼
Norcn ord f 7523 $15½ 15⅜ 15⅜ — ¼
Norcn 8.12 800 $25⅛ 25 25 — ¼
Normic A f 400 350 350 350 + 25
NC Oils 16534 $17⅝ 17⅜ 17⅜ — ⅛
NCO 3 p z3 $26⅞ 26⅞ 26⅞
NCO 6 p 100 $20¼ 20¼ 20¼
Northair o 1321 69 69 69 + 5
NDynsty o 3300 40 40 40 + 4
Nor Tel 47945 $19⅞ 19⅝ 19¾ + ½
NTel 3 p 200 $25⅛ 25⅛ 25⅛
Northgat 2000 $6⅞ 6¾ 6¾ — ⅛
Nthlnd O o 67500 15 14 14 — 1
Northstr E 8139 280 275 275 — 3
Northway o 27000 75 71 75 + 1
Nwst Dgtl o13357 80 65 80 + 10
N Beauc o 7000 14 13 14 + 1
Nva Coges o 1700 155 155 155
Nova Cor f 323108 $10⅞ 10⅝ 10¾ + ⅛
Nova G p 2050 $25⅜ 25⅜ 25⅜ + ⅜
Nova H p 720 $23¼ 23¼ 23¼
Nova O p 1600 $25⅛ 25⅛ 25⅛
Novagld o 5255 78 78 78 — 2
Noverco 1700 $10¾ 10⅝ 10⅝ — ⅛
Nowsco W 36050 $12½ 12½ 12¾ + ½
Nu Gro o 15000 106 100 100 — 5
Nu Gro w 6600 5 5 5 + 2
Nuinsco o 13800 95 85 95 — 5
Numac 5300 $9⅛ 9 9

O P

OE Inc 500 $11½ 11½ 11½ + ¼
Oakwood 1100 100 80 80 + 25
Oakwd A f 8500 75 55 70 + 40
Oakwd A p 7600 300 250 290 + 140
Okwd B p 200 300 300 300 + 150
Oakwd C p 1500 75 75 75 + 45
Ocelot B f 27600 $9 8¾ 8⅞
Oiltex o 500 15 15 15 — 5
Omega Hyd 2000 300 300 300
Onex C f 6800 $13½ 13¼ 13½ + ⅛
ONP f 1800 $10⅞ 10¾ 10¾
Onitap o 35000 30 25 30
Opimian o 100 440 440 440 —10
Orbit 6062 75 72 72 + 2
Orbit 3 p 245 $8¼ 8¼ 8¼ + ⅛
Oshawa A f 1450 $21¾ 21⅜ 21¾ + ½
Otooles G o z83 170 170 170
Oxf Prop 24600 161 157 160 + 4
PCL Indust 1500 $6¼ 6¼ 6¼ + ¼
PMC Corp o 1200 130 130 130 — 5
PWA Corp 109064 $14⅜ 14 14⅛ — ⅜
PWA A p 4200 $25¾ 25¾ 25¾
Pac Aqua o 4500 45 38 45 + 6
PCsar A o 2111 90 90 90
Pac NthA f 100 $23 23 23
Pac Nth 6¾ 300 $18¼ 18¼ 18¼
Pac TrOc o 34500 39 38 38 — 2
Pacvest o 1000 55 55 55
Patco Fin 500 $5½ 5½ 5½
Paurin A f 11100 $8¼ 8 8⅛ + ⅛
Paloma P 400 390 390 390 + 5
Pamorex o 3500 48 41 48 + 7
Pamour 200 $7⅛ 7⅛ 7⅛ — ¼
Pan Amr o 1100 100 100 100 —15
PanCan P 1575 $24½ 24⅜ 24½ + ⅛
Pancontl 1500 315 315 315
Pantorma 200 121 121 121 — 4
Paragon o 1500 335 330 335 + 5
Parmt FA f 2313 160 155 160 + 10
Parkland 1550 $6⅜ 6¼ 6¼ + ¼
Pega Cap o 8500 7 7 7 — 3
Pegasus 49800 $15½ 15 15½ + ½
Pmbrtn A f 1500 490 490 490
Penningtn 400 $13½ 13½ 13½
PJewl A f 3400 $17¼ 17 17 — ⅜
Petromet o 76400 140 135 140
Phillips Cb 200 $21½ 21½ 21½ + ½
Phonix Can 600 220 220 220 —15
Phnx Gld o z222 13 13 13
Pine Point 3230 $26½ 26 26½ + ½
Pioner M o 101648 325 315 320 — 5
Place Res A 6000 65 62 65
Placer Dm 92414 $16½ 16¼ 16½ + ¼
Placer G w z650 95 95 95
Plstc Eng o3400 117 114 114 — 3
Plstc Eng w 9900 37 37 37
Platnova o 10000 50 50 50
Plexus o 100 170 170 170 + 5
Poco Pete 49300 $7¾ 7⅜ 7⅜ — ¼
Poco D p 1050 $13⅝ 13½ 13½
Poco Pet w 15800 7 7 7 — 2
Polymer 11200 $10 10 10 + ¼
Polymer w 10500 225 215 225 + 15
Polysteel o 10400 100 95 100 + 10
Powr Cor f 23902 $12⅞ 12⅝ 12¾ + ⅛
Pwr Ex o 41262 24 23 24 + 1
Powr Fin 43631 $13⅝ 13½ 13½
Prairie Oil 800 $6¾ 6¾ 6¾ + ½
Provigo 2779 $11⅛ 11⅛ 11⅛
Pure Gld o 24688 18 17 18 — 1

Q R

Quadra L o 6110 $5⅝ 5⅜ 5½ — ⅛
Quartz M o 7300 90 87 87 — 5
Que Sturg o 6000 235 235 235 + 15
Quebecor A 1300 $20⅜ 20⅜ 20⅜ + ½
Q Street 225 $5½ 5½ 5½ — ⅛
Queenstak 11900 115 112 115
Quenstn G 57000 214 199 207 + 12
Qintra B o 2213 34 34 34
RBK Nt 116600 $10⅝ 10¼ 10⅜ + ⅜
RBK Nt p 1000 $29¾ 29⅜ 29¾
RFC Res o 1700 245 240 245 + 5
RY Fin p 1800 $25¾ 25½ 25¾ + ¼
RY NT Fin 1000 $11½ 11¼ 11¼ + ⅛
RY II p 6100 $24⅞ 24½ 24⅞ + ⅛
Ranchmen 1300 490 475 480 —10
Ranchmn p 200 $24¼ 24¼ 24¼
Ranger 22750 $6¼ 6⅛ 6¼ + ⅛
Ravrock f 700 $6¾ 6½ 6¾ + ⅛
Rea Gld o 7700 325 315 315
Redpath 18783 $12⅜ 12⅛ 12⅜ + ⅛
Redstone o 186500 50 40 47 — 3
ReedSt 1 Sp z57 $28⅛ 28⅛ 28⅛
Regional o 500 168 168 168 + 8
Reitman A f 100 $15¾ 15¾ 15¾ — ⅛
Renisanc 18033 $11¾ 11½ 11¾
Repap f 180710 $10½ 10¼ 10¼ — ⅜
Rileys D 1500 50 50 50
Rio Algom 2259 $21⅜ 21⅛ 21⅜ — ⅛
Rio Alto o 21500 46 44 45
Rockford o z60 20 20 20
Roddy o 8000 80 75 80 + 5
Rogers A 400 $60 60 60 —1½
Rogers B f 5120 $53½ 53¼ 53½ + ½
Rolland A f 300 $11¼ 11¼ 11¼ — ¼
Roman 2500 $10⅜ 10 10⅜ + ⅜
Rothman 1000 $51½ 51½ 51½
Rothm 2p 200 $14¾ 14¾ 14¾
Rouyn R o 1950 295 290 295 + 5
Roxmark o 500 22 22 22 — 1
Roxmark r 262000 ½ ½ ½
Royal Bnk 360127 $36¾ 36¼ 36⅝ + ⅜
Ry Bk 2.75 118765 $31⅝ 31⅛ 31½ + ⅜
Ry Bk 1.45 7050 $17⅜ 17¼ 17¼
Ryl Gld o 14500 70 64 65 + 1
Ry Lepg L 1400 $8⅞ 8⅝ 8⅝
Ry Pacific 11500 130 125 130
RyTrco A 45390 $15⅞ 15⅜ 15⅞ + ⅜
RyTrco F p20000 $100⅛ 100⅛ 100⅛
RyTrco G p 500 $22¼ 22¼ 22¼ + ⅛
RyTrco J p 270 $21¾ 21¾ 21¾
RyTrco M p 600 $21⅜ 21⅜ 21⅜ + ⅛
Ry Trco w 4000 $13¾ 13¼ 13¼ + ¼

S T

SHL Systm 7578 $10½ 10¼ 10¼
SNC A f 900 455 445 450 —10
SR Telcom 1500 295 291 295 — 5
St Andrw o 1500 240 240 240 + 10
St Geneve o 2000 99 97 97 — 1
StL CemA f 3500 $13⅛ 13 13
Samoth C o 1300 155 145 155 + 10
Sandwell A 500 $11 11 11 + ⅜
Santa M o 12068 10½ 10½ 10½
Saskoil 3035 $8⅝ 8⅝ 8⅝ — ⅛
Saskoil A p 9730 $9½ 9⅜ 9⅜
Sce Inv Af 500 $15½ 15½ 15½
Sceptre R 17150 335 315 315 —20
Scptr R 7 100 $15¼ 15¼ 15¼
Scintilor o 24500 295 285 295 + 10
Scintrex 5700 $6⅞ 6¾ 6⅞
Scot Paper 400 $17 17 17
Scot York 51000 160 160 160
Scotts f 4000 $13⅜ 13⅜ 13⅜ — ⅛
Scotts C 1400 $14½ 14⅜ 14½ + ¼
Sebrght E o 5500 85 85 85 + 4
Seagram 99135 $70½ 69 70¼ + 1¼
Sears Can 22639 $13¼ 13⅛ 13¼ + ⅛
Securty H p 2300 $8 7⅝ 8 + ⅛
Sedona I o 300 110 110 110 + 10
Sensormat 400 300 300 300 + 5
Shaw I B 900 $8½ 8½ 8½ + ¾
Shell Can 45650 $39⅜ 39 39⅛ — ⅛
Shltr OG o 700 10 10 10
Sheperd P 1200 $13 13 13 + ⅞
Sherritt 21167 $9⅝ 9⅜ 9⅝ + ¼
Signtech 3000 280 280 280
Sikaman o 900 370 370 370 —10
Simco Eri 2500 $8⅝ 8½ 8½
Skyline o 1450 $8¼ 8¼ 8¼ — ⅜
Slater A 700 $5½ 5½ 5½ + ⅛
Slater B f 1100 $5⅛ 5⅛ 5⅛ — ⅛
Socnav A f 1050 415 415 415 — 5
Socanav w 20500 32 32 32 — 1
S Louvem o z200 80 80 80
Sodisco Inc 800 $8 7⅞ 7⅞
Softkey S o 3000 115 115 115 — 5
Sonora o 9500 250 245 245 —10
Southam 119447 $28 27 28 + 1
Southern o 7000 18 18 18 + 3
Southern w 1000 3 3 3
Spar Aero f 7650 $17 16¾ 16¾ — ⅛
Sparton o 5000 10 10 10
Starrex o 3154 168 168 168 — 2
States Ex o 5000 19 19 19 + 2
Steinbg A f 25300 $35 35 35 — 1
Stelco A 15411 $21⅜ 21½ 21½ + ⅛
Stelco C p 1080 $22⅞ 22¾ 22¾ — ⅛
Stewart Ik o 3000 265 260 265 + 5
Stonbridg 10086 $7¾ 7½ 7½ — ¼
Stroud o 1000 50 50 50
Sud Cont o z475 62 62 62
Summit R 2844 $6¾ 6¾ 6¾
Sun Ice Ltd 1000 310 300 305 + 5
Sunburst o 31197 9 8 8 — ½
Suncor pr z10 $24 24 24
Syngold o 12000 68 65 65 — 3
TH Res o 1500 177 177 177 — 3
TBM NT 57400 $5⅛ 495 5⅛ + 17
TBM NT p 3150 $25⅜ 25⅜ 25⅜ + ¼
TCC Bev 14306 $7⅞ 7¾ 7¾
TSC Shn Ao 8400 160 150 160 + 9
Tap Cp Aof 6986 65 65 65 + 10
Tarragon O 1731 105 100 105 + 5
Tashota N o12500 60 50 60 + 10
Taurus A 500 155 150 150 — 5
Teck Cor A 160 $16½ 16½ 16½
Teck B f 69442 $16¼ 15⅞ 16¼ + ⅜
Teck E p 2200 $26⅛ 26 26⅛ + ⅛
Tecsyn f 21300 350 350 350
Tee Comm o 3000 75 75 75
Tel Radio o z210 95 95 95
Tmedia A f 1100 $7¼ 7¼ 7¼
Tembec A 620 $8 8 8
Terra Mn o 27156 48 45 46 — 4
Tex Can 420823 $40½ 39⅞ 40¼ + ⅜
Thd CGInv 6000 $39 39 39 + ¼
Thom N A 140706 $27¼ 27 27¼ + ⅛
Timinco 105800 310 300 310 + 30
Tiverton o 15000 31 30 30 — 1
Tombil B f 500 175 175 175
Toromont z40 $9⅝ 9⅝ 9⅝
Tor Dm Bk 242545 $36⅛ 35⅝ 36 + ¼
TD Bk 1.835 100 $23½ 23½ 23½ — ⅛
Tor Sun 5600 $23 22¾ 22¾ — ¼
Torstar B f 67200 $29⅞ 29⅜ 29¾ + ¼
T Enrgld o 7750 340 300 300 —40
Total Pet 2600 $23 22⅞ 22⅞ — ⅛
Total PA p 750 $39¾ 39⅝ 39⅝ + ⅛
Trader R o 3000 20 18 18 — 2
Trade 4½ p 100 $75 75 75 + 5
Trader B p 100 $23½ 23½ 23½ + ⅞
Trade 10¼ p 500 $10¾ 10⅝ 10⅝ + ⅛
Trade 7½ p 200 $42 42 42 — ½
Tr C Glass 1000 $21 20 20
Trns Mt 1360 $14¼ 14 14¼ + ¼
TrAlt R pC 1000 $24¾ 24¾ 24¾ — ¼
TrnAlta U 51915 $14 13¾ 13⅞ — ⅛
TrAlta 7.20 1100 $24½ 24½ 24½ + ¼
TrAlta 7.10 16000 $24 24 24 + ⅛
TrCan PL 289218 $14⅜ 14 14⅛ + ⅛
TrP 2.80 p 200 $33 33 33 + ½
TrP 1st E 100 $51 51 51
TrP 1st J z50 $48⅜ 48⅜ 48⅜
TrP w 12650 10 8 10
Transit Fin 8800 $7⅛ 7⅛ 7⅛ — ⅛
Trpac Res o45000 10 10 10
Tree Island 200 $10¾ 10¾ 10¾ — ⅜
Tri Pwr o 46500 20 19½ 20
Tridel Ent 4680 $14 14 14 — 1
Tridont f 11900 200 185 185 —10
Trilon A 4212 $17⅞ 17⅝ 17¾ + ⅛
Trilon Fin I 1500 $21⅞ 21¾ 21¾ — ⅛
Trlon Fin II 4250 $22 21⅝ 21¾ — ⅛
Trilon A w 29600 $8⅛ 8 8⅛ + ⅛
Trimac 37870 345 340 345 + 5
Trimel C o 2400 285 270 285 + 16
Trinity Res 25500 36 32 36 — 1
Triton Can 4000 165 165 165
Triton C A 200 $15¼ 15¼ 15¼
Triton C 1 2200 $8½ 8½ 8½ — ¼
Trizec A f 29925 $31¼ 31⅛ 31¼ + ¼
Trizec 4 p 1800 $23⅜ 23⅛ 23⅜ + ⅛
Trizec 6 p 200 $21⅞ 21⅞ 21⅞
Tuckahoe A 2000 345 345 345
Tudor o 3000 75 70 75 + 5
Turbo 168500 60 58 59
Turbo w 39000 14 13 13 + 1
Tut Ent o 30000 23 22 22
Twin RB f 1006 72 72 72 — 1
Tyler R o 3500 51 51 51 — 3

U V

UAP A f z85 $13⅞ 13⅞ 13⅞
ULS Cap p 3600 $25¾ 25¾ 25¾ + ¼
Ulster P o 1500 171 168 168 — 2
Ultmar plc 10592 $5⅝ 5⅝ 5⅝ + ⅛
Unican B f 300 $8¼ 8¼ 8¼
Unicorp A f11950 $7⅞ 7⅞ 7⅞
Unicorp B 500 $8⅝ 8⅜ 8⅜ — ⅜
Unicorp 10 200 $18½ 18½ 18½ — ¼
Unicorp 117 1100 $12¼ 12 12 — ⅜
Unigsco B f 2050 380 380 380
Un Carbid 753 $24¼ 23¾ 23⅞ + ⅛
U Entprise 1834 $9¾ 9¾ 9¾ — ¼
Un Corp 11000 $35 35 35 + ½
U Keno 600 $6⅛ 6⅛ 6⅛ + ⅛
Un Reef o 5500 43 43 43 + 2
US Steel 1p 3800 $25⅛ 25⅛ 25⅛
VS Serv 8000 $16½ 16¼ 16½
Value Inv 2200 $13 12⅞ 13
Varity C 64114 335 325 325 — 5
Varity A p 300 $23⅞ 23⅞ 23⅞ — ⅝
Varity w 5000 64 64 64
Vedron o 11000 40 40 40 + 2
V Hom Af 2100 380 380 380
Vicery R o 14275 $5⅝ 5⅜ 5⅝ + ⅛
Videotrn f 600 $12¾ 12¾ 12¾
Vista Mn o 10974 254 245 250 — 2

W X

WIC B f 2300 $13 12½ 12¾
Watrbord f 9125 $10⅛ 10 10⅛
Wajax A 2030 $12¾ 12⅝ 12¾ + ¼
Walwyn 10544 390 390 390 —10
Wrdair A f 10100 $8⅜ 8⅜ 8⅜ — ⅛
Wrdair B 800 $8⅜ 8⅜ 8⅜ — ⅛
Weldwod 846 $15¼ 15 15¼ + ¾
Westar Gr 22530 121 116 116 — 6
Wstar Gr p 200 $24½ 24½ 24½ + ¼
Westar M p 1200 $6⅜ 6⅜ 6⅜
Wcoast E 55146 $16 15¾ 15¾
Wcoast A p 1600 $25¾ 25½ 25¾ + ¼
W Deldna o 1413 84 84 84 + 1
Westfield 10300 195 190 190
Westfort o 8000 11 11 11 — 3
Westley o 82700 65 58 63 + 3
Westmin 501 $9⅛ 9 9⅛ + ⅛
Westmin p 1300 $21½ 21½ 21½
Weston 7343 $35 34⅝ 35 + ½
Wstn 6pr 100 $82 82 82 + 1
Wstn p 5000 $24⅞ 24⅞ 24⅞ + ⅛
Wharf 38327 495 490 495
Wharf w 2000 220 215 215 — 5
Whim Crk o 4000 200 195 195 —10
Wilco o 9000 27 26 27 + 2
Wilshir E o 500 10 10 10 — 5
Windarra o 12500 120 117 120 + 3
Winpak 410 $12 12 12 — ¼
Woodwd A 10002 445 445 445 + 10
WW Mnrl o 500 42 42 42
WEaite A f 1000 $10⅜ 10⅜ 10⅜ — ⅛

Ventes Haut Bas Ferm. Ch.
WEqu II w 11100 150 145 150 + 5
X Cal o 45000 60 58 60 + 3
Xerox Can 5486 $17½ 17¼ 17¼ — ¼
Yorbeu A o 4500 30 28 30

Debentures
Cambrdg d 74 $119 116 119 + 1
Oxf Prop d 19 $78¾ 78¼ 78¾ + ½
Scpt R 8deb 11 $80 80 80 + ½
Thornmk d 277 $103 102 103

Debentures In US Funds
Amoco Sed 742 $94¼ 94 94⅛

Partially Paid Shares
B Corp r 45400 $8⅝ 8¼ 8⅝ + ⅜
Bancshr r 9600 $8⅞ 8⅝ 8⅞ + ⅛
RY Fin r 15000 $11⅞ 11½ 11⅞ + ½

Partnership Units
P Storage 100 $34¾ 34¾ 34¾ — ¼
P Storag II 900 $22 22 22

Trust Units
C Income u 7513 $8⅞ 8¾ 8¾ — ⅛
C Trust un 2306 $8½ 8⅜ 8⅜ + ⅛
Enrpls FB u 900 $8¾ 8¾ 8¾
Enrpls FC u 2200 $9¼ 9 9¼
FirstPr Tr u 3200 $22 22 22
RPF Bnd u 8050 $9⅝ 9¼ 9⅝
Rnb Gold U 1500 34 33 33 — 1
RT Enrgy u 2400 $8⅛ 8⅛ 8⅛ + ⅛
RT En IIu 1900 $8½ 8⅛ 8⅛ — ¼
UCarb Eq u 400 $26⅛ 26⅛ 26⅛

Traded In US Funds
Alcan D p 1200 $24⅛ 24⅛ 24⅛
Bow Vly 200 100 $22½ 22½ 22½
Osbn Chap o 5000 155 155 155 + 15

NEW YORK

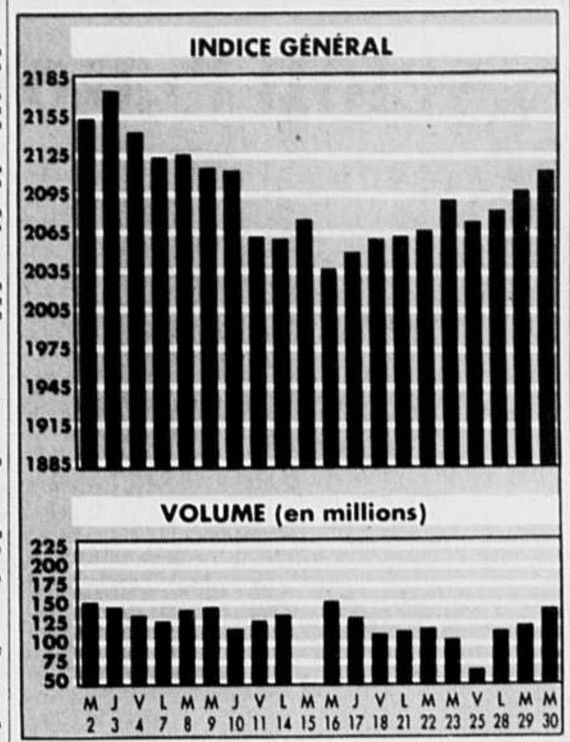

PB Ventes Haut Bas Ferm. Ch.

A B

ACM n 59 9 8⅞ 9 + ⅛
AMR 9 4903 u53¼ 52⅛ 52½ + ¼
ASA 3a 236 39¾ 38⅞ 39⅛ + ¼
AbtLab 1.20 14 2823 46¼ 45⅝ 46 + ¼
AcmeC .40 88 8⅛ 7⅞ 7⅞ — ⅛
AdaEx 1.82e 102 14¾ 14⅝ 14¾
Advest .12 21 71 7 6⅞ 6⅞
Alcan s 1.20 6 2286 31½ 31⅛ 31¼ + ¼
AlexAlx 1 16 874 24 23¾ 23⅞
AllegCp 10 41 70¼ 69½ 69½ — ½
viAlgInt 125 2⅛ 1⅞ 2
AllgPw 3 10 773 38 37¾ 38 + ⅛
AllenG 79 13¾ 13½ 13½
AldSgnl 1.80 12 2740 34⅜ 33⅞ 34⅛ + ¼
AlisC pf 146 2¾ 2½ 2⅝ — ⅛
Alcoa 1.40 8 1078 53⅛ 52¾ 53 + ⅜
AmaxG .08 22 150 17¼ 16⅞ 17¼ + ⅜
Amax pf 3 10 39 38¼ 38¼ — ¾
AmHes .60 2772 30⅛ 29⅝ 29⅝ — ¼
AmBrnd 2.44 10 3260 57¾ 56 56⅞ + 1⅜
ACyan 1.20 14 2625 46¼ 45¼ 45¾ + ½
AEIPw 2.32a 9 2239 27 26⅞ 27 + ¼
AmExp .84 16 9234 27¼ 26⅞ 27 + ⅛
AGnCp 1.40 9 5129 31 30⅞ 31 + ¼
AHome 3.60 13 1391 80½ 79⅛ 80⅜ + 1⅛
Amrtch 5.40 10 1159 93¼ 92 93 + ⅞
AMI .72 13 1027 15⅞ 15¾ 15⅞
AmRlty .60 3 33 4¼ 4⅛ 4¼ + ⅛
AmStor .84 17 532 56¾ 54⅞ 56⅜ + 1½
AT&T 1.20 15 21586 29⅞ 28¾ 29¾ + ¾
Amoco 3.50 9 3056 74⅛ 73½ 74 + ½
AMP 1 16 1149 42⅞ 42 42¾ + ⅜
Amrep 43 5 7¾ 7¾ 7¾ — ⅛
Anheus .72 13 2814 31⅞ 31 31⅞ + ¾
Apache .28 647 7⅛ 6⅞ 7
Armco 24 2326 9¾ 9⅜ 9¾ + ¼
Armc pf2.10 13 23¾ 23¾ 23¾
ArmWI 1 9 1003 33 32¼ 33 + ¾
Asarco .80 5 1302 26⅜ 26¼ 26⅜ + ⅛
AshOil s 1 8 1918 34 33⅞ 33⅞
AllRich 4 10 1136 80⅜ 79⅞ 80¼ + ⅜
AtlasCp 15 29 28⅜ 28⅛ 28⅜ — ⅛
Avon 1 2124 19¾ 19⅛ 19½ + ⅜
BCE g 2.48 804 32½ 32⅛ 32⅜ + ⅛
BakrHu .46 29 1071 13⅛ 12⅞ 12⅞ — ⅛
BkrH pf 3.50 33 40 39 39 —1
Bausch 1 13 322 42¼ 41⅜ 41¾ — ⅛
Baxter .50 14 11157 17⅜ 16⅞ 17¼ + ½
BellAtl 4.08 11 2124 70⅞ 70 70¾ + ½
BellInd .28 14 320 14⅛ 14 14⅛
BellSo 2.36 12 6699 40¼ 39⅝ 40⅛ + ⅜
BenfCp 2 9 362 45⅜ 45¼ 45⅜ + ⅛
BethStl 5 1408 20¾ 20⅛ 20⅜
BlackD .40 15 908 21½ 21 21½ + ⅝
BlckHR 1.04 17 806 28½ 27¼ 28¼ + ⅞
Boeing 1.60 16 4775 62⅝ 61¾ 62 + ¼
BoiseC s1.40 7 1765 40½ 39⅞ 40 + ⅜
Borden 1.56 14 1205 57 56¼ 56¾ + ⅜
Bormns .05i 208 11⅞ 11⅜ 11¾ — ⅛
Bowatr 1.12 7 4370 26½ 26 26¼
BristMy 1.68 16 3705 44⅜ 43⅞ 44⅜ + ⅜
BritPt 3.18e 13 545 54½ 54¼ 54⅜ + ⅜
BritTel 1.98e 10 504 46¾ 46⅜ 46⅜ + ⅜
BrwnGp 1.56 13 243 31¾ 31⅜ 31¾ + ⅛
BrwnFr .48 17 2571 26½ 25¾ 26¼ + ⅜
Brnwk .44 7 1886 17⅝ 17⅛ 17¼ — ⅛
BurlnCt 10 254 17⅛ 16¾ 17⅛ + ½
BrlNth 2.20 23 7512 u76½ 75⅜ 75⅞ + ⅜
Burndy 32 1453 17⅜ 17 17¼ + ⅜

C D

CBI In .60 32 1067 26⅝ 26 26¼
CBS 4.40 15 447 170¾ 167⅛ 170⅜ + 3⅛
CCX 4 3¼ 3¼ 3¼ + ¼
CIGNA 2.96 8 1307 48¾ 47⅞ 48⅛ + ⅜
CNW 9 390 25¾ 25⅛ 25⅜
CNW pf 2.12 42 25½ 25 25½ + ½
CPC 1.60 14 1864 51⅛ 49⅞ 50½ + 1⅛
Callhn .20 166 16⅛ 16 16 + ⅛
CdnPc g .76 3377 16⅞ 16⅝ 16¾ + ⅛
Carlisle 1.16 11 22 32⅞ 32¾ 32¾ — ⅛
CarlW .68 14 92 39⅛ 38¾ 38⅞ + ⅛
Caterp .75 11 3708 64½ 63⅜ 63⅜ — ⅜
CentEn 1.60 5 2473 13 12¾ 12¾
CeMPw 1.48 8 202 18 17⅝ 17¾
Chmpln 1 7 1804 31⅜ 30¼ 31¼ + ⅜
Chase 2.16 3 2002 28 27½ 27⅞ + ⅛
Chase pf5.25 24 51 50¾ 51 + ¼
Chevrn 2.60 9 4422 45⅞ 45½ 45¾ + ⅛
ChkFull .31f 31 28 8 8 8
ChrisCr .53t 19 166 21½ 21⅛ 21⅛ — ⅛
Chryslr 1 6 8864 26¼ 25¾ 26¼ + 1
CineOd 1239 11⅛ 10⅞ 11
Citicorp 1.48 5 7730 26⅛ 25⅜ 26 + ⅜
CivEl pf7.40 z100 67 67 67 — ¼
Clorox 1.04 13 854 31⅜ 31⅛ 31½ — ⅛
CocaCl 1.20 16 7345 43¾ 42⅞ 43⅜ + ⅜
viColec 404 1⅛ 1 1
ColgP 1.48a 13 2372 44¼ 43 43⅞ + ⅜
ColGas 2.18 1106 36½ 35¾ 36½ + 1
CmbEn 1 605 26¾ 26½ 26¾ + ¼
CmwE 3 9 7356 32⅛ 31½ 31⅝ — ½
Comsat 1.32 9 316 26⅛ 25⅞ 26
CPsyc .36 15 534 22⅜ 22 22¼ + ⅜
CmpCre .40 9 146 8 7¾ 7⅞
CompSc 15 403 44½ 44 44¼ + ⅛
Conseco .20 3 59 12½ 12⅜ 12½
ConsEd 3.20 10 1169 45⅛ 44⅝ 45 + ¼
CnsFrt .98 13 607 31⅛ 30½ 31⅛ + ½
ConsNG 1.64 16 722 39⅞ 39½ 39¾ + ¼
CntlCp 2.60 20 408 35 33⅞ 34¾ + ¾
Contlll .20 1142 5½ 5¼ 5¼ — ⅛
CfData 85 2107 18 17⅝ 17⅞ + ⅜
Cooper 1.80 13 953 53¾ 52⅞ 53¼ + ⅛
Crane 1 8 184 23¼ 22½ 22⅞ — ⅛
CwnCk s 13 295 43⅜ 43¼ 43½
CurtW 1.60 11 61 52½ 51¾ 52½ + 1
DataGn 624 18⅛ 17¾ 17¾ — ⅛
Datapt 426 4⅛ 3⅞ 4⅛ + ⅛
Deere .80 13 2172 49⅛ 48¾ 49⅛ + ⅜
DeltaAr 1.20 7 3514 48⅞ 48⅛ 48⅜ + ½
DensMf 1.28 12 103 25¼ 24⅞ 25 — ⅛
DeSoto 1.40 45 76 34⅞ 34⅜ 34⅜ — ⅜
DetEd 1.68 9 2168 16⅜ 16 16⅜ + ⅜
Dexter .80 15 421 23⅛ 22¾ 22¾ — ⅜
DianaCp .12i 50 89 4⅜ 4⅛ 4½ + ⅛
DigitlCm 8 1542 20¼ 19½ 19⅞ + ⅜
Digital 10 9440 93⅞ 92⅛ 93⅜ + 1⅛
Disney .40 17 3606 63½ 62⅜ 63⅜ + 1⅛
Divrsln 70 4⅜ 4⅜ 4⅜ + ⅜
Domtar .50 555 12¼ 12⅛ 12½ + ⅜
Donlley .78 13 796 33¾ 33 33¾ + ½
DowCh 2.80 8 6708 85½ 84¾ 85⅜ + 1¼
Dravo 26 127 15⅛ 15 15
Dresr .80 14 684 27⅜ 27⅛ 27⅜ + ⅛
duPont 3.80 9 4373 82⅛ 81 81⅝ + ⅛
DuqLt 1.28 9 x2074 17½ 17⅛ 17½ + ½

E F

EGG .68 13 949 28 27⅞ 28 + ¼
EKodak 2 11 5767 45½ 44⅞ 45¼ + ⅜
ElecAs 25 45 2⅛ 2⅛ 2⅛
EmrsEl 1.12 13 2478 30½ 29½ 30⅛ + ⅜
EmryA 563 4½ 4¼ 4½ + ¼
Emhrt .88 11 1471 21⅛ 20¾ 21 + ⅛
Equifax .84 17 1153 25½ 24¾ 25⅜ + ⅜
Erbmnt .60 342 28 27⅞ 27⅞ + ⅛
Ethyl .48 11 1721 21⅛ 21 21¼ + ⅛
Excelsr 1.37e 13 15⅛ 15⅛ 15⅛
Exxon 2.20 11 8763 43⅜ 42⅞ 43¼ + ¼
FMC 11 1147 31¾ 31⅛ 31⅝ + ⅜
FPL Gp 2.20 9 1422 31¼ 30⅞ 30½ — ⅛
Fairchd .20 340 14½ 14⅛ 14½ + ⅜
Feders .32 14 1741 11 10⅞ 10⅞ + ⅛
FedExp 12 686 47⅞ 47 47¾ + ⅜
FireFd .50 7 804 29⅛ 28⅞ 29 + ⅛
FightS s .16 16 482 22¾ 22½ 22⅝
Fluor .02e 10 1469 20⅝ 20⅜ 20½ + ⅛
FordM s2.40 5 13028 52½ 51⅞ 52 + ⅜
Foxbro .10e 55 28⅛ 27⅞ 28 + ⅜
FruhfB 209 3½ 3¼ 3¼ — ¼
Frhf pfA1.38t 337 9⅜ 9¼ 9½ — ⅛

G H

GAF .10 13 1572 47 45¾ 46¼ + ⅝
GATX 1.80 12 486 u54⅜ 53⅛ 54⅜ + ⅜
GEO 9 94 4 3⅞ 3⅞ — ⅛
GTE 2.68 13 6551 u45⅛ 44½ 45⅛ + ⅛
GTE pf 2 1 34½ 34½ 34½ + ⅜
GTE pf 2.48 33 26¼ 26 26¼ + ⅛
Gannett 1.08 15 2941 34⅜ 33⅜ 33⅞ + ⅛
GnCrp s .60 8 1906 18¼ 17½ 18¼ + ⅜
GnDyn 1 6 997 50⅞ 49¾ 50½ + ½
GenEl 1.64 13 15069 45⅜ 44 45 + ¼
GnHost .28 329 8⅝ 8½ 8⅝ + ⅛
GnInst .50 9 1222 23½ 22½ 23⅜ + ⅜
GnMills 1.88 16 1544 52¼ 50⅞ 52¼ + 1⅜
GMot 5e 7 9178 84½ 83⅛ 84¼ + ⅜
GMot pf 3.75 3 44½ 44½ 44½ + ¼
GMot pf 5 1 59 59 59 + ⅜
GM E .68 13 1348 41⅛ 40⅞ 41⅛ + ¼
GPU 1.80 8 1083 37⅛ 36⅞ 37⅛ + ⅜
GnSignl 1.80 53 3005 50 49⅞ 49¾ + ⅛
Gensco 12 349 5¼ 5 5¼ + ⅛
GenuPt 1.04 16 1303 36½ 35⅛ 35¾ + ¾
GaPac 1.40 8 2095 35⅛ 34¾ 34⅞
Gillete .86 14 5583 33⅜ 32¾ 33⅜ + 1⅛
Gdrich 1.72 8 1475 50⅛ 49⅛ 49⅞ + ⅝
Goodyr 1.80 6 2466 48⅛ 47¾ 47⅞
Grace 1.40 11 2419 25¾ 25¼ 25½ + ⅛
GtAtPc .60 15 673 47 45¼ 46⅞ + 1¾
GtWFn .76 8 2387 15⅛ 14⅞ 15
Greyh 1.32 44 1616 28⅜ 28⅛ 28¼ + ⅛
Grumn 1 42 546 21⅛ 20⅞ 21 + ⅛
GrdPrd .50b 12 59 14⅛ 13⅞ 14⅛ + ⅜
GlfWst s .70 13 2372 39¼ 38⅝ 39 + ⅜
GulfRs 267 12¼ 12⅛ 12¼
Halbtn 1 24 2106 26⅞ 26½ 26⅞
Hanna s .40 6 595 19 17⅝ 18¾ + 1⅛
Hanfrd .64 15 43 44¼ 43⅞ 44 + ⅜
Hanson .57e 10 9709 14⅛ 14 14⅛
Harris .88 16 802 27 26 27 + ⅞
Harsco 1.20 10 569 26½ 25⅞ 26 — ⅜
HeclaM .05e 23 326 13⅜ 13⅛ 13⅜ + ⅛
Heinz 1.44 15 1580 45¼ 44⅛ 45⅛ + ⅜
HelneC .30 13 22 38 37½ 38 + ¼
Herculs 2.24 14 1727 43¼ 42⅞ 43 — ⅛
Hrshey .70 11 1020 25⅛ 24⅜ 25 + ⅜
HewlPk .34 14 6582 49⅝ 48⅜ 48⅞ — ½
Hilton s 1 16 751 52½ 52 52⅛ — ⅜
Hitachi .63e 38 175 132 131¼ 132 —1
Holiday 6 647 25⅞ 25⅛ 25⅝ + ⅜
Hmstke .20 8 2287 13⅛ 12⅞ 13
Honwell 2.10 18 2156 59¾ 59 59¾ + ¼
HCA .72 13 5131 43½ 42⅞ 43 — ⅛
HousInt 2.14 9 254 58⅜ 56¾ 58⅜ + 1¾
HouInd 2.96 8 3696 27⅞ 27½ 27⅞ + ¼
IC Ind .96 13 2173 32¼ 31⅜ 32⅛ + ¾
ICM 1.36e 118 9¾ 9½ 9½ — ⅛
ICN Ph 531 6⅜ 6¼ 6⅜ + ⅛

I J

INAIn 1.68a 21 16¾ 16⅝ 16¾ + ¼
ITT Cp 1.48 7 2478 50⅞ 49⅞ 50¾ + ⅞
INCO .80 6 4239 32⅛ 31¼ 32 + ⅞
IngerRd 1.04 12 1417 34¼ 33⅜ 33¾ — ⅛
IntdStl 1 6 2196 38⅞ 38⅜ 38¾ + ⅛
Interco 8 x11194 29⅝ 29⅜ 29⅝ + ½
IBM 4.40 14 12709 119¾ 118¼ 118½ — ⅞
IntFlav 1.92 14 526 46¾ 46½ 46¾ + ⅜
IntMin 1 12 860 40⅞ 40½ 40¾ + ¼
IntMult 1.18 12 118 28⅛ 27¾ 28 — ¼
IntPap 1.30 8 5371 45 43⅜ 44¾ + 1⅛
IntpbG .80 14 67 34⅞ 34¼ 34⅞ + ⅜
IpcoCp .36 11 8⅞ 8⅞ 8⅞
JohnJn 2 15 4062 86⅜ 85⅛ 86 + ¼

K L

KLM .75e 6 624 19¾ 19½ 19¾ + ⅜
K mart 1.32 10 3853 35⅜ 34⅜ 35⅜ + ⅞
KaufBH .30 7 110 11⅛ 11 11⅛ + ⅛
Kellogg 1.52 16 1111 61⅝ 60¼ 61½ + 1⅛
KerrMc 1.10 18 1433 37 36¼ 37 + ⅜
KimbCl 1.60 13 2641 59⅞ 58¼ 58⅞ — ⅜
Kraft 2.04 12 13175 u105¼ 105⅛ 105½ — ⅛
LAC .10a 820 10⅜ 10¼ 10¼
viLTV 2444 2½ 2¼ 2¼ — ⅛
viLTV pf 1 15¾ 15¾ 15¾ + ¼
viLTV pfB 36 3⅜ 3½ 3½
viLTV pfC 7 11½ 11 11
viLTV pfD 37 2¾ d 2⅜ 2¾
LomSes 6 287 15⅛ 14⅞ 15 + ¼
Learnl .48 15 262 16⅜ 16⅜ 16⅜ — ½
LeeEnt .68 16 26 26¾ 26⅜ 26¾ + ⅛
Lilly 2.30 17 1946 88½ 87⅞ 88⅛ + ⅜
Lilly wt 320 25⅞ 25⅜ 25⅞ + ½
Litton 11 264 72 71½ 71¾ — ¼
Lockhd 1.60 4 1311 40⅞ 39¾ 40⅜ + ¾
Loews 1 6 2435 77¾ 76⅜ 77⅛ + 1⅜
Loral .72 10 767 33¾ 33⅛ 33⅜ + ¼
LaLand 1 885 31⅞ 31¼ 31⅜ + ⅜
Lubys .56 16 264 24 23½ 24 + ⅜
Lukens .80 7 76 26¼ 25⅜ 26¼ + 1⅛

M N

MCA .68 29 2619 45 43¾ 44½ + ⅝
MCorp 536 ¾ 11-16 11-16
MCor pf3.50i 3 5 5 5
Macmil .80a 82 13 89¾ 89½ 89½ — ¼
MfrHan 3.28 3 2790 29¼ 28½ 29 + ½
Manvl n 995 7⅝ 7½ 7⅝ + ⅛
Marcde 23 128 2¼ 2⅛ 2¼ + ⅛
MrshMc 2.50 14 1677 57½ 56¾ 56⅞ — ½
MartM 1.10 6 1709 42⅛ 41½ 41⅞ + ⅜
Masco .48 13 3814 25⅜ 24⅜ 24⅝ + ½
MasCp 3.80 70 34⅛ d33 33⅛ — ⅞
Mattel 978 9⅛ 8⅞ 9⅛ + ⅛
Maxus .05e 1387 7 6¾ 7 + ⅛
MayDS 1.28 11 2322 36¼ 34⅜ 36¼ + 1⅜
Maytag .90a 11 4134 20⅛ 19¾ 19⅞ + ⅛
McDld .20a 10 87 6⅜ 6¼ 6¼
McDnl .56 14 3624 47¼ 46½ 47 + ½
McDnD 2.56 10 347 77¼ 75⅜ 76⅞ + 1½
McGrH 1.84 17 3822 61⅞ 59¼ 61¼ + 2½
Mead .76 8 8056 40¾ 39⅛ 40¼ + 1¾
Mesrx .28 15 1264 27⅝ 27¼ 27½ + ⅛
Melvill 2.10 12 1177 71¾ 70¾ 71 + ¾
Merck s 1.48 20 8827 57 55⅞ 56½ + ⅞
MerLyn 1 16 1191 26⅜ 25⅞ 26⅜ + ½
MidSUt .20e 10 4766 16 15¾ 15⅞
MMM 2.12 13 5023 60⅞ 60⅛ 60⅜ — ⅛
Mitel 576 2⅜ 2⅜ 2½
Mobil 2.40 9 5285 44⅜ 44 44⅜ + ¼
Monsan 3 10 1844 80⅜ 79¾ 80⅜ + ⅛
Morgan 1.50 7 3490 35⅜ 34⅜ 35 + ⅜
MorgGr 98 7 6⅞ 6⅞ — ⅛
Morton .92 11 1879 38⅜ 37⅜ 38⅜ + 1⅛
Motorla .76 12 5770 37⅞ 37⅛ 37⅜ + ⅜
NBI 280 2⅛ 2 2
NCR 1.24 10 5221 52⅞ 51¾ 52 — ⅜
NL Ind .20 1258 6¼ 5⅞ 6⅛
NL Ind pf 679 17½ 17¼ 17⅜ — ⅛
NWA .90 15 699 55⅛ 54⅜ 54⅞ + ¼
NatEdu 43 1933 25⅜ 24⅜ 24¾
NatFGs 1.26 11 349 17¾ 17⅜ 17¾ + ⅛
NII .12i 1772 18 17⅛ 17¼ — ⅛
NMedE .68 11 966 21¼ 21 21⅛
NtSemi 11 4196 9 8⅝ 8⅞ + ⅛
NtSvIn .76 12 297 21½ 21 21½ + ⅜
Navistr 7 3152 5 4⅞ 5 + ⅛
NwtMg .60 18 1872 35½ 33⅞ 35½ + 1⅝
NiaMP 1.20 13 3077 13¼ 12¾ 13⅛ + ⅜
NorTel .28 12 1013 16¾ 16⅛ 16⅝ + ½
Nthgat g .50e 188 5⅞ 5⅝ 5¾
Nova g n .44 2580 9⅛ 8⅞ 9 + ¼
NuvNY .68a 83 10 9⅞ 10 + ⅛
Nynex 4.04 10 3374 66¼ 65⅜ 65⅞

O P

OcciPet 2.50 19 7217 26⅛ 25⅞ 26
OhioEd 1.96 10 49314 18⅛ 18⅜ 18⅞ + ⅛
Olin 1.80 11 1219 46⅞ 45 46¾ + 1¾
OutbdM .80 8 483 30⅞ 30½ 30¾ + ¼
OwenC 5 1246 22½ 21⅞ 22⅜ + ⅜
Oxford .50 11 10⅜ 10½ 10⅜
PPG 1.36 9 2102 37⅜ 36¾ 36⅞ — ⅜
PacEnt 3.48 10 1509 38⅛ 37 37¾ + ¾
PacGE 1.40 13 6463 u18⅞ 17⅞ 18⅛ + ⅜
PacSci .40 49 7 10⅞ 10⅜ 10⅞ + ⅛
PacTel 1.76 12 8189 31⅜ 30⅜ 31⅛ + ½
PanAm 2579 2½ 2⅜ 2⅜ — ⅛
PanEC 2 1646 25½ 25⅛ 25⅜
ParkDrl 2 563 4⅛ 4 4⅛ + ⅛
Penney 2 11 2312 53½ 51⅜ 53⅜ + 1½
Pennzol 3 41 408 73¼ 72¼ 72¼ — ¾
PeopEn 1.52 9 499 21 20⅜ 20⅜ — ½
PepsiCo .84 15 7195 40⅞ 39¾ 40⅞ + ⅞
Pfizer 2 12 3011 57⅛ 55⅞ 56¾ + ⅞
PhelpD 1.60 4 3978 48⅜ 47¼ 48⅜ — ⅛
PhilaEl 2.20 8 1552 19⅜ 19½ 19⅜ + ⅛
PhilMr 4.50 10 7649 97¼ 96¼ 96⅝ + ½
PhilPet .72 9 5589 20⅛ 19⅞ 20
Pilsbry 1.20b 60 12767 59⅛ 57⅞ 59⅛ + 1⅜
PitnyBw .92 14 1723 43⅛ 42⅜ 42⅝ + ⅛
Pittstn 652 16½ 16 16½ + ½
Polaroid .60 69 3190 36¼ 35⅞ 36⅛ + ⅛
Portec 32 42 6 5⅞ 6 + ⅜
PortGC 1.96 14 1299 22⅜ 21⅞ 22⅛ + ⅛
Primca 1.60 6 2117 28⅞ 28⅛ 28⅜ + ¼
ProctG 2.80 13 2344 82⅜ 81⅛ 81⅞ + ⅜
PSEG 2.04 10 6717 25 24⅝ 25 + ⅜
PugetP 1.76 9 674 18⅜ 18¼ 18½ + ⅛
PHICB .85 197 8 7¾ 8 + ⅛

Q R

Qantel 1 65 11-16 ⅝ ⅝
QuakrO 1.20 16 4163 51½ 50½ 51⅜ + 1
Quantm 3 8 1077 98⅛ 97⅛ 97⅜ — ⅞
QkReily .24a 8 63 11⅝ 11½ 11½
RJR Nb 2.20 17 67239 u94½ 92 93⅛ + 2½
RalsPur 1.50 14 1129 77 75⅜ 76⅞ + 1⅜
RangrO 51 204 5¼ 5⅛ 5⅛
Raythn 2 10 1123 71⅜ 70⅞ 70⅞ — ⅜
ReadBt 112 ¾ 11-16 11-16
ReichTg 1.76 8 31 13⅜ 13⅜ 13¾ + ⅛
Rxene n.15e 297 16⅜ 16½ 16⅝
RevMtl 1 7 3367 51¾ 50¾ 51 + ⅜
RiteAid .74 15 449 35¾ 35¼ 35½ + ⅛
viRobins 13 100 23⅞ 23 23⅞ + 1⅛
Rockwl .72 7 2080 20⅛ 19¾ 20⅛ + ⅛
Rorer s .80 24 2774 43⅜ 42¾ 42¾
RoylD 7.24e 7 3186 114 113⅜ 113¾ — ¼
Ryder .56 15 2503 24⅛ 23¾ 23⅞ + ⅛
Rymer pf1.17 76 8⅛ 8 8⅛ + ¼

S T

SCEcp 2.48 9 2855 33⅛ 32¾ 33 + ⅛
SSMC 66 15 20⅛ 19⅞ 19⅞ — ⅛
SabnR 1.38e 8 77 12 12 12
Salomn .64 17 2356 25⅛ 24¾ 25
SDieGs 2.60 12 1118 u39⅜ 38⅞ 39⅜ + ¼
SJuanB .27e 17 112 6½ 6½ 6½
SJuanR 2.25c 11 70 11⅛ 11⅛ 11½
SFeSP s 5619 17⅝ 16⅞ 17⅛ + ⅜
SaraLee 1.44 15 2079 45½ 44⅜ 45¼ + ⅜
SchrPlg 1.60 17 3670 57 55⅛ 56⅜ + 1⅜
Schlmb 1.20 14 4230 33½ 33 33⅜ + ¼
ScottP s .80 7 2192 37⅛ 36⅜ 36⅞ + ⅜
SeaCnt .35e 4 546 u29⅜ 29¼ 29½ + ½
Seagrm 1.20 10 1719 59½ 58 59½ + 1⅜
Sears 2 10 9097 40⅛ 39⅜ 39⅞
SecPac 1.96 10 1334 37½ 36½ 37⅜ + ⅜
Shaklee .80 16 1334 26⅛ 25 25¾ + ⅝
ShellT 5.10e 9 772 73¼ 73 73⅛
Shrwin .64 11 714 26⅜ 25¾ 26¼ + ¼
Smithln 4 61 7⅞ 7¾ 7¾
SmkBck 1.84 22 6073 45⅜ 44⅜ 44⅞ + ¼
SnapOn 1 13 992 35⅞ 35¼ 35⅜ — ⅜
SonyCp .29e 32 1246 54⅞ 54⅝ 54¾ — ½
SourcC 3.50 36 36 35⅜ 35¾
SoestBk 1 6 620 22½ 21⅞ 22½ + ½
SouthCo 2.14 9 2808 21¾ 21¼ 21⅜ + ¼
SoRy pf 2.60 1 28½ 28½ 28½
SoUnCo .20 197 8 7½ 7⅞
SwBell 2.48 12 2686 41½ 40⅜ 41½ + 1⅛
Sprague 16 52 11¼ 11¼ 11¼
Squibb 1.60 17 2789 69⅜ 67⅞ 68⅞ + ⅜
StdPac 1.20e 6 419 12¼ 12⅛ 12⅛ + ⅛
StdPrd .80 8 33 27¾ 27⅛ 27⅜ + ½
StanlWk .96 11 662 26½ 26 26¼ — ¼
StaMSe 1.12a 35 10½ 10¼ 10⅜ — ⅛
StrlCh n 4 153 15½ 15¼ 15½ + ⅛
StoneW 2.40 14 38 70¾ 70½ 70¾ + ¼
StoneC s .36 6 7927 30½ 29¼ 30⅛ + 1
StorTch 15 1670 1⅜ 1½ 1⅜
SunCo n 1.80 1121 u32½ 31¾ 32⅜ + ½
SunMn 1757 3¾ 3½ 3⅜
Syntex 1.30 14 2669 38¾ 38⅛ 38⅜ + ¼
TJX .50 16 50 24⅞ 24⅜ 24⅞ + ½
TRW 1.72 9 381 42½ 41⅞ 42¼ + ⅛
TacBt 332 9-16 ½ 9-16 + 1-16
Tandy .60 12 1472 42⅜ 41⅜ 42⅜ + ¾
TchSym 14 381 13 12¾ 13 + ¼
Tektrnx .60 487 19⅜ 19 19⅜ + ⅛
Teldyn 4 8 226 328⅞ 326½ 328⅞ + 1¼
Telef 1.15e 6 1499 23½ 23⅛ 23⅛ — ¼
Templl .84 7 1610 47⅜ 46¾ 47½ + ½
Tennco 3.04 4192 50 49½ 49⅞
Texaco 3 12 8792 48 47⅜ 47⅞ + ⅛
TexInst .72 9 6990 35⅞ 35½ 35⅝ + ⅛
TigerIn 7 431 12¼ 12⅛ 12½ — ¼
Time 1 20 2923 99½ 96⅜ 99¼ + 2
Timkn s .80 17 490 30¼ 29⅞ 30¼ + ⅞
Tonka 85 8⅞ 8¾ 8⅞
TWA pf 2.25 68 15⅛ 15 15 — ⅛
Transm 1.88 7 1420 32⅞ 31⅞ 32⅜ + ½
TranInc 2.16a 10 37 23⅛ 23 23 — ¼
Trnscap 5 36 7⅛ 7¼ 7½ + ¼
Transco 1.36 1356 34½ 33¾ 34⅜ + ⅜
Transcn 33 2⅞ 2¾ 2¾ — ⅛
Travler 2.40 248 1569 35⅜ 34¾ 34¾ — ⅛
TriCon 2.06e 302 19⅞ 19⅜ 19⅜ — ⅛
TritonG 3 88 15⅜ 15½ 15½ + ⅛
TritEng .10b 9 484 12 11¾ 11⅞
Tultex .36 11 123 8¼ 7⅞ 8⅛ — ⅛

U V

UAL Cp 10 2255 u109¼ 107¾ 108⅛ + ⅜
UNCInc 14 2610 8⅜ 7¾ 8¼ + ½
USG n 3 972 5¼ 5 5⅛
USX 1.40 14 5282 27½ 27 27⅜ — ⅛
UnINV 1.97e 12 860 58⅜ 57⅜ 58⅛ + ⅜
UCarb .80 7 5372 25¾ 25⅜ 25¾ + ⅜
UnPac 2.20 12 2412 62½ 61¼ 61¼ — ⅛
Unisys 1 8 10182 27½ 27⅛ 27½ + ½
Unisy pf3.75 2268 52 51⅞ 52 + ⅜
UBrnd s .20 9 109 13⅞ 13¾ 13¾ — ⅛
UtdMM 233 3⅜ 3¼ 3¼
USWest 3.52 10 2994 58⅛ 57⅜ 57⅞ + ⅜
UnTech 1.60 8 3986 40⅜ 39⅞ 40⅛
Unocal 1 1874 37¼ 36⅜ 37
Upjohn .88 16 7800 29½ 29 29⅜ + ¼
Valero 912 7⅜ 7½ 7⅜ + ⅛
Varco 234 2⅞ 2⅜ 2⅜
Varian .26 21 1610 26⅞ 26 26⅞ + ⅞
Varity 9 4850 2⅛ 2⅜ 2⅜ — ⅛
VistaCh 1.80 7 694 46¼ 45¼ 46½ + 1¼

W X

Wainoc 70 6⅛ 6¼ 6¼
WalMrt .16 22 7073 30½ 30 30¼
Walgrn .68 15 961 30⅛ 30⅛ 30⅜ + ½
WarnC .56 13 3063 34⅜ 34⅛ 34¼ + ⅛
WrnC pf3.63 163 61¾ 61⅛ 61⅛
WarnrL 2.56 16 2403 76 73⅞ 75⅜ + 2⅜
WeinRl 1.68 15 87 25¼ 24⅞ 25¼ + ⅜
Wendys .24 22 2902 6 5⅝ 6 + ¼
WstctE g .80 13 4 13⅜ 13⅜ 13⅜ + ⅛
WUnion 3501 1¾ d 1½ 1½ — ¼
WstgE 2 9 2059 51⅞ 50⅞ 51½ + ⅜
Wever s 1.20 10 4972 25 24⅛ 24⅞ + ⅜
viWhPit 1 91 14⅛ 14⅛ 14⅛
WillcG s .11 12 6 15⅛ 15 15 — ⅛
William 1.40 9 1833 31⅜ 30¼ 31¼ + ⅞
Winnbg .40 26 52 9⅜ 9⅛ 9¼ + ⅛
Witco 1.50 10 198 35½ 34⅞ 35½ + ½
Wolwth 1.64 12 2132 51⅞ 50⅞ 51½ + ¼
Wyse 5 1671 8⅜ 7⅞ 8¼ + ⅜
Xerox 3 10 3107 55½ 54⅞ 55 — ⅜
Xerox pf4.13 1 46⅛ 46⅛ 46⅛ — ⅛
ZenithE 2936 19¾ 18⅜ 19¼ + 1
Zero .44 14 176 16 15⅞ 16
Zurnln .68 16 181 27¾ 27¼ 27½ + ⅛

Approx final total	157,810,000
Previous day	127,420,000
Week ago	112,010,000
Month ago	161,300,000
Year ago	148,890,000
Two years ago	200,140,000
Jan 1 to date	38,004,609,488
1987 to date	44,245,480,000
1986 to date	33,175,740,000

OBLIGATIONS

TORONTO (PC) — Les cours étaient en hausse et l'activité modérée, hier dans le marché canadien des obligations.

Le court terme était inchangé, tandis que le moyen terme était en hausse d'un huitième de point. Le long terme et les titres des provinces ont gagné un quart de point. Les obligations de société ont pris une avance de trois huitièmes.

L'argent au jour le jour commandait un intérêt de neuf pour cent tout rond.

L'OR

LONDRES (AP) — Voici les cours de clôture de l'or sur les principales places, hier, en dollars US l'once Troy avec, entre parenthèses, les cours de la précédente clôture:

Londres.... $423.25 ($422.05)
Paris.... $422.32 ($425.23)
Francfort.. $421.65 ($422.70)
Zurich.... $422.30 ($422.25)
Hong Kong.. $421.25 ($422.05)

Indices RCMP

MONTRÉAL (PC) — La position des trois indices Raymond, Chabot, à la fermeture de la Bourse de Montréal hier était comme suit:

Réa (XRC): 1243.25
Services (XRS): 1198.41
Manufacturières (XRM): 1305.61

BENEFICES

Dylex, neuf mois clos le 29 oct.: 1988, $9. millions ou $2.93 par action; 1987, $136 millions (perte) ou $2.93 par action.

TAUX D'INTÉRÊT

Tableau comparatif des taux d'intérêts sur les DÉPÔTS GARANTIS

Institutions financières	Court terme: Dépôt min. ($)	30-59 jrs	60-89 jrs	90-119 jrs	120-179 jrs	180 269 jrs	270-364 jrs	Long terme: Dépôt min. ($)	1 an annuel	2 ans annuel	3 ans annuel	4 ans annuel	5 ans annuel
Banques													
Banco Central Can.	5,000	7¼	7¼	7¼	7¼	7½	7½	5,000	8	—	—	—	—
Commerce	5,000	7½	7½	7½	7½	7¾	7¾	1,000	10¼	10¼	10½	10½	10½
Commer. Italienne	5,000	8	8	8¼	8¼	8½	8½	1,000	10	10	10¼	10¼	10¼
Laurentienne	3,000	7½	7½	7½	7½	7¾	7¾	1,000	10	10	10¼	10¼	10¼
Lloyds	5,000	7¾	7¾	7¾	7¾	8¼	8¼	1,000	—	—	—	—	—
Montréal	5,000	7½	7½	7½	7½	7¾	7¾	1,000	10	10	10¼	10¼	10¼
Nationale	5,000	7½	7½	7½	7½	7¾	7¾	1,000	10	10	10¼	10¼	10½
Nouvelle-Écosse	5,000	7½	7½	7½	7½	7¾	7¾	1,000	10¼	10¼	10½	10½	10½
Royale	5,000	7½	7½	7½	7½	7¾	7¾	1,000	10	10	10¼	10¼	10¼
Toronto-Dom.	5,000	8	8.1	8¼	8¼	8¾	9	1,000	10¼	10½	10½	10½	10½
Caisse Pop. Mtl*	5,000	7½	7½	7½	7½	7¾	8	1,000	10	10	10¼	10¼	10½
Caisse Pop. Qbc*	3,000	7½	7½	7½	7½	7¾	7¾	1,000	10	10¼	10¼	10¼	10½
Fiducies													
Canada Trust	5,000	8	8	8¼	8½	8¾	9	1,000	10¼	10¼	10½	10½	10½
Entraide/Etabliss.	1,000	7½	7½	7¾	8	8½	8¾	500	10¼	10¼	10½	10½	10½
Fiducie Guardian	3,000	9	9	9¼	9¼	9½	9½	500	10	10⅛	10¼	10¼	10¼
Fiducie Desjardins	5,000	8¼	8A	8½	8¾	9½	9½	1,000	10¼	10⅜	10½	10½	10½
First City Trust	5,000	8	8¼	8¼	8½	8¾	9	500	10⅜	10½	10½	10½	10½
Guaranty Trust	5,000	8	8	8¼	8½	9½	9½	1,000	10¼	10¼	10½	10½	10½
La Métropolitaine	5,000	8½	8½	8¾	8¾	9½	9½	1,000	10¼	10¼	10½	10½	10½
Montréal Trust	5,000	8¼	8¼	8½	8¾	9½	9½	1,000	10¼	10¼	10½	10½	10⅝
Prêt et Revenu	5,000	8½	8½	8¾	9	9¾	9¾	500	10¼	10¼	10½	10½	10½
Soc Nat. Fid.	2,000	8¼	8½	8¾	9¼	9¼	9¼	500	10¼	10⅜	10½	10½	10½
Trust Central Guar.	5,000	9	9	9¼	9¼	9½	9½	500	10¼	10¼	10½	10½	10½
Trust Général	5,000	8	8	8¼	8½	9½	9½	1,000	10¼	10¼	10½	10½	10½
Trust Laurentienne	5,000	8¼	8¼	8½	8¾	9⅛	9¼	1,000	10¼	10¼	10½	10½	10½
Trust Morgan	5,000	8½	8⅝	8¾	8⅞	9	9½	500	10⅛	10¼	10½	10½	10½
Trust National	5,000	8	8	8¼	8½	8¾	9	500	10¼	10¼	10½	10½	10½
Trust Royal	5,000	8	8	8¼	8½	9½	9½	1,000	10¼	10¼	10½	10½	10½

Compilation **Fiducie du Québec** —29 novembre 1988 * Taux recommandés par les Fédérations des caisses populaires Desjardins de Montréal, de l'Ouest-du-Québec, et de Québec.
Taux sujet à changements sans préavis.

Cliché répété à éclairage différent, en raison du texte imprimé sur fonds gris ou de couleur

SPORTS

Pierre Turgeon deviendra une superstar, selon Sator

Guy Robillard
de la Presse Canadienne

BUFFALO — Quand les Sabres de Buffalo ont fait de Pierre Turgeon le tout premier choix au repêchage de 1987, ils ont tout de suite prévenu qu'ils allaient permettre au patineur de l'Abitibi de se développer progressivement en faisant bien attention de ne pas lui mettre trop de pression sur les épaules.

La recette semble avoir fonctionné à merveille puisque, mine de rien et sans trop attirer l'attention, Turgeon avait déja marqué 11 buts avant d'affronter les Nordiques hier, trois de plus que son frère Sylvain à Hartford et un sommet chez les Sabres. Il est en voie d'abaisser sa marque personnelle de 14 buts établie l'an dernier. Et il n'a toujours que 19 ans.

L'entraîneur Ted Sator ne tarit pas d'éloges à l'endroit de son jeune joueur, qu'il utilise même pendant les désavantages numériques.

« Il a fait tout ce qu'on lui a demandé depuis son arrivée à Buffalo, expliquait Sator hier. Il n'y a jamais eu le moindre doute sur son habileté quand il est en possession de la rondelle, mais maintenant il a appris comment jouer quand il n'en a pas pas le contrôle. Il s'est présenté au camp d'entraînement en une forme superbe et il vient à la patinoire pour travailler. »

Sator ne doute pas que Turgeon va devenir une super-vedette : « Il a tout, dit-il. Il est très fort et il a une excellente coordination. Il peut tout faire avec une rondelle. »

« Ça va bien », ne peut que constater Turgeon, qui se réjouit du temps de glace qui lui est accordé.

Il joue encore le plus souvent avec Ray Sheppard, une recrue qui l'avait éclipsé avec 38 buts la saison dernière, sauf que la crème a fini par monter et Turgeon a pris le dessus sur son coéquipier, qui n'a marqué que six buts jusqu'ici. « Il est plus surveillé et il a été très malchanceux », explique Sator.

Une autre recrue du Québec se débrouille fort bien avec les Sabres : avec une fiche de 4-11-15 en 17 rencontres, le Montréalais Benoit Hogue était hier le sixième compteur de son équipe devant, notamment, Adam Creighton, Christian Ruuttu et Sheppard.

À sa propre surprise, Hogue est même utilisé pendant les avantages et désavantages numériques. Centre naturel, il a surtout évolué à l'aile gauche, souvent en compagnie de Turgeon et Sheppard. « Il a énormément de talent naturel », soutient Sator à propos de son joueur de 22 ans, qui a connu des saisons de 46 et 54 buts à Saint-Jean.

Blessé à l'époque où il jouait midget, il n'avait pourtant été repêché qu'en 15e ronde dans la Ligue junior majeur du Québec.

« Il était très rapide et c'était un gros travailleur, se rappelle Ron Lapointe, mais c'est très surprenant qu'il ait pu aboutir à la Ligue nationale de la façon dont il jouait à l'époque. »

Il faut croire que l'entraîneur des Nordiques l'avait perdu de vue quand il était à Washington puisque les Sabres l'ont sélectionné en deuxième ronde en 1985.

Il a progressé normalement depuis et lui-même estime que son séjour à Rochester (saisons de 14 et 24 buts) lui a fait du bien. « Cette année, dit-il, ils ont voulu me donner une vraie chance en me faisant jouer à l'aile gauche. »

Il a passé sept matches dans les estrades lors d'une période creuse, mais avant le rappel de Jeff Parker, pour remplacer le blessé Dave Andreychuk, il était la seule recrue au sein des Sabres.

Hogue a emménagé près de Turgeon et du gardien Jacques Cloutier.

Ce dernier, l'aîné des Québécois à Buffalo, est de retour en ville depuis le départ de Tom Barrasso pour Pittsburgh.

« Mon rôle n'a pas changé avec Darren Puppa, explique-t-il, et je m'attends à disputer entre 25 et 30 matches par saison. Mais je me suis fait à l'idée et je commence à être habitué à ce rôle (de deuxième gardien). »

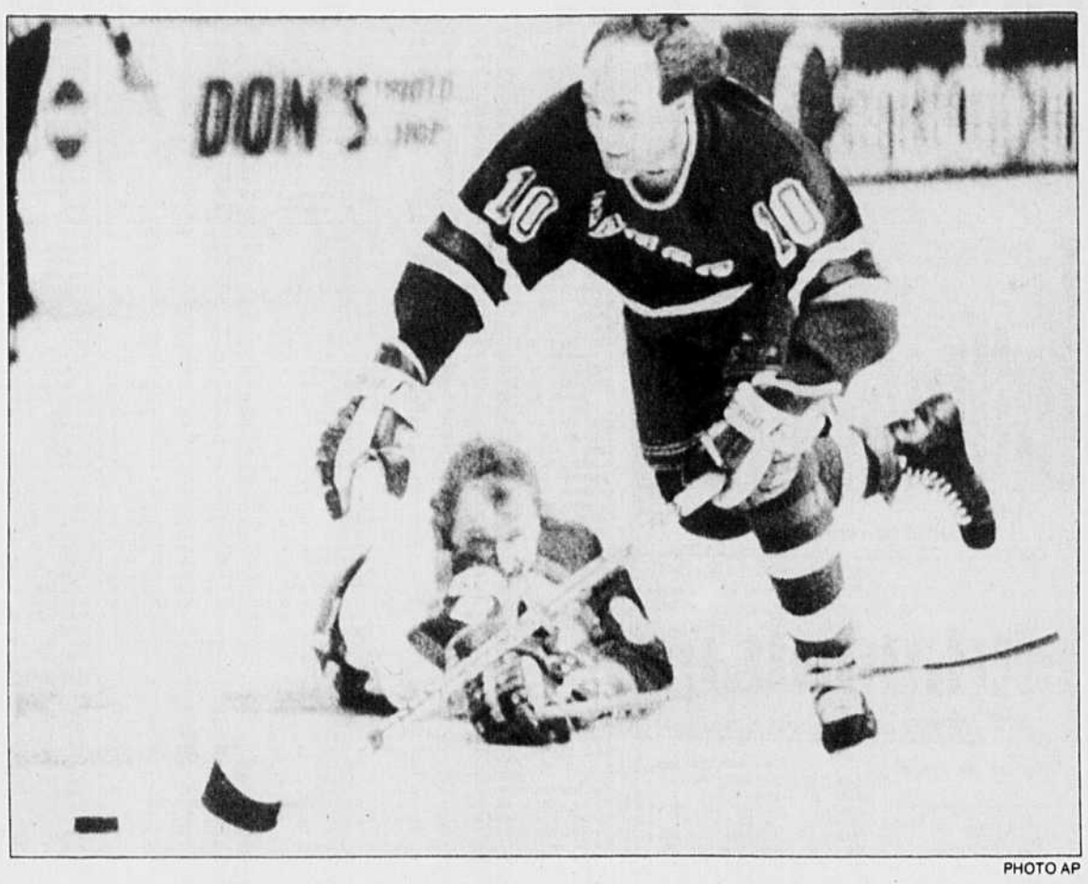

PHOTO AP

Lafleur se rapproche d'une saison de 30 buts !

Guy Lafleur est passé bien près d'inscrire un tour du chapeau à Winnipeg, mardi soir, dans une victoire de 4-3 des Rangers sur les Jets. Lafleur a d'abord marqué ses septième et huitième buts de la saison au cours des deux premières périodes. À la troisième, lors d'une échappée, le défenseur Randy Carlyle a commis de l'obstruction contre le « 10 » des Rangers, forçant l'arbitre à accorder un lancer de pénalité. Lafleur l'a raté, devant se contenter d'une soirée de deux buts et une passe. Avec huit buts en 24 rencontres depuis le début de la saison, Lafleur est en voie de connaître une saison de 30 buts.

La démarche de Lemieux fait jaser

François Lemenu
de la Presse Canadienne

HARTFORD, Conn. — Mario Lemieux vient de s'entendre avec les propriétaires des Penguins de Pittsburgh sur une bonification de son présent contrat. Selon l'entente conclue lundi lors d'une rencontre avec Edward J. DeBartolo fils, Lemieux touchera près de $ 2 millions cette saison. Les deux parties ont également convenu de reprendre les négociations après la saison sur un prolongement du présent contrat, ce qui permettra au « 66 » de devenir le deuxième joueur le mieux payé du circuit après Wayne Gretzky des Kings de Los Angeles.

Les réactions sont très partagées quant à la décision de Lemieux de renégocier une entente qui doit prendre fin après la saison 1990-91 seulement.

Emile Francis, par exemple, est presque scandalisé par la démarche du grand joueur de centre. Le directeur général des Whalers de Hartford ne comprend pas qu'un joueur ne puisse honorer un contrat négocié de bonne foi et signé en toute connaissance de cause.

« Je suis convaincu que Lemieux était très heureux lors de la signature de ce contrat », a commenté Francis quelques heures avant le match que ses Whalers devaient livrer au Canadien. « Je ne vois pas pourquoi il exige une renégociation de son contrat à plus de deux ans de son expiration », s'interroge le « Cat ».

Francis jure qu'il n'a jamais renégocié un contrat et que jamais il ne cédera à un tel chantage.

Évidemment, Francis n'a pas à s'entendre avec Lemieux, un joueur d'exception qui a sauvé la concession à Pittsburgh. Ce n'est certainement pas Sylvain Turgeon ou Ron Francis qui oseront cogner à sa porte pour lui demander plus d'argent. À Hartford, Francis tient le gros bout du bâton.

Celui-ci reconnaît la contribution de Lemieux à la cause des Penguins. Il se demande toutefois comment l'équipe pourra verser un tel salaire à son joueur étoile.

« Les Kings ont pu donner des millions à Gretzky parce que Los Angeles compte plusieurs chaînes de télévision qui justifient un tel investissement. Ils avaient aussi plusieurs sièges vides à remplir. Mais ce n'est pas le cas à Pittsburgh, explique Francis. Chose certaine, nous ne pourrions jamais nous offrir Mario Lemieux. »

Francis souligne que les Whalers touchent environ $ 1 million en droits de télévision, une somme ridicule par rapport à d'autres sports. Ainsi les Yankees de New York négocient actuellement un contrat qui leur assurera quelque $ 40 millions par an au cours des 12 prochaines saisons en droits de retransmission seulement. C'est-à-dire un demi-milliard de dollars d'ici l'an 2000.

Les joueurs, contrairement à Francis, voient d'un bon oeil la dernière hausse de salaire consentie à Lemieux.

« J'estime que Lemieux a raison d'exiger une renégociation de son contrat. Sans lui, il n'y aurait probablement plus de hockey à Pittsburgh », fait valoir le capitaine du Canadien Bob Gainey.

Vers une domination outrageuse de Pirmin

Jean-Claude Chauvière
de l'Agence France-Presse

VAL D'ISÈRE (AFP) — Deux courses, deux victoires, et dans des spécialités (super-géant et slalom géant) où il n'avait pas gagné la saison dernière : un nouveau Zurbriggen est arrivé en fanfare dans la 22e Coupe du monde de ski alpin.

Au point que certains, dans le petit monde du « cirque blanc », se demandent déjà si le Suisse n'est pas parti pour dominer outrageusement la saison. Le triple vainqueur de la Coupe du monde a certes pris un départ impressionnant mais il est sans doute l'un des seuls skieurs du circuit à n'avoir pas fait de Vail (Colorado) et des championnats du monde un objectif prioritaire.

« Mon seul but l'an dernier était de devenir champion olympique de descente, rappelait le champion de Saas Almagell, et, pendant plusieurs mois, je n'ai pensé qu'à çà. Je n'étais donc pas vraiment concentré sur les autres disciplines. »

Sa médaille d'or autour du cou, et une nouvelle Coupe du monde dans sa galerie des trophées, Pirmin Zurbriggen a redéfini, avec Karl Frehsner, l'Autrichien responsable de l'équipe suisse, son programme d'entraînement pour la saison à venir.

« Nous n'avons rien bouleversé, expliquait Frehsner, mais nous avons effectué en quelque sorte un retour à la technique. Pirmin a notamment beaucoup travaillé en slalom, son point faible, relativement. »

Et de préciser, malgré la proximité de la descente prévue pour dimanche : « D'ailleurs, il se repose aujourd'hui (mercredi) mais demain matin il ira encore s'entraîner en slalom sur les pentes de l'Iseran. Il veut de nouveau s'imposer dans cette discipline. »

Mais Zurbriggen n'est pas homme à négliger pour autant ses autres points forts et Frehsner n'était donc qu'à moitié surpris du début de saison tonitruant de son leader.

« Il est assurément en grande forme et très agressif sur ses skis, ajoutait-il. Et ces deux succès vont lui donner un avantage psychologique. Je crois cependant que, outre un nouveau succès en Coupe du monde (il égalerait ainsi le record de l'Italien Gustavo Thoeni), il veut gagner à Vail une médaille en slalom. »

Un objectif ambitieux, certes, mais à la hauteur du talent de ce skieur à qui il ne manque effectivement qu'un titre dans cette discipline : Zurbriggen, champion olympique (1988) de la descente, a également été champion du monde de cette spécialité en 1985, ainsi que du combiné, du slalom géant et du super-géant en 1987.

MATCH DES ÉTOILES

Gretzky et Kurri sur un trio ?

d'après la Presse Canadienne

SI L'ALLURE du vote se maintient, l'équipe de la conférence Campbell en vue du prochain match des étoiles de la Ligue nationale sera composée majoritairement de joueurs des Oilers d'Edmonton et des Kings de Los Angeles.

Le match sera présenté à Edmonton, le 7 février, et les Oilers comptent déjà trois joueurs qui dominent à leur position respective, soit l'ailier droit Jari Kurri, le défenseur Kevin Lowe et le gardien Grant Fuhr.

Par ailleurs, le choix des amateurs penche du côté des Kings pour ce qui est du joueur de centre et de l'ailier gauche. C'est ainsi que Wayne Gretzky et Luc Robitaille dominent le scrutin pour ces deux postes.

Doug Wilson, des Blackhawks de Chicago, vient au deuxième rang chez les défenseurs.

Par contre, c'est toujours le joueur de centre Mario Lemieux, des Penguins de Pittsburgh, qui a reçu le plus de votes au total et il domine le scrutin chez les joueurs de la Conférence Prince-de-Galles.

À l'aile gauche, par contre, la lutte est très serrée et Aaron Broten, des Devils du New Jersey, ne devance Mats Naslund, du Canadien, que par 3,000 votes.

Sean Burke, coéquipier de Broten, est le choix pour ce qui est du poste de gardien.

Cam Neely, des Bruins, a une confortable avance à l'aile droite alors que son coéquipier Raymond Bourque domine chez les défenseurs. Paul Coffey, des Penguins, et Mark Howe, des Flyers, le talonnent.

Patrick Roy vient au cinquième rang des gardiens de but, avec un total de 14,384 votes.

Quant au défenseur Chris Chelios (13,840 votes) et à l'ailier droit Stéphane Richer (18,861 votes), ils occupent respectivement les sixième et troisième rangs à leur position.

EN BREF...

Percy prend le 10e rang à l'entraînement

VAL D'ISÈRE (PC) — Le parcours tortueux n'a pas déjoué la médaillée de bronze olympique Karen Percy, de Banff, lors des deux premières descentes d'entraînement qui ont été courues hier à Val d'Isère à 48 heures de la troisième étape de la Coupe du monde féminine de ski alpin. Percy a offert la meilleure performance canadienne en terminant parmi les 10 premières dans les deux descentes. Elle a terminé 10e en 1:12.63 dans la première et septième en 1:11.34 dans la deuxième. La Suissesse Michela Figini et la Française Carole Merle ont réalisé respectivement le meilleur temps des deux descentes, soit 1:11.29 et 1:10.27. De l'avis général des concurrentes, la piste était bonne, même si elle s'était un peu ramollie lors de la seconde descente, avec une température qui restait nettement supérieure à zéro.

Dopage : Mark Duper suspendu pour 30 jours

NEW YORK (AP) — Le receveur Mark Duper, des Dolphins de Miami, et l'ailier défensif Victor Scott, des Cowboys de Dallas, ont été suspendus pour 30 jours par la Ligue nationale de football pour abus de drogues. Les deux joueurs ont été placés sur la liste des joueurs non-blessés de leur équipe respective. Jusqu'à présent, 24 joueurs ont écopé de suspension dans la LNF cette saison pour des questions d'abus de drogues. Tous, sauf un, ont été suspendus pour une période de 30 jours ou plus.

Des juniors québécois attirent les regards

SARAJEVO (PC) — Les Soviétiques Evgenia Chernyshova et Dmitri Sukkanov ont remporté hier la médaille d'or en couple aux championnats mondiaux juniors de patinage artistique. Ils ont été accompagnés sur le podium par les Allemands de l'Est Angela Caspari et Marno Kreft et par leurs camarades soviétiques Irina Saifutdinova et Aleksei Tikhonov. Marie-José Fortin, de Lachine, et Jean Bombardier, de Laval, ont cependant ravi les 3,000 spectateurs présents avec un programme libre exceptionnel et se sont hissés au quatrième rang au classement global. En danse, les champions canadiens chez les novices, Marie-France Dubreuil, et Bruno Yvars, de Montréal, sont cinquièmes après les danses imposées. Brigitte Richer et Michel Brunet, de Gatineau, viennent au sixième rang.

Déjà le temps de parler des Expos

LES EXPOS ont dévoilé hier leur calendrier 1989 de matches hors-concours de la période d'entraînement. Ils disputeront 30 rencontres en 31 jours. Le premier match sera présenté le 3 mars contre les Yankees de New York au Stade municipal de West Palm Beach. Comme l'an dernier, les Expos clôtureront leur camp en présentant leur dernier match à Jacksonville le 2 avril. Ils entreprendront leur saison régulière le mardi 4 avril au Stade olympique face aux Pirates de Pittsburgh. Les Expos rencontreront les Dodgers de Los Angeles, champions de la Ligue nationale, et les Mets de New York, champions de la section Est, cinq fois chacun. Ils croiseront le fer six fois avec les Yankees et quatre fois avec les Braves d'Atlanta.

Michel Careau en tête après quatre jours

LONDRES (PC) — Le Hullois Michel Careau occupe la position de tête au terme de la quatrième journée de l'ultra-marathon NALGO qui se déroule à Tyneside, en Angleterre. Careau, un col bleu de 48 ans, a parcouru 563.5 kilomètres en quatre jours ; la compétition est d'une durée de six. La température, « exécrable » aux dires de l'organisateur Maurice Patterson, a notamment relégué le favori britannique Richard Brown au deuxième rang à 37 kilomètres de Careau. « Il est devenu une sorte de héros », a commenté Patterson à propos de Careau qui persiste à courir dans des conditions atroces pendant que la plupart des compétiteurs s'offrent du repos. Careau, lui, se permet à peine deux heures de sommeil par nuit.

Denver aimerait avoir les JO d'hiver en 1998

DENVER, Colorado (AP) — Un groupe d'hommes d'affaires et de politiciens de l'État du Colorado se sont déclarés favorables à une candidature de la ville de Denver pour l'organisation des Jeux d'hiver de 1998. Le Colorado accueillera les championnats du monde de ski alpin en janvier prochain. Un vote défavorable avait eu lieu en 1972 pour accueillir les Jeux d'hiver de 1976 à cause d'éventuels problèmes économiques et écologiques.

Qui veut d'une poupée « Flo-Jo » ?

CHAMPIONNE olympique du 100 mètres, du 200 mètres et du 4 x 100 mètres, vice-championne olympique du 4 x 400 mètres, détentrice des records du monde du 100 mètres et du 200 mètres, l'Américaine Florence Griffith-Joyner, surnommée « Flo-Jo » par ses compatriotes, va de succès commercial en succès commercial depuis son triomphe aux Jeux olympiques de Séoul. Selon Gordon Baskin, son agent, elle devrait devenir l'athlète la mieux payée des États-Unis et a déjà signé plusieurs contrats lucratifs qui lui ont permis de passer la barre du million de dollars. D'autres contrats, notamment avec des firmes japonaises, sont en préparation et la société LJN Toys Ltd s'apprête à lancer une poupée « Flo-Jo » sur le marché l'année prochaine. Avec des cuisses énormes . . .

L'Association olympique canadienne blâmée

PHOENIX (AP) — Ollan Cassell, directeur administrif du Congrès athlétique américain, a blâmé hier l'Association canadienne d'athlétisme pour sa négligence dans l'affaire Ben Johnson. Cassell a fait ses déclarations lors de la convention annuelle de son organisme à Phoenix. Il prétend que le fait de mettre sur pieds des tests qui seront administrés pendant toute l'année est le seul moyen de lutter contre le fléau des drogues dans le monde du sport. « Nous devrons contrôler notre propre destinée dans notre propre sport, a dit Cassell. Je ne crois pas que cela s'est produit au Canada. Ben Johnson n'a certainement pas été soumis à des tests adéquats. Je crois qu'on pensait au Canada que Ben Johnson était au dessus du sport. » Par ailleurs, Paul Dupré, président de l'Association canadienne, s'est dit surpris des déclarations de Cassell. « Je ne comprends pas qu'on dise que Ben Johnson n'a pas subi de tests, a mentionné Dupré. Il a subi des tests lors de la saison intérieure et le 17 août à Zurich. Avant les Jeux de Séoul, Ben a subi huit tests pendant une période de 17 mois. »

FOOTBALL

CLASSEMENT

Conférence Américaine

Section Est

	pj	g	p	n	pp	pc	moy
x-BUFFALO	13	11	2	0	273	189	.846
N.-ANGLETERRE	13	7	6	0	217	249	.538
INDIANAPOLIS	13	7	6	0	290	239	.538
JETS NY	13	6	6	1	277	279	.500
MIAMI	13	5	8	0	229	278	.385

Section Centrale

CINCINNATI	13	10	3	0	395	261	.769
HOUSTON	13	9	4	0	326	294	.692
CLEVELAND	13	8	5	0	221	206	.615
PITTSBURGH	13	3	10	0	245	343	.231

Section Ouest

SEATTLE	13	7	6	0	247	265	.538
DENVER	13	7	6	0	272	279	.538
RAIDERS LA	13	6	7	0	246	269	.462
SAN DIEGO	13	4	9	0	177	278	.308
KANSAS CITY	13	3	9	1	191	234	.269

Conférence Nationale

Section Est

PHILADELPHIE	13	8	5	0	314	275	.615
GIANTS NY	13	8	5	0	266	258	.615
PHOENIX	13	7	6	0	303	305	.538
WASHINGTON	13	6	7	0	291	324	.462
DALLAS	13	2	11	0	213	317	.154

Section Centrale

CHICAGO	13	11	2	0	269	152	.846
MINNESOTA	13	9	4	0	327	185	.692
TAMPA BAY	13	3	10	0	223	325	.231
DETROIT	13	3	10	0	168	265	.231
GREEN BAY	13	2	11	0	182	262	.154

Section Ouest

N.-ORLÉANS	13	9	4	0	282	199	.692
S. FRANCISCO	13	8	5	0	310	236	.615
RAMS LA	13	7	6	0	324	267	.538
ATLANTA	13	5	8	0	225	270	.385

x-Champion de section.

Ligue nationale

Jeudi 24 novembre
Minnesota 23, Detroit 0
Houston 25, Dallas 17
Dimanche 27 novembre
Cincinnati 35, Buffalo 21
Cleveland 17, Wash'ton 13
Chicago 16, Green Bay 0
Pittsburgh 16, K. City 10
Denver 35, Rams de LA 24
Jets de NY 38, Miami 34
Indi'polis 24,N.-Angleterre 21
Phil'phie 31, Phoenix 21
S.Francisco 48, S.Diego 10
Atlanta 17, Tampa Bay 10
Giants 13, N.-Orléans 12
Lundi
Seattle 35, Raiders 27
Dimanche
Buffalo à Tampa Bay
Dallas à Cleveland
Denver à Raiders
Green Bay à Detroit
India'polis à Miami
N.-Orléans au Minnesota
Jets à Kansas City
Phoenix à Giants de NY
San Diego à Cincinnati
S.Francisco à Atlanta
Seattle en N.-Angleterre
Wash'ton à Phil'phie
Pittsburgh à Houston
Lundi 5 décembre
Chicago à Rams de LA

HOCKEY

Ligue nationale

Mardi
Phil'phie 5, Boston 1
Detroit 5, Islanders 3
Wash'ton 4, St. Louis 3
Rangers 4, Winnipeg 3
Minnesota 5, Chicago 2
Vancouver 3, Calgary 3
L. Angeles 9, N-Jersey 3

Hier
Montréal à Hartford
Québec à Buffalo
Wash'ton à Pittsburgh
Vancouver à Edmonton
Ce soir
Minnesota à Boston
Montréal à Phil'phie
Québec à Detroit
Islanders à St. Louis
Rangers à Calgary
Toronto à Los Angeles
Demain
Hartford à Buffalo
Vancouver à Winnipeg
Calgary à Edmonton
Samedi
Phil'phie au N.-Jersey
Detroit à **Québec**
Boston à Wash'ton
Minnesota à Hartford
Islanders à Pittsburgh
Buffalo à **Montréal**
Toronto à St. Louis
Chicago à L. Angeles

CLASSEMENT

Conférence Prince-de-Galles

Section Charles Adams

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
MONTRÉAL	**26**	**14**	**9**	**3**	**103**	**91**	**31**
BOSTON	25	11	9	5	90	76	27
BUFFALO	24	10	12	2	87	100	22
HARTFORD	22	9	12	1	75	82	19
QUÉBEC	**25**	**8**	**15**	**2**	**88**	**115**	**18**

Section Lester Patrick

RANGERS NY	25	14	8	3	104	88	31
PITTSBURGH	23	13	10	0	109	104	26
WASHINGTON	24	12	10	2	88	86	26
PHILADELPHIE	27	10	16	1	100	103	21
NEW JERSEY	24	8	12	4	77	96	20
ISLANDERS NY	24	7	15	2	75	99	16

Conférence Clarence Campbell

Section James Norris

DETROIT	24	13	7	4	97	89	30
TORONTO	25	11	13	1	86	97	23
ST. LOUIS	22	8	10	4	73	84	20
MINNESOTA	24	7	13	4	79	98	18
CHICAGO	26	6	16	4	102	128	16

Section Connie Smythe

CALGARY	24	16	4	4	104	60	36
LOS ANGELES	25	16	9	0	133	103	32
EDMONTON	25	14	8	3	111	96	31
VANCOUVER	27	11	11	5	91	81	27
WINNIPEG	21	9	8	4	86	84	22

Les meneurs

(Parties d'hier non comprises)

	b	a	pts
Lemieux, Pit	23	37	60
Nicholls, LA	28	27	55
Gretzky, LA	20	35	55
Brown, Pit	21	26	47
Yzerman, Det	25	21	46
Savard, Chi	9	32	41
Robitaille,LA	17	22	39
Kurri, Edm	13	23	36
Gilmour, Cal	7	27	34
Gallant, Det	11	22	33
Kerr, Phi	22	10	32
Sakic, Qué	**16**	**16**	**32**
Mullen, Cal	16	16	32
Smith, Mtl	**16**	**16**	**32**
Olczyk, Tor	14	18	32
Carson, Edm	17	14	31
Podd'ny, Qué	**16**	**15**	**31**
Skriko, Van	16	14	30
McBain, Win	15	15	30
Haw'chuk, Win	12	18	30
Brown, Qué	**9**	**21**	**30**
Courtnall, Was	14	15	29
Lafont'ne,Isl	14	15	29
Tikkanen, Edm	14	15	29
Simpson, Edm	13	16	29